A.-J. DE MARNAY

MÉMOIRES SECRETS

ET

TÉMOIGNAGES AUTHENTIQUES

CHUTE DE CHARLES X
ROYAUTÉ DE JUILLET
24 FÉVRIER 1848

ACCOMPAGNÉS DE REMARQUES
SUR LA PART DE NOS GOUVERNEMENTS DANS NOS RÉVOLUTIONS

ET

D'UN *FAC-SIMILE* DE L'ABDICATION DE LOUIS-PHILIPPE
PUBLIÉ *pour la première fois* D'APRÈS L'ORIGINAL

PARIS
LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES
338, RUE SAINT-HONORÉ, 338

1875

DC
266
.R2C
1875
EMBL

MÉMOIRES SECRETS

ET

TÉMOIGNAGES AUTHENTIQUES

NOTRE HISTOIRE PAR LES DOCUMENTS

Que deviendrait la réalité des faits, s'il ne subsistait pas de témoignages rendus en présence des événements? Que deviendrait l'histoire, si l'histoire contemporaine était proscrite?
(Ch. de Rémusat.)

En préparation :

Révolution de 1830. — Royauté de Juillet. — 24 Février 1848. (2e vol.)
Deuxième République. — Deux-Décembre. — Second Empire.
Guerre. — Quatre-Septembre 1870. — Siége de Paris.
Dix-huit mars 1871. — la Commune... etc.

Et, pour paraître plus tard :

La Seconde Restauration. — Les Cent-Jours et 1815. — La première Restauration et 1814. — La chute du premier Empire, etc., *en remontant le cours des événements jusqu'à* 1789

N. B. — *Dans l'intérêt de la vérité, tout lecteur ayant connaissance de quelque* Document, Mémoire, Témoignage authentique, *concernant ces diverses phases de notre histoire contemporaine, est instamment prié d'en donner signalement ou communication à* M. A.-J. De Marnay. — (*Adresser* à la Librairie *et* aux soins de l'Editeur *du présent volume.*)

A.-J. DE MARNAY

MÉMOIRES SECRETS

ET

TÉMOIGNAGES AUTHENTIQUES

CHUTE DE CHARLES X
ROYAUTÉ DE JUILLET
24 FÉVRIER 1848

ACCOMPAGNÉS DE REMARQUES
SUR LA PART DE NOS GOUVERNEMENTS DANS NOS RÉVOLUTIONS

ET

D'UN *FAC-SIMILE* DE L'ABDICATION DE LOUIS-PHILIPPE
publié pour la première fois d'après l'original

PARIS
LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES
338, RUE SAINT-HONORÉ, 338

1875

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/mmoiressecrets00read

AVANT-PROPOS

De nos Révolutions, et de la part de nos Gouvernements dans nos Révolutions.

I

« On ne saurait trop souvent dire comment et avec quelle « facilité se font et s'acceptent les révolutions en France. »

Le publiciste qui s'exprimait de la sorte, il y a vingt ans, avait raison, sans doute. Mais ce n'est pas tout.

Il faut dire et redire aussi comment et avec quelle honteuse facilité les gouvernements, en France, s'abandonnent, un beau jour, après avoir cheminé obstinément vers les abîmes révolutionnaires et y avoir conduit le pays.

Il était réservé à notre époque de le voir recommencer plusieurs fois, cet absurde et funeste jeu, de gouvernements qui se succèdent pour se ressembler et pour tomber, tous de même, les uns après les autres, en laissant, chaque fois, la nation en détresse s'en tirer comme elle peut...

Des révolutions, comme des guerres, il est vrai de dire que : « *L'aveuglement des rois retombe sur les peuples* » :

Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi (1).

(1) « Il y a eu en France *douze* coups d'Etat depuis 1789 jusqu'à nos jours, et *douze* gouvernements différents, dont pas un ne fut la

Six ans avant notre Révolution de 1830 (la date est à noter), le grand Gœthe, s'entretenant avec son ami Eckermann, lui dit :

« La responsabilité d'une grande révolution quelconque ne saurait être imputée au peuple, mais au gouvernement. Les révolutions sont radicalement impossibles dès que les gouvernements veulent être toujours justes, toujours attentifs à les prévenir par des améliorations conformes aux circonstances, et à ne pas résister si longtemps que ce qui est indispensable doive être emporté d'assaut par la plèbe.

« La marche du temps est celle d'un éternel progrès, et les choses humaines prennent, tous les cinquante ans, une nouvelle forme, — en sorte qu'une institution, parfaite en 1800, est déjà peut-être, en 1850, une anomalie (1). »

Paroles bien remarquables, ayant été prononcées le 4 janvier 1824, antérieurement aux faits qui sont venus les confirmer d'une manière si éclatante.

Mais à quoi servent les avertissements les plus clairs, les signes précurseurs les plus réels? Ils n'ont certes pas manqué à la Restauration, et l'on sait quel compte elle en a tenu! L'événement, du moins, lui ouvrit-il les yeux? Voici ce que nous répond l'historien qui retraçait ce tableau de ces quinze années, pendant que s'élaborait, sous ses yeux, une nouvelle et toute semblable révolution :

libre expression de la volonté nationale; — *douze* gouvernements qui tous ont été usurpateurs, au sens strict et scientifique du mot. Chacun d'eux a eu, en moyenne, une durée de sept ou huit ans.

« Ainsi, tous les huit ans, en France, la force renverse l'autorité régulière et crée un régime de circonstance, lequel est détruit par les mêmes armes qui l'ont élevé. » (P. Janet, de l'Institut. *L'Esprit révolutionnaire en France, depuis* 1789.)

(1) *Entretiens de Gœthe et d'Eckermann*, trad. pour la première fois par J.-N. Charles. In-12, Hetzel, s. d., p. 30.

« Tous les pouvoirs tombés accusent de leur chute les complots de leurs adversaires ou les intrigues de leurs successeurs. Ces reproches, invariablement renouvelés à chaque renversement de dynastie, ont été reproduits de notre temps par les partisans et par les membres eux-mêmes des deux familles descendues du trône, l'une en 1814, l'autre en 1830.... Louis XVIII et Charles X mirent quinze ans à préparer de leurs propres mains les éléments de la tempête au milieu de laquelle leur dynastie disparut (1). »

« *En vérité, nous sommes frappés d'aveuglement !* »

Voilà en quels termes un ministre de Charles X, le comte de Guernon-Ranville avait terminé une note de son journal secret, écrite à l'issue du conseil des ministres du 30 mars 1830.

Et quatre jours après, il concluait ainsi une autre note, écrite à l'issue du conseil du 3 avril :

« *Cet état de choses ne peut durer.* » (2)

C'est sur une question de *réforme* et de *droit de réunion* que la royauté de Juillet a été culbutée à son tour. Quand on pense que M. Guizot, ministre responsable de la culbute, avait fait, le 31 mars 1831, la déclaration suivante :

« L'association des citoyens pour l'exercice ou la défense des droits constitutionnels est indiquée dans la Charte, et elle ne peut avoir rien d'illégitime.... Ces associations

(1) Vaulabelle, t. I, ch. I.
(2) Journal d'un ministre. Œuvre posthume du comte de Guernon-Ranville. Caen, 1873. In-8.

peuvent être *graves, dangereuses pour le gouvernement*, mais c'est *par sa faute. Quand elles le menacent, il est dans son tort.* »

Quand on pense que le même orateur avait dit le 20 février 1836 :

« C'est *un danger pour les gouvernements* de ne pas avoir un sentiment vrai et juste de leur situation, de ne pas connaître tout le mal de la société. Ces reproches très-fondés qu'ils peuvent adresser à l'Opposition, cette exagération qu'ils trouvent dans les accusations dont ils sont l'objet, *voilent à leurs yeux* le mal réel de la société; et parce qu'ils ont souvent raison contre l'Opposition qui les accuse, *ils ne voient pas* qu'elle a souvent raison contre eux, et qu'elle ne leur dit *pas même tout le mal qui existe* et tout ce qu'on aurait pu faire pour le prévenir. »

Et encore, le 27 août 1840 :

« Je vous en conjure, Messieurs, constituez les pouvoirs fortement, d'une part, et la liberté *plus fortement*, de l'autre. Que les deux grands éléments de notre gouvernement se trouvent en présence, libres et capables de *se dire l'un à l'autre la vérité* et de *lutter sans crainte.* »

Ou tous ces beaux discours n'avaient pas de sens, ou apparemment c'était le cas d'en faire application, en 1847 et en 1848 !

Il a fallu du temps à l'opinion pour se faire une vue nette des circonstances qui ont amené le 24 février. Mais elle y est arrivée. Au bout de vingt années, on a pu enfin écrire dans une grande Revue, au risque de scandaliser encore certains lecteurs, cette appréciation historique :

« Sans être un grand politique, il est facile de voir que nos révolutions ont été plus souvent l'œuvre des *conservateurs* que des *révolutionnaires*. Elles sont presque toutes devenues inévitables, parce que le parti qui était le maître ne voulait pas convenir que le parti qui avait le bonheur d'être gouverné par lui pouvait avoir quelque chose à souhaiter. A ces résistances systématiques, il est naturel qu'on réponde par des emportements furieux. Cette répugnance à faire des concessions utiles, en temps opportun, a été cause que les changements les plus simples, les progrès les plus naturels, n'ont pu être obtenus que par la violence, à peu près comme dans certains climats il est impossible d'avoir de la pluie sans orage (1). »

Et l'on a pu lire, dans le *Journal des Débats*, du 30 août 1872, ces lignes-ci :

« Les banquets de 1847 eux-mêmes *n'ont pas eu* l'influence qu'on leur a attribuée. Nous avons à cet égard le témoignage d'un républicain sincère, M. Elias Regnault ; *ils étaient le signe du mal, mais ils ne l'ont ni fait naître, ni propagé d'une manière très-sensible.* »

De combien de colonnes, écrites jadis en sens contraire, ce court alinéa n'est-il pas le tardif désaveu !

« Je crois de plus en plus (disait M. A. de Tocqueville à la Chambre des députés, le 27 janvier 1848), que les mœurs, l'esprit public sont dans un état dangereux ; je

(1) *Revue des Deux Mondes*, du 15 juin 1868. Article de M. Gaston Boissier.

« On a peur des bouleversements, et l'on a raison (écrivait aussi Benjamin Constant en 1813), mais on provoque les bouleversements par un attachement aveugle et opiniâtre à des idées de stabilité exagérée, comme par des innovations imprudentes. »

crois, de plus, *que le gouvernement a contribué et contribue de la manière la plus grave à accroître le péril.* »

« Ce qui l'a fait éclater (écrivait-il, le 10 avril 1848, en parlant de la Révolution du 24 février), ce ne sont que des accidents, des accidents bien singuliers et bien impérieux, je le confesse; mais enfin *qui, seuls, n'auraient rien produit.* »

Il nous a paru utile de mettre actuellement au jour un certain nombre de témoignages et d'éclaircissements réunis par nous sur diverses périodes de nos annales contemporaines. On jugera, nous l'espérons, que ce n'est ni trop tôt ni trop tard.

Nous commençons par les Révolutions de 1830 et de 1848.

Aussi bien est-il vrai de dire avec M. Max Muller, le savant professeur d'Oxford, que « l'histoire ne saurait commencer trop tôt, et rien ne peut être plus utile aux souverains et aux hommes d'Etat vivants que de leur ainsi faire pressentir la différence qui existe entre la voix de l'histoire et celle des flatteurs et des partisans politiques. L'histoire, comme toute autre chose, va plus vite de nos jours qu'autrefois. Nous n'en sommes plus au temps où il fallait que deux générations, au moins, fussent éteintes avant que l'on crût pouvoir publier les Mémoires des hommes d'Etat et des diplomates. Pour nous, les événements de 1830 et de 1848 appartiennent complétement au passé. Ce qui n'empêche pas que *Passé* et *Présent* ne soient étroitement unis... (1) »

(1) F. Max Muller. Oxford, mars 1872. Préface des Mémoires du baron Stockmar.

II

Parmi tous les jugements qui ont pu être portés, en dernier lieu et à tête reposée, sur le problème de nos révolutions en général, et particulièrement sur celles auxquelles se rapporte la publication présente, se signale une étude remarquable de M. le duc Decazes, imprimée il y a sept ans (1). On nous saura gré de donner ici, pour compléter ces considérations préliminaires, plusieurs extraits importants de ce travail trop peu connu, et que recommande l'autorité non suspecte de son auteur.

« Qu'est-ce donc qu'une *révolution*?

« Dans l'histoire des nations, à certaines périodes qui se présentent d'autant plus rapides que la vie des générations antérieures a été plus laborieuse, que leur développement moral et intellectuel a été plus vif, il se produit un ensemble d'*aspirations* qui, d'abord vagues et hésitantes, s'imposent cependant à l'examen. Passées au creuset de la discussion, les doctrines se formulent et demandent entrée dans la vie réelle et active; c'est leur droit incontestable. Si la constitution générale de l'Etat est telle que l'idée nouvelle puisse y trouver sa place, et, si l'on consent à la lui accorder, elle pénètre dans la loi, dans la société qu'elle modifie ou transforme. Dès lors, elle devient à l'édifice social ce qu'est une machine plus puissante et plus économique à un établissement industriel, une création de richesse et de force; elle augmente le bien-être national.

(1) *La Liberté et les Conservateurs*, par le duc Decazes. Grand in-8 de 164 pages. Paris, 1868. Ch. Schiller, édit.

« Lorsque ce phénomène se produit de la sorte, nous nous trouvons en présence d'une simple *évolution* sociale; qu'elle soit aussi profonde, aussi radicale qu'on voudra la concevoir, elle ne constitue pas ce que l'on nomme une *révolution*.

« Mais, si l'idée dont nous avons parlé, après avoir subi ses épreuves d'examen, demande à pénétrer dans la législation, et que les pouvoirs lui en refusent l'entrée, s'ils la repoussent obstinément, systématiquement, s'ils persécutent ceux qui la portent ou la défendent, qu'arrivera-t-il?— Une chose toute naturelle que les lois de la physique et de la dynamique déterminent et expliquent : l'idée comprimée deviendra tempête ou volcan; à une heure venue, elle couvrira de ruines, de flammes et de sang, la vieille et imprudente société qui n'aura pas voulu la reconnaître et lui donner droit de cité.

« Cette fois, ce sera une *révolution*.

« Suivant la puissance de l'idée et la grandeur du pays dans lequel elle aura violemment éclaté, le monde sera plus ou moins ébranlé... Il y aura des déchirements, des convulsions....

« Or, à qui la responsabilité de ces longs ébranlements? A qui la responsabilité des désastres et du sang?

« A l'idée ou à la résistance?

« Nous n'hésitons pas à répondre et à dire que, dans notre conviction, depuis quatre-vingt ans, nos *révolutions* ont été l'œuvre à peu près exclusive d'un système de résistance, tantôt *déloyal*, tantôt *aveugle*, toujours vaincu : C'EST SUR CE SYSTÈME QUE NOUS FAISONS PESER LA RESPONSABILITÉ DES RUINES ET DES MALHEURS (1).

« Tels sont cependant, après 93, après 1815, après 1830, après 1848, la force des préjugés, les égarements de la

(1) En note à l'appui se trouve citée cette phrase de l'empereur Napoléon III : « *Le plus grand ennemi de son pays est celui qui rend une révolution nécessaire.* »

passion ou de la peur, qu'il y a encore des esprits assez insensés pour donner aux pouvoirs le conseil de faire tête au flot qui monte, au peuple qui réclame ses droits.

« Recherchons les traits principaux de notre histoire politique, constatons-en le caractère, pour arriver à démontrer le fait historique que nous venons d'affirmer.

. . . . . .

« Charles X, aveuglé sur le prétendu danger de la monarchie et méconnaissant la force que sa dynastie devait puiser dans cette liberté même, s'engagea dans un périlleux dessein : il tenta ce qu'avait tenté Jacques II, et son entreprise eut la même fin.

« En Angleterre, comme en France, la nation ne fit point une *révolution ;* elle se crut, elle se vit en présence d'une *contre-révolution :* elle l'empêcha.

« Lorsque, placés, comme nous le sommes aujourd'hui, à un point de vue que le temps a élevé, on étudie cette page de notre histoire, on reste saisi d'étonnement.

« Comment Charles X put-il méconnaître à ce point son temps et son pays?

« Au nom de quel puissant intérêt menacé se décida-t-il à courir cette suprême aventure ?

« Quelle était-elle? Que pouvait-il chercher ?

« Le pouvoir absolu? Nous ne le pensons pas.

« Ni M. de Villèle, ni M. de Châteaubriand, ni M. de Polignac lui-même ne le voulaient et n'y croyaient.

« Le gros du parti qui entraînait la royauté ou qui l'appuyait, et dont nous écartons d'abord cette masse flottante, sans principes et sans pudeur, qui appartient à Marius comme à Sylla, s'obstinait, il est vrai, à ne voir dans les faits dont il avait été témoin ou victime, que la conséquence de l'influente corruption de quelques-uns ou de la faiblesse du prince; mais ce parti comptait dans son sein

des hommes d'Etat éminents, pleins de ressource et d'expérience, des esprits élevés, d'admirables orateurs, de grands cœurs et de nobles caractères. Ces intelligences éclairées et le roi lui-même, nous n'hésitons pas à le dire, n'aspiraient ni au pouvoir absolu, ni à la suppression de la Charte. La tentative réactionnaire de juillet 1830 ne visait ni si loin ni si haut.

« Qu'était-elle donc?

« A notre sens, rien autre chose qu'un essai malhabile d'interprétation trop subtile de la Charte, tenté par des hommes qui n'avaient compris ni leur temps, ni la portée de leur imprudente entreprise, ni la mesure de leurs forces.

« L'histoire les a jugés....

« Il reste prouvé que, comme Napoléon, Charles X *fut maître de ses destinées*. Si, au mois de juillet 1830, après avoir consulté le pays, il eût accepté sa réponse; s'il eût appelé franchement à lui les hommes que l'opinion publique désignait pour faire cesser le fatal malentendu, la monarchie n'aurait couru aucun danger entre les mains de ses nouveaux conseillers; la cause de la royauté constitutionnelle aurait pu être sauvée; et certes, M. Casimir Périer aurait eu moins d'obstacles à vaincre en mai 1830 qu'il n'en rencontra deux ans plus tard.

« La France, avant Juillet, n'entendait donc faire qu'une chose : s'opposer à la violation du pacte social. Elle combattit aux cris de : « Vive la Charte! » Et, après la victoire, elle ne demanda qu'une chose : la Charte. La révolution de 1830 n'a donc pas été une révolution, fruit d'une idée nouvelle; elle n'a été que l'affirmation des principes de 89 et de la volonté de la nation de les faire respecter. Il ne s'agissait point encore d'en réclamer une plus large application. Ce fut plus tard, à la suite de longues prospérités, en présence d'une population transformée par les institutions mêmes, politiques et sociales, par le partage

des propriétés, par le développement de l'instruction primaire, du travail et de la richesse, que le cercle s'élargit, que de nouvelles aspirations, que de nouveaux besoins se produisent. Ce fut, enfin, dix-huit ans après, que le gouvernement se trouva aux prises avec une idée, avec une formule nouvelles.

« Depuis 1789, la conquête de l'égalité avait été, *en principe*, complète, absolue, radicale. Le droit d'accorder ou de refuser le budget, le droit d'initiative, le droit de contrôle, étaient profondément gravés dans nos lois; mais, *en fait*, ils n'étaient délégués qu'à quelques-uns seulement. La Constituante, s'inspirant de la constitution romaine, n'avait attribué l'exercice du droit politique qu'aux citoyens *actifs*, payant à l'Etat un certain chiffre d'impositions qui constituait le cens électoral. Ce chiffre était très-minime, il est vrai; cependant il suffisait à créer une classe privilégiée de citoyens qui jouissaient exclusivement de la plénitude de la vie politique. Cette classe, étendue ou restreinte par les législations qui se succédèrent, annihilée par les Constitutions de l'Empire, avait été composée par la Charte de 1814 de tous les Français versant à l'impôt une somme annuelle de 300 fr. En 1830, la Charte revisée, élargissant cette base électorale, abaissa à 200 fr.; elle n'alla pas plus loin.

« C'était l'opinion publique de l'époque, comme celle de la Constituante, que celui qui possédait offrait seul, à l'ordre et à la paix publique, des garanties suffisantes de moralité et de capacité. L'expérience en a décidé autrement. Nous savons aujourd'hui que le conservateur par excellence est le travailleur qui a besoin de jours paisibles pour gagner son pain et celui de sa famille, et pour sortir, s'il le peut, de la foule à force de labeur; c'est le paysan qui, froidement calculateur, repousse les agitations

capables de troubler les marchés sur lesquels il écoule ses produits. Quant aux garanties de capacité, les chercher exclusivement dans la fortune n'était assurément pas logique. Le propriétaire de l'usine est-il plus capable que l'ingénieur qui l'exploite? Le jugement du petit cultivateur doit-il avoir plus de poids que celui du savant, du médecin, de l'avocat? Tous ne devaient-ils pas concourir à l'élection, et, en cas d'exclusion, n'est-ce pas l'ignorance qu'elle devait atteindre?

« Ces arguments, aujourd'hui consacrés par l'expérience, étaient présentés et soutenus alors par une portion du parti légitimiste, par la presse de l'Opposition; mais ils étaient vivement combattus par le parti conservateur, par ses orateurs, par ses écrivains, par la majorité de la Chambre des députés, comme livrant l'Etat aux turbulences et aux surprises des masses et constituant la plus dangereuse des *utopies*, — qualification que de rudes et fréquentes leçons devraient apprendre à ne pas prodiguer. Du haut de la tribune, le pouvoir suivit le parti conservateur dans cette voie de résistance et, par un sentiment de dévouement aveugle à ce qu'il considérait comme le *pays légal*, il attacha imprudemment à lui les destinées de la monarchie. Il eut, en effet, le fanatisme absolu, systématique, doctrinal, de la formule même des institutions. Il voulut être le gouvernement des majorités parlementaires, du corps électoral tel que la loi l'avait constitué, ne cherchant rien au-dessous, rien au-dessus, rien au delà, n'imaginant pas d'autres droits, d'autres devoirs que ceux que la Constitution même avait déterminés.

« On s'explique ainsi qu'il ne s'aperçût pas que, sous le *pays légal*, dix-huit années de libre institution, de libre discussion, de libre travail, avaient porté leurs fruits.

« La civilisation avait conquis à la société une couche de plus, et les nouveaux venus, comme leurs aînés autre-

fois, s'étaient revêtus de la robe virile. Amenés par les mêmes causes, sollicités par les mêmes passions et les mêmes besoins, ils réclamaient, à leur tour, les mêmes droits que leurs pères avaient conquis en 1789.

« Lorsque ces sortes d'incidents se produisent dans la vie des nations, les affirmations sont d'abord vagues et confuses; elles ne procèdent que par tâtonnements. On les sent au malaise étrange, à l'anxiété douloureuse qui travaillent les esprits. La société a comme le pressentiment de la tempête. Mais bientôt, si la discussion est libre, les formules mûrissent et se dégagent. Au moment de ces crises décisives, si le gouvernement a su donner au pays une confiance absolue dans la sincérité de son désir de l'aider dans la recherche de la vérité, dans sa volonté de poursuivre la solution du problème sans parti pris, sans opinion ou préférence préconçues; si, en effet, cette recherche se fait loyalement par la tribune libre, par la presse libre, par le droit de réunion largement exercé, il arrive alors ce qui est arrivé en Angleterre : les hommes d'Etat, obéissant eux-mêmes à ce que nous appellerions le courant moyen de l'opinion, déterminent une première *inconnue*, et la première étape de la *réforme* se trouve fournie sans danger pour le présent, et avec toute sécurité pour l'avenir.

« Mais ce ne fut point là ce qui arriva en 1848. — Le gouvernement ne sut pas rassurer les esprits, éclairer l'opinion sur la sincérité de son dévouement à l'étude de la *réforme*. Les Oppositions, à leur tour, commirent une faute immense, inexcusable, en ne comprenant pas qu'armées comme elles l'étaient pour la lutte légale, en présence d'un gouvernement qui professait et respectait le droit constitutionnel, elles avaient le devoir d'être patientes et de ne poursuivre leurs satisfactions, même légitimes, qu'en évitant au pays des agitations et des commotions

révolutionnaires. Elles lancèrent ainsi la France dans une terrible aventure où la liberté devait sombrer.

« Des deux côtés l'erreur fut grave, car, nous n'hésitons pas à le dire, *la catastrophe ne pouvait être évitée.* Il suffisait d'*étudier* le mouvement, au lieu de le *nier;* il suffisait d'être logique, de ne pas trouver injuste en 1847 ce qu'on célébrait comme juste et excellent en 1789, le droit d'entrer dans la vie politique à une classe de la société, si elle présente des garanties d'instruction et de moralité suffisantes, et à la nation tout entière, si elle satisfait à ces conditions. Il fallait donc, avant tout, prévenir l'émeute en acceptant largement la discussion (1); puis admettre, dans le corps électoral, les *capacités.* C'était là ce qu'on demandait; et, si le gouvernement eût, en même temps, abaissé ou promis d'abaisser le cens à 100 fr.; la France entière illuminait.

« Ces temps sont déjà loin de nous, mais, cependant, nous n'avons pu encore oublier quelles étaient alors les impressions de tous (2); elles se traduisaient en des noms propres, et chacun se disait que si Mgr le duc d'Orléans eût vécu, la résistance à la *réforme* n'eût pas été tentée.

« A cette concession, qu'aurait perdu la royauté? De quelles hautes prérogatives se serait-elle dépouillée? En quoi son avenir et celui de la dynastie eussent-ils été compromis?

« Mais, nous dira-t-on, le lendemain la République entrait aux Tuileries.

« C'est là un triste argument, contre lequel nous protestons au nom de l'histoire, au nom de la logique et au nom du sentiment intime de ceux qui nous l'opposent.

« Comment, en effet, serait-il certain que la République

(1) Non, il était déjà *trop tard.* Le fameux banquet de Lisieux et ajournement, d'année en année, de cette discussion avaient réellement fatigué, irrité le pays *non légal.* A peine était-il temps encore d'accéder sans péril à une réforme électorale et parlementaire. D. M.

(2) *De tous?...* C'est une grande concession que celle-là! D. M.

I

1830

—

LA RÉVOLUTION DE JUILLET

—

CHARLES X EN ROUTE POUR L'EXIL

—

LA CURÉE

LE GÉNÉRAL LAFAYETTE

ET

LE ROI CHARLES X

RAPPROCHEMENT CARACTÉRISTIQUE

SERVANT DE PRÉAMBULE

En parcourant deux ouvrages de l'époque, dont les auteurs n'ont certainement pas songé à se faire contraste l'un à l'autre, nous avons rencontré deux citations qui méritent d'être relevées et d'être inscrites ici, comme épigraphe au tableau de la révolution de Juillet :

« C'était au mois de mai 1830. Le général Lafayette, causant, dans une soirée, avec M. Lethière et un autre ami, parla longtemps de l'aveuglement

des Bourbons. Il prédit ce qui est arrivé deux mois après et termina ainsi la conversation :

« *Que voulez-vous ! Ils sont en arrière de trois siècles ; ce sont des fous. Charles X se fera renvoyer, et avec un peu de bon sens il aurait pu être heureux comme une souris dans un pâté.* (1) »

« On raconte qu'après le 31 juillet 1830 Charles X s'est écrié :

« *C'est ce vieux républicain de Lafayette qui a tout fait !* (2) »

(1) *Souvenirs de la Vie privée du général Lafayette*, par J. C. 1836.
(2) *Deux ans de règne*, par A. P. 1833.

LA RÉVOLUTION DE JUILLET

—

LETTRE ÉCRITE PAR L'HISTORIEN BAZIN

Au lendemain même de la révolution de Juillet, — le 10 août 1830, — un historien distingué, l'auteur du *Règne de Louis XIII*, A. Bazin, écrivait à un autre éminent historien, celui des *Croisades*, le poëte-académicien Michaud, une lettre détaillée qui devait porter à celui-ci la nouvelle de la chute de Charles X, et lui parvenir à plusieurs mille lieues de la France, en Orient, où il était alors occupé à chercher la trace des pèlerins et des chevaliers que sa plume avait fait revivre.

Bazin a pu se rendre plus tard à lui-même le témoignage qu'il avait écrit cette lettre « sans « *exagération*, sans *forfanterie*, sans *mensonge*, et « qu'il avait mis dans une communication intime

« plus de *conscience* et de *vérité* peut-être qu'on « n'en fournit souvent au public. »

Aussi n'en appréhendait-il aucunement la reproduction, et nul document ne saurait mieux inaugurer cette série de témoignages essentiellement véridiques.

A MONSIEUR J.-F. MICHAUD,

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Paris, ce 10 août 1830.

Où êtes-vous, mon cher Monsieur, au moment où je prends la plume pour vous écrire? dans quel lieu cette lettre vous trouvera-t-elle? de quel empire foulerez-vous la poussière? à quelles ruines demanderez-vous le récit des événements qui changent la face des sociétés, lorsqu'on vous remettra ce paquet timbré de Paris, dont vous n'attendez peut-être que des nouvelles frivoles et seulement de quoi rassurer votre cœur sur la santé des amis que vous avez laissés? Cette fois ce n'est pas pour si peu que mon fidèle attachement va vous chercher par delà les mers, et jeter au milieu de vos méditations un souvenir de la patrie. Quelque sérieuse que puisse être maintenant l'occupation de votre esprit devant ces débris qui vous racontent de si tristes histoires, ne vous dérangez pas, je ne serai pas de trop dans vos pensées : je viens vous parler révolution.

Vous souvient-il du jour où, par le plus beau soleil dont notre France reçoive les rayons, un vent, favorable à vous éloigner, soufflait dans les voiles du brick *le Loiret* et vous poussait rapidement dans la direction de votre pèlerinage? Alors votre âme, préparée à l'absence, aux fatigues et aux périls, se retourna tout émue vers cette terre natale « dont « l'horizon, disiez-vous, se rembrunissait à votre « départ, et sur laquelle grondaient des orages plus « formidables que ceux qui vous attendaient au mi- « lieu des mers.» C'était le 26 mai que vous écriviez, presque en vue de notre sol, ce témoignage d'une inquiète préoccupation. Et pourtant la veille même de ce jour, vous aviez contemplé le spectacle admirable de nos vaisseaux sillonnant, sous la bannière blanche, les flots enfin ouverts à leur ardeur; vous aviez vu des milliers de soldats saluant, d'un adieu déjà triomphal, cette immense population répandue sur tout le rivage, qui confiait à leur courage l'honneur du roi et de la France. Tout cela était bien fait pour ne vous donner en partant d'autre sentiment que l'orgueilleuse joie de pouvoir vous annoncer, aux nations lointaines, fils de cette France si puissante en ressources, si féconde en guerriers, sujet de ce roi dont les généreuses pensées trouvaient une si noble obéissance. Ainsi, ce me semble, aurais-je quitté le port de Toulon le lendemain de cette belle journée où la flotte expéditionnaire d'Alger leva fièrement ses ancres et déploya ses mille voiles. Mais vous, vieux navigateur sur

la mer des révolutions, la beauté du ciel n'éblouissait pas vos regards, le bruit caressant des acclamations ne trompait pas votre oreille, et derrière cette apparence de calme et de sérénité vous aviez aperçu le signe fatal des tempêtes.

Eh bien, elles nous sont venues plus promptes, plus violentes peut-être que votre expérience même n'avait pu les prévoir. Figurez-vous d'abord, pour avoir au moins quelque chose des surprises par où nous avons passé, Paris, la ville aux émotions rapides, aux affections mobiles, aux joies tumultueuses, apprenant, le 9 juillet, par son Moniteur tonnant des Invalides, qu'Alger, l'insolente Alger, s'est rendue au roi de France; que le drapeau de la vieille monarchie flotte sur ces murs vainement foudroyés par Duquesne; toute la population sortant de ses maisons pour lire la dépêche télégraphique; la grande nouvelle proclamée dans nos théâtres; la longue et claire soirée de cette saison prolongée encore par une illumination brillante; la cité entière s'endormant tard sur sa gloire, demandant le lendemain à ses journaux ce qu'ils en pensent, et, le jour suivant, se pressant innombrable et joyeuse sur le passage de son roi, lorsqu'il va remercier le Dieu qui donne les victoires. Car il ne faut pas que Paris se fasse plus méchant qu'il ne l'est, plus sceptique, plus dédaigneux. Alors Paris était fier et content. Le roi lui-même n'était que l'homme le plus heureux de son peuple. L'impres-

sion fut si profonde, qu'il nous fallut près de trois jours pour en revenir.

C'est qu'après son *Te Deum* Paris avait ses élections, et le dey d'Alger sa revanche ; les élections, la grande affaire de notre temps, où chacun peut traduire facilement, par les deux ou trois syllabes d'un nom, cette prévention aveugle, irréfléchie, qu'il appelle son opinion politique. Cette fois, il ne s'agissait pas de choisir entre des notabilités plus ou moins obscures, faisant assaut de recommandations et de promesses. La liste était toute dressée, les positions prises, le signalement convenu. Une première épreuve du vote parlementaire avait été faite quelques mois auparavant. Il fallait déclarer que ce qu'il avait produit était aussi le dernier mot de la majorité électorale, et pour cela recomposer la Chambre des mêmes élus. Ainsi les noms avaient gagné bien plus que leur valeur personnelle. Ils exprimaient une antipathie prononcée, une résolution opiniâtre, un défi obstiné. Il y en eut certes qui purent s'étonner de signifier tant de choses. Quoi qu'il en soit, l'urne du scrutin parla de tous côtés ce langage de provocation et de refus. L'opposition licenciée retrouva son nombre dans le recrutement ; je crois même qu'elle eut du retour.

Pendant plusieurs jours, l'attitude de l'opposition et du pouvoir fut celle de deux personnes entre lesquelles il existe une cause d'impardon-

nable offense; l'une s'agitant avec véhémence, se répandant en paroles, s'excitant dans sa haine, s'encourageant à la fois par des menaces et par de fausses alarmes; l'autre calme, silencieuse, réservée, ne laissant rien voir de son ressentiment, et gardant sur ses projets une discrétion qui pouvait bien être de l'incertitude. En attendant, moins le gouvernement manifestait sa volonté, plus les commentateurs avaient beau jeu à lui prêter des projets. Les coups d'Etat couraient les rues.

Or, le rendez-vous donné pour la rencontre parlementaire demeurait toujours fixé au 3 août. Nous étions au 25 juillet, et les choses allaient, hors des journaux, comme si nous eussions vécu à cent ans des révolutions. Déjà treize millions nous arrivaient d'Alger; on souscrivait en France pour les vainqueurs; le commerce tournait déjà ses vues vers la nouvelle conquête; la rente était à 105,50; les juges d'instruction n'avaient pas un seul procès politique dans leurs dossiers, et l'on venait de représenter *Guillaume Tell* à l'Odéon. Le dimanche s'était passé à Paris comme tous les jours fériés de l'été, avec grande affluence de promeneurs dans les jardins publics et gais pèlerinages aux villages des environs. Saint-Cloud, la demeure royale, n'avait compté ni moins de visiteurs dans ses brillants salons, ni moins de groupes joyeux sous ses ombrages populaires. La nuit avait ramené au logis cette foule insouciante, heureuse, prête à recom-

mencer une autre semaine de travail et de profit. Toute la ville dormait... excepté peut-être sept hommes, ministres du roi, revenus de Saint-Cloud dans leurs hôtels, le cœur chargé d'un lourd secret, prêts à tenter une de ces expériences hasardeuses que la conscience seule ne justifie pas, et qui ont besoin du succès.

Le 26 juillet au matin, le *Moniteur* publia l'œuvre mystérieuse du jour précédent. Je pourrais, si le sujet était moins grave, vous amuser un peu de l'étonnement qu'il causa chez certains personnages toujours fort affairés, grands faiseurs de nouvelles, colporteurs d'avis, courtiers de projets et d'expédients, qui furent cette fois pris au dépourvu, et apprirent, comme tout le monde, la chose faite avant d'avoir pu l'annoncer. On y lisait d'abord un rapport au roi, espèce d'acte d'accusation dressé contre la presse périodique; puis une ordonnance qui soumettait les journaux à un régime d'autorisation et de surveillance directe; la Chambre des députés était dissoute, et un nouveau mode d'élection établi pour en composer sur-le-champ une autre. Tous ces actes étaient signés collectivement par les sept ministres qui composaient alors le conseil. Vous savez ce que faisait le huitième.

Une partie de la journée se passa tranquillement à commenter le *Moniteur* et les journaux du soir qui s'étaient hâtés de reproduire, avant l'heure

accoutumée, la publication officielle. La Bourse d'abord fut plus agitée que la rue, et une baisse de 4 francs ne fut pas un faible encouragement à ceux qui préparaient la résistance. L'ordonnance électorale n'avait en quelque sorte qu'une action négative. Mais l'ordonnance sur les journaux touchait aux intérêts et obligeait les personnes. Ce fut donc là que dut s'organiser l'opposition matérielle. Elle y trouvait des têtes ardentes, échauffées encore par une longue jouissance de l'attaque et de l'impunité. Il fut résolu de protester, de ne pas obéir et d'engager une lutte avec la force. Entraînés par ce mouvement, quelques industriels offrirent de fermer leurs ateliers, et de jeter (je suis fâché de l'avoir entendu), de jeter, dis-je, leurs ouvriers sur le pavé.

Mais tous ces préparatifs restèrent enfermés entre un petit nombre d'intéressés. L'aspect de la ville n'en fut pas changé, si ce n'est que le soir quelques groupes, rassemblés au Palais-Royal, dont on leur ferma les grilles, se portèrent en poussant des cris vers l'hôtel du principal ministre et brisèrent les vitres à coups de pierres. Ce n'était rien d'étrange pour un homme qui avait quitté depuis moins d'un an l'ambassade de Londres.

Le lendemain, mardi, tout était calme le matin, autour des bureaux où s'imprimaient les feuilles non autorisées. L'impression avait eu lieu sans

obstacle, la distribution se fit librement. Et, dans le fait, depuis l'émission des ordonnances, personne n'avait entendu parler de ce pouvoir qui s'était proclamé hors des voies légales. Ce fut seulement après la publicité donnée aux journaux, qui contenaient une protestation énergique signée par quarante-quatre écrivains, que l'on voulut s'emparer de leurs presses, en plein jour. Des commissaires de police et des gendarmes furent chargés de cette opération. On leur opposa des paroles et des serrures ; dans le bureau d'un journal, la discussion dura sept heures.

Cependant, à mesure que la journée s'avançait, le mouvement de la population prenait un caractère plus sinistre. La peur, comme c'est l'ordinaire, prenait ses avances sur le danger et aidait à le grossir. Dans le Palais-Royal et aux environs, les boutiques se fermaient. Les groupes s'entassaient de ce côté, où l'on venait de placer une poignée de soldats. A trois heures, la circulation des voitures était interrompue. Les gendarmes essayaient de dissiper la foule. Des pierres volaient de toutes parts dirigées contre la troupe. Une riposte terrible était à craindre ; vers cinq heures, une décharge d'armes à feu apprit à Paris que la guerre était dans ses murs.

Vous n'attendez pas, mon cher Monsieur, que je vous en raconte tous les accidents, les chances

et les succès. Ceci est affaire de bulletins, de relations intéressées, de pétitions; et quand il vous prendra fantaisie de ramasser ces documents, vous y verrez moins clair, je vous en préviens, que dans les chroniques qui vous racontent les combats des Croisés. Ce qui vous importe, c'est de savoir le progrès des événements sortis de la lutte armée. Vous la voyez commencer le mardi 27 devant le Palais-Royal, vers cinq heures. Le soir, elle s'engagea sur plusieurs autres points. La garnison, peu nombreuse et diminuée par le service de Saint-Cloud, était sortie de ses casernes et parcourait la ville. Partout elle se fit chemin à travers les attroupements qu'elle dissipait, non sans échange de coups et de blessures. A minuit, elle était rentrée, et le général qui venait d'en prendre le commandement écrivait que la tranquillité était rétablie.

Mais tandis que Paris semblait et croyait dormir, Paris veillait, tant il y avait de forces différentes dans l'action d'une grande ville. L'aurore du lendemain, mercredi, vint révéler ce qu'avait fait la nuit. Vous eussiez cru que son ombre vous avait dérobé quelque grande victoire obtenue par l'insurrection, en voyant comme elle se montrait menaçante et maîtresse. Des armes brillaient parmi les groupes; car plusieurs magasins avaient été pillés. Partout la voix de la révolte commandait et trouvait obéissance. Des enfants, agents zélés de tout ce qui est destruction, couraient les rues en

brisant les enseignes, les armoiries, les lanternes, les écussons qui avaient quelque signe de protection royale. Soit prévoyance, soit instinct, leur colère s'en prenait aussi aux réverbères, qui tombèrent tous en éclats dans le ruisseau, de sorte que, le soir, la ville n'aurait rien eu pour s'éclairer si la lune, qui n'était pas du complot, ne s'était avisée d'entrer la veille dans son premier quartier. En même temps, des barricades se formaient, surtout autour de l'Hôtel-de-Ville, qu'une direction habile avait désigné comme le centre des mouvements. A midi, la révolution était plus que faite; elle était proclamée.

C'est seulement à cette heure que les troupes se présentèrent pour lui disputer sa conquête. Déjà leur chef avait écrit au roi « qu'il était urgent de « prendre des mesures de pacification; que, plus « tard, il ne serait plus possible de sauver l'hon- « neur de la couronne. » Les troupes n'en furent pas moins et braves et fidèles. Elles attaquèrent avec courage; elles trouvèrent du courage dans la défense : c'est une habitude de notre pays. Jetés au milieu d'une population irritée, perdus dans les détours étroits de ces rues dont les maisons même leur étaient hostiles et meurtrières, séparés des leurs, privés de secours et de subsistances, voyant sans cesse renaître et se multiplier les adversaires et les obstacles, émus sans doute par mille sentiments contraires de compassion, de devoir, d'af-

fection, d'orgueil, de douleur et de colère, les soldats firent tout ce qui n'était pas impossible.

Le combat dura toute la journée. Le canon, cette puissance dont on avait pu espérer un si grand effroi, retentit désormais sans effet aux oreilles des Parisiens, comme un bruit qui leur était devenu familier. De quartier en quartier se répandaient des nouvelles fausses ou exagérées qui excitaient l'ardeur des insurgés et déterminaient les plus prudents. C'était tantôt la jonction d'un régiment de ligne avec le peuple, l'arrivée de vingt mille Rouennais armés, tantôt la mort du commandant en chef des troupes royales; et au milieu de tout ce désordre, le gouvernement ne parlait que par ses soldats. Seulement on avait appris que Paris, déjà par le fait en état de guerre, avait été déclaré en état de siége. D'un autre côté, le tribunal de commerce venait de juger, au bruit de la fusillade, que les ordonnances du 25 ne pouvaient obliger les citoyens à l'obéissance, pas plus qu'elles ne devaient nuire aux droits sacrés et à l'inviolabilité du roi. Quelques députés présents à Paris avaient signé une protestation dans laquelle ils déclaraient ne pas se tenir pour dissous, mais seulement empêchés de remplir leurs fonctions par la violence matérielle. Ce qui était beaucoup plus efficace, c'était la réapparition spontanée de l'uniforme que les bourgeois avaient quitté en 1827, et qui se mêlait çà et là parmi les combattants.

Le feu continua encore durant la nuit, sauf quelques intervalles de trêve et de silence. Le jeudi matin, on sut que les troupes s'étaient retirées de l'Hôtel-de-Ville et de tous les points éloignés, pour se concentrer autour des Tuileries. A dix heures, la ligne était rassemblée tout entière sur la place Vendôme, ayant ses faisceaux formés; ses chefs annonçaient la paix. Pendant que cette force était inactive, la garde royale défendait inutilement au prix de son sang le Louvre et les Tuileries. Il y eut là d'horribles scènes de carnage. A deux heures, tout était fini, la garde royale et la gendarmerie faisaient leur retraite sur Saint-Cloud, et les troupes de ligne rentraient dans leurs casernes. Il n'y avait plus de combat. Les hommes d'Etat allaient agir; l'Hôtel-de-Ville en était encombré.

Et, cependant, c'était une chose singulière, inouïe peut-être dans l'histoire des révolutions, que de voir tout ce peuple vainqueur, étourdi lui-même de la promptitude avec laquelle on pouvait se débarrasser d'un gouvernement, s'arrêter tout à coup dans son triomphe, ne sachant plus que faire de sa vengeance ni où placer son affection. On lui avait montré des troupes à combattre : il les avait chassées. Personne n'avait pu lui dire jusqu'où l'on devait aller, parce que personne n'était assuré de ce qu'il voulait, de ce qu'il pouvait oser. Le fait le plus clair, le plus intelligible pour la multitude, c'était le drapeau tricolore, retrouvé dans les bar-

ricades et replacé sur les monuments publics, flottant au faîte de la Colonne. C'était là tout ce qu'il lui fallait, sa part de la victoire. Quant à l'interprétation de ce signe par un état politique ou par des noms d'hommes, il attendait assez patiemment qu'on la lui fournît. La popularité comme le pouvoir étaient à qui voudrait les prendre. Il y eut des gens qui s'en donnèrent pendant vingt-quatre heures, des gouvernements provisoires qui allèrent jusqu'à figurer sur une affiche, des généraux qui ramassèrent quelques vivats dans leur promenade. Jamais Paris n'eut moins de discorde que dans la soirée du jeudi. Il était sans chefs, partant sans opposition.

Le premier avis qui vint au peuple du gouvernement qu'il avait fait, fut un acte de souveraineté exercé par un homme. Mais cet acte constatait seulement une volonté générale déjà exécutée; il trouvait trop d'assentiment pour qu'on en discutât la forme. C'était le rétablissement de la garde nationale ordonné par M. de Lafayette; il portait la date du 29 juillet. En même temps on apprit qu'une commission municipale s'était formée à l'Hôtel-de-Ville. Elle faisait au peuple des proclamations laudatives, elle nommait des ministres, des généraux, des préfets; elle gouvernait, en un mot, avec tout le respect dû au vœu national qu'exprimait autour d'elle par ses clameurs une cohue de conseillers. D'un autre côté, les députés présents à Paris s'installaient dans leur

local et composaient une sorte de représentation au petit pied, pendant que les pairs, moins sûrs de leur existence, se rassemblaient en petit nombre et sans éclat. Les députés avaient pour eux la faveur d'une espèce de persécution; ils avaient signé la protestation dont je vous ai parlé, et le bruit avait couru que leur liberté, leur vie, étaient menacées. Dès leur première réunion, ils parurent regarder avec un œil jaloux l'autorité que s'était arrogée la commission municipale. Ils voulurent donc donner une autre tête à ce gouvernement naissant, et quatre-vingt-neuf membres de la Chambre élective invitèrent le duc d'Orléans à venir prendre la lieutenance générale du royaume. Pour lui préparer un meilleur accueil, on fit répandre une note officieuse dans laquelle il était dit que le roi Charles X avait voulu faire arrêter son cousin. Le prince arriva aussitôt de Neuilly. A compter de ce moment, il y eut scission parmi les vainqueurs; les mécontents et les mal partagés eurent une bannière qui s'appela *République*.

Il ne suffisait pas que le prince eût reçu une invitation des députés; il fallait encore qu'il fît sanctionner sa prise de possession par cette puissance mystérieuse de l'Hôtel-de-Ville, dont tantôt le commandant en chef de la garde nationale, tantôt la commission municipale, était l'organe auprès des masses. Le duc d'Orléans alla donc, le 31 juillet, à l'Hôtel-de-Ville. Il y entendit un discours des dépu-

tés, il y reçut l'embrassement de M. de Lafayette, il écouta, il parla, il promit. Dès lors M. le duc d'Orléans fut reconnu lieutenant général du royaume. Le lendemain 1er août, il signait des ordonnances, il convoquait les Chambres, il confirmait les ministres provisoires; le gouvernement avait repris la forme monarchique.

Il me semble vous voir déjà vous impatienter de ce que je vous conduis si avant dans le récit des événements sans vous parler du monarque dont on brisait le trône, et vous me dites sans doute avec reproche qu'il n'est pas permis d'abandonner ainsi les rois malheureux. Ce n'est pas avec vous, mon cher Monsieur, qu'on se laisserait tenter de cette faiblesse. Mais j'avais besoin de vous montrer un peu rassis ce Paris que vous aviez vu soulevé. Maintenant qu'il est heureux, joyeux, illuminé, qu'il sait à qui adresser ses acclamations, qu'il s'arme en garde national et veille tout entier à sa sûreté, nous pouvons le quitter un instant.

Pendant les tristes journées, Charles X était resté à Saint-Cloud. Vous savez trop ce que l'habitude des cours met de distance entre les événements les plus voisins et le regard des rois, pour ne pas comprendre qu'il put jusqu'à la fin ignorer le véritable état des choses. Cet état, d'ailleurs, marcha si vite, les progrès en furent si rapides, que bien des gens, placés plus près encore, intéressés de toute leur

espérance au succès de l'insurrection, ne s'aperçurent guère du chemin qu'elle avait fait que tout juste pour se trouver avec elle au moment de sa victoire. D'heure en heure, les exigences allaient croissant; d'un quartier à l'autre la volonté nationale avait une expression différente. On acceptait l'armistice sur la place Vendôme pendant qu'on égorgeait au Louvre. On criait encore *Vive la Charte!* à vingt pas du lieu où l'on vociférait *Plus de Bourbons!* On peut dire avec vérité que, vainqueurs et vaincus, tous furent surpris, les uns de ce qu'ils avaient gagné, les autres de ce qu'ils perdaient.

Le jeudi matin, les ministres du roi, arrivés des Tuileries, lui apportèrent leur démission. Les ordonnances fatales furent aussitôt révoquées. Un ministère nouveau fut choisi : on y comptait deux hommes qui, en ce moment même, prenaient place à l'Hôtel-de-Ville. Paris le sut à peine; il était emporté bien au delà d'une telle concession et trop enivré pour y revenir. Le lendemain, le chef de ce ministère clandestin essaya de faire entendre à l'Hôtel-de-Ville des paroles de conciliation : sa voix fut étouffée, on lui répondit qu'il était trop tard.

Dans la nuit du vendredi au samedi, le roi quitta Saint-Cloud, emmenant avec lui une partie de ses troupes fidèles, et se dirigea sur Rambouillet. Là il semble que les forces de sa vieillesse se refusèrent à un plus long espoir, et il ne songea plus

qu'à conserver la dignité du malheur. Le 1er août, il nomma aussi le duc d'Orléans lieutenant général du royaume, et peut-être faut-il remarquer qu'aucun acte de gouvernement signé par ce prince n'est antérieur à cette résolution, encore bien que, dès la veille, ce titre lui eût été reconnu à l'Hôtel-de-Ville. Le 2, le roi Charles X et son fils abdiquèrent l'un après l'autre leurs droits à la couronne de France, pour faire place à celui d'un enfant pur de toute intervention dans la lutte qui venait de se terminer. Le même jour, des commissaires envoyés par le gouvernement se rendirent à Rambouillet.

Nous étions au 3 août, au jour où les Chambres allaient s'assembler. Un assez grand nombre de pairs et de députés s'étaient rassemblés dès le matin au Palais-Bourbon, quelques-uns, vous devez le penser, assez étonnés de se trouver ensemble. Une espèce de cortége avait été improvisé pour le lieutenant général. Tout à coup une agitation singulière se répand par la ville. Des groupes bizarrement équipés pour la guerre marchent vers la place Louis XVI en proférant des cris de rage. Le tambour bat dans tous les quartiers, et pousse de nouvelles masses au lieu du rendez-vous. Bientôt les Champs-Elysées présentent, au milieu d'un nuage de poussière, le spectacle fantastique de plusieurs milliers d'hommes avec une étrange variété d'armes et de costumes, se ramassant en ban-

des irrégulières, les plus avisés montant dans l'intérieur et sur l'impériale des voitures dont ils avaient pu s'emparer, d'autres traînant des canons, la plus grande partie portant du pain et de la viande à la pointe de leurs baïonnettes, tous obéissant en sens divers à leurs innombrables chefs, et sachant seulement qu'ils allaient marcher sur Rambouillet. On parlait de menaces faites par Charles X, d'hostilités commises par ses troupes, de violences exercées sur les négociateurs, et chacun de ces braves gens promettait, pour sa part, d'exterminer la garde royale. Il se trouva un général pour prendre le commandement de l'*armée expéditionnaire*, qui finit par se mettre en route. Ce mouvement est resté la chose la plus mystérieuse de ce que nous avons vu. Voulait-on éloigner de Paris la portion la plus turbulente des vainqueurs au moment où le lieutenant général venait prendre séance de roi devant les deux Chambres, au risque de ce que pourrait devenir cette multitude engagée en pleine campagne avec des régiments? Ou bien espérait-on obtenir de Charles X un départ plus prompt, en faisant parler à son cœur la crainte d'un carnage inutile? C'est ce qu'en conscience je ne puis vous dire. Quoi qu'il en soit, le résultat fut plus heureux que le conseil n'avait été sage. L'armée populaire arrivant dans la nuit à Rambouillet, n'y trouva plus ni roi ni troupes. Elle revint le lendemain, harassée, hideuse de sueur, de poussière et de fatigue. Un ordre du jour fit compliment à son cou-

rage de la fuite précipitée du roi, pendant qu'une lettre des commissaires, destinée à des lecteurs plus polis, annonçait simplement que Charles X se déterminait à partir. Le 3 août, en effet, à onze heures du soir, le roi se mit en chemin pour Cherbourg avec une escorte de ses gardes, accompagné des trois commissaires. Il sembla dès lors que tout le monde fût soulagé, les uns d'une inquiétude, les autres d'une haine, d'autres peut-être d'un remords.

Cependant le lieutenant général du royaume venait d'ouvrir la session, et les Chambres avaient hâte de sanctionner la destruction, de constituer, d'organiser, de gouverner, car tout cela leur était laissé. Le prince alors avait la plus belle part; il donnait les places, et Dieu sait comme on se jetait sur ce butin qui, malheureusement, devait s'épuiser. La Chambre des pairs, à laquelle on songeait peu, se trouvait toute prête; celle des députés commença par se déclarer en permanence pour la vérification des pouvoirs; en moins de deux séances tout fut terminé, et vous pensez bien que la précipitation eut ses hasards. Le 5 août, la liste des candidats à la présidence était dressée, et un membre avait proposé l'accusation des anciens ministres. Cela fait, on se mit à l'ouvrage pressé, qui était tout uniment de rebâtir le gouvernement du pays. Un député proposa des corrections à la Charte de 1814, et, pour supplément, l'élection d'un roi;

une commission fut nommée à l'effet de débrouiller cette besogne. Pendant que les députés faisaient une constitution, il s'en faisait dix autres au dehors; il pleuvait des lois fondamentales. Les Lycurgues des couloirs assiégeaient les Solons de l'enceinte : autre motif pour se dépêcher. Le soir du 6 août, un incident s'éleva sur la question de savoir si l'acte d'abdication de Charles X et de son fils serait consigné dans les archives de la Chambre. Cette question, devenue importante par l'opposition qu'elle souleva, fut résolue affirmativement. Ensuite on entendit le rapport sur l'œuvre proposée le matin, et ce ne fut pas sans peine qu'on se résolut à prendre une nuit pour la méditer.

Le lendemain, 7 août, on se mit à la Charte de bonne heure, plus tôt qu'on ne l'avait annoncé, pour dépister les législateurs auxiliaires, et l'on n'alla dîner qu'après avoir déclaré le trône vacant, fondé une nouvelle royauté, retranché de l'Etat la religion, proscrit à jamais la censure, réduit le pouvoir royal à la stricte exécution des lois, supprimé d'un seul trait quatre-vingt-treize pairs, menacé d'une révision l'institution même de la pairie, changé les conditions d'éligibilité, donné aux deux Chambres l'initiative des propositions, maintenu la magistrature, et promis une douzaine de lois organiques. Quand tout cela fut voté, avant cinq heures, par deux cent cinquante-deux membres présents, la Chambre tout entière s'achemina, quatre

par quatre et à pied, vers le Palais-Royal. Il paraît qu'il avait été préparé pour la Chambre des pairs une copie de ce travail. Le soir même elle délibéra en deux heures sur cet acte dont elle approuva toutes les dispositions à la majorité de quatre-vingt-neuf votes sur cent quatorze; mais la voix de M. de Chateaubriand eut le temps de se faire entendre.

Hier enfin, 9 août, le duc d'Orléans s'est rendu au milieu des députés et des pairs, dont il s'est fait lire la déclaration et l'adhésion; puis il a déclaré en accepter sans restriction les clauses et le titre de roi des Français qu'elles lui confèrent. Il a juré d'observer ces conditions, et s'est assis sur un trône. Louis-Philippe I^er^ règne depuis hier. Aujourd'hui, la Chambre des pairs lui prête serment de fidélité; demain ce sera le tour de la Chambre des députés, qui a eu l'inadvertance d'oublier cette formalité sur son ordre du jour. Je reçois en ce moment un exemplaire de la nouvelle constitution : je vous l'envoie sous ce pli, ne le perdez pas.

Adieu, mon cher Monsieur; je vous ai raconté trop de choses, et ces choses parlent trop haut pour que je veuille y joindre des réflexions. Sur le passé, ce serait inutile; sur l'avenir, ce serait une affectation d'originalité; car je vous assure qu'ici bien peu de gens y songent. Toute la ville est dans l'enchantement de son roi élu, de son roi garde natio-

nal, père de famille et homme de ménage, de son roi-citoyen enfin : c'est un mot qu'on a trouvé. Paris n'avait jamais eu un pareil enthousiasme depuis l'avénement de Charles X.

A. Bazin.

P. S. En relisant ma lettre, je m'aperçois que je ne vous ai pas dit un seul mot de ce qui s'est passé dans les provinces. Voilà bien d'un Parisien! Maintenant que j'y songe, je trouve que cet oubli était encore de la vérité historique ; le fait est que, notre révolution achevée, nous l'avons expédiée dans les départements par la diligence ; ils n'ont eu besoin que de nous en accuser réception.

CHARLES X EN ROUTE POUR L'EXIL

—

LETTRE ÉCRITE PAR UN TÉMOIN

Lorsque Charles X eut pris avec sa suite le chemin de l'exil et gagné Cherbourg à petites journées, il y trouva le commandant Dumont d'Urville qui avait été chargé de noliser en toute hâte deux paquebots américains et de les apprêter pour le transport de la royauté déchue. L'embarquement et la traversée s'effectuèrent en bon ordre et l'on appareilla pour l'île de Wight, où l'on arriva le 17 août.

Le tableau frappant de cette arrivée, les impressions qu'elle fit naître chez nos voisins, se trouvent fidèlement tracés dans une lettre qui fut écrite alors au journal anglais de l'île de Wight, et dont voici la traduction :

Après une longue résidence à Londres j'avais résolu de passer quelques semaines dans l'île de Wight, dont les fraîches solitudes rehaussent encore et font valoir par le contraste l'attrait pittoresque et la grandeur magique des aspects de l'Océan. A peine étais-je arrivé, nous reçûmes la nouvelle de cette surprenante révolution qui venait de s'accomplir en France. Ce matin le malheureux Charles X débarqua avec sa famille à Spithead. Pendant que je trace ces lignes, le paquebot américain *Great-Britain* est en rade sous ma fenêtre, et je puis distinguer, de l'endroit même où je suis, les exilés royaux, qui se promènent sur le pont du navire. A peu de distance se trouve le *Charles-Carrol*, qui porte la suite de Charles X ; sur tous les mâts et sur la poupe de ces bâtiments, le pavillon étoilé des Etats-Unis, le drapeau républicain de Washington, flotte au gré des vents. La corvette française *la Seine*, avec son drapeau et son pavillon tricolores, a jeté l'ancre assez près des deux vaisseaux, dont elle peut observer tous les mouvements. Il est facile de juger que son escorte a été moins honorifique que vigilante, et que, sentinelle jalouse, elle a pour objet non-seulement d'accompagner la fuite du monarque déchu, mais de la surveiller et de prévenir, s'il est nécessaire, son débarquement sur les côtes de la patrie dont des fautes politiques l'ont chassé. Plus près encore du *Great-Britain* sont deux petits navires français armés de canons et de couleuvrines : les couleurs nationales de la France les décorent.

Un de ces vaisseaux portait naguère le nom de *Duchesse-de-Berry* : c'était lui qui servait ordinairement aux promenades de la princesse, quand, au milieu d'une prospérité dont le terme devait être si prochain, elle visitait Dieppe, où elle versait l'argent à pleines mains et répandait la joie autour d'elle. Maintenant c'est pour elle et sa famille un ennemi chargé d'épier ses démarches, un gardien dont la surveillance doit éloigner à jamais elle et son fils du pays qu'elle a parcouru au milieu des hommages universels, où elle a dirigé tant de fêtes, et dont son enfant devait être roi.

Ainsi le hasard soumet à mon observation personnelle une partie de ce grand événement qui change la face de l'Europe, le dénoûment de ce drame dont les résultats sont impossibles à prévoir. C'est un triste spectacle, en dépit de tous les raisonnements, que ces débris d'une royauté d'hier ; et, quelles que soient ses fautes, je plaindrais l'homme qui les contemplerait sans un sentiment de pitié.

Un grand nombre de gens à la mode et de membres de la première noblesse d'Angleterre s'étaient réunis dans l'île de Wight pour assister à la joute sur l'eau ou *regalta* (1) de Cowes. On remarquait dans ce nombre le marquis d'Anglesea, lord Grantham, le duc de Norfolk, et la plupart des membres

(1) A l'imitation de *la regalta* de Venise. On dit aujourd'hui *régate*.

du *Royal Yacht-Club* (1). Une foule d'embarcations élégantes sillonnent l'onde azurée, qu'une brise légère soulève ; elles sont dirigées par les jouteurs, membres du club en question, vêtus de jaquettes bleues et la tête couverte de chapeaux blancs, avec une ganse rouge. Le soleil d'été, tempéré par le souffle des vents maritimes, anime toute la scène d'un éclat sans égal ; c'est à la fois le cadre splendide d'un événement historique de la plus haute importance et le paysage pittoresque d'une fête originale : double panorama mobile qui charme la vue, et qui offre à l'observateur un intérêt vif ; la joie universelle, l'allégresse de la nature, les ondulations brillantes des flammes tricolores, les cris des matelots, l'éclat de ces poupes argentées, dorées, chatoyantes, qui se croisent dans tous les sens, contrastent avec l'immobilité mélancolique et silencieuse des deux vaisseaux américains. Par un hasard singulier, leurs agrès se dessinent sur un fond de sombres nuages accumulés sur ce point de l'horizon, tandis que le reste du ciel étincelle de lumière.

Quel spectacle, quand on pense que la partie la plus frappante de ce panorama est le résultat imprévu d'une convulsion politique amenée par l'incurable *fatuité* (2) de deux hommes, et leur igno-

(1) Club institué pour aviser aux préparatifs et subvenir aux frais de ces joutes sur l'eau.

(2) Infatuation, *fatuitas*, dans le sens latin ; vide de l'esprit, nullité de l'intelligence.

rance imbécile du temps où ils vivent ! Il n'a donc fallu, pour renverser en un jour le trône que huit siècles n'avaient pu détruire, il n'a fallu que l'entêtement et le faux calcul de ces deux hommes. Trois générations de rois, le père, le fils et le petit-fils, chassés et comme balayés (*swept away*) du sol natal, dépouillés de leur pompe royale, redevenus non citoyens de leur patrie, mais exilés et sans patrie, passent tout à coup des magnifiques et opulentes retraites de Saint-Cloud et des Tuileries sur le pont d'un vaisseau républicain. Ils ne savent encore où ils trouveront asile et ce qu'ils deviendront. Et tout cela n'est pas la conséquence d'une série de campagnes, ni de ces longues guerres dont l'importance consacre pour ainsi dire la destinée des vaincus, et jette de l'éclat sur leur défaite. Non : c'est ici l'ouvrage d'hier. Le soleil se leva sur un roi presque absolu ; le soleil qui se couche le voit sans couronne et n'éclaire qu'un trône vide. Quelque profondeur de réflexion pourrait sonder l'abîme que nous cache un tel événement, si plein de résultats pour la France, si menaçant pour l'Europe.

Voici vingt-huit ans (et ce fait n'est pas dépourvu d'intérêt, même au milieu de tout ce qui altère et partage notre attention), voici vingt-huit ans que le drapeau tricolore ne s'est pas montré dans les eaux de la Méditerranée. L'apparition d'un tel symbole dans une mer que les Anglais regardent comme à eux parle si haut et atteste de si grands change-

ments qu'à peine pouvons-nous en détacher nos regards. Nos matelots le contemplent d'un œil jaloux : ce ne sont pas les événements survenus en France qu'ils réprouvent et qu'ils critiquent, c'est la prépondérance de la France, c'est le souvenir de Bonaparte et de ses victoires qui réveille en eux le sentiment de cette hostilité si longtemps soutenue entre les deux contrées. A Portsmouth et à Cowes, le pavillon tricolore n'est point populaire. On sait que les habitants des côtes se sont toujours fait remarquer par l'ardeur de leur haine contre leurs voisins, séparés d'eux par un bras de mer. Les femmes surtout, plus vives et plus étourdies dans leurs sentiments, témoignent leur crainte à la vue de ce pavillon redoutable. J'ai entendu plusieurs dames se plaindre de ce que, par une affectation cruelle, on multipliait autour des exilés, et sous leurs yeux, les signes de leur déchéance, les cocardes aux trois couleurs, devenus une insulte à leur malheur.

Ce n'est pas que la famille royale ait pu s'apercevoir d'un mouvement bien vif ou bien ardent pour ou contre sa cause. On sympathisait avec leur infortune, on se taisait autour d'elle. Point de foule empressée qui l'accueillît par des vivat, ou dont la curiosité fatigante vînt l'assaillir. Presque tous les hommes de distinction (*gentlemen*) saluaient la famille en passant. Cette marque de politesse envers un roi détrôné a quelque chose de noble qui touche

l'âme. La duchesse d'Angoulême, la duchesse de Berry et ses enfants se confièrent sans réserve à l'hospitalité des habitants de Cowes, qui répondirent à cet appel par tous les indices de bienveillance et toutes les preuves de respect possibles. Le jeune duc de Bordeaux rendait aux passants leur salut, et défaisait son chapeau en traversant les rues ; sa tante saluait, mais avec froideur ; la duchesse de Berry avait les yeux remplis de larmes.

L'auteur immédiat de leur infortune, Charles X, restait à bord du vaisseau pendant que sa famille visitait l'île. On a beaucoup parlé de la prétendue indifférence, et même de la gaieté avec lesquelles la famille royale a subi, dit-on, son exil ; sans doute, lorsqu'elle se croyait observée, elle essayait de tromper, par un extérieur calme et dégagé, les regards de ceux qui se trouvaient sur son passage. Mais, en les examinant plus attentivement, il était aisé de découvrir, sur les traits de tous les membres qui la composent, les traces d'un désespoir amer. Il y a environ six ans que je vis pour la première fois à Paris la duchesse d'Angoulême et la duchesse de Berry : elles assistaient au *Te Deum* solennel célébré à Notre-Dame pour rendre grâce à Dieu de la destruction des Cortès d'Espagne, c'est-à-dire d'un des actes les plus funestes et les plus atroces dont nos annales européennes gardent le souvenir. Je comparai dans ma pensée l'éclatant costume de cour qui les parait alors, les diamants qui brillaient sur

leur cou et sur leurs épaules, avec la robe de mérinos brun et le chapeau de paille qu'elles portaient dans leur exil. Mais le contraste était bien plus grand encore entre la joie et l'orgueil dont leur physionomie s'animait autrefois sous les voûtes de la cathédrale parisienne, et ce triste sourire qu'elles se contraignaient à simuler au milieu des rues de Cowes ; leurs sourcils mélancoliquement baissés, leur front ridé, leurs lèvres tremblantes démentaient la violence qu'elles se faisaient.

J'eus occasion d'observer les restes de la famille des Bourbons dans un moment où elle croyait échapper à tous les regards. Le château de Carisbrooke est, comme on sait, une des curiosités les plus célèbres de l'île de Wight, un des lions (1) de l'endroit, comme disent nos fashionables. J'allai visiter cette magnifique ruine des temps passés, séjour de Charles Ier, et prison de sa famille, après la mort sanglante de ce monarque. On montre encore la fenêtre par laquelle il tenta de s'échapper, aidé de son fidèle serviteur Henry Firebrace. Ce fut dans une des chambres de ce château que sa fille mourut en 1650. Nous entrâmes par une belle porte gothique, couverte de mousse, sculptée à la fois par le ciseau de l'ancien artiste normand et par le cours des âges. Dans la cour intérieure, nous aper-

(1) On sait que, dans le jargon de la société anglaise, *a lion* est une chose à voir, une curiosité. Lord Byron, dans son temps, était *a lion*, etc.

çûmes tout à coup les deux princesses et leurs enfants.

Elles étaient appuyées sur une palissade de bois vermoulu, qui servait de clôture à un petit potager qu'on avait pratiqué dans la cour. La duchesse d'Angoulême, un livre à la main, semblait absorbée dans une triste méditation ; ce livre était *le Guide de l'île de Wight*. Sans doute il lui apprenait comment Charles d'Angleterre, chassé de son trône et détenu prisonnier dans ce château, lui imposa, il y a plus d'un siècle, la consécration du malheur. Comment de tels souvenirs n'eussent-ils pas renouvelé les chagrins de la famille ?

La duchesse d'Angoulême, loin de montrer la fière résignation qu'on lui attribue, paraissait accablée ; ses yeux étaient rouges et comme égarés. La duchesse de Berry tenait pressée entre ses deux mains la main de son fils ; elle jetait sur lui de temps en temps le plus triste regard. Le duc de Bordeaux pleurait ; il aura bientôt dix ans ; sa figure est peu remarquable, mais douce ; ses yeux, à fleur de tête, manquent de vivacité, mais non d'intelligence : quant à sa sœur, qui a un an de plus que lui, elle était, sans contredit, la plus vive et la plus gaie de ces quatre personnes. Elle interrompait la lecture de sa tante et la rêverie de sa mère par des questions fréquentes adressées d'un ton léger et d'une voix aiguë ; cette vivacité enfantine n'avait rien de com-

mun avec les souvenirs du lieu et les événements qui y conduisaient la famille.

Je les revis encore une fois, à la messe, dans l'église de Cowes. Le service divin y fut célébré sans aucune pompe ; on ne présenta pas l'encens au duc de Bordeaux, devant lequel on plaça sur la grille qui entoure le chœur, un tapis de soie orné de l'écusson royal, seul indice du rang que sa famille lui attribue. A sa gauche était sa mère, à sa droite sa sœur, et plus loin la duchesse d'Angoulême. Leur dévotion semblait profonde.

Charles X ne mit pas pied à terre. Le duc d'Angoulême visita l'île à pied ; personne ne fit attention à lui. Nous vîmes Charles X se promener sur le pont du *Great-Britain*, enveloppé d'une redingote bleue, assez mal faite, portant des bottes et un vieux chapeau rond. Il prenait beaucoup de tabac ; à le voir, on n'aurait pas cru que sa soixante-douzième année était accomplie ; il a l'air plus jeune que son fils. Ses gestes annoncent de l'énergie, de la résolution et même de la violence. On dit que les personnes attachées à son service intérieur ont beaucoup d'affection pour lui. Quant à sa dévotion, elle est assez connue, et l'on assure qu'elle est aussi sincère qu'elle est fervente.

Les personnes de la suite de Charles X nous instruisirent de deux faits importants : le premier, c'est

que le conseil des ministres n'a pris aucune part aux fameuses ordonnances du 25 juillet, ordonnances préparées, méditées, résolues, promulguées par le roi et le prince de Polignac, seuls auteurs de cet acte atroce ; le second, c'est que ni l'un ni l'autre ne s'attendaient à une résistance sérieuse. Ils croyaient que l'on se contenterait de se plaindre, et que la populace de Paris essayerait à peine quelques légers mouvements, faciles à dissiper. La prise d'Alger les enhardissait ; ils ne se doutaient pas que l'armée pût jamais ou les abandonner ou les servir avec mollesse. Ils comptaient sur le retour de Bourmont ; et j'ai entendu répéter aux mêmes personnes dont je viens de parler que, si l'armée victorieuse se fût trouvée à Paris vers le milieu de juillet, la révolte n'aurait pas eu lieu, ou du moins n'aurait pas été couronnée de succès.

Si nous échappons à ce mélancolique prestige dont s'entoure une grandeur si rapidement détruite, et que nous cherchions à apprécier dans ses causes et dans ses effets cette révolution, dont la rapidité tient de la féerie, nous éprouverons plus d'une difficulté. Chaque jour, chaque heure, chaque moment change l'aspect des choses. Tantôt le calme semble renaître ; tantôt les éléments de l'orage reparaissent à la surface des affaires publiques et paraissent prophétiser le renouvellement de ces troubles, qui ont tout ébranlé, d'un bout de l'Europe à l'autre. Au milieu

de cette variation perpétuelle et de cette oscillation pénible, essayons de fixer quelques points qui nous serviront de base et d'appui, et qui nous dirigeront au moins dans une appréciation nécessairement si incomplète.

Depuis la Restauration, le gouvernement de la France se trouvait dans une position très-délicate et très-périlleuse, entre le despotisme de l'ancien régime et le libéralisme toujours croissant de l'époque et de la nation. Fallait-il essayer la résurrection des anciens abus ou faire des concessions à l'esprit du temps? Ce problème ne cessait point de se présenter. Une armée ennemie venait d'occuper le sol français ; on passait subitement des habitudes de la guerre à celles de la paix, du despotisme guerrier au règne de la Charte. Tout était danger et contraste. Louis XVIII, roi plus astucieux (*an* astute *King*) que sage, savait esquiver tous les partis, et se prémunir contre eux, en leur témoignant tour à tour une faveur qu'il leur enlevait ensuite. Il avait pour aide, dans cette manœuvre, un des plus habiles gens de son royaume. De son vivant, les germes de liberté contenus dans la Charte se développèrent avec une lenteur silencieuse ; mais le progrès, tout mystérieux qu'il fût, n'en était pas moins réel. La conspiration de Berton et de ses associés révéla sa marche ; mais on étouffa cet effort. Louis XVIII mourut sans que les institutions créées par lui fussent parvenues à ce degré de maturité qui, plus tard, devait exiger

des changements dans leur propre sein, ou mettre le trône en péril.

Charles X commença son règne par la suppression de la censure; il ne tarda pas à révoquer cette ordonnance, et ce double acte fut une double faute. La presse, le Briarée des temps modernes, tour à tour protégée et attaquée, n'en devint que plus formidable. On avait rejeté les impraticables utopies des théoriciens de la Révolution. Des hommes de talent, s'attachant à la Charte, comme au pilier monumental sur lequel repose toute l'espérance de leur pays, la protégèrent avec une constance et une énergie invincibles. Ils ne cessèrent pas d'indiquer les améliorations et les institutions nouvelles que la patrie réclamait, et qui devenaient nécessaires pour étayer les branches vigoureuses dont l'arbre nouveau de la liberté s'environnait de toutes parts. Les gouvernants méconnurent leur position et la nécessité de rétablir l'harmonie entre la situation morale de la France et l'administration chargée de la régir. Enfin, le ministère Martignac ouvrit les yeux sur l'urgence des événements et de son célèbre manifeste, proposa la formation des municipalités, seul moyen d'employer, sans danger pour la couronne, cette ardeur si juste et si louable, cette inquiétude de liberté qui bouillonnait dans toutes les parties de la monarchie française. Ce manifeste, lorsqu'il parvint en Angleterre, y sembla le précurseur d'une révolution. Il attestait la con-

naissance la plus intime de l'état des opinions en France. Il était évident que la crise approchait, et qu'il était urgent de se décider, ou à révoquer toutes les concessions déjà faites en faveur de la liberté, ou à faire le sacrifice d'une partie de la prérogative royale. On résolut de tenter le premier essai, et de remettre en vigueur, dans toute son étendue, la doctrine du pouvoir absolu. Les propositions du ministère Martignac furent rejetées, le prince de Polignac entra au conseil, le gant fut jeté au peuple. Depuis cette époque, on put regarder les ordonnances du 25 juillet comme rédigées et proclamées. Contre cet effort de despotisme, rendu évident avant son explosion, on vit se former dans toute la France une confédération à laquelle la publicité de la presse servait de lien; conspiration tramée, non dans l'ombre des caveaux et loin de tous les yeux, mais à la lumière du jour, à la face du ciel. On se servit avec une ardeur infatigable de tous les instruments de résistance offerts par la Charte, et la Charte en présentait plus d'un. Du côté du peuple se trouvaient la loi et la raison, deux armes puissantes. Il défendait sa propriété, son bien acquis. L'énergie la plus terrible, dirigée par une tête forte, eût à peine réussi à le dompter.

Pour y parvenir, on employa deux mesures : la dissolution de la Chambre qui avait voté l'adresse contre le ministère Polignac et la promulgation des ordonnances du 25 juillet. La France fut deux fois

victorieuse, et resta deux fois maîtresse du champ de bataille : elle battit le ministère dans les élections, et, par une résistance physique et un combat de trois jours, elle expulsa du trône la branche aînée des Bourbons.

Le plus curieux de tous les documents de notre époque, si féconde en monuments historiques, est, sans aucun doute, le rapport au roi qui précède les ordonnances. C'est la *charte du despotisme*. On y trouve exposés et analysés les plus efficaces moyens pour affermir les ressorts du gouvernement monarchique, en diffamant d'abord la liberté, pour étouffer ensuite sa voix.

Là, plus de trente millions d'hommes sont considérés comme la propriété héréditaire d'une famille. La religion y est invoquée au secours de la politique ; et la plus ingénieuse combinaison d'entraves et de chaînes ne tend que vers un seul but, vers l'étouffement de la pensée humaine, de l'énergie morale et de la civilisation. Ce n'est pas seulement le manifeste de Charles X, mais celui du despotisme à l'agonie ; document vraiment *atroce* (*most atrocious document*), suivi de quatre ordonnances également foudroyantes, qui détruisaient de fond en comble tout l'édifice de la Charte et toute la liberté du pays.

Jamais, dans l'histoire d'aucune nation, autant d'audace écrite ne menaça les destinées d'un peu-

ple. Si le forfait était de l'oser, la sottise était de l'imprimer d'avance. On a vu plus d'un despote briser les lois à coups de canon ; souvent les rois ont, par leur audace, imposé silence à tous ceux que leur pouvoir écrasait; mais proclamer la violence sans avoir les moyens de la soutenir, c'était le comble de l'absurdité. Quand les ordonnances furent publiées, il n'y avait pas à Paris sept mille hommes de toute arme. Excusera-t-on le coup d'Etat en disant que l'approche d'une révolution que Charles X avait prévue, et qui était sur le point d'éclater, fut la cause d'une telle mesure, et qu'il voulut frapper le premier coup? Dans ce cas, pourquoi le frapper à l'étourdie, et sans être préparé à la résistance? Qui n'aurait cru, à la lecture des ordonnances, que l'Autriche et la Prusse étaient d'accord avec Charles X, que Bourmont marchait sur Paris avec son armée, que tous les moyens d'oppression étaient organisés de longue main? Rien de tel. On n'y avait pas même pensé. Toute l'affaire fut conçue par la plus complète ignorance, tramée par l'imbécillité la plus consommée, abandonnée enfin avec la lâcheté la plus digne de mépris.

Quant aux mesures prises par le peuple, quant à son héroïsme, à sa prudence, à sa modération après la victoire, il est impossible d'en parler avec trop d'honneur. On dirait que la France, heureuse de trouver l'occasion d'effacer les souillures de sa

première révolution, s'en est emparée avec ardeur pour reconquérir tous ses droits à l'admiration de la race humaine. Si jamais on rappelle aux Français les actes des Marat et des Robespierre, ils n'auront qu'à en appeler à leurs *trois jours*, au chevaleresque dévouement de leur Ecole polytechnique, au courage civil des Laffitte et des Périer, à l'organisation magique de la garde nationale, au respect de la propriété privée, respect si admirable au sein de l'anarchie; ils n'ont qu'à rappeler surtout le grand acte qui servit de conclusion à ces rapides scènes, cet acte de généreuse et noble pitié qui protégea, même contre l'insulte, le roi conspirateur qui venait d'attenter aux libertés populaires. On a vu, chose inouïe, ce grand coupable et sa famille reconduits comme par la main jusqu'aux limites de leur ancien royaume, au milieu d'un peuple ému et indigné; on les a vus stipuler paisiblement les sommes d'argent que leur existence réclamait, et partir, sans avoir à se plaindre d'un seul outrage, pour les rivages de leur choix.

Nos journaux, et le *Times* entre autres, sont loin d'avoir imité cette délicate générosité envers un malheur si grand, quoique mérité. Qu'ils apprennent à ne point déverser l'injure et la haine sur des exilés, qu'ils l'apprennent de ces hommes qui, à peine délivrés d'une tyrannie insupportable, ont épargné avec une magnanimité sans exemple l'auteur de ces désastres. Puisque ces offenseurs (*par-*

doned offenders) auxquels leur patrie a pardonné sont venus se réfugier à l'ombre hospitalière du vieux chêne anglais, infâme soit la bouche qui ose lancer contre eux une lâche invective. Prenons l'exemple de ces soldats qui, en reconduisant l'ancien monarque, cachaient dans leur sein, sous leur uniforme, la cocarde tricolore qui leur était si chère, et qui eût blessé ses regards.

Quels sont aujourd'hui les desseins et les espérances de Charles X? C'est ce que nous ne pouvons ni conjecturer, ni deviner, de la manière même la plus vague. Il compte, dit-on, sur l'appui de l'Autriche; il espère que le cabinet de Vienne reconnaîtra le duc de Bordeaux pour roi de France sous le nom de Henri V. Sans doute l'Autriche ne verra pas sans un mécontentement extrême le changement qui vient d'avoir lieu. De trois choses l'une : ou elle essayera de détruire le nouvel ordre de choses, ou elle établira un cordon sanitaire destiné à protéger les peuples de ses domaines contre le contagieux et brillant exemple que la France vient de leur donner, ou, ce qui n'est point probable, elle cédera au torrent et adoptera elle-même l'esprit du siècle. Les Hongrois seront sans doute parmi les sujets de l'empire ceux qui les premiers essayeront de changer en une liberté véritable ce fantôme de constitution représentative qu'on leur a concédé. La partie autrichienne de l'Italie, avec ses vieux souvenirs de gloire et d'indépendance, ne tardera

pas à les suivre. Metternich, ainsi entouré d'obstacles et de périls, ne soulèvera point la bannière monarchique contre la France constitutionnelle, à moins de se voir soutenu par la Prusse et surtout par la Russie. Mais l'empereur Nicolas n'en a-t-il pas assez lui-même des soins qu'exige le vaste et informe empire qu'il commande? Seul, il ne pourrait rien contre les troupes françaises si énergiques, si bien disciplinées, et brûlant de renouveler les jours d'Austerlitz, de Marengo et du Borysthène. Le seul danger qui menace la France à l'extérieur est donc cette alliance pro-monarchique (*pro-monarchical alliance*) entre la Prusse, l'Autriche et la Russie.

Quant à l'Espagne, on peut avancer que l'influence de la révolution récente sur ses destinées est inévitable et toute prévue. Du moment où le trône de Charles X est resté vacant, celui de Ferdinand VII a tremblé sur ses bases; il n'avait qu'un seul appui, c'était la France, dont la prépondérance et les secours pécuniers l'ont seuls soutenu. Avant le 25 juillet, une conspiration aussi secrète qu'étendue avait préparé la résurrection des Cortès en Espagne. S'il faut en croire des rapports auxquels nous avons toute raison de nous fier, l'exemple de la France sera suivi en Espagne, où l'on pense à fonder un système d'ordre embrassant tous les intérêts légitimes, y compris ceux de la religion, de la noblesse et des communes. On assure que l'erreur

de n'instituer qu'une seule assemblée délibérante, armée du pouvoir exécutif, sera enfin corrigée. Espérons que le mouvement qui accomplira ce grand acte portera le même caractère de générosité qui a distingué le mouvement de la France. Puisse-t-on imiter son exemple, et reconduire paisiblement le monarque espagnol et sa perfide famille jusqu'aux confins du territoire! Puisse-t-on ne souiller d'aucune vengeance juridique la gloire des libérateurs de la Péninsule! En disant la Péninsule, nous comprenons dans ce terme le Portugal et l'Espagne, car l'expulsion de don Miguel suivra naturellement celle de son ami don Ferdinand.

Il est facile de prévoir qu'en Angleterre aussi d'importants résultats suivront le triomphe de la liberté en France. Déjà les disciples de Thomas Payne, qui avaient longtemps disparu, recommencent à lever la tête. L'esprit de jacobinisme ne prendra jamais racine en Angleterre, mais on exigera du ministère de lord Wellington des réformes importantes : on demandera l'abolition complète de la traite des nègres; on voudra que toutes les villes d'Angleterre soient convenablement représentées au Parlement.

On entend répéter de toutes parts cette question : la France, si des ennemis extérieurs ne l'assaillaient pas, retrouvera-t-elle bientôt le calme et la stabilité? C'est un problème que ses plus grands admi-

rateurs ne pourraient point résoudre aujourd'hui. Qu'il y ait en France un parti républicain, c'est ce que personne ne niera. On sait aussi que Louis-Philippe, roi des Français, n'a été porté au trône par aucun parti. Qu'on ait voulu frayer la route au duc de Bordeaux par la nomination du nouveau roi, ou que le parti républicain regarde le monarque actuel comme son lieutenant et le précurseur d'un ordre de choses démocratique, ce sont deux assertions contradictoires qui manquent de toute probabilité, et que nous ne répétons que pour donner une idée de l'état actuel des esprits en France. Homme de sens et doué de lumières, Louis-Philippe, sans être l'idole d'aucun parti, peut trouver moyen de les concilier et de les satisfaire.

Quelques personnes craignent en Angleterre que la garde nationale organisée dans toute la France ne se transforme en une espèce de garde prétorienne. On sait combien cette institution a contribué à la décadence de Rome ancienne; on blâme aussi l'élimination des soixante-douze pairs, et le rang inférieur ou plutôt la nullité complète à laquelle la Chambre des pairs s'est trouvée réduite. Les deux Chambres devraient marcher *pari passu*, et rien ne serait plus fatal que de voir un esprit de monopole s'emparer de la Chambre basse; il y aurait là un germe de troubles semé entre les deux Chambres, et qui, ajouté à tant d'autres semences de division, ne pourrait manquer d'amener de

fâcheux résultats. En somme, les nouvelles destinées de la France et de son gouvernement sont incertaines et couvertes de nuages; les relations étrangères ne sont pas encore fixées. Un parti, faible il est vrai, s'attache à la famille exilée : celui du duc de Bordeaux semble plus important. Beaucoup de personnes désirent une république fédérale avec un président. On n'a point d'enthousiasme pour le nouvel ordre de choses, et l'armée est impatiente de victoires. Amis comme nous le sommes des libertés de la France, nous prendrons la liberté de recommander à nos braves voisins des concessions mutuelles et une union incorruptible. Ils ont entre leurs mains la destinée du continent européen; le bonheur de plusieurs générations encore à naître dépend de leur fermeté et de leur prudence à conserver la précieuse conquête qu'ils viennent de faire. Qu'une guerre d'opinion doive éclater, que le Sud et le Nord doivent s'entre-choquer un jour, c'est ce que Canning avait prévu, et ce dont il est impossible de douter. La nécessité des temps et le défaut de préparation détourneront un jour ce fléau, mais rien ne pourra le conjurer. Si les Français ne cherchent pas à provoquer cette guerre, s'ils n'essayent pas de propager leurs doctrines politiques, s'ils se renferment dans leurs limites naturelles, toute la sympathie de l'Angleterre leur appartient, et peut-être les deux pays uniront-ils leurs armes et leurs ressources.

Mais supposez au contraire que d'extravagantes prédications l'emportent sur la modération et la sagesse qui ont distingué la dernière révolution; supposez qu'ils se combattent entre eux et s'entre-déchirent pour se disputer des places et de sordides émoluments; que par vanité et par ambition ils plongent leur pays dans des hostilités inutiles contre les puissances étrangères, alors la France restera isolée, livrée à sa propre fureur, et exposée à tous les maux. Jusqu'à présent nous ne pouvons que nous réjouir de son succès; et à l'exception de quelques mesures, nous approuvons toutes ses démarches. Puisse-t-elle continuer comme elle a commencé! et puisse l'histoire placer la révolution de 1830 à côté de notre glorieuse révolution de 1688!

I. O. W. I.

LA CURÉE

—

Ut pictura poesis. L'historien est complété par le poëte, — lorsque poëte il y a. Or, la révolution de Juillet a eu le sien, et il nous a paru juste que le chant qu'elle a inspiré figurât ici à titre de document historique.

Aussi bien est-il resté célèbre, et de tout ce qui marqua en 1830, c'est peut-être ce qui a le plus résisté à l'action du temps et ce que les générations nouvelles connaissent encore le mieux.

L'énergie de l'accent, la vigueur du rhythme, l'éclat de la couleur locale, ont fait la fortune de *la Curée*. Ici nous voulons qu'elle soit surtout envisagée comme une page vivante d'histoire, remise

à sa date et dans son milieu, comme un écho de l'opinion. C'est pourquoi nous la transcrivons d'après le numéro même de la *Revue* où elle fut tout d'abord insérée, et nous tirons de l'oubli ces curieuses lignes d'introduction qui l'accompagnèrent, lorsqu'elle fit son apparition le 22 septembre 1830 :

« Parmi les nombreuses pièces de vers qui nous sont adressées depuis un mois sur les événements de notre grande révolution, celle que nous publions aujourd'hui, écrite sous l'inspiration du moment, nous a paru si remarquable, que nous n'avons pas craint de l'offrir à la curiosité de nos lecteurs. C'est une boutade énergique et brutale, échappée sans doute dans un quart d'heure de colère contre les gens du lendemain. Cependant nous sommes loin d'approuver le poëte dans la forme et le fond de ses idées. Nous pensons d'abord que, dans leurs positions diverses, toutes les classes de la société ont également bien mérité de la patrie, aux jours de la grande semaine. Nous croyons ensuite que, même dans le but véritable de l'art, la satire et l'indignation ne suffisent pas pour légitimer un choix d'images et une crudité d'expressions qui touchent quelquefois au cynisme. En publiant ce morceau, nous avons voulu surtout engager l'auteur, homme de talent, à ne pas vouer tant de verve à la peinture d'une liberté hideuse, celle de 1793, et qui heureusement n'est pas celle de 1830. »

Sachons donc gré à Arsinoé d'avoir contenté sa pruderie en faisant ces réserves et d'avoir goûté le tableau, nonobstant ses nudités !

Et grâces soient rendues au poëte, Auguste Barbier, d'avoir donné ce libre essor à sa muse franc-gauloise, à cette muse vraiment prophétesse et voyante, qui le préserva de l'affollement commun et lui fit pousser, dès 1831, ce cri patriotique qui sera plus tard, mais trop tard, celui de la France (1).

LA CURÉE

I

Ah ! lorsqu'un lourd soleil chauffait les grandes dalles
Des ponts et de nos quais déserts,
Que les cloches hurlaient, que la grêle des balles
Sifflait et pleuvait par les airs ;
Que dans Paris entier, comme la mer qui monte,
Le peuple soulevé grondait,
Et qu'au lugubre accent des vieux canons de fonte,
La *Marseillaise* répondait ;
Certe on ne voyait pas, comme aux jours où nous sommes,
Tant d'uniformes à la fois.

(1) Je n'ai jamais chargé qu'un être de ma haine...
Sois maudit, ô Napoléon !
(*L'Idole*, mai 1831.

C'était sous des haillons que battaient des cœurs d'hommes;
C'étaient alors de sales doigts
Qui chargeaient les mousquets et renvoyaient la foudre;
C'était la bouche aux vils jurons
Qui mâchait la cartouche, et qui, noire de poudre,
Criait aux citoyens : Mourons!

II

Quant à tous ces beaux fils aux tricolores flammes,
Au beau linge, au frac élégant,
Ces hommes en corset, ces visages de femmes,
Héros du boulevard de Gand,
Que faisaient-ils, tandis qu'à travers la mitraille,
Et sous le sabre détesté,
La grande populace et la sainte canaille
Se ruaient à l'immortalité?
Tandis que tout Paris se jonchait de merveilles,
Ces messieurs tremblaient dans leur peau,
Pâles, suant la peur, et la main aux oreilles,
Accroupis derrière un rideau.

III

C'est que la liberté n'est pas une comtesse
Du noble faubourg Saint-Germain,
Une femme qu'un cri fait tomber en faiblesse,
Qui met du blanc et du carmin;

C'est une forte femme aux puissantes mamelles,
A la voix rauque, aux durs appas,
Qui, du brun sur la peau, du feu dans les prunelles,
Agile et marchant à grands pas,
Se plaît aux cris du peuple, aux sanglantes mêlées,
Aux longs roulements des tambours,
A l'odeur de la poudre, aux lointaines volées
Des cloches et des canons sourds;
Qui ne prend ses amours que dans la populace,
Qui ne prête son large flanc
Qu'à des gens forts comme elle, et qui veut qu'on l'embrasse
Avec des bras rouges de sang.

IV

C'est la vierge fougueuse, enfant de la Bastille,
Qui jadis, lorsqu'elle apparut
Avec son air hardi, ses allures de fille,
Cinq ans mit tout le peuple en rut;
Qui plus tard, entonnant une marche guerrière,
Lasse de ses premiers amants,
Jeta là son bonnet, et devint vivandière
D'un capitaine de vingt ans;
C'est cette femme enfin qui, toujours belle et nue,
Avec l'écharpe aux trois couleurs,
Dans nos murs mitraillés tout d'un coup revenue,
Vient de sécher nos yeux en pleurs,
De remettre en trois jours une haute couronne
Aux mains des Français soulevés,
D'écraser une armée et de broyer un trône
Avec quelques tas de pavés.

V

Mais, ô honte! Paris, si beau dans sa colère,
Paris, si plein de majesté
Dans ce jour de tempête où le vent populaire
Déracina la royauté;
Paris, si magnifique avec ses funérailles,
Ses débris d'hommes, ses tombeaux,
Ses chemins dépavés et ses pans de murailles
Troués comme de vieux drapeaux;
Paris, cette cité de lauriers toute ceinte,
Dont le monde entier est jaloux,
Que les peuples émus appellent tous la *Sainte*,
Et qu'ils ne nomment qu'à genoux,
Paris n'est maintenant qu'une sentine impure,
Un égout sordide et boueux,
Où mille noirs courants de limon et d'ordure
Viennent traîner leurs flots honteux;
Un taudis regorgeant de faquins sans courage,
D'effrontés coureurs de salons,
Qui vont de porte en porte, et d'étage en étage,
Gueusant quelque bout de galons,
Une halle cynique aux clameurs insolentes,
Où chacun cherche à déchirer
Un misérable coin des guenilles sanglantes
Du pouvoir qui vient d'expirer.

VI

Ainsi quand dans sa bauge aride et solitaire
Le sanglier frappé de mort
Est là, tout palpitant, étendu sur la terre,
Et sous le soleil qui le mord,
Lorsque, blanchi de bave et la langue tirée,
Ne bougeant plus en ses liens,
Il meurt, et que la trompe a sonné la curée
A toute la meute des chiens;
Toute la meute alors, comme une vague immense,
Bondit; alors chaque mâtin
Hurle en signe de joie, et prépare d'avance
Ses larges crocs pour le festin;
Et puis vient la cohue, et les abois féroces
Roulent de vallons en vallons;
Chiens courants et limiers, et dogues et molosses,
Tout se lance et tout crie : Allons!
Quand le sanglier tombe et roule sur l'arène,
Allons, allons, les chiens sont rois,
Le cadavre est à nous, payons-nous notre peine,
Nos coups de dents et nos abois.
Allons, nous n'avons plus de valet qui nous fouaille
Et qui se pende à notre cou;
Du sang chaud, de la chair, allons, faisons ripaille,
Et gorgeons-nous tout notre soûl.
Et tous, comme ouvriers que l'on met à la tâche,
Fouillent ces flancs à plein museau,
Et de l'ongle et des dents travaillent sans relâche,
Car chacun en veut un morceau.

Car il faut au chenil que chacun d'eux revienne
Avec un os demi-rongé,
Et que, trouvant au seuil son orgueilleuse chienne,
Jalouse et le poil allongé,
Il lui montre sa gueule encore rouge, et qui grogne,
Son os dans les dents arrêté,
Et lui crie, en jetant son quartier de charogne :
« Voici ma part de royauté! »

II

1830 — 1848

—

LA ROYAUTÉ DE JUILLET

—

LETTRES FAMILIÈRES D'UN MAGISTRAT

ÉCRITES DE JUILLET 1830 A FÉVRIER 1848

LA ROYAUTÉ DE JUILLET

—

LETTRES FAMILIÈRES D'UN MAGISTRAT

Les soixante et une lettres qu'on va lire présentent un tableau assez suivi et assez instructif du règne inauguré par la révolution de Juillet.

Adressées à des amis dont plusieurs vivaient hors de France, et destinées, pour la plupart, à les tenir au courant de la situation, elles ont été recopiées avec soin et annotées par l'auteur lui-même, évidemment en prévision d'une publicité ultérieure.

Le magistrat qui les a écrites s'y révèle naïvement, tel qu'on l'a bien connu à Paris, au palais et dans la société, où il était très-répandu et fort à même de tout entendre et de tout observer.

Nous n'avons ajouté aucune note aux siennes, et, sauf cinq ou six endroits où il nous a paru indispensable d'apporter quelque réserve, nous avons cru devoir laisser intact le manuscrit préparé par lui. Si l'on y trouve des lettres plus que familières, c'est apparemment qu'il l'a voulu ainsi. Elles contribueront à la peinture de nos mœurs, où la galanterie et la religiosité avaient si bien préparé le second Empire, et ce ne sera pas un des traits les moins piquants d'une telle correspondance que d'y rencontrer de pareilles épîtres, véritables madrigaux placés là avec préméditation par leur auteur lui-même.

Cet auteur, qui est un singulier type de philosophe, de *satisfait* (le mot est de l'époque), et surtout de *pontife* (comme il se qualifie parfois), — mais, « au demeurant, le meilleur fils du monde, » — a laissé d'autres lettres encore et un Journal qui pourront être publiés, le cas échéant, et achèveront de peindre le personnage ainsi que la société parisienne de ces quarante dernières années.

Une seule remarque. Dès le début du règne de Juillet, on a vu poindre la *république* (p. 19, 49, et le *suffrage universel* (p. 69). Arrivé à l'année 1847, notre magistrat, qui n'avait pas été un des héros de Juillet, et qui n'est certes pas un *réformiste*, a vu assez clairement les gros points noirs qui assombrirent le ciel et annoncèrent l'ouragan de Février (p. 277-284, 290).

I. — A M. E.....

Paris, 26 août 1830.

Les deux circonstances les plus heureuses de la révolution de Juillet, celles dont nous devons le plus bénir le ciel, c'est d'avoir eu dans le duc d'Orléans un roi tout trouvé, un roi désigné d'avance en quelque façon ; et dans la Chambre des députés, déjà nommée et convoquée à point, un pouvoir national capable de rallier les partis. La première de ces circonstances a achevé de bannir toutes les idées vagues de république, qui pouvaient fermenter chez quelques vieux jacobins incorrigibles et chez une jeunesse inexpérimentée ; elle a aussi prévenu des prétentions rivales au trône, dont je ne sais sans elle comment nous nous serions tirés. La deuxième était plus importante peut-être encore. Il fallait que la vacance de la couronne fût déclarée, qu'il y fût

pourvu, que l'ancienne Charte fût plus ou moins modifiée; qui l'aurait fait sans la Chambre? Assurément, à juger la question en jurisconsulte minutieux, elle n'avait pas mandat suffisant pour cela, mais d'abord, les députés ne sont point des mandataires enchaînés par des pouvoirs spéciaux; ils sont, d'une manière illimitée, les représentants des vœux et des besoins du pays; tout ce que les besoins du pays commandent, ils ont donc le droit et le devoir de le faire. Et puis, des questions de révolution ne se tranchent pas par le Code civil; il y avait nécessité dans l'intérêt de tous, pour empêcher l'anarchie; et la Chambre qui, par un scrupule niais, nous aurait livrés à ce monstre, n'aurait mérité que malédictions. D'un autre côté, rien n'eût été si effrayant qu'une Chambre renouvelée en entier sous l'empire des événements, et presque au bruit de la mitraille. Quand les hommes sont dans une telle effervescence, ils ne délibèrent pas, ils ne jugent pas; aveuglés par tout le fanatisme du moment, ils se précipitent dans des choix violents, ils continuent l'état de guerre. Cela fut vrai de la Convention, nommée sous les influences du 10 août; cela eût été vrai encore de l'assemblée nommée sous les influences du canon de Juillet. Il y a, nous l'avons éprouvé, amélioration à plusieurs égards dans la raison publique, mais la nature humaine reste au fond la même; et une nation doit se défier

de ce qu'elle ferait dans un temps de réaction, comme un homme de ce qu'il ferait dans un mouvement de colère. Voilà pourquoi maintenant même, et sauf le remplacement des membres démissionnaires, je n'hésite pas à désirer que la Chambre actuelle conserve ses fonctions. Bien que le plus fort accès de fièvre soit passé, les électeurs seraient trop exclusifs encore; les candidats fougueux auraient trop de chances pour l'emporter sur les gens sages; et il en résulterait une Chambre trop unanime, par conséquent trop exposée à manquer de mesure, à être inique et oppressive, comme en sens contraire la Chambre introuvable de 1819. Nous avons déjà bien assez changé. Au lieu d'un roi qui, par de vieilles rancunes et par une incurable frivolité, avait toujours boudé les libertés publiques, nous nous en sommes donné un que sa vie passée, que la reconnaissance d'un sceptre reçu du peuple, doivent y attacher. Au lieu d'une Charte qui dans certains points était susceptible de perfectionnement, et qui renfermait dans son article 14 un principe de destruction, nous lui en avons fait jurer une qui contient des garanties plus complètes, et d'où l'omnipotence éventuelle du pouvoir royal a disparu. N'en déplaise aux radicaux, tenons-nous-en là, et gardons précieusement ce qui nous reste de tant de débris.

Cette nécessité de ne pas tout jeter à bas, de conserver quelques gages d'ordre, me paraît plus évidente chaque fois que, me promenant dans les environs du Palais-Royal, je suis témoin de l'agitation des masses qui s'y pressent. Je sors à peu près tous les soirs, comme un médecin qui va tâter le pouls à un fiévreux, pour voir si la crise s'apaise; et franchement je trouve qu'elle diminue peu. Chose étrange! La population parisienne a été dans les trois fameuses journées un prodige de sagesse et de sang-froid; et aujourd'hui, après la victoire, elle est certainement moins prudente et moins paisible. Il est vrai qu'au lieu de chercher à lui donner des calmants, on semble se complaire à l'échauffer. Tous les orchestres de théâtres et de carrefours répètent à l'envi des cantates propres à monter les têtes. *La Marseillaise* surtout fait fureur, quoiqu'elle soit un anachronisme depuis qu'il n'y a plus à courir aux armes ni de sang impur à verser. Le roi lui-même n'est pas exempt de reproches sous ce rapport. En restant au Palais-Royal, ouvert de tous côtés, au lieu d'aller s'installer aux Tuileries, il encourage les rassemblements; il est obligé de se montrer trop souvent, de vivre trop comme sur la place publique. Il y a aussi de l'affectation dans sa simplicité un peu populacière; et je crains que son parapluie, son chapeau gris, ses promenades de bon bourgeois, ses poignées de main à tout venant,

ne sentent trop le Philippe-Egalité, désolant souvenir qui lui doit serrer le cœur. Peut-être, pour se justifier, dirait-il avec Didon : *Res dura, et regni novitas me talia cogunt moliri.* Mais je ne crois pas du tout que la politique lui imposât une concession pareille.

Il n'y a pas jusqu'aux filles publiques qui ne continuent à redoubler, au centre de Paris, la fermentation dont je me plains. Par un arrêté pris six semaines environ avant les événements, le préfet de police Mangin avait parqué ces demoiselles dans leurs repaires. Dès que la révolution a été faite, elles se sont considérées comme des opprimées rendues à la liberté; et, pour célébrer leur délivrance, elles inondent maintenant les rues dans une tenue plus déhontée que jamais. Il est aisé de juger quelle foule de mauvais sujets est attirée par ces bacchanales, et quel aspect de dévergondage cela donne aux flots de population en mouvement.

Ce que je suis devenu dans les mémorables journées, le voici : Je me suis tenu bien coi dans mon cabinet, quelques livres à la main; au plus fort de la fusillade, je lisais un article de la dernière *Revue Britannique* sur les antiquités égyptiennes. Nous autres nous sommes portés vers la méditation, nous agissons peu, et nous nous battons encore

moins. Trop heureux Charles X, s'il n'avait eu affaire qu'à de pareils héros!

Je n'en approuve pas moins ceux qui, comme N..., sont devenus fonctionnaires. *Nihil est agricultura melius*, écrivait Cicéron de son temps; mais il parlait du vieillard en retraite. Quand on est jeune et capable, mieux vaut encore diriger les hommes, surtout dans les conjonctures critiques qui exigent tant de fermeté et de modération à la fois. Toutes les répugnances de l'amour du repos doivent céder alors à l'utilité générale.

II. — A M. E.....

Paris, 12 juillet 1831.

Bien décidément la France est centre-gauche. Si une majorité semblable se laissait faire la loi par une minorité tapageuse, elle serait en conscience trop lâche, et je n'aurais presque plus de pitié pour ses malheurs.

Le mal est seulement que, pendant ces débats, toute littérature est confisquée au profit d'une politique hargneuse. On croit ne pouvoir parler de choses plus intéressantes que le suffrage universel et l'hérédité de la pairie. C'est ce qui a inspiré à Charles Nodier son idée douloureuse que, non-seulement les dieux et les rois s'en vont, mais que les hommes mêmes s'en vont et que déjà l'âme les a quittés. Notre tendance toujours croissante à n'en-

visager les choses que par leur côté le plus terrestre et le plus matériel, à quitter la sphère élevée du penseur pour nous confiner dans les détails les plus secs des affaires, dans les débats les plus mesquins des journaux, confirme cruellement cette idée. Elle ne doit pas nous rendre des misanthropes chagrins, mais elle doit du moins nous faire éviter le ridicule d'aller répétant avec la foule que le siècle est en progrès, quand il s'enfonce de plus en plus dans la barbarie; que tout s'améliore, quand les plus nobles facultés de l'homme déclinent et disparaissent de jour en jour.

Heureusement vos vieux livres vous restent, et vous pouvez avec eux vous consoler du présent. On les cherche, comme on cherche un abri pour se garantir de l'orage, comme les émigrés en 93 se réfugiaient de l'autre côté du Rhin. C'est qu'en effet ce que 93 fut pour l'humanité, l'époque actuelle l'est pour le goût. Il sera un jour bien remarquable qu'au milieu d'une anarchie, d'une démolition universelles, les orateurs et les poëtes de la Convention aient moins outragé, défiguré la langue, qu'on ne le fait aujourd'hui, en un temps d'ordre et de paix. Robespierre écrivait ses atrocités en français très-pur, même trop académique; il était poudré à blanc dans son style comme dans sa personne. L'admiration de Sparte et de Rome,

l'horreur du moyen âge, n'auraient pas permis alors de quitter Cicéron et Démosthènes pour Ronsard et consorts. Voltaire et Rousseau d'ailleurs étaient considérés comme des chefs de file, et l'on vivait sous les influences de leur langage aussi bien que de leurs idées. En 1830, au contraire, on prononce leurs noms, on a leurs bronzes sur sa cheminée, mais leurs ouvrages sont déjà des bouquins, qu'on lit à peine et qu'on n'imite nullement. Des Velches, bien pires que ceux contre lesquels Voltaire épanchait sa bile, l'ont supplanté lui-même, et l'appelleraient *classique* et *perruque*, s'il revenait au monde.

Je n'ai point vu *Hernani*. Les échantillons insérés avec éloge dans le *Journal des Débats* ne m'en ont donné nulle envie. Les gens d'ailleurs les plus prévenus en faveur de tout ce qui présente, ne fût-ce qu'en apparence, le caractère de l'innovation, m'avaient déclaré qu'à la représentation comme à la lecture, l'ensemble était fort ennuyeux, et je ne vais au spectacle que pour m'amuser. Victor Hugo me paraît le plus coupable de la bande qui infecte en ce moment la littérature. L'incapacité porte son excuse avec elle-même ; mais comment lui, qui dans ses odes a souvent retrouvé le nombre et la pureté de Racine, peut-il fabriquer tant de vers baroques? Est-ce le naturel qu'il poursuit? Mais alors pourquoi tant d'interminables monologues et

un semblant de poésie? *Il se tue à rimer, que n'écrit-il en prose?*

Nous ne sommes pourtant pas encore tellement abandonnés des dieux, que quelques voix amies ne sonnent parfois à nos oreilles. Les deux petits discours de Royer-Collard, avant et après son élection à Vitry-le-François, se sont sous ce rapport attiré ma reconnaissance. Que de dignité dans cette concision, où tous les mots portent! Les lignes écrites ne sont presque rien; mais la musique est d'une harmonie grave, qui descend profondément dans le cœur. Je ne voudrais rien dire contre Dupin aîné : il a eu le courage d'être impopulaire, quand il lui eût été si facile de se faire caresser par cette fille des rues qu'on appelle la Popularité. Mais, comme expérience littéraire, lisez son discours de remercîment aux électeurs, et voyez la différence. Il n'y a plus là de musique entre les lignes; ce n'est que du terre-à-terre, du style de *Constitutionnel*, du parlage *omnibus*.

On répétait depuis longtemps que, dans notre France si positive, l'amour était tout à fait mort. Voici pourtant deux suicides à la Werther, presque coup sur coup. Avant de songer à affranchir les peuples, MM. les libéraux, MM. les rédacteurs d'un journal aussi indépendant que *le National*, devraient

bien songer à s'affranchir eux-mêmes, et reconnaître que la tyrannie des passions est bien autrement pesante que celle de M. de Polignac. Un homme libre comme M. Sautelet, qui se tue parce qu'une femme ne veut pas ou ne veut plus de lui, et qu'il n'a pas la force de se passer d'elle, est à mes yeux une inconséquence aussi choquante que M. le comte de Sébastiani, membre du côté gauche sous la Restauration avec une fatuité de boudoir, ou M. Mauguin, membre de l'opposition sous Louis-Philippe avec des manières hautaines, despotiques, dignes d'un ministre de l'ancien ou d'un pacha. N'avais-je pas raison de vous dire qu'aujourd'hui l'on considérait la liberté politique comme tout, et qu'on oubliait complétement la liberté morale, bien plus importante que l'autre?

III. — A M. N.....

Paris, 7 septembre 1831.

Vous me paraissez prendre trop au sérieux les acquittements de nos assises. Vous semblez croire qu'ils tiennent à la sympathie des jurés pour les doctrines proposées par les feuilles ultra-libérales; et de là vous concluez que la cause de l'ordre est perdue, que la république est imminente. C'est une grave erreur. La majorité de huit voix exigée pour la condamnation, doit d'abord être signalée comme créant aux accusés des chances trop favorables. Mais les causes les plus graves, les voici : 1° la peur, la mollesse au moins de la plupart des jurés dans les temps d'agitation politique. Le magistrat a un caractère permanent, qui soutient son courage par la puissance de l'habitude; mais, sauf de bien rares exceptions, rien ne soutient un homme que vous

arrachez pour une quinzaine à ses occupations ordinaires, et qui, en descendant des bancs du jury, craint de rencontrer dans la rue celui sur qui il vient de prononcer, ou ses adhérents. En acquittant, il ne risque rien : le ministère public ne lui fera pas tomber un cheveu de la tête. S'il condamne, au contraire, il verra son nom, avec son adresse, écrit dans le journal en grosses lettres comme au pilori; marchand, il sera exposé à ce qu'on lui casse le soir les vitres de sa boutique. En faut-il plus, pour qui ne s'est pas élevé, selon l'expression de Royer-Collard, *des lois ordinaires de la faiblesse humaine aux lois extraordinaires de la vertu?* — 2° L'idée, relativement aux matières de la presse, que toutes les opinions sont permises ; qu'elles peuvent être mauvaises, détestables, mais qu'elles appellent à ce titre des réfutations seulement, et non des peines correctionnelles; qu'elles constituent des sophismes, et non des délits. On ne nous a pas plaidé, en thèse, que tout le code pénal de la Restauration sur la presse avait été abrogé de plein droit par la révolution de Juillet. Mais c'est une fin de non-recevoir contre toutes les poursuites, qui est au fond de bien des pensées.

Aussi, personne ne s'est-il plus efforcé que moi, au parquet et auprès de la chambre d'accusation, de diminuer les procès de ce genre. C'est un man-

vais moyen de donner de la force au gouvernement; et, quand Charles X a péri en grande partie par ses hostilités contre la presse, Louis-Philippe doit éviter jusqu'à l'apparence d'hostilités semblables. Les poursuites ne servent qu'à faire connaître à la province, par la publicité des débats, une *Tribune* ou une *Révolution* qui y seraient à peu près inconnues; à amener des défenses cent fois plus scandaleuses que l'article incriminé; à attirer l'attention et presque l'intérêt sur de méchantes lignes, qui auraient passé inaperçues au milieu des monceaux de papier barbouillé dont on nous accable tous les matins. C'est aux commodités qu'il les faut traduire et non pas aux assises. On met ces choses-là sous la semelle de ses bottes; elles s'y marient très-bien avec la boue.

N'est-il pas pitoyable, par exemple, de voir un Casimir Périer et un maréchal Soult faire un procès en diffamation à de tels journaux, comme s'ils ne devaient pas dédaigner de si obscurs adversaires, et songer qu'ils donnent dans un piége grossier quand ils descendent à se mesurer corps à corps avec eux? Il faut, dans le gouvernement représentatif, avoir des oreilles de corne, n'opposer au dévergondage des écrivassiers que le calme et le mépris, laisser dire et aller son train. Les hommes sont de grands enfants; ne soyez pas si maladroits

que d'essayer de briser les joujoux qu'ils aiment; attendez seulement que la lassitude et le dégoût du public fassent justice, et que le remède naisse de l'excès du mal. Dites-vous : Tant mieux, c'est l'ilote ivre; plus il sera ivre, plus il dégoûtera de lui. N'avez-vous point lu le docte traité que Sénèque a composé de la colère? *Nobilis est qui, more magnæ feræ, latratus minutorum canum securus exaudit* (l. II, c. xxxii). Cette haute philosophie qui veut qu'on ne se trouble de rien, est ici d'accord avec la politique expérimentale, qui enseigne que nos actes de colère profitent à nos ennemis tôt ou tard. Disons plutôt : *Salutem ex inimicis.*

Non certes, je n'approuve pas que les hommes de science comme Cousin et Jouffroy quittent leurs études, pour aller s'ensevelir dans les bureaux d'une chambre de députés ou d'un conseil d'Etat. On ne pourra plus bientôt avoir à sa disposition un avocat, un médecin fameux : ils seront cloués au Palais-Bourbon. Il n'y aura plus moyen de consacrer un cours aux matières les plus élevées de l'enseignement : non-seulement Royer-Collard et Guizot, mais leurs suppléants obéiront à un autre ordre du jour. De la sorte, il faudra faire notre deuil des hommes de solitude et de cabinet, des penseurs à idées générales; nous en serons réduits à des disputeurs bien secs sur les chiffres du budget.

IV. — A M. N....

Paris, 10 décembre 1831.

Eh bien ! Monsieur le poltron, n'êtes-vous pas un peu rassuré sur notre situation politique ? N'avons-nous pas enfin, depuis le 13 mars, un gouvernement qui a un système, une volonté, et une majorité dans les chambres ? La résistance au parti qui aurait recommencé les orgies où notre vieille révolution se perdit, n'a-t-elle pas triomphé jusqu'à présent ? Et, avec l'aide de cette classe moyenne ou bourgeoise que 89 nous a léguée, qui est enrégimentée dans nos gardes nationales, et qui tient à l'ordre par son bon sens et par ses intérêts, cette résistance n'a-t-elle pas en sa faveur toutes les chances de l'avenir ?

Vous m'objecterez la révolte des ouvriers de Lyon;

Mais la facilité avec laquelle le calme a été rétabli, l'absence des contre-coups qu'il eût été si naturel de craindre, me démontrent au contraire la faiblesse des partis. Si le carlisme avait trouvé quelque sympathie dans cette population ; si Avignon, Marseille, Arles, Nîmes, Montpellier, avaient donné la main aux révoltés ; si la Vendée en avait pris une attitude plus menaçante, on aurait pu s'alarmer d'une guerre civile à racines si profondes. Mais la République, Napoléon II, n'ont pas plus fait fortune que Henri V, et nous n'avons pas même eu à Paris la plus petite tentative d'émeute. Elle aurait couru les rues en triomphe, il y a quelques mois.

Les journaux seuls, cette peste de l'époque, entretiennent une agitation factice par la répétition continuelle des mêmes diatribes; mais leur rabâchage fatiguera à la longue, et ils deviendront sans danger du jour où cette conviction pénétrera bien dans les esprits, que leur opposition est un parti pris et un métier, une affaire d'intérêt personnel et non d'intérêt public, un besoin de souffler le feu à tout propos, parce que la concorde leur couperait la bourse, les tuerait. Il n'est pas de mode de citer du latin, mais Appius Claudius, tribun des soldats, disait jadis contre les tribuns du peuple : *Sic, hercule, tanquam artifices improbi, opus quærunt : qui et semper ægri aliquid esse in Republica volunt, ut sit ad cujus cura-*

tionem a vobis adhibeantur... Quicquid Patres faciunt, displicet ; sive illud pro plebe, sive contra plebem est. (Tite-Live, V, 2.) Les progrès de cette conviction seraient plus rapides, à mon avis, si l'on ne tombait pas dans la faute de paraître en avoir peur en leur faisant des procès, et de leur donner plus d'importance par l'apparence de persécutions.

La vie a peu de désenchantements plus pénibles que le spectacle d'une belle renommée qui se flétrit. L'alliance honteuse du chrétien, du monarchique vicomte de Chateaubriand, avec les organes les plus impurs de l'ultra-démagogie m'en a donné la preuve. Ce que c'est que de laisser l'imagination trop prévaloir sur la raison, et de manquer de ce tact, de cet esprit de conduite qui vous fait respecter votre propre talent ! Quelle différence avec la tenue toujours conséquente, noble et mesurée de Martignac !

V. — A M. E.....

Paris, 29 mai 1832.

La terrible gueule du choléra vient de dévorer assez de victimes, sans qu'il faille l'accuser à tort. Non, ce n'est point le choléra qui a tué Casimir Périer, c'est l'opposition. Périer avait la force qui fait concevoir un système et marcher avec persévérance vers le but ; mais il manquait de cette autre force, non moins nécessaire dans les temps agités, qui vous rend insensible aux attaques, aux injustices, aux calomnies. Voir méconnaître la pureté de ses intentions l'indignait, l'ulcérait. Il aurait voulu amener les plus rebelles à convenir qu'il avait raison ; et, de ces combats où il tentait l'impossible, il rentrait miné par les sentiments les plus amers. Ainsi se développaient les germes du mal, et l'épidémie trouva sa victime toute prête.

L'opposition connaissait bien ce caractère irascible. Elle savait toute la profondeur des blessures qu'elle lui faisait, et il y a eu de sa part meurtre prémédité. Rappelez-vous par quelles clameurs elle interrompait le ministre à certaines séances ; comme elle le harcelait d'interpellations, de provocations ; comme, pour le mettre hors de lui, pour le pousser ainsi qu'on pousse un sanglier écumant, elle insistait à dessein sur les cordes les plus sensibles. *J'ai piqué le taureau*, disait Mauguin avec son flegme cruel. C'est bon pour les simples de tuer avec de l'arsenic, ou en plantant un poignard au beau milieu de la poitrine. Les hommes politiques ont, pour se défaire de leurs ennemis, des procédés plus savants et non moins sûrs : ils les tuent à coups d'épingles, dans les assauts meurtriers de la tribune.

Aussi la première qualité que j'exigerais d'un homme d'Etat de nos jours, ce serait l'âme bronzée, invulnérable, d'un stoïcien (1). Le premier livre que je placerais dans sa bibliothèque, ce serait le *De ira* ou le *De constantia sapientis*. Quiconque participe au pouvoir ou l'appuie, à plus forte raison tout président de cabinet qui voudra gouverner les peuples au lieu de leur laisser la bride sur le cou, doit s'attendre à l'impopularité, aux injures, comme

(1) Il faut que le cœur se brise ou se bronze, comme dit Chamfort. (A.)

à son lot naturel, et, loin d'y voir une peine, y trouver sa récompense, son titre d'honneur. A celui qui est entouré du suffrage des gens de bien, il ne manque, pour compléter sa couronne, que les charivaris des méchants et des brouillons.

La médecine a cru sans doute que nous ne serions pas assez attristés d'un coup qui avait frappé si haut, elle a voulu nous montrer mieux encore, avec son procès-verbal d'autopsie, tout le néant des grandeurs. Pour elle, cette vaste intelligence qui comprima les factions, n'a plus été qu'*une boîte osseuse, qui a été sciée circulairement, et d'où il s'est écoulé deux cuillerées de liquide rachidien.* Ce noble cœur qui battit pour la vraie gloire, elle l'a trouvé *mou, flasque, affaissé.* Elle nous a fait tomber jusque dans *l'urine* et dans *les matières fécales.* Sacrifiez donc votre existence au pays, pour que des barbares vous étudient, sur une table, presque palpitant, et, quand ils vous auront découpé tout à leur aise, mettent à nu dans le *Moniteur* toutes vos misères corporelles! Le Mirobolan de la vieille comédie s'écriait : *Le cœur bat encore! Ah! quel plaisir je vais prendre à faire sur son corps une incision cruciale, depuis le cartilage xiphoïde jusqu'aux os pubis!* (1) J'en demande bien pardon à MM. Broussais et compa-

(1) *Crispin médecin.* (A.)

gnie, mais ils me font l'effet d'autant de Mirobolans.

Au reste, si Périer a mal pris son moment pour mourir eu égard à l'intérêt de la France, dans son intérêt personnel il l'a peut-être bien choisi. Il y a de la coquetterie et du bon goût à s'éclipser dans le fort de l'âge et de la gloire, quand on a eu de la vie ce qu'elle peut donner de mieux. C'est se retirer en grand acteur, à l'Elleviou, avant la lassitude et la décadence, de manière à laisser de longs regrets. Ne remarquez-vous pas que la plupart des hommes illustres de notre temps, Napoléon par exemple, Foy, Canning, Martignac, Cuvier, semblent avoir adopté cette théorie, et la mettent en pratique avec une régularité désespérante pour ceux qui restent? Le prétendu perfectionnement du genre humain deviendra de plus en plus une moquerie, si les sommités intellectuelles disparaissent de la sorte; car les successeurs sont lents à se former, et le niveau a passé sur les intelligences en leur imposant une égale médiocrité.

Mais trêve aux réflexions trop tristes.

La tentative impuissante de remplacer Grey par un ministère Wellington aura produit un bon effet. Après une telle expérience, après un soufflet si bien

appliqué sur la joue du général de la Sainte-Alliance, le roi d'Angleterre restera bien averti, je l'espère, qu'on ne peut gouverner aujourd'hui qu'avec un système de concessions sages et mesurées, et que, quand les souverains quittent les Martignac pour les Polignac, ils marchent droit à l'abîme. On a dit qu'en 89 la France ne voulait pas une révolution, mais une simple réforme. Puisque la réforme est tout ce que demande l'Angleterre, donnez-la-lui calme et prudente, de peur qu'elle n'eût son 93 comme nous.

VI. — A M. E.....

Paris, 16 février 1833.

L'amélioration de notre état intérieur me paraît palpable. Les 5 et 6 juin 1832 ont blessé à mort le hideux revenant appelé *la République*. Et, comme le grand écueil de la révolution de 1830 était de s'aller perdre dans les voies de sang et de cynisme où sa devancière s'égara, la victoire obtenue sur les passions anarchiques est un résultat qui domine tout.

Sans doute la perte de Casimir Périer fut une perte immense. Mais son système lui a survécu dans le ministère du 11 octobre ; et des hommes tels que le duc de Broglie, Guizot, Thiers, ne sont, ni pour le courage, ni pour le talent, indignes de s'en partager l'héritage. Ce que je remarque principalement dans

les deux premiers, c'est qu'en les qualifiant de *doctrinaires* on les supposait théoriciens trop exclusifs, trop étrangers à la pratique, et qu'à l'épreuve ils se sont montrés au contraire hommes d'affaires fort habiles.

Ils sont d'ailleurs merveilleusement secondés par le besoin du repos, par la lassitude des querelles politiques, qui ont fini par prévaloir dans le pays, et qui se traduisent si clairement dans l'attitude calme de ses députés. Le temps actuel a beaucoup de la physionomie du Consulat et des commencements de l'Empire. Les journaux eux-mêmes ne savent plus comment s'y prendre pour troubler l'eau. A peine le public fait-il attention à leurs éternels clabaudages ; l'indifférence a frappé ces tout-puissants de la Restauration.

Ne vous semble-t-il pas quelque peu risible d'entendre M. le marquis de Dreux-Brézé, à la Chambre des pairs, repousser le projet de loi sur l'état de siége comme un projet liberticide ? Quel mot, bon Dieu ! pour un jeune aristocrate, pour un descendant du grand-maître des cérémonies qui disait, le 23 juin 89, aux députés du Tiers : *Vous connaissez les intentions du Roi !* Et comme, de talon rouge, on a bonne grâce à se faire bonnet rouge ! Benjamin Constant rappela dès novembre 1830, qu'après la

chute de Charles Ier, en Angleterre, *les cavaliers*, c'est-à-dire les partisans du roi déchu, furent les apôtres les plus chauds de la démocratie la plus outrée. Ils voulaient, disaient-ils eux-mêmes à leurs affidés, que la liberté périt par ses propres excès, et que le retour du passé fût préparé par l'anarchie du présent. Cette tactique, qu'un an plus tard Martignac traitait d'odieuse, n'a donc pas même le triste mérite d'être neuve.

Je n'ai point lu, et je ne lirai point la dernière brochure de Chateaubriand sur l'arrestation de la duchesse de Berry, pas plus que je ne vais voir l'agonie de Mademoiselle Mars aux Français. Je ne sais que gémir sur les grands talents qui ne veulent pas se résigner franchement à la retraite, et qui compromettent, qui salissent dans leurs vieux jours la juste renommée de leur bon temps. Je ne puis m'empêcher d'ailleurs de songer que Chateaubriand pleure sur une dynastie dont il a lui-même hâté la ruine en se séparant du ministère Villèle, et en la poursuivant depuis lors d'articles et de discours presque révolutionnaires.

Assurément il y a de très-beaux passages dans *le Roi s'amuse* de Victor Hugo. Mais j'en reviens à mon dire : pourquoi cette prose burlesquement rimée, pourquoi ces grosses bêtises, qui succèdent

immédiatement aux bons endroits ? Pourquoi Paillasse après Racine ? Pourquoi, quand on a fait une belle chose, se complaire à c.... dessus ! Hugo est le chef des auteurs insolents et auxquels j'infligerais volontiers une punition corporelle, qui se font un système de se moquer du public comme d'un vieux imbécile, et de lui jeter dédaigneusement leurs ordures à la tête. En résumé, je juge un ouvrage par l'impression générale qu'il me laisse. Or, soit par le choix pénible des sujets, soit par la façon dont ils sont traités, cette impression chez moi n'est jamais favorable aux œuvres de l'école dite *romantique*. On en sort comme d'un mauvais rêve, avec le mal de tête, avec le sentiment du confus et de l'incomplet. Jamais elles ne font goûter à l'âme, à l'intelligence, cette intime, cette pleine satisfaction, que l'on savoure avec tant de délices dans les œuvres consciencieuses, achevées, d'une autre école et d'un autre temps.

VII. — A M. N.....

Paris, 8 juillet 1834.

Nous venons de traverser un grand événement politique qui couvre tous les autres de son importance, le renouvellement quinquennal de la Chambre. Beaucoup de gens attendaient ce moment comme celui qui déciderait de l'avenir de la monarchie de 1830. Les espérances que j'ai toujours conçues pour elle, sont hautement confirmées par le résultat. Le fait le plus général qui me semble être sorti de ces élections, est le désir de repos qu'elles attestent. Battue dans les journées des 13 et 14 avril 1834 plus complétement encore qu'aux 5 et 6 juin 1832, la République a été tout à fait mise hors de camp. Dans la Chambre, elle a perdu ses organes officiels. Hors de la Chambre, tous les appuis lui manquent à la fois : *la Révolution*, *la*

Tribune sont mortes, *le National* prospère peu, et les associations se sont dissoutes sans qu'on ait eu besoin d'appliquer la nouvelle loi.

La France est tellement lasse de l'esprit révolutionnaire, qu'elle s'est montrée en plusieurs localités moins éloignée du carlisme, je dis du carlisme pur, conséquent, et dégagé de hideuses alliances qui le défigurent. Pourquoi ? Parce que cette opinion a au moins le mérite de se rattacher à des idées d'ordre et de stabilité. Un petit discours que Royer-Collard a prononcé à Vitry comme président vient à l'appui de cette remarque. Il est tellement convaincu de la victoire de l'ordre, que, selon lui, dans l'état actuel des choses *nous avons à nous défier du ressentiment qui nous ferait déserter la liberté, parce que l'anarchie abuse de son nom.* J'avoue que je ne nous crois pas arrivés à ce degré de fanatisme conservateur. Mais cela prouve au moins combien, dans la pensée du vieux philosophe, la fièvre démocratique nous a quittés. Et j'ajoute qu'en effet je n'aurais pas été sans craintes de mouvement réactionnaire trop prononcé, de mesures trop violentes, s'il nous était arrivé une Chambre où les forces ne se seraient pas balancées dans une juste proportion. Les exemples de la Restauration nous doivent toujours être présents.

En même temps que les élections dans leur ensemble déposent du bon esprit du pays, elles sont bien propres à diminuer cette peur exagérée des journaux que beaucoup d'honnêtes gens conservent, peur qui a tant contribué au coup d'Etat des ordonnances, c'est-à-dire au suicide de la branche aînée. Il est avéré maintenant par le fait le plus palpable qu'on leur suppose bien à tort une influence souveraine sur les masses, que leur influence existe seulement quand ils se rendent les fidèles échos d'opinions vraiment dominantes. La presque totalité des journaux appartient à une opposition plus ou moins vive : c'est la loi du métier. Dans les dernières élections, dont ils sentaient bien la portée, ils n'ont rien épargné pour écarter les candidats du gouvernement, pour prophétiser d'avance leur défaite. Eh bien ! en définitive, le grand jour venu, le dépouillement de l'urne a démenti les prophéties, et assuré au ministère une majorité considérable. Cela n'a pas été seulement le fait de la paisible, de l'arriérée province. Paris, la tête du mouvement, la ville de bruit et d'émeutes, le centre des criailleries imprimées, s'est montré le plus pacifique des départements, et il a jeté quatorze députés ministériels au nez de ses journalistes tapageurs, comme pour se moquer d'eux et de leurs harangues.

Je ne parle plus politique ; je parle, ce qui vaut

mieux, littérature et art. Lisez sous ce point de vue, si vous ne les avez lues déjà, les *Paroles d'un Croyant* par M. de Lamennais. C'est là qu'à l'imagination la plus brillante, la plus délirante si vous voulez, est unie la pureté de forme la plus antique. Je ne sais pas de meilleure réponse à ceux qui n'ont pas assez de la langue de Pascal et de Rousseau, et qui croient le barbarisme indispensable pour produire de grands effets.

VIII. — A M. N.....

Paris, 27 mars 1835.

Tant que le 13 mars 1831, continué par le 11 octobre 1832, fut en présence de la Chambre de Casimir Périer, il marcha sans crainte. Mais quand vint la nouvelle Chambre de 1834, avec un personnel en grande partie différent, il se demanda s'il conserverait la majorité, et il crut devoir poser nettement la question à la Chambre. De là les explications de décembre 1834. Ce fut absolument la scène du *Misanthrope* (2e de l'acte V), où Oronte et Alceste pressent Célimène de s'expliquer entre eux deux :

Il s'agit de savoir quels sont vos sentiments;
Choisissez, s'il vous plaît, de garder l'un ou l'autre.

La masse flottante de la Chambre, moins par

coquetterie que par irrésolution, aurait bien eu envie de ne pas se prononcer si catégoriquement. Mais enfin il le fallut, et, par son ordre du jour motivé, elle donna un *satisfecit* au ministère Guizot et Thiers. Les ministres ont donc reçu le baptême des députés; il y a désormais chose jugée en leur faveur, et ils n'ont qu'à marcher en pleine assurance. S'ils tombaient en dissolution, ce serait leur faute. Ils céderaient la place sans motif à une coterie impuissante, nommée tiers-parti parce qu'elle ne sait ce qu'elle veut. Ils ne seraient divisés que par des rivalités mesquines, par de petites querelles d'amour-propre; ils se suicideraient pour des bagatelles.

Il est fâcheux, pour le procès des accusés d'avril 1834, que les choses en soient venues au point de ne pouvoir plus reculer. C'est un fardeau qui pèse horriblement sur les épaules des vieux pairs. Ils pressentent qu'on va lâcher sur eux une ménagerie de bêtes enragées, qui hurleront à faire peur. Ils voient d'avance cette ombre sinistre de Ney, qui les mit tant en émoi lors du procès récent du *National*, et qu'on ne manquera pas de ramener sans cesse toute sanglante sous leurs yeux. Et tout cela pour aboutir à quelques condamnations à la détention, contre des factieux presque tous obscurs et sans importance! Autant vaudrait faire juger

des poissardes par une assemblée de duchesses.

Je vous recommande le *Chatterton* de M. de Vigny. Au milieu de la pauvreté de notre littérature, c'est une œuvre qui fait penser, un contraste entre le désespoir du poëte et l'insolence de l'industriel prospérant. Sans doute il est peu prudent de lancer une apologie indirecte du suicide, au milieu de toutes ces morts volontaires qui, dans le monde réel, se succèdent comme un autre choléra. Sans doute, aussi, c'est moins un drame qu'une dissertation à la Diderot. Mais il y a beaucoup de style et d'effet.

IX. — A M. N.....

Paris, 30 novembre 1835.

Je sors de bien tragiques assises. A part la curiosité qu'excite l'aristocratie des noms, l'affaire Lacenaire a été plus dramatique encore et plus instructive que celle de La Roncière. Quelle différence dans l'intelligence du principal accusé! Fils d'un comte et d'un général, cousin d'un pair de France, le beau cavalier de Saumur était spirituel tout juste comme son cheval; il ne savait pas écrire correctement sa langue, il la parlait de la manière la plus vulgaire et la plus flasque; il adressait à une couturière cinquante-deux lettres de détails nauséabonds, de tatillonnages à peine dignes du ménage le plus bourgeois; stimulé par le besoin de la défense, il restait muet devant son accusatrice, et s'en remettait sur son avocat du soin de répondre. Il

fallait voir au contraire avec quelle facilité pure et élégante, de quel style net, nerveux, coloré, le fils du petit négociant de Lyon, le commis voyageur, le pauvre diable arrivé au point de n'avoir pas dix sous dans sa poche ni de bas dans ses souliers, tournait un morceau de prose politique pour le *Bon Sens*, rimait le début d'un poëme ou les scènes d'un drame populaire, et soutenait les incidents d'un débat compliqué! Les journaux vous redisent bien à peu près les mots; mais ils ne peuvent vous rendre cette aisance de bon goût et de bonne compagnie, ces manières toutes gracieuses, appliquées au récit des actions les plus atroces. Ils ne peuvent vous représenter cette péroraison lugubre, après laquelle cette tête s'inclina, entre deux flambeaux, en face du jury, comme si elle l'eût salué en tombant de l'échafaud : *Moriturus te salutat*. C'est là du vrai fantastique, et tous les mélodrames sont bien pâles en comparaison.

Avril et François eux-mêmes, les deux aides de camp de Lacenaire, étaient des gaillards bien autrement trempés que le lieutenant de lanciers à échelle de corde. La voix rude et fortement timbrée d'Avril, son œil sanguinolent, signalaient en lui un bras merveilleusement approprié à l'exécution des projets dont Lacenaire était la tête. On le voyait saisir le merlin derrière la porte, et *finir* Chardon. Fran-

çois, acculé comme un sanglier par les révélations de Lacenaire appuyées du témoignage de Bâton, a eu des grincements de dents, des élans d'éloquence sauvage qui faisaient frissonner. Au moment suprême, où la rage des acteurs s'accroissait par l'approche du dénoûment et par l'imminence du péril, c'était à croire que les bêtes féroces du Jardin des Plantes avaient brisé les barreaux de leurs cages, et rugissaient déchaînées autour de nous.

Pour me délasser de ces émotions, j'ai eu, moins d'une semaine après, à poursuivre Joseph David, l'assassin de sa belle-sœur aux Invalides, un Caïn froidement ingrat. Nous avons eu là un succès de mouchoirs des plus complets : c'était le touchant après le terrible, les larmes après les frissons. De tout cela il est résulté que, du samedi 14 novembre au samedi 21, trois condamnations à mort ont été prononcées, *me consule*. Je ressemble assez à Candide, qui était né si doux, et qui en deux minutes se trouvait avoir tué deux personnes, un juif et un prélat.

Peut-être votre amitié s'alarme-t-elle sur les impressions que doivent me laisser tant de lugubres spectacles. C'est l'idée de quelques personnes ici : elles s'imaginent que je dois voir l'humanité tout à fait en noir, rêver de voleurs et d'assassins, être

obsédé de fantômes secouant mes rideaux. Rassurez-vous, il n'en est rien. Dès que j'ai quitté mon siége, ma pensée est totalement purgée de ces idées de brigandage et de sang. Je ne considère toutes les natures perverties qui se sont produites devant moi, que comme des anomalies dont je ne conclus rien contre mes frères. Je dors du meilleur somme ; et l'optimisme calme et riant où je me complais, n'en est nullement assombri. Je ne sais même si, amateur comme je le suis des contrastes, je n'ai pas, après m'être frotté contre la redingote tachée de Lacenaire, un plaisir plus piquant à effleurer la blanche robe de nos belles dames, et si le gentil gazouillement de nos salons ne me chatouille pas plus doucement l'oreille après les rugissements de François.

Quant aux procès politiques, tout leur intérêt est fini, et on les juge dans la solitude. A peine le nom de M. de Kergorlay attire-t-il quelques fidèles de la petite église henriquinquiste, quelques femmes aux rubans verts qui boudent dans leur coin. La République laisse mourir *le Réformateur* après *la Tribune*, dans un abandon qui fait mal au cœur. Et si vous entendiez le ton obséquieux, patelin, des prévenus, des avocats, supplications qui ne les sauvent pas des condamnations impitoyables du jury maintenant rassuré ! Jamais je n'aurais espéré

des *lois d'intimidation* du 9 septembre, filles de l'attentat Fieschi du 28 juillet, un effet aussi radical. J'ignore s'il se relèvera, il ne faut jamais se porter garant de l'avenir; mais, pour le moment du moins, l'ennemi paraît bien abattu.

Le seul ouvrage notable que le théâtre ait produit depuis *Chatterton* est le *Don Juan d'Autriche* de Casimir Delavigne. Il y a de la gaieté, de l'habileté de mise en scène, dans quelques parties; mais l'ensemble est fort superficiel, et ce n'est pas là une œuvre de taille à vivre longues années. La couleur historique et la couleur locale sont surtout méconnues, presque jusqu'au scandale. Dans le monastère de Saint-Just et à côté de la sévère figure de Charles-Quint, l'auteur a introduit, comme pour faire la parade et pour courtiser les faiblesses du menu parterre, un petit gamin de novice, tout imbu, par une divination miraculeuse, de l'esprit de Voltaire et de *la Minerve*, qui ne songe qu'à faire rire aux dépens des moines. Partout se retrouve l'affectation de tourner en farce une des grandes tragédies modernes, et l'on se croirait parfois à une parodie en cinq actes.

X. — A M. E.....

Paris, 15 avril 1836.

Vous trouvez Lamartine un homme à moitié divin. Il est périlleux peut-être de me jeter au travers de votre culte; mais je serai franc comme toujours. Je souscrirai volontiers à votre épithète en présence de ses premières poésies. Mais, si j'en juge par les échantillons de *Jocelyn* insérés dans le *Journal des Débats*, j'ose dire, moi qui n'ai pas l'habitude de m'en laisser imposer par les éloges de complaisance et de convention, que sa manière actuelle est beaucoup moins pure, et offre des traces nombreuses de prosaïsme. Je n'aime pas non plus son incursion dans la politique active. A une époque où tout gravite vers le matériel et vers l'utile, il serait bon que, pour notre consolation, quelques intelligences d'élite se maintinssent dans

les sphères éthérées, et se refusassent tout net aux questions de droits sur les vins et de sucre de betteraves. Lamartine aurait été fait pour être à la tête de ces intelligences-là. Il me semble qu'il a peu gagné à descendre; malgré tous ses efforts pour se rapetisser à la tribune et pour y cacher ses ailes, il n'est pas assez pratique pour être goûté par le bon sens bourgeois et marchand de la majorité de la Chambre. Le poëte nuit au député, et j'ai peur qu'à la longue le député ne nuise au poëte (1).

Non, l'esprit de M. Philippe Dupin, le bâtonnier, n'est pas le véritable esprit. C'est de l'esprit gros sel, *Gazette des Tribunaux*. Il n'y a là ni élévation, ni grâce, ni délicatesse; c'est du sec, de l'étroit, de l'aigreur de palais. On reconnaît l'élève de son frère aîné; seulement le style de l'aîné est plus rocailleux et plus barbare.

A propos de cet aîné, de cette renommée scandaleuse à force d'être mensongère, je persiste plus que jamais dans mon avis. Et j'avoue que je me sais gré d'avoir, dès la Restauration, quand déjà la camaraderie du *Constitutionnel* faisait la courte échelle à son charlatanisme, protesté à part moi contre cet entraînement factice. Honneur au cou-

(1) La prédiction ne s'est que trop vérifiée par le néant où est tombé Lamartine depuis la révolution de 1848. (A.)

rage d'un député obscur qui, dans une séance récente, n'a pas eu peur de combattre en particulier le plaisir qu'il prend, comme président, à accabler beaucoup de ses collègues de mauvais quolibets! Malheureusement la Chambre, stupidement asservie, a été sur le point de rappeler à l'ordre celui qui vengeait ses droits et sa dignité.

XI. — A M. C.....

Paris, 9 décembre 1836.

Vos réflexions sur l'esprit de destruction qui, de nos jours, prend les beaux noms de réforme et de progrès, sont d'une affligeante justesse. C'est ainsi qu'héritiers du scepticisme du dix-huitième siècle, nous nous trouvons, sous le point de vue intellectuel, entourés de ruines. Les centres de croyances communes autour desquels nos pères se ralliaient, ont disparu, pour ne laisser place qu'à l'anarchie des opinions individuelles. Cependant il faut reconnaître que l'excès du mal en ce genre commence à produire une salutaire réaction. Le dégoût du scepticisme, le malaise que l'âme en ressent, ont ramené nombre de gens à la foi. Je n'en choisirais pas pour preuve la foule qui s'est pressée aux sermons de MM. Deguerry, Lacordaire, de Ravignan, l'af-

fluence de jeunes hommes aux offices de Saint-Roch. Une curiosité d'artiste ou de simple badaud pourrait être au fond de tout cet empressement; mais, dans le monde comme dans les lettres, la plaisanterie voltairienne a perdu tout crédit. Rien n'est plus suranné, passé de mode, que l'impiété. Ces journaux si frondeurs, si violents contre les gouvernements terrestres, respectent le maître de là-haut et les formes que son culte revêt ici-bas. La forme catholique surtout est traitée avec prédilection, tandis qu'on est très-froid pour le protestantisme. Il semble que, lasse de voir tant de révolutions passer et repasser devant elle comme des ombres, notre France se soit attachée davantage à la religion dont la gloire est de ne pas changer.

XII. — A M. N.....

Paris, 9 janvier 1837.

Quand vous me demandez ma pensée sur notre état social actuel, vous ressemblez assez à un homme qui dirait : *Faites-moi le plaisir de m'écrire par le prochain courrier si vous croyez à l'immortalité de l'âme, et sur quels motifs vous y croyez.* Notre époque surtout me paraît si confuse, si contradictoire ; malgré tout son emphatique langage sur ses tendances et sur ses besoins, elle sait si peu au fond ce qu'elle veut et ce qu'elle fait, qu'il est bien difficile de résumer une opinion sur son compte. La seule chose qui me soit bien démontrée, c'est que le progrès dont elle se vante est une chimère. Non-seulement, si l'on met à l'écart les arts industriels et mécaniques, je ne la vois en possession d'aucun perfectionnement réel ; mais elle ne m'apparaît nullement

en marche vers un avenir meilleur. Toutes les recettes indiquées pour sa guérison par les systèmes réformateurs, qu'ils s'appellent saint-simoniens, fouriéristes ou humanitaires, sont vagues, inapplicables, vraies drogues de charlatans. Le suicide, que Madame de Staël nommait le deuil sanglant du bonheur personnel, le suicide, arrivé aujourd'hui à l'état d'habitude, atteste ce malaise général, incurable. Trop heureux quand, par une combinaison à laquelle il était réservé de montrer tout ce qu'il a de dangereux, il ne se complique pas du crime, et que ces désespérés ne veulent pas *utiliser leur mort* comme les Fieschi et les Alibaud.

Je suis peu charmé du discours de réception de M. Guizot à l'Académie, bien que je ne sois pas de ceux qui tombent en hydrophobie au mot de *doctrinaire*. Je lui reproche d'abord d'avoir trop vanté le dix-huitième siècle, lui fils de la réaction de Madame de Staël contre le sensualisme de Condillac. Après avoir, comme ministre, érigé l'impopularité en théorie, il a voulu se montrer plus populaire comme homme de lettres. Il savait qu'à l'Institut les restes de l'esprit voltairien sont encore en force, et il a cru habile d'obtenir, en les ménageant de la sorte, les éloges du *Constitutionnel*. Pour un homme que certaines gens réputent intraitable, il a été trop souple et trop Philinte. — Je le blâme plus encore de son

apologie de l'ambition. Si nous vivions en un temps où l'on fût généralement porté à s'éloigner des fonctions publiques, si les goûts monastiques prévalaient, je comprendrais qu'on cherchât à stimuler de grandes et nobles ambitions, afin de se préserver des petites. Mais quand tous les citoyens sont travaillés d'une rage de places et d'avancement, quand un décrotteur parle de sa destinée et de son avenir, quand la société ne sait comment satisfaire tant d'exigences furieuses qui lui tombent sur les bras, le moment me semble peu prudemment choisi, surtout de la part d'un ministre qui ne manque pas d'être assailli par des flots de solliciteurs. Qu'il eût justifié sa propre ambition, celle de l'homme d'Etat de première volée, à la bonne heure, quoiqu'il eût été encore de meilleur goût de s'en abstenir. Mais au moins fallait-il censurer vertement tous ces intrigants subalternes, qui se croient des génies autorisés à prétendre à tout ; qui, si le gouvernement ne les loge pas à leur gré, se dressent contre lui avec humeur, et ne reculent pas même devant les idées de renversement. Toutes les oppositions, quand ce ne sont pas toutes les conspirations et toutes les tentatives de régicide, se recrutent dans ces rangs-là.

A propos d'ambition, j'ai bien peur que la rancune de M. Thiers contre M. Guizot, son dépit d'avoir perdu la présidence du conseil et son désir de

la recouvrer par tous les moyens, ne donnent dans cette session le triste spectacle d'une grande faute politique. Cette faute serait pour M. Thiers celle de se jeter dans la gauche, de tirer sur ses anciens collègues de cabinet. Rôle sans dignité, qui impose des alliances humiliantes, un changement de direction choquant, et qui n'a encore réussi à personne, parce qu'on y voit uniquement les préoccupations d'un intérêt personnel. M. Thiers a montré tant d'esprit qu'on ne devrait pas, ce semble, redouter de lui une telle faute. Mais l'esprit n'est pas toujours le tact, et l'amour-propre est un mauvais conseiller. Puis il a un diable d'entourage de flatteuses et de flatteurs, dont peut-être il ne se défie pas assez.....

Puisse son bon génie les lui épargner !

XIII. — A M. N.....

Paris, 3 juin 1837.

Si le contraste du *médecin Tant-pis* et du *médecin Tant-mieux* n'était connu depuis longues années, il nous aurait été donné de le réaliser d'une manière bien frappante. Depuis sept ans que le gouvernement de Juillet dure, je n'ai pas cessé d'admirer le bonheur avec lequel il s'est tiré des crises diverses qu'une révolution amène nécessairement. Je l'ai vu servi par les événements dépendant du hasard, avec une constance qui ressemblait à de la prédestination. J'ai vu ses ennemis, démentis dans toutes leurs prophéties, réduits à une impuissance où parfois j'étais tenté de les plaindre et de les trouver trop battus. Vous m'écrivez, et c'est pour me répéter encore que la République, dont vous m'aviez déjà annoncé la venue pour 1833, puis pour 1835, est à

nos portes; qu'un bouleversement est inévitable, etc. Permettez-moi de vous dire que vous êtes poursuivi par des fantômes. Ce sont les mauvais journaux qui vous font ces peurs-là. Vous prenez à la lettre tout ce qu'ils vous débitent. Et parce que leur métier est de créer des alarmes, de faire d'une mouche un éléphant, au plus petit embarras ministériel vous croyez tout perdu. M. Guizot, que vous n'accusez pas d'être trop optimiste, disait récemment: « Toutes les fois que l'opinion du pays s'est manifestée par des voies légales, par les élections, dans les Chambres, après les débats de la presse et de la tribune, le système de l'opposition a été repoussé, repoussé par le pays légal, le pays constitué. » Pour l'attester vous avez à la fois, prises dans leur ensemble, les élections de députés qui ont donné la Chambre actuelle, les élections municipales, les élections des officiers de garde nationale. Je sais bien que vous avez la ressource de l'avenir, et que vous ajournez la catastrophe aux élections prochaines. Mais souvenez-vous que déjà l'on en disait autant lors du renouvellement de 1834. Qu'arriva-t-il ? que les journaux restèrent avec un pied de nez. Autant il en arrivera la fois prochaine. Ce qui ne les empêchera pas de chanter victoire, parce que c'est leur jeu, et qu'ils empêchent ainsi d'excellents citoyens comme vous de prendre confiance.

J'ose à peine vous parler de l'amnistie prononcée le 8 mai dernier en faveur des condamnés politiques. Je suis sûr que vous la désapprouvez, que vous appelez cela de la mollesse, un désir mal entendu de popularité. Pour moi je l'approuve ; et vous me rendrez la justice de reconnaître que je ne fais qu'être conséquent avec les principes dont je vous ai plusieurs fois entretenu. Lorsque la révolution de Juillet eut éclaté, il fallait évidemment *résister* à des excès qui l'auraient souillée et perdue, et *réprimer* ceux qui marchaient dans ce sens. Ce fut le système de Périer ; il a fait sa gloire, et, sauf quelques nuances, il a été continué par tous ses successeurs. Mais, tout en étant d'accord sur la nécessité de la résistance et de la répression, on a pu différer sur *le degré* nécessaire ; car les meilleures choses même sont susceptibles d'excès. Et tandis que certaines personnes, à mes yeux les ultras de Louis-Philippe, trouvaient qu'on ne réprimait, qu'on ne résistait jamais assez, il a paru à d'autres que l'on tombait plutôt dans l'excès contraire, que l'on réprimait et résistait trop. J'ai toujours été, vous le savez, des derniers. J'aurais voulu moins de lois pénales ajoutées au code pénal de Charles X, la machine judiciaire moins souvent mise en jeu, moins de procès de presse surtout. Mon motif est que la Restauration était tombée pour s'être trop défiée, pour avoir trop craint ses ennemis, pour avoir trop

voulu les écraser. Depuis 1828 notamment, livrée à ces fanatiques, à ces aveugles amis qui vous perdent, elle avait été prise d'un cauchemar qui aboutit au suicide des ordonnances. Dans cette faute était la leçon la plus féconde donnée au régime qui succédait. Il fallait témoigner au pays plus de confiance, ne pas se faire un épouvantail de toute attaque, laisser avec mesure et à propos passer certaines choses. L'idée de réduire tous ses adversaires au silence, d'en finir avec eux, est des plus funestes et des plus inapplicables dans le gouvernement représentatif. Il est d'une bonne politique au contraire de s'habituer à vivre avec eux, et de leur montrer qu'on n'en a pas peur. En France une telle assurance plaît, et l'on donne de la force aux gens dès qu'on paraît les trop redouter.

Jugeant le passé de la sorte, vous concevez que j'étais prédisposé à goûter l'amnistie. Ce n'est pas le moins du monde intérêt pour les amnistiés, qui sont de très-vilains messieurs en général. Ce n'est pas non plus espoir de les désarmer par la reconnaissance ; il y aurait là une illusion trop enfantine. Mais c'est une démonstration qu'après sept ans de vie et de progrès le gouvernement se sent solidement assis, et qu'il n'est pas voué à des rigueurs inflexibles. J'ajoute qu'*en fait* la mesure a beaucoup réussi, à la Chambre des députés, parmi

les gardes nationaux, dans le monde. Et réussi auprès des plus chauds amis du pouvoir, de ceux qui en d'autres temps y auraient été les plus opposés comme à une désertion scandaleuse du juste-milieu.

Il faut bien aussi que je vous dise un mot du mariage du 30 mai. C'était encore une des prédictions sinistres de nos ennemis, comme la guerre avec l'Europe, l'anarchie au dedans, que l'impossibilité pour le duc d'Orléans de trouver une femme. En voilà une cependant, et, par le Mecklembourg, touchant de près à la Prusse. Et je pense que les amateurs de pompes monarchiques ont lieu d'être satisfaits des magnificences de Fontainebleau, et de celles qui se préparent. Cela ne ressemble guère à une royauté en décadence ; et l'archiduchesse d'Autriche qui a épousé le roi de Naples, aura été bien mesquinement traitée en comparaison.

Tout ceci vous soit dit sans espoir de vous convertir. Nous portons chacun dans notre politique notre caractère personnel. Moi je suis gai, je vois les choses en beau ; c'est mon humeur de nature, fortifiée par mes convictions philosophiques, et d'instinct devenue théorie. Je me suis avisé quelquefois de prêcher à certaines natures inquiètes, tourmentées, le calme dont je me trouvais si bien, et ce que

je croyais une plus saine appréciation des choses qui les agitaient. Je n'ai jamais réussi, et je ne m'en suis pas étonné. Il aurait fallu changer les yeux avec lesquels elles voyaient ces choses, ou, pour mieux dire, les verres de leurs lunettes. Il aurait fallu refaire leur organisation entière, ou du moins toute leur éducation intellectuelle. Il y aurait eu folie à l'espérer. Mais cette impuissance donne un vif regret, quand il s'agit surtout d'un ami. Avec le numéro qui fait voir en rose, on marche si heureux, si invulnérable, dans cette vie terrestre et au travers de ses événements !

XIV. — A MADAME X.-M.....

Paris, 18 août 1837.

Tâchez, s'il vous plaît, de vous mettre d'accord. Au commencement de votre lettre, je suis *une branche* vers laquelle vous vous élancez sans cesse sans la pouvoir atteindre. A la fin (l'oserai-je répéter ?), je suis *une barre de fer* contre laquelle vous vous brisez. Oh ! croyez-moi ; une barre de fer ne vous aurait jamais comprise, même deux ou trois fois comme vous voulez bien me l'accorder. Il faut être bon, il faut avoir le cœur expansif, pour donner et pour recevoir des émotions semblables. Dans le moment même, quand le vrai vous saisissait et que vous vous abandonniez à ma parole, vous me rendiez plus de justice. C'est là qu'est ma défense et que je vous renvoie.

Je vous aime mieux quand vous me dites que je dois être rangé dans les exceptions. Oui, je déteste tout ce qui a une couleur vulgaire ; c'est une des causes de ma répulsion pour le mariage. Le gros des hommes m'en ferait un reproche, je le sais : il exige, avant tout, le respect du convenu. Mais vous, me blâmerez-vous de rechercher l'exceptionnel, en d'autres termes le distingué ; de préférer les petits chemins du bonheur et du mystère, aux grandes routes de la publicité et de l'ennui ? Pour vous un homme devient-il incompréhensible, parce que le délicat, le raffiné, ont seuls ses sympathies, et qu'il laisse les choses communes aux appétits communs ? Ou vous seriez indigne d'une affection à laquelle l'intelligence prît part, ou vous vous calomniez vous-même, et c'est à ceci que je m'arrête.

Vous vous plaignez de n'avoir plus votre foi d'enfant, de n'être plus assez sûre de l'autre vie. C'est là un deuil que vous avez raison de porter ; et permettez que je vous signale dans cette foi chancelante la cause principale de votre défaut de calme et de confiance, même dans les sentiments heureux. D'abord, comme tous ceux dont le point de vue trop exclusif est la terre, vous attachez à tous les incidents de votre destinée terrestre une importance exagérée. Puis, une fois que l'on a commencé à

douter des plus grandes choses, on doute de tout, des autres, de soi-même.

Vous prétendez que j'appliquerais jusque dans le paradis mon principe de ne pas se voir trop souvent. Mais, outre que là il n'y a guère moyen de s'éviter, songez donc que les sentiments des bienheureux sont éternels, inaltérables ; que pour eux le prestige ne s'efface, ne s'amoindrit pas, comme pour nous êtres variables, sujets à la lassitude, au désenchantement ; qu'autre chose est ce qui nous conviendra, quand nous serons promus à l'état d'intelligences pures, ou ce qui nous convient actuellement que, tout purifiés que nous pouvons être, nous ne sommes pourtant pas en dehors des conditions de notre nature mortelle.

Voici, je l'avoue, une réponse qui ressemble pas mal à un sermon. Mais s'adresser à la portion la plus noble d'une femme, n'est-ce pas l'hommage le plus tendre et le plus flatteur ?

XV. — A M. E.....

Paris, 6 avril 1838.

Si j'avais été affamé de la politique, comme on l'est généralement aujourd'hui, je me serais empressé, dès que le mot de dissolution de la Chambre fut prononcé et avant l'époque fatale du 1er juin 1837, de rendre mon cens d'éligibilité incontestable. Mais je fus négligent, comme on l'est quand on ambitionne peu. Je pensais beaucoup plus, en juin, à profiter de votre agréable visite, et à me promener avec vous et mon père sous les lustres à peine éteints de Fontainebleau. Peu après, je faisais avec ma sœur une charmante tournée en Belgique. En juillet, j'étais aux bains d'Enghien-Montmorency ; puis à ceux de Dieppe, auprès de N —, vu, non comme sous-préfet, mais comme ami. En un mot, toujours des jouissances individuelles, au lieu de préoccupa-

tions sociales. Pour les affaires il est mauvais d'être trop heureux.

Au commencement d'octobre, quand l'ordonnance de dissolution eut paru, Henri Fonfrède, qui est mon cousin et un peu le grand électeur de la Gironde, m'écrivait pour me proposer la députation. Il fit plus, et, à la date du 19, il fit circuler à La Réole une lettre imprimée où il me recommandait vivement. Je résistai cependant d'abord ; par le motif surtout qu'il exigeait un voyage dans un moment où, ma sœur se trouvant déjà à Bordeaux, je répugnais à laisser mes parents seuls. Je ne me décidai que sur des sollicitations réitérées, auxquelles ma sœur se joignit. A la dernière extrémité donc, le 29 octobre, mon père me donna, en avancement d'hoirie, trois propriétés destinées à m'assurer les impôts voulus.

J'arrivai à La Réole le 2 novembre, et je reconnus aussitôt que Fonfrède ne m'avait pas exagéré mes chances. Mes appuis étaient les meilleurs : une famille nombreuse, entourée depuis longues années dans le pays d'une estime universelle ; les services rendus par mon père, comme ancien député de Bazas ; une ligne de modération par moi suivie, en un temps et dans des fonctions où la modération n'était pas facile. Aussi, après trois jours du drame

le plus animé, je fus élu le 7 novembre. Rien ne manqua à mon triomphe : je fus fêté, embrassé, avec toute l'ardeur de ces têtes méridionales qui moussent comme du champagne. Je compris alors, je ne le tairai pas, ce que peuvent donner de jouissances au plus philosophe les succès de l'ambition.

Les mêmes félicitations m'attendaient à Paris. C'était une suite de dîners en haut lieu, qui me faisait vivre dans l'or et dans la vaisselle plate : chez le garde des sceaux (1), chez le ministre de l'intérieur (2), chez le président du conseil (3), chez le roi.

Sur ces entrefaites vint le jour de la vérification. Le sort voulut que mes pouvoirs fussent distribués à un bureau où figuraient Salverte, Michel de Bourges et autres radicaux, qui ne demandaient pas mieux que de me susciter des difficultés. Ils prétendirent qu'une portion des contributions, pour lesquelles je me présentais comme donataire de mon père, n'était pas transférable de sa nature ; et ils arrivèrent, à une assez faible majorité, à faire prévaloir leur avis dans le bureau. Je conservais mon droit d'en appeler à la Chambre, et les cas n'ont

(1) Barthe. (A.)
(2) Montalivet. (A.)
(3) Molé. (A.)

pas manqué où elle a infirmé les décisions de ce genre. Mais je pensai que d'après mon caractère, et surtout dans ma position de magistrature, il ne me convenait d'entrer que par une porte largement ouverte ; qu'il serait fâcheux de débuter à la tribune par une défense personnelle ; et que, dès l'instant où un doute se manifestait, je devais le trancher contre moi. De là ma démission très-cavalièrement donnée dès le 23 décembre, avant tout rapport.

A cette époque au reste, et à part toute idée de consolation systématique, j'étais déjà loin de voir la députation telle qu'elle m'était apparue dans la lune de miel de La Réole. Comme toujours, les charges étaient venues après les bénéfices. La session n'était pas commencée, et j'étais assassiné de lettres à répondre, de démarches à faire, de demandes contradictoires à contenter. Je voyais avec effroi tout mon délicieux loisir s'engouffrer bêtement dans un tas d'ennuyeuses paperasses. Que sera-ce donc, me disais-je, quand il me faudra cumuler ces sollicitations pour autrui dans les ministères, avec les travaux de la Chambre, et avec ceux du parquet que je ne puis pas non plus déserter ! Je me surprenais bien des fois, quand je ruminais là-dessus, à murmurer l'air de Jean-Jacques : *J'ai perdu tout mon bonheur*. Pour m'achever, il se trouvait des femmes

de sens impitoyables, qui me disaient : « Vous avez bien opéré vraiment ! Vous ne vouliez pas vous marier, pour éviter les embarras d'une famille, et vous vous êtes mis La Réole entière sur les bras (1). » Et je baissais la tête, comme un homme convaincu d'être tombé dans la dernière des misères en logique, une flagrante contradiction. Humiliation d'autant plus cruelle, que ceux qui me connaissent me regardent généralement comme marchant dans la vie avec des partis pris, sachant bien ce que je veux et m'y tenant avec constance.

J'avais de plus la perspective d'être obligé de renoncer à l'une des choses qui me vont le plus au cœur, mes voyages de vacances. « Il sera bon, m'avait dit le sous-préfet, Armand Ducos, pour entretenir les dispositions favorables de vos électeurs, de faire des tournées et quelque séjour dans l'arrondissement. Vous vous informerez des besoins ; vous recueillerez les pétitions, les plaintes ; on vous verra, et c'est beaucoup. » Ainsi je n'aurais quitté les tracas de Paris que pour en retrouver la suite en province ; je ne serais jamais sorti du pont de Cubzac et du canal latéral. Triste ration poétique, pour qui a soif du ciel d'Italie et du golfe de Naples, et qui ne renonce pas à Constantinople et au Bosphore !

(1) « Vous vous êtes prostitué à La Réole. » (A.)

L'attitude que la Chambre a prise dans ses premiers débats, a été peu propre à augmenter mes regrets. A l'exception de la question d'Espagne, tout a été bien languissant, bien mesquin. Qu'on en soit venu à des *sessions d'affaires*, je m'en réjouis, puisque cela démontre que les grandes questions politiques soulevées par la révolution de Juillet sont enfin résolues, et que le pays est pacifié. Mais je ne suis pas obligé pour cela de trouver fort amusants les éternels canaux et chemins de fer dont on nous rebat les oreilles, les alluvions artificielles, les lais et relais de la mer. Parce que l'époque se complaît dans la pratique et dans les menus détails, je ne suis pas condamné à renoncer à des goûts intellectuels d'un ordre plus élevé. Encore moins le suis-je à descendre dans ces intrigues de bureaux et de corridors, dans cette petite guerre de noms propres, dans ces coalitions honteuses formées par le seul désir de ressaisir le pouvoir. Il y aurait bien plutôt de quoi donner de l'humeur et du dégoût. A peine née, cette assemblée semble avoir tous les défauts et presque l'impuissance de la caducité. J'aurais à certains yeux, je le comprends bien, en tenant ce langage, l'air du renard devant les raisins trop verts. Mais vous, mon ami, vous ne douterez point que je sois pleinement sincère.

Laissons ce sujet, où j'ai cru vous devoir un exact

récit comme à un confident dont on est sûr, et parlons d'autre chose.

Le *Journal des Débats* du 5 mars 1838 était bien remarquable. Le discours de M. de Talleyrand à l'Académie des sciences morales et politiques venait d'abord ; puis, juste après, un morceau de M. Guizot sur la religion.

Au fond du premier, je n'ai vu qu'une moquerie de plus du grand prêtre des moqueurs. Ce n'est certes pas sérieusement que le madré diplomate a jeté à son auditoire badaud sa distinction entre la réserve qui est permise et la ruse qui ne l'est jamais, son acte de foi et hommage envers le culte du devoir. Mais la forme m'a beaucoup plu, comme dernier souvenir d'une génération qui s'en va. Il n'y a aucune phrase saillante, même aucun de ces mots piquants qu'on attribue en si grand nombre au vieillard. Mais l'ensemble a une harmonie de bon goût, une ineffable odeur de bonne compagnie. Toutes choses inconnues aujourd'hui, sauf de quelques membres de la Chambre des pairs, et dont M. de Martignac a été le dernier représentant. Depuis qu'il s'est trouvé tant de gens pour vanter ce sec, ce grossier Dupin, le rustre domine.

Le style de M. Guizot lui-même, bien qu'il y ait un abîme entre lui et l'école Dupin, ne gagnait pas à être immédiatement confronté avec le style du prince. Là ce ne sont plus les idées générales, élevées, qui manquent; mais la simplicité, la grâce, le ton du monde. On sent peser sur soi la férule. Et comment en effet cheminerait-il d'un air un peu dégagé, celui qui traîne au pied, comme un boulet, cette phrase laborieuse et surchargée de mots? Du reste, l'écrit méritait approbation par sa couleur religieuse. M. Guizot ne faisait plus là, comme dans son discours de réception à l'Académie (voir lettre du 9 janvier 1837) l'éloge de l'ambitieux. Il s'écriait qu'il fallait la religion pour la contenir ou la combler, pour alléger le fardeau de la vie à tous; car tous, dans tous les états, nous portons notre fardeau et nous recevons nos blessures. Et je crois bien qu'en parlant ainsi, il faisait un retour sur sa chute du ministère. Je lui reprocherai seulement de n'avoir pas eu, encore cette fois, le courage de se séparer assez nettement *des idées, des intérêts, qui prévalent maintenant dans la vie temporelle.* Vous proclamez, et c'est fort bien, que la terre n'a pas de quoi suffire au bonheur de tous ses habitants, que les institutions humaines sont impuissantes à remédier à tous les maux du grand nombre. Mais ralliez-vous donc alors franchement à la vieille solution catholique, qui ne voyait de remède à ces

maux que dans la résignation. Ne ménagez pas cette société actuelle qui se cramponne à la terre comme à sa seule fin. Rompez avec ces rénovateurs modernes, dont les magnifiques prospectus se glorifient de réparer tout par des combinaisons sociales mieux entendues. Vous commencez par une homélie sur le ton de Bossuet et de Pascal, et vous finissez sur le ton de Mirabeau : *Desinit in piscem.* C'est toujours la même crainte de répudier le dix-huitième siècle et l'héritage de matérialisme qu'il nous a légué, crainte commune à tous les hommes politiques qui procèdent de 89. De là quelque chose de vague et de contradictoire, quelque chose qui ne conclut pas, comme si celui qui parle n'était pas bien persuadé de ce qu'il dit. Aussi qu'arrive-t-il? que, quelques jours après, vous qui déploriez que l'ambition fût plus impatiente que jamais, vous montez à la tribune pour prononcer un discours, dont tout le sens est qu'il faut jeter à bas les ministres actuels pour vous remettre à leur place. Et cela, non pas qu'aucun dissentiment sérieux vous oblige à les combattre, mais parce que vous ne savez pas vous passer du pouvoir. C'en est assez pour vous dicter un acte d'adhésion à de misérables coteries, pour vous ravaler au rang de cabaleur. Vous parlez *avec un sentiment combattu*, dites-vous. Moi je dis que vous auriez dû le vaincre et vous taire; car ce sentiment, c'est celui du dépit

et de la cupidité. M. Thiers vous avait devancé dans cette faute (voir même lettre du 9 janvier) ; mais M. Thiers n'y avait pas sacrifié autant de considération et d'autorité que vous.

XVI. — A M. B. C.....

Paris, 29 mai 1838.

Je voulais attendre, pour vous communiquer mes réflexions, que la physionomie de la nouvelle Chambre se fût mieux dessinée. Mais je commence à désespérer de voir arriver ce moment. On dirait que, dans sa froideur et presque dans son indifférence, elle ait voulu éviter de se prononcer entre les diverses factions qui se disputent le pouvoir. Elle a trop cédé, à son insu peut-être, aux petites haines, aux petites jalousies, qui remontaient à la session précédente, et qui, ne pouvant pas renverser le ministère par des échecs politiques proprement dits, ont cherché à l'ébranler par des entraves jetées dans les affaires. Les plus grands noms se sont à peu près effacés de la tribune, pour se livrer à cette guerre sourde de bureaux et de cou-

loirs, à ces manœuvres de coteries coalisées, dont la mesquinerie et l'acharnement étaient bien déplorables à voir de près. Le tort des jeunes députés, qui par leur nombre auraient pu être une puissance, a été de ne pas s'isoler assez des rancunes surannées. S'ils avaient montré fermement qu'ils répudiaient cet héritage, qu'ils voulaient dater d'une ère véritablement nouvelle, et clore les questions de personnes pour se renfermer franchement dans les questions de choses, on aurait beaucoup plus et beaucoup mieux fait. Le début de la Chambre aurait eu un sens bien net, au lieu qu'il est presque impossible d'en résumer clairement la signification.

Cette attitude incertaine de la Chambre, qui, aux yeux du plus grand nombre, lui laisse je ne sais quoi de non définitif, a été pour moi un motif de plus de régulariser ma position d'éligible, avant le délai fatal du 1^er^ juin, de façon à la rendre désormais, non pas seulement légale, mais incontestable. J'avais porté la peine de mon peu d'amour pour la propriété immobilière, et ma prédilection marquée pour les biens mobiliers si portatifs et si commodes. Mon respect pour les suffrages dont mes concitoyens m'honorèrent, m'imposait sur ce point de faire fléchir mes goûts. J'ai donc acheté, par acte notarié du 22 de ce mois, une maison à Paris qui fait le coin de la rue des Saints-Pères et de la rue

de Grenelle-Saint-Germain. A elle seule, elle me donnerait presque l'impôt foncier nécessaire; jointe à la métairie d'Auros et à la maison de Bordeaux que mon père m'a données par avancement d'hoirie, elle le dépasse de plus de 200 francs.

Il est bien temps! direz-vous, et vous aurez raison. Mais au milieu de toutes les ambitions, si impatientes, qui se jettent au-devant de la députation par des motifs d'intérêt personnel plutôt que par amour du pays, il me semble que l'on doit considérer comme méritant quelque estime, et comme présentant peut-être plus de garanties, celui qui n'eut que le tort de n'avoir pas assez convoité, assez prévu d'avance, le choix dont il fut jugé digne. On peut pardonner l'omission de quelques formalités bien faciles, à celui qui songeait davantage à s'entourer de titres bien autrement difficiles à conquérir. En ce genre comme en beaucoup d'autres, les plus pressés ne sont pas les meilleurs. Et je crois qu'électeur, je verrais dans une telle circonstance bien appréciée, un gage de désintéressement et de patriotisme vrai.

J'espère que, quand ils y auront réfléchi, les électeurs de La Réole en auront ainsi jugé; et que leur élu de novembre 1837 n'aura rien perdu dans leur pensée, surtout quand il se retrouvera en con-

currence avec le même antagoniste dont ils le firent triompher. Quant à vous et à Fonfrède, précisément parce que les habitudes d'esprit qui m'excusent appartiennent à un ordre élevé, je ne saurais douter qu'elles soient parfaitement comprises de vous.

Mon regret le plus grand, soyez-en bien convaincu, n'est pas pour moi. Il est pour ceux de mes cent trente-quatre votants qui m'avaient déjà témoigné tant de bienveillance, et qui avaient placé en moi quelque espoir.

XVII. — A MADAME C. B.....

Paris, 1er novembre 1838.

Vous aviez exprimé, à votre départ, le regret de ne pas voir Mademoiselle Mars dont on annonçait la rentrée. Pour accomplir une pensée qui venait de vous, j'allai, le 16 octobre, assister à cette solennité théâtrale. Je ne puis vous dire combien elle m'attrista ; je crus voir, tout le temps, creuser la fosse, célébrer l'enterrement de cette Mars jadis si chérie. Elle avait été, au couronnement de l'empereur d'Autriche, à Milan, accablée des plus cruels déboires ; on l'avait forcée, pendant plusieurs représentations, à jouer dans une ignoble salle où l'on faisait danser les chiens. Elle revient à Paris, et qu'y trouve-t-elle ? une jeune tragédienne de dix-sept ans, Mademoiselle Rachel, dont la ville entière

s'est éprise; malice du sort, qui se complaît à humilier un pouvoir en décadence par le rapprochement d'un pouvoir en progrès. Elle, la vieille illustration européenne, ne fait pas, même le jour de la réapparition, la moitié de la recette que fait tous les jours cette heureuse petite fille, née presque du même coup au monde et à la gloire. Sur sa figure ridée, barbue, on lisait ces tristes réflexions, et l'altération de sa voix disait son découragement. A la fin, on lui jeta bien quelques bouquets, quelques couronnes; mais c'était évidemment une comédie arrangée d'avance à ses frais par quelques familiers, et seulement supportée par le public. Couronnes d'épines, me disais-je, plutôt que de lauriers. — Mourir jeune est une admirable coquetterie, de la part du comédien comme de la part du grand homme. Mars, pour ne s'en être pas souvenue, partira délaissée et avec une réputation en lambeaux.

Mais cette Rachel, me demanderez-vous, est-elle en effet la merveille que l'on raconte? Après l'avoir vue dans l'Emilie de *Cinna* et dans l'Hermione d'*Andromaque*, je vous répondrai qu'à mes yeux il y a exagération dans les louanges. Sans doute elle comprend bien le vers, et elle le récite avec justesse; elle évite surtout ce chant monotone et emphatique, qui rend le vulgaire des tragédiens aussi

froids et aussi ennuyeux que le vulgaire des prédicateurs. Mais son talent n'est pas poussé au point de faire, comme on dit, événement, révolution, de ressusciter la défunte tragédie par des moyens surnaturels. Elle est trop grêle d'extérieur pour cela; son organe manque de force, et sa constitution chétive lui refusera toujours les éclats qui enlèvent toute une salle. Nouvel exemple de ces engouements, si familiers à notre espèce moutonnière; comme, dans un autre genre, la rage des chemins de fer, et l'accueil fait au maréchal Soult lors du couronnement de votre reine.

En revoyant cette Hermione et cette Emilie, je réfléchissais que ces amoureuses antiques étaient, pour un homme, de bien dangereuses connaissances à faire. Elles ne se servaient de l'ascendant qu'elles avaient sur lui, que pour lui commander le crime. Bien différentes de ces femmes de la cour de Louis XIV, qui n'imposaient pour livrée à leurs chevaliers que quelques rubans, elles voulaient qu'on fût teint de sang pour leur plaire; c'était ainsi qu'on portait leurs couleurs. Voyez plutôt Emilie; elle n'agrée Cinna pour amant qu'à condition qu'il lui fera hommage de la tête d'Auguste, en guise de bouquet de noce. Hermione, de son côté, exige que ce pauvre Oreste lui tue Pyrrhus; et qui pis est, quand il s'est malgré sa répugnance

acquitté de sa commission, elle le poursuit de sottises, et lui crie, le poing sous le nez, qu'il n'en fallait rien faire, si bien que la cervelle lui part et qu'il tombe dans des fureurs en vérité trop explicables.

Je réfléchissais aussi que le système de nos appartements modernes s'opposerait tout à fait à ces développements de passions furieuses. Une dame à qui un galant hurlerait ainsi une déclaration d'amour à pleins poumons, tirerait bien vite sa sonnette, et le ferait jeter à la porte par ses valets comme un épileptique; elle craindrait de mettre tout le voisinage dans la confidence. Deux rivaux, deux rivales, qui se disputeraient un cœur en grinçant si fort les dents, en se prodiguant de si atroces menaces, ameuteraient le quartier. Et, si un Oreste bourgeois se démenait comme le fils d'Agamemnon, tous les locataires de la maison réclameraient; le commissaire de police interviendrait, et l'on mettrait mon homme dans un fiacre pour le conduire à Charenton. On voit bien que la loi sur les aliénés n'était pas faite, quand ces choses-là se passaient impunément.

Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que si, par grand hasard, il se glisse dans ce troupeau d'insensés un homme, une femme, qui raisonne un

peu plus, qui soit un peu plus de sens rassis, on le réduit à des rôles d'utilité, de confidents subalternes ; espèces de gardes-malades, comme ce bon Pylade, à la barbe blanche et calme, à côté de son ami qui écume et qui s'arrache les cheveux. La raison dans les tragédies est le personnage sacrifié : aux tyrans, aux ambitieux, aux jaloux, aux vindicatifs, aux scélérats qui poignardent ou qui empoisonnent, Clairon, Lekain, Talma, prêteront la magie de leur parole; le reste est abandonné aux moucheurs de chandelles, que, malgré la sagesse de leurs sentences et de leurs conseils, personne n'écoute ni dans la salle ni sur la scène. On prétendait jadis que la tragédie était *la purgation des passions;* elle m'en semble bien plutôt le déchaînement et l'apothéose.

Le jour que j'assistai à *Cinna*, notre roi y vint (26 octobre) avec le roi et la reine des Belges, et presque toute la famille royale. Ce choix de spectacle ne me parut pas sans quelque singularité. Certaines personnes qui lui reprochent d'avoir employé tous les moyens pour parvenir au trône, et en particulier d'avoir déserté ses anciennes professions de foi démocratiques, auraient pu se livrer à quelques rapprochements fâcheux. Elles auraient dit qu'il était l'Auguste de 1830, que Mademoiselle Grouvelle était une Emilie, qu'Hubert poussé par elle

au régicide était un Cinna, que les conspirations républicaines avaient toutes leur excuse dans les doctrines exhumées par le mâle génie de Corneille. C'était d'ailleurs se condamner à entendre des vers tels que celui-ci, qui a peu le parfum des cours :

Pour être plus qu'un roi, tu te crois quelque chose.

Le roi avait pensé sans doute que le public, dans son bon sens, envisagerait l'action sous un point de vue plus vrai et plus conforme à la pensée de l'auteur; qu'il se rappellerait que Louis-Philippe, en 1837, avait donné l'amnistie, et que, comme l'empereur romain, il s'était bien trouvé de la clémence.

J'ai reçu de mon bon et gai compagnon de route en Irlande et en Ecosse, le comte Francisco Bresson, une lettre m'annonçant qu'il a revu ses foyers à Vicence le 16 octobre. Il a failli pourtant, à la traversée du Jura, être jeté dans un précipice avec sa voiture par un cheval qui s'est emporté. C'est ainsi que tout doit s'acheter en ce bas monde. Si vous voulez admirer l'Angleterre, il vous faut consentir au supplice du mal de mer, et risquer d'être englouti dans les flots. Que si le beau ciel d'azur vous attire en Italie, vous aurez à passer les monts, et à côtoyer des abîmes dans lesquels le moindre

écart peut vous faire disparaître à jamais. Ceci soit dit sans que mon adoration des voyages en éprouve nul préjudice; il y a un certain degré de prudence minutieuse et méticuleuse, avec laquelle il n'y aurait pas moyen de vivre ni de bouger.

XVIII. — A MADAME C. B.....

Paris, 10 novembre 1838.

En vérité ne dites pas, comme je vous l'ai souvent entendu dire, *qu'en français vous n'avez pas assez de langue*. Vos idées se font jour avec une richesse et avec une variété qui vont faisant des progrès, comme si le français s'était révélé à vous dans ses secrets les plus intimes par une sorte de divination. Les rares obstacles contre lesquels vous vous heurtez encore quelquefois, ne servent qu'à faire sortir vos expressions de la lutte plus fortes, plus colorées, plus originales surtout. Je n'oserais pas vous donner tant d'éloges, si je pouvais être suspect de compliments; mais nous sommes des amis sérieux, et entre nous le madrigal n'est pas supposable.

En relisant mon agenda, je remarque que le premier jour où je me présentai chez vous, et où, ne vous ayant pas trouvée, je vous laissai ma carte, le 23 juin, était le jour de la Saint-Félix. Jamais prophétie ne rencontra si juste. Mon cœur le sentit à l'instant, par un de ces élans spontanés auxquels je ne sais pas refuser ma croyance. Puisque vous voulez savoir si, *à la réflexion*, et même depuis notre séparation, je persiste, je vous donne avec plaisir la nouvelle assurance que, plus je retourne sous toutes ses faces le fait de notre rencontre, avec l'œil critique, investigateur du magistrat, comme avec l'œil passionné de l'ami, j'y vois un profond, un complet bonheur. Même privés des enivrements de la présence, nos voix doivent se confondre pour chanter le *Te Deum* sans réserve. Pauvre idéalisme, que celui qui s'effrayerait de l'intervalle du détroit!

Par là je ne veux point précisément vous rendre philosophe; quelque digne de respect que soit ce mot, je l'aime peu pour une femme. Non, je vous répète au contraire : Laissez tomber sur moi des larmes qui m'embellissent en me consacrant à vous. Mais qu'elles perdent leur amertume, qu'elles se convertissent en une douce mélancolie, par la contemplation anticipée d'un meilleur avenir. C'est là ce que voulut dire ce rayon de soleil, qui parut

tout juste à l'instant de notre dernier adieu à Saint-Denis ; c'est là ce que veut dire aussi notre étoile, si fidèle à briller jusque dans les cieux voilés de cette triste saison. Vous êtes trop intelligente, vous savez trop par quels signes inaperçus du vulgaire Dieu parle à ses élus, pour n'avoir pas compris des symboles aussi clairs.

Vous avez désiré de connaître l'anniversaire de ma naissance. Il en est un autre auquel je tiens beaucoup plus qu'au mien, et pour lequel je vous veux demander un concours de pensée. Le 16 novembre, mon excellent père, prodige de verte et aimable vieillesse, entrera dans sa quatre-vingt-troisième année. Ce jour-là, à neuf heures, je ferai dire une messe de bénédictions ; et, courbé de toute mon âme devant les autels de Celui qui compte nos jours, je le supplierai en toute humilité de garder à un fils sa joie la plus chère. Priez aussi, ma bonne amie, et priez avec ferveur ; je veux que vous soyez en tout de moitié avec moi.

XIX. — A MADAME C. B.....

Paris, 24 novembre 1838.

J'approuve que vous ayez immolé à la prudence mes quelques lignes d'adieu et ma dernière lettre. Robert Burns, opposant aux transports de l'amour cette froide vertu, l'appelait *un cheval de brasseur*. Lourde monture, cela est vrai ; mais à laquelle il faut consentir souvent dans la vie, sous peine de se rompre le cou. On va trop loin avec les chevaux de course. Quelquefois la passion absorbe au point qu'on serait tenté de nier les objets extérieurs, d'avoir du moins pour eux ce dédain superbe qui néglige de leur faire des concessions. Mais c'est une étourderie, à laquelle il importe d'apprendre à vivre. Vous souvient-il du commissionnaire placé en face de vos fenêtres (hôtel Mirabeau), rue de la Paix, et de nos capitulations avec lui?

Pendant que nous sommes seuls, laissez-moi m'asseoir dans votre fauteuil, moi et ma lettre. Vous me ferez bien un peu de place, n'est-ce pas? Et nous regarderons ensemble les tourelles du Palais, dans votre Bonington (1). Et je vous demanderai comment vous vous y prenez pour escalader la croisée de mon cabinet judiciaire; car, de la Sainte-Chapelle qu'ensemble nous visitâmes, j'y ai vu plusieurs fois monter votre ombre; à la vérité, je vous tendais les bras.

Merci d'avoir prié le 16. Appelée par le concert de nos vœux, une double bénédiction descendra du ciel sur la tête de mon adoré.

A lui mon âme, — mais à vous aussi.

(1) Un tableau du célèbre Bonington que possédait Madame C. B...

XX. — A MADAME C. B....

Paris, 30 décembre 1838.

J'ai entendu dans une maison particulière Mademoiselle Pauline Garcia, la sœur de Madame Malibran (1); si j'avais fermé les yeux, j'aurais cru que l'illustre défunte était ressuscitée. C'est la même voix de contralto, la même âme de feu. Elle nous dit surtout *Una fiamma d'amore*, avec une telle ardeur, que cela ressemblait à l'éruption d'un volcan ; je me sentais calciné. La seule chose à craindre est que, comme son aînée, elle meure consumée avant le temps. Ce n'est pas tout d'avoir la puissance ; il faut, si l'on ne veut périr par son excès même, savoir la gouverner.

(1) Depuis Madame Viardot. (A.)

XXI. — A M. C.....

1er mars 1839.

Vous m'interrogez sur la démission que je donnai à la Chambre des députés en décembre 1837. Pour la bien comprendre, il faut que vous sachiez que je n'avais nullement convoité la députation. Quand j'eus un échantillon des charges qu'elle entraînait en démarches, en correspondances, en mouvement perpétuel, je vous assure que moi, ami avant tout d'un repos lettré, je regardai comme une délivrance l'acte qui me tirait ces fardeaux de dessus les épaules. Je l'ai bien plus encore regardé de cette façon, depuis qu'une *coalition* des opinions les plus contraires a mis à nu tant de rancunes et d'ambitions intraitables (Thiers, Guizot, etc.) qui, pour leur satisfaction personnelle, bouleverseraient volontiers le pays ; depuis que l'aigreur des débats parlemen-

taires est allée croissant avec leur mesquinerie. Il m'a semblé que les positions de magistrature gagnaient en stabilité et en dignité véritable, autant que les positions politiques perdaient. Et je me suis enveloppé dans ma robe avec plus de plaisir. Et là personne n'est mieux assis dans sa joie que je ne le suis; personne n'élève à Dieu des mains plus reconnaissantes.

Ma promotion du 3 février dernier aux fonctions d'avocat général, n'a pu, vous le concevez, qu'ajouter encore à mon contentement. Il n'en est plus ici comme de ma nomination de député. Ce n'est plus une chose bonne sous certains rapports, mauvaise sous certains autres, qui agréait à mon père, mais qui désolait ma mère. C'est une chose bonne de tout point, et accueillie comme telle par tous mes parents et tous mes amis. Pour moi, je n'y gagne pas seulement sous l'aspect hiérarchique; mais j'y trouve un avantage immense pour la distribution de mon temps. Devenu chef du service criminel, j'ai le choix de mes jours d'audience. Je puis ainsi me réserver largement la part de loisir dont j'ai besoin pour mes études de prédilection, philosophiques et littéraires. Je puis aussi prendre mon temps pour mes voyages, qui sont une autre manière de lire, non plus dans les livres, mais dans l'espace et parmi les hommes.

Remerciez en mon nom votre neveu Agricole de la lettre qu'il m'a écrite depuis son mariage. Il y a dans la manière dont il m'en parle un mot que j'aime beaucoup ; il me dit que *son choix a été libre de toute influence*. J'en conclus qu'il a été uniquement déterminé par des considérations tirées, non de l'argent, mais de la personne. S'il est dans un contrat de ce genre des garanties de bonheur, elles sont en effet là. Et c'est bien le moins, quand il s'agit de confondre deux existences en une seule, c'est-à-dire de passer à l'acte le plus capital, le plus décisif de la vie, que l'on écoute attentivement ses sympathies et que l'on s'en rapporte à soi tout seul. En vous du reste il aura le modèle de l'époux, comme il a toujours eu le modèle de l'homme sage, honnête et instruit. Et votre voisinage protégera son jeune ménage comme il a protégé sa jeune raison.

XXII. — A MADAME C. B.....

Paris, 18 mai 1839.

Après les journées de juillet 1830 on me demanda ce que j'étais devenu. Je répondis qu'au plus fort de la fusillade je lisais dans la *Revue Britannique* un savant article sur les antiquités égyptiennes. J'ai couru moins de périls encore dans l'émeute des 12 et 13 de ce mois ; car j'étais à Joigny auprès d'un de mes amis et de sa gracieuse compagne. Outre que cette petite ville est à plus de trente lieues de Paris, elle est bien l'une des plus paisibles qui se puissent imaginer. On n'y entend que les moutons bêler et les ânes braire ; ce qui n'est pas précisément ma musique de prédilection, mais ce que je préfère pourtant de beaucoup aux rugissements sanguinaires de la démocratie.

Ne vous exagérez pas au reste la gravité réelle

des faits. C'est une échauffourée inattendue, qui n'avait pas les moindres chances de succès. Qu'est-ce dans une ville de près d'un million d'habitants, que quatre ou cinq cents révoltés, qui ne peuvent mettre en avant ni un programme ni un nom de quelque importance ? Leur impuissance, le défaut de sympathie dans les masses, acquièrent à chaque tentative nouvelle une évidence croissante. Au lieu de recruter des soldats, ils en perdent avec les années. Ainsi les émeutes de juin 1832, d'avril 1834, avaient assurément bien plus de profondeur et de portée.

L'exposition des tableaux au Louvre, qui a duré pendant mars et avril, vient d'être remplacée, pour mai et juin, par l'exposition aux Champs-Elysées des produits de l'industrie. Si l'on avait besoin de reconnaître quel abîme il y a entre l'art et la fabrique, entre l'utile et le beau, un tel rapprochement le signalerait aux yeux les moins intelligents. La poésie qui illuminait naguère la tête de Faust et celle de Marguerite, je ne puis la retrouver, pour mon compte, dans les machines et dans le coton filé. En cela pas plus qu'en autre chose je ne marche avec mon siècle. Et j'ajoute, j'ose dire à vous Anglaise, dont les concitoyens nous ont inoculé le gouvernement représentatif et l'industrialisme, que je m'en vante, et que je n'en serai pas trop blâmé par vous.

XXIII. — A MADAME C. B.....

Paris, 21 octobre 1839.

Vous avez raison, chère et intelligente amie, de préférer les métaphysiciens aux poëtes, les Fichte aux Valmore. Les premiers offrent à l'esprit l'aliment le plus sérieux ; ils approfondissent, par les procédés sévères de la science, les mystères les plus obscurs de l'humanité, et ils donnent des solutions qui, lorsqu'on sait les comprendre, ont dans le gouvernement de la vie les conséquences pratiques les plus importantes. Les seconds se contentent de quelques idées vagues et clair-semées, qu'ils mettent en musique, plutôt pour réjouir les oreilles de la foule que pour éclairer les penseurs. Ce n'est pas à dire que je les dédaigne ; j'en fais au contraire la plus grande estime, par cela seul que leur tendance est élevée ; mais enfin il y a quelque chose au-dessus d'eux.

Vous avez raison aussi de ne pas aimer les gens de théâtre. L'habitude d'exprimer des sentiments d'emprunt fait qu'ils ne sentent rien d'une façon sincère. Aussi y aurait-il danger à les voir hors de la scène, les actrices surtout, si l'on avait un esprit trop candide et trop inexpérimenté, qui prendrait pour des réalités des grimaces. Mais ce danger n'est point à craindre pour un magistrat habitué aux affaires criminelles, et mieux dressé par elles à la défiance qu'à la crédulité. Il est homme à se battre à armes égales.

Si je range au reste forcément Madame P. Aubin, Mademoiselle Mars, Mademoiselle Plessy, parmi les actrices, je ne range point dans cette classe Madame Valmore. Elle n'a joué que pendant peu de temps, dans sa jeunesse, et dans des rôles où elle ne faisait que pleurer. C'était comme un prélude aux pleurs qu'elle a versés depuis dans des livres, et que je regarde comme découlant de la nature spéciale de son cœur.

XXIV. — A MADAME C. B.....

Paris, 9 janvier 1840.

Notre tragédie est bien malade de la maladie de Mademoiselle Rachel. Après une longue suspension, la pauvre fille a ressaisi le poignard et la coupe empoisonnée, mais d'une main si affaiblie, si tremblante qu'elle ne pourra les soutenir longtemps. On parle déjà de voyage en Italie pour y rétablir sa santé. C'est à peu près comme si, au moment de soutenir une accusation contre des assassins, je demandais un verre d'eau sucrée à la fleur d'orange pour me remonter le cœur. Un riche peut être poitrinaire et aller à Pise ; mais, quand on est avocat général ou tragédienne, et une toute jeune tragédienne, il faut se bien porter.

J'eus la douleur de voir, il y a quelques mois,

Mademoiselle Mars dans la folle comtesse des *Dehors trompeurs*. Le panache et les diamants dont elle s'était maladroitement couvert la tête, ne servaient qu'à éclairer les rides de ses soixante-huit ans. Et quand je l'entendais débiter des tirades contre la raison à un âge si respectable, quand je la voyais rire tout le temps aux éclats avec la mort dans le cœur, par un mouvement involontaire je baissais le front et je rougissais.

Ne vous avisez plus de me dire que vous avez été gravement malade pendant plusieurs semaines, que vous avez touché, selon votre expression poétique, à la dernière porte de ce monde terrestre. Je ne puis entendre un pareil langage, moi humble habitant de ce monde si intéressé à vous garder.

XXV. — A M. E.....

Paris, 9 mars 1840.

Pour votre Paul il est malheureusement un soin qui précède tout autre : c'est celui de la santé. Il faut produire au philosophe, qui se chargera de l'âme, un corps qui n'ait plus besoin de médecin. Quand le *corpus sanum* sera obtenu, alors seulement vous pourrez d'une manière efficace songer au *mens sana*. Vous n'êtes pas dans la nécessité de lui apprendre beaucoup de choses, mais de bonnes choses, et les plus essentielles. En tête je place celles-ci : *Que, quelle que soit la profession, la position d'un homme, son premier devoir est de bien gouverner sa vie. — Que la vie n'est pas un jeu de hasard, mais que l'on se fait à soi-même sa destinée par la force de la volonté. — Que le bonheur n'est dans aucune chose extérieure, mais en nous-mêmes.* — Que, quand la re-

ligion nous dit de transporter notre amour des choses terrestres et périssables qui ont peu de prix, aux choses éternelles qui sont notre but définitif et qui seules ont un prix réel, elle ne nous tient pas seulement un langage élevé, mais elle nous tient le langage du bon sens ; elle nous dit des vérités pratiques qui peuvent seules nous tenir en paix et en joie, en nous éloignant des ardentes convoitises et des insatiables ambitions du monde. — Tout cela est bien vieux, traîne dans tous les livres ; mais c'est dans les têtes, et surtout dans les actions, qu'il importe de le faire entrer. Et il ne se faut pas inquiéter de ce que le siècle tourne de plus en plus le dos à ces idées, de ce qu'il les traite de mysticisme et de rêveries. Les misères de ce siècle, ses plaies saignantes aux yeux de tous, sont à la fois sa punition et la preuve qu'il se trompe. Il ignore, il méprise l'existence intérieure ; il ne fait cas que du dehors, des avantages estimés tels par la société, de l'argent, du pouvoir politique. Et que recueille-t-il de sa monomanie ? Un malaise général, auquel toutes les opinions proclament l'urgente nécessité d'apporter un remède. Ce malaise, je le tiens, pour moi, incurable, quand je vois s'enfoncer de plus en plus dans l'ornière du matérialisme ce siècle aveugle, qui se dit éclairé ; quand je l'entends, au lieu de se frapper humblement la poitrine et de dire son *peccavi* à partir de 1789, se vanter avec impu-

deur de progrès qui ne sont reels que dans le mal.

Oui, l'éducation domestique m'a fait un bien immense, et c'est une des causes pour lesquelles me séparer de mon père me semblerait presque une ingratitude. A vrai dire, il n'y a aucune autre éducation ; car dans les colléges on ne s'adresse qu'à l'intelligence, jamais à l'âme ; on apprend une multitude de choses médiocrement utiles, et l'on omet complétement l'unique chose indispensable, savoir vivre. Mon père m'exerçait, on vous l'a dit avec raison, à réfléchir sur tout ce que je voyais, et à rendre compte, soit à lui-même, soit à quelques amis, des observations que je faisais. Mais permettez-moi de vous dire que vous sortez tout à fait du cercle des sujets essentiels et élémentaires dont mon père m'occupait, lorsque vous parlez à Paul de *maire*, de *préfet*, de *député*, de *roi*, de *commune*, de *tribunal*, etc. Vous voilà bien de votre siècle, vous aussi ; entretenant votre enfant, dès cinq ans, de politique et de distinctions sociales, au lieu de l'entretenir de ce qui domine tous ces points de vue partiels et secondaires, l'homme, la nature humaine, dans tous les temps, dans tous les pays. Comme si, bien avant l'être revêtu d'une écharpe ou coiffé d'un diadème, il n'y avait pas l'être primitif, tel qu'il sort tout nu des mains du bon Dieu et tel qu'il y retournera. Pour moi, je retiendrais bien long-

temps l'œil de mon enfant sur l'admirable spectacle de la création ; j'attacherais son cœur, tant que je pourrais, aux œuvres divines ; et je ne serais nullement pressé de l'occuper des créatures, telles qu'elles sont devenues par les corruptions de l'état social. Je commencerais par lui dilater l'âme avec la campagne, avec la verdure, par lui faire lever sa tête épanouie vers le soleil, vers la lune, vers les étoiles ; et je trouverais qu'il sera toujours assez tôt pour lui expliquer la loi des élections, pour le conduire au conseil municipal et dans les puanteurs du greffe.

XXVI. — A MADAME C. B.....

Paris, 30 mars 1840.

Nous avons un mauvais roman, sorti des mauvais temps de 1791 et de la plume d'un conventionnel, qui, sous le titre d'*Amours du chevalier de Faublas*, a été plusieurs fois réimprimé, et qui est en possession d'amuser, en les corrompant, tous les petits libertins des colléges. Une réimpression nouvelle a donné lieu à une saisie et à un procès, sur lequel j'ai porté la parole le 14 de ce mois. Je ne saurais vous dire à quel point j'étais heureux de cette occasion d'exprimer publiquement mon profond dédain, mon profond mépris, pour cette vile littérature, qui calomnie l'amour en le confondant avec la débauche, et qui, au lieu de seconder les généreux instincts de la jeunesse, fait bassement la cour aux portions inférieures de l'humanité. Le

moment était bien choisi pour inspirer de la conviction à mon langage. Je venais, par le spectacle des orgies populaires du carnaval, d'éprouver le dégoût que renouvellent constamment en moi, à pareille époque, ces ignobles et fausses joies de la matière. Mon front s'était courbé, sinon en réalité, du moins par la pensée, pour recevoir les cendres de l'instructif mercredi, préface imposante des sévérités du carême. Je m'étais entretenu dans ces dispositions pieuses par la lecture des plus sérieuses pages de Fichte, de Rousseau, de Platon. Et je trouvais la tristesse idéaliste aussi délicieuse que le sensualisme des jours gras m'avait paru vide et répugnant. Lorsque de cette région pure et sereine mon œil descendait aux ordures sur lesquelles il fallait prononcer comme juge, je satisfaisais un irrésistible besoin en les balayant d'une main ferme, et en conviant le jury à témoigner hautement sa répulsion pour elles. Le jury répondit à ma voix ; et ainsi une spéculation honteuse fut frappée dans la seule chose qui la touche, l'argent.

XXVII. — A M. C.....

Paris, 12 janvier 1841.

Trois succès consécutifs en matière de presse, la condamnation de *la Revue démocratique*, de la brochure de Lamennais et de *la Vérité sur le Parti démocratique*, ont marqué pour moi la fin de 1840 et le commencement de 1841. Joints au succès de mon discours de rentrée de la cour royale le 3 novembre, ils sont dans ma vie judiciaire des époques mémorables, qui ont beaucoup ajouté à la notoriété de mon nom.

L'affaire Lamennais surtout dépasse toutes les autres de cent coudées par son importance. Le gouvernement la regardait comme une affaire d'Etat, aussi le résultat m'a-t-il valu des félicitations unanimes. La manière dont j'ai présenté les variations

de ce prêtre apostat, ultra-catholique et ultra-monarchique jusqu'en 1830, maintenant impie et démocrate, a été considérée en particulier comme ayant dû produire sur le jury un grand effet. On a vu là en même temps du courage et de l'habileté. Vous l'homme de l'ordre et de l'orthodoxie, vous applaudirez, je l'espère, à cette nécessaire expiation. Je savais, avant d'avoir vu le Lamennais de l'audience, que la démocratie avait sa source première dans l'envie. Mais je l'ai mieux reconnu encore après avoir vu ce petit homme maigre, ratatiné, jaune de bile, à la bouche haineuse d'où ne découle que bave et que fiel. Satan perdu par l'orgueil, voilà son symbole.

La cause principale du chaos politique dont vous vous plaignez est dans l'absurde et odieuse *coalition* de 1838 et de 1839; véritable conspiration contre le roi, formée, dans le sein même de la Chambre des députés, par la fureur d'ambitions mécontentes. La mauvaise comédie des restes de Napoléon, rapportés de Sainte-Hélène aux Invalides le 15 décembre 1840; cet honneur injuste et contradictoire rendu au plus grand tyran qui fut jamais, par une France qui se dit libérale; cette apothéose menteuse d'un conquérant qui fit envahir deux fois Paris, par des hommes qui se disent patriotes; tout cela n'est qu'une conséquence de la confusion d'idées

et de langage où cette coalition nous a plongés. Car tout cela, y compris les craintes de guerre, est né du ministère Thiers (1er mars au 29 novembre 1840), ministère né lui-même de la coalition. Heureusement la sagesse personnelle du roi, bien supérieure à toutes les prétentions des vanités parlementaires, a fini par prévaloir. Et, grâce à elle, je suis convaincu du maintien de la paix avec l'Europe, qui y est intéressée autant que nous, ce qui n'est pas peu dire.

XXVIII. — A MADAME C. B.....

Paris, 7 mars 1841.

J'ai appris, me dites-vous, *à ne rien exiger d'un homme qui accorde à tous la juste proportion de son regard.* — *Je trouve*, me dites-vous ailleurs, *dans votre discours de rentrée les vrais principes de vivre avec science.* — Si c'est par un tel langage que vous entendez me prouver que *le français vous manque*, je ne suis pas près de vous croire. Ou, pour mieux dire, je vous croirai moins encore que mon compagnon de voyage, le comte Francisco Bresson, qui lui aussi s'excuse sur son ignorance de la langue française, et qui ne m'en écrit pas moins de Vicence des phrases comme celles-ci : « Lorsqu'on n'aurait pas placé votre nom en tête du discours, j'aurais de même deviné que c'était vous l'orateur. Vous avez placé là dedans votre portrait sans vous en

apercevoir. J'y reconnais le philosophe repoussant le masque de l'hypocrisie et de la pédanterie, le vrai philosophe en société, le philosophe bon vivant. Nous nous sommes souvent entretenus sur ces sujets pendant nos voyages ; j'ai joui alors de votre éloquence, j'admire maintenant vos écrits. »

La quatrième affaire par moi gagnée aux assises le 30 janvier dernier, celle de *l'Evangile du Peuple*, a achevé, jointe à l'affaire de l'abbé Lamennais, de me donner physionomie d'un saint homme et de me mettre à ce titre dans les bonnes grâces du clergé. Outre les occasions que j'ai eues de voir, notamment dans un grand dîner chez le ministre des cultes (1) du 5 janvier, l'archevêque de Paris (2) et le révérend père dominicain Lacordaire, l'archevêque de Bordeaux (3) est venu chez moi. Il m'a prié de l'introduire à la Conciergerie, où, le 2 février, jour de la Purification, il a fait aux détenus attendant le jour des assises, une très-saisissante allocution familière. Le dimanche suivant 7 février, je l'ai mené au dépôt de condamnés de la Roquette, où il a dit la messe et prêché en grande pompe. Je ne lui servais pas précisément la messe ; mais j'en avais presque l'air par mon humble et pieuse attitude.

(1) Martin du Nord. (A.)
(2) Affre. (A.)
(3) Donnet. (A.)

Vous me posez, quant à Lamennais, une question à laquelle je tiens à répondre. Non, je ne pense pas que sa conversion politique soit sincère, et que l'apôtre croie à sa mission. Je pense qu'il s'est primitivement brouillé avec le pape par l'excès de son orgueil, et par la folle prétention de devenir lui-même une sorte de pape républicain. La faction a jeté aussitôt son dévolu sur lui, comme sur un instrument d'autant plus précieux qu'il y avait là une grande renommée et une merveilleuse habileté de plume. Elle l'a enivré de ses éloges ; elle l'a enlacé de ses mille liens ; et, de degré en degré, elle l'a fait tomber par la flatterie jusque dans les plus basses régions de la démocratie. Mais je suis convaincu qu'il a le sentiment profond de sa déchéance, et qu'il n'est pas là en paix, parce que sa conscience n'y est pas avec lui. Il s'est trop avancé pour reculer, la mauvaise honte le retient ; mais il n'en regarde pas moins avec douleur son passé religieux et monarchique. Voilà, à mes yeux, sa position vraie ; position déplorable, infernale, et dont je ne doute pas qu'il ne soit intérieurement torturé plus que de son année de prison à Sainte-Pélagie.

XXIX. — A M. N.....

Paris, 27 octobre 1841.

Vous êtes trop mon ami pour que je ne vous explique pas en résumé, mais avec une entière exactitude, les circonstances relatives à ma nouvelle nomination.

Vous vous rappelez l'éclat qu'eut mon succès dans la mémorable affaire Lamennais le 26 décembre 1840, et ce dîner semi-politique, semi-religieux, dont je fus plus que le héros à la chancellerie. Précédé le 30 novembre de la condamnation de *la Revue démocratique*, il fut suivi, le 8 janvier, de la condamnation de *la Vérité sur le Parti démocratique*, le 30, de celle de *l'Evangile du Peuple*, le 11 mai, de celle de *la Bible de la Liberté*. Dans chacune de ces occasions, le journal officiel *le Moniteur* inséra de

longs extraits de mes réquisitoires, en les accompagnant des éloges les plus emphatiques. Le ministère du 29 octobre 1840 n'avait pas alors assez de compliments pour moi et pour les excellents services que je rendais.

Mais la politique est un sol toujours mouvant; on ne s'y pique pas de reconnaissance, et une seule défaite vous y fait quelquefois plus de mal que cinq victoires consécutives ne vous font de bien. Le procès des lettres imputées au roi gâta tout. C'était un procès qu'il n'aurait pas fallu intenter; si on avait voulu l'intenter, il aurait été plus que jamais nécessaire de s'adresser à la Cour des pairs; enfin, pour attaquer avec faveur les prétendues lettres du roi publiées par *la France*, il aurait été indispensable d'avoir poursuivi d'abord les prétendues lettres du duc d'Orléans, publiées antérieurement par *la Gazette de France*. Mais on ne tint nul compte de toutes ces lourdes fautes, étrangères à celui qui au jour des débats portait la parole, mais dont il ne subissait pas moins forcément les conséquences. On ne vit que le vote des jurés, qui, à égalité de voix acquitta *la France*, comme si tout le monde, et en particulier tous ceux qui ont un peu expérimenté le jury choisi par le vrai préfet de la Seine, M. Regley, ne savaient pas qu'une question de presse remise à la décision d'un élément si variable, si fantasque

n'était le plus souvent qu'une partie jouée à pile ou face. Dans cette position, les ministres (M. Guizot et M. Villemain, je crois, plus encore que le garde des sceaux, Martin du Nord) imaginèrent que pour se décharger d'une responsabilité pesante, soit auprès du roi à qui l'échec avait été personnellement très-sensible, soit auprès de la Chambre qui aura bientôt à statuer sur leur existence, il n'y avait rien de mieux que de frapper les agents secondaires comme étant les vrais coupables, à l'imitation de certains industriels qui crient *au voleur* quand ils sont les voleurs eux-mêmes. Ce calcul n'est ni honnête, j'en suis bien fâché, ni même, à mon avis, d'une bonne politique ; mais enfin cela fut ainsi. De là une hostilité collective contre le parquet de la cour royale, manifestée par l'organe de deux journaux ultra-conservateurs, *la Presse* et *le Globe*, qui ne connaissaient pas même ceux dont ils parlaient. De là, le 12 octobre 1841, le déplacement de notre procureur général Franck-Carré, déporté à la première présidence de Rouen. De là, le 18, ma nomination de conseiller à Paris.

A ne considérer donc que les motifs et les intentions de ceux qui ont fait la chose, il m'est permis de dire que c'est un acte brutal, une injustice et une ingratitude criantes, ainsi qu'on le dit unanimement dans le monde et au palais, ainsi qu'on l'a

imprimé en toutes lettres dans le journal des tribunaux, *le Droit* du 21 octobre. Et je serais fondé à me plaindre bien haut, s'il n'entrait pas dans mes habitudes de ne me plaindre de personne ni de rien, et de rendre grâces à Dieu de tout, comme faisant tout pour le mieux.

Mais je me hâte d'ajouter qu'en définitive, comme individu, je suis enchanté du résultat. Sans parler des réparations qui pourraient m'être réservées dans les éventualités d'un autre ministère, sans parler des chances plus favorables qu'on me donne et que je ne négligerai pas pour être réélu député dans la Gironde, j'échange un poste toujours dépendant et amovible pour un poste inamovible et indépendant, les agitations incessantes d'une acrimonieuse polémique pour les magnificences d'un noble repos. Cela sympathise merveilleusement avec ce qu'il y a de plus caractéristique dans ma nature et de mieux arrêté dans ma philosophie. Je voyais souvent avec grand déplaisir que, malgré tous mes efforts, les fonctions d'avocat général, combinées avec les distractions du monde, ne me laissaient pas assez de temps pour achever les grands travaux philosophiques et littéraires entrepris par moi, pour en entreprendre d'autres que j'aurais exécutés avec délices. Ce temps va m'être largement départi ; et mes adorés voyages, qui ne sont qu'une autre ma-

nière d'étudier, en profiteront comme mes études de cabinet. Là seront pour moi d'inépuisables jouissances ; et je me ferai d'autant moins scrupule de les goûter, qu'après onze ans des luttes les plus vives et les plus courageusement soutenues, nul ne pourra leur infliger le nom de paresse, ni me reprocher légitimement de ne pas payer ma dette au pays. D'un autre côté, la présidence des assises à Paris est une mission des plus importantes, et qui me conviendra fort. Je m'accommoderai aussi très-bien des petites excursions auxquelles donneront lieu pour moi les présidences dans les chefs-lieux du ressort, tels que Versailles, Reims, etc.

Ne supposez pas qu'en vous parlant de la sorte je joue la comédie, et que je fais, selon le proverbe, contre fortune bon cœur. La plus entière sincérité dicte mon langage. Je conçois parfaitement qu'il puisse rencontrer des incrédules parmi ces mondains frivoles, ces ambitieux vulgaires, qui jugent de chacun d'après eux, au point de vue de leurs goûts et de leurs faiblesses. Mais il n'en doit pas rencontrer parmi ceux qui me connaissent, moi élève sérieux et convaincu des moralistes, moi qui m'astreins peu aux idées reçues, et qui suis un homme très-excentrique, non pas dans la forme et par mes apparences extérieures, mais au fond et par mes principes intimes. Il n'étonnera pas surtout les pen-

seurs qui auront compris et qui se rappelleront la manière dont j'exaltais par-dessus tout, dans mon discours de rentrée de novembre 1840, le calme et les loisirs lettrés, et qui me retrouveront tout à fait d'accord avec moi-même.

Cela va au point que je n'exagérerai rien en affirmant que, de toutes les promotions dont j'ai été l'objet, aucune ne m'a causé *à moi*, dont le cœur ne fut jamais aux honneurs ni à l'argent, une satisfaction plus profonde. Dès que je l'appris, je fis repeindre mon coupé à neuf, j'y fis allumer des lanternes plus brillantes, je fis décorer de jolis pompons rouges les oreilles de mes chevaux, et je m'écriai dans ma joie : *Maintenant, mes amis, vous voilà inamovibles !* Ces chers animaux ont tant d'intelligence qu'ils me semblent, depuis lors, en relever la tête plus fièrement.

Quant à moi, plus je m'établis par la réflexion dans ma position nouvelle, plus je la retourne et l'examine sous toutes ses faces, plus elle m'assure d'avantages actuels, plus elle fait luire à mes yeux dans l'avenir de nouveaux horizons de bonheur. J'aurais cru ce prodige impossible; mais elle me servira à faire encore des progrès dans l'art de jouir de la vie, de mener une existence riche, bien étoffée, vraiment complète; art fort négligé des

hommes, mais que je tiens le premier de tous; art qui devance ici-bas les félicités du ciel, et où vous savez que déjà j'étais passablement habile. M. Martin n'en deviendra pas un dieu pour moi, et je n'immolerai aucun agneau à l'autel de la place Vendôme; mais c'est au vrai et unique Dieu qui gouverne l'univers que je dirai les mains jointes : *Deus nobis hæc otia fecit.*

XXX. — A M. M. E.....

Même époque.

Non, sans doute, je n'ai pas renoncé à mes chances électorales dans la Gironde, et mon changement de place n'est pour moi qu'un motif de plus d'y penser très-sérieusement. Si j'abdiquai mon poste de député en décembre 1837, c'est que, vivant à côté de mon père comme un enfant de douze ans, et n'ayant nullement prévu l'honneur insigne que me firent les électeurs de La Réole, je n'avais pas songé à m'arranger une fortune et des impôts personnels. Il en résulta que mon cens d'éligibilité parut douteux au bureau de la Chambre chargé de vérifier mes pouvoirs; et, comme magistrat, dès qu'il y avait un doute, je crus convenable de le trancher contre moi. Mais mon respect et ma reconnaissance pour le vote des électeurs me prescri-

vaient de me mettre en règle aussitôt. C'est ce que je fis dès 1838, en achetant rue de Grenelle une maison qui, jointe à mes autres propriétés de Bordeaux et d'Auros, me donne d'une manière incontestable, en foncier, plus que le cens nécessaire. Je ferai donc très-certainement valoir mes titres aux prochaines élections, soit auprès de l'arrondissement qui m'a déjà élu, soit auprès de l'arrondissement de Bazas, que mon père représenta longtemps au Corps législatif, où ma candidature par conséquent est héréditaire, et où j'ai encore plus de parents et d'amis personnels qu'à La Réole. Et il me semble que mes titres seront singulièrement fortifiés par l'acte d'ingratitude et d'injustice dont j'ai été l'objet de la part du ministère de M. Guizot, et par le siége indépendant et inamovible où je suis maintenant colloqué.

XXXI. — A MADAME C. B.....

DÉPART DE PARIS POUR .

Paris, 30 octobre 1841.

Ce que j'aime le mieux de votre billet, c'est le parti pris de ne plus lutter contre le sentiment qui nous lie. On lutte contre ce qui est mauvais, on cherche à terrasser un ennemi; mais on nourrit avec délices ce qui réchauffe, ce qui élève l'âme, ce qui illumine la pensée, et y fait briller sans cesse des horizons nouveaux.

Qu'une séparation de quelques mois n'arrête pas vos regards. Fixez-les sur le rapprochement qui la suivra, sur cette vie commune du voyage qui confond deux existences comme en une seule. Parcourez sur la carte, étudiez dans les livres, les

lieux que nous visiterons. Anticipez une à une les joies de l'avenir.

Quant à moi, je n'ai jamais eu, vous le savez, un instant de doute. J'ai toujours dit merci à Dieu et à vous, bonne, belle et intelligente amie, qui réunissez tous les charmes et qui me donnez tous les bonheurs.

XXXII. — A MADAME C. B.....

Paris, 12 février 1842.

Vous ne vous êtes pas trompée : un procès contre *le National*, où le nouveau procureur général Hébert portait pour la première fois la parole, a été suivi d'acquittement, le 23 novembre 1841, ainsi que cela était arrivé dans une autre affaire contre le même journal, le 22 octobre, où la prévention avait été soutenue par l'avocat général Nouguier. C'est ainsi qu'a été finie cette année judiciaire 1840-1841, où j'avais gagné à moi seul cinq procès de presse. Comme il était avéré par là qu'il n'avait pas suffi de changer l'organe du ministère public pour empêcher tout acquittement, on a eu recours à un moyen plus décisif. Les jurés qui siégent chaque quinzaine aux assises, sont, d'après notre législation, tirés au sort sur une liste de

quinze cents noms, dressée à la fin de chaque année par les préfets. Jusqu'à présent, notre préfet, M. de Rambuteau, qui ne s'occupe que de bâtisses et de bals, n'avait nullement songé à cette partie si importante de ses fonctions. Il s'en était remis à un certain M. Regley, qui était le véritable autocrate en cette matière. Or, M. Regley, non-seulement y mettait lui-même de la négligence, mais trahissait à dessein le gouvernement, remplissant la liste d'une multitude d'individus sans consistance, livrés par la peur ou par la mollesse à l'action des journaux démocratiques, ou même personnellement hostiles par parti pris. Nous en avions tellement acquis la conviction, l'ancien procureur général Franck-Carré et moi, que nous n'avions pas cessé, surtout dans ces derniers temps, de réclamer ou le remplacement de cet homme, ou une surveillance exercée sur lui de manière à paralyser son mauvais vouloir. Jamais, nous qu'on a voulu depuis injustement rendre responsables de ses fautes, nous n'avions pu obtenir ni l'une ni l'autre de ces choses; la protection aveugle et très-vive du préfet pour son factotum, avait toujours prévalu. C'est à cette révocation que, pour rendre la chance meilleure au nouveau ministère public inauguré en octobre, on s'est enfin décidé. Non-seulement le grand maître des jurys jusqu'en 1840 et 1841, a été destitué, mais on a changé tous les

employés de son bureau, pour n'y placer que des hommes sûrs. Sous des auspices si différents, rien n'a été si facile que d'élaborer et d'enfanter une série de quinze cents noms où ne figurent que les personnes les mieux posées par leurs fonctions ou par leur fortune, et les plus chaudement dévouées à l'ordre et au gouvernement. Avec de tels jurés, la condamnation est devenue infaillible. Et, en effet, le contraste n'a pas tardé à se manifester; car, aussitôt après ces acquittements réitérés qui avaient terminé 1841, janvier 1842 a commencé par deux condamnations, contre *le Charivari* et contre *la Mode*, frappant, outre les gérants, les imprimeurs de ces journaux. Comme bon citoyen et conservateur déterminé, j'applaudis à ces résultats, et je n'entends jeter aucun blâme sur les moyens légaux employés pour y parvenir, sauf peut-être qu'on n'a pas assez ménagé la transition, et qu'à force d'exclure, de trier, de reviser, d'épurer, on est arrivé à une liste par trop excellente, à un *choix sur choix* par trop évident; mais je dis seulement qu'il n'y aura pas de quoi se vanter pour les orateurs qui s'adresseront à des jurés de cette trempe, et qui en obtiendront des condamnations décidées d'avance. L'éloquence devant eux sera aussi superflue qu'elle était impuissante devant des jurés décidés d'avance à dire non. Le ministère public sera du luxe, comme il l'est devant la Cour

des pairs. Et c'est bien ici que s'applique le fameux vers de notre Corneille : *A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire.*

Oui certes, la vie de conseiller répond à mon attente; je dis plus, elle la dépasse. Outre qu'elle m'affranchit de ces agitations politiques et de ces responsabilités capricieuses imposées au rôle d'avocat général, il me prend envie, pour vous en faire mieux comprendre le charme, de vous esquisser jour par jour l'emploi de mes moments. A la 2e chambre civile où je siége, j'ai audience les lundi, mardi, mercredi et jeudi de chaque semaine. Cette audience va environ de neuf heures et demie à deux heures et demie. Je m'y rends habituellement dans ma voiture; et après l'audience je fais, quand le temps le permet, une promenade à pied. Dans ces relations quasi quotidiennes, je me lie d'une façon de plus en plus étroite avec des collègues, presque tous fort gais, et plusieurs pleins d'esprit, de goût et de bonnes manières. Le vendredi est le jour réservé pour l'étude et pour les méditations solitaires. Je sors avec mon père le samedi et le dimanche. Tout cela, joint au spectacle dans de justes proportions, et à quelques distractions mondaines dans des maisons où l'on m'accueille avec beaucoup de bienveillance, me compose un ensemble de vie le mieux équilibré, le plus

doux et le plus commode (*vita rite fluens*), qui se puisse imaginer. — Et, si tel est l'état des choses en cette saison de froid, de brouillard et de boue, où, par le deuil du ciel, l'homme est entouré de l'atmosphère la moins favorable à son bien-être, que sera-ce quand, au soleil de fête d'avril et de mai, renaîtra la nature avec cette belle robe brodée qui la pare si bien et qui m'émeut tant ! Que sera-ce quand, pour me délasser des chicanes du palais et des croassements des avocats, je pourrai, à l'instant même où je descendrai de mon siége, me faire porter sous les ombrages de l'allée de Longchamps, et y écouter le rossignol ; ou même, aux petites vacances de Pâques ou de la Pentecôte, monter dans la malle-poste pour aller visiter un ami à Dieppe, à Saumur ou ailleurs !

XXXIII. — A MADAME C. B.....

Paris, 27 avril 1842.

Déjà toute la nature a pris son essor, la verdure s'est élancée ; c'est le moment de *vous allonger*.

A ce sujet, il faut que j'attaque de front et avec l'énergie d'un ami vrai, un passage de votre dernière lettre. C'est celui-ci : *Je me trouve de plus en plus disposée à faire la sérieuse.* Je n'hésite pas à vous déclarer que, dès qu'il m'a été donné de vous connaître, ce qui est un des grands bonheurs qui ont pris date dans mon passé, une des qualités que j'ai le plus estimées en vous, a été votre gaieté. La gaieté est, à mes yeux, la marque infaillible d'une saine raison et d'un jugement droit. Loin d'être, comme les sots se le figurent, un indice de frivolité, elle atteste un esprit réellement fort et

profond, qui a creusé les choses humaines, qui en sait le dernier mot, et qui ne s'en surfait pas la valeur. Auprès de moi vous perdriez beaucoup, vous perdriez énormément pour vous-même, le jour où vous laisseriez un voile s'étendre sur cette imagination riante, dont j'ai toujours tant aimé, tant admiré la verve et l'entrain. — Vous ajoutez que *cependant vous ne voudriez pas devenir bête.* Je n'ai certes nulle peur de ce résultat, qui ne serait à personne plus impossible qu'à vous, mais je repousse tout ce qui pourrait amener la moindre diminution, l'altération la plus légère, dans le trésor d'intelligence dont Dieu vous dota, et dont je suis jaloux comme d'un beau soleil où je me chauffe. Or il n'est pas d'intelligence dont, à la longue, l'éclat ne se ternît, qui ne devînt moins riche et moins étendue, par une absence habituelle de sérénité et de douce joie. — Certainement vous êtes de force à supporter la solitude, et je ne vous détourne pas d'y consacrer de longs moments. L'incapacité de le faire est une plaie des mondains futiles, dépourvus de culture, et l'une des sources de l'ennui qui s'attache à eux. Mais, après la solitude, vous vous devez aussi au monde, où vous appellent tous les dons qui en font le charme. A vous qui pouvez jouer de toutes les cordes de la lyre, une demi-existence ne vous suffit pas ; il vous faut cet heureux, ce noble ensemble, dont se compose une existence large et

dignement remplie. Faites donc dès à présent sans scrupule les honneurs de vos grands dîners de mai, et que votre couronne de reine y brille de toute sa splendeur sur votre front ; mon seul regret est de n'y pouvoir pas prendre place parmi vos plus humbles sujets. Et quand luira le jour de la réunion, qu'alors votre bonne humeur redouble, et que votre imagination, toujours souple et variée, tire tous les feux d'artifice qui s'allument si bien aux joies du voyage.

XXXIV. — A MADAME C. B.....

Paris, 11 mai 1842.

L'horrible événement qui, dimanche dernier 8 mai, a consumé tant de victimes dans une infernale fournaise sur le chemin de fer de Versailles, est venu tout juste pendant qu'on discutait à la Chambre des députés, le projet de loi tendant à faire embrasser la France entière par un réseau de chemins de fer. Tous les étourdis qui raffolent de ce réseau uniquement pour faire comme les autres et parce que c'est la mode du jour, glisseront sur cette catastrophe ; la politique a le cœur dur, mais vous qui avez le cœur bon, et qui voyez au delà des choses terrestres, ne vous semble-t-il pas que Dieu, ce votant inaperçu, mais terrible, soit intervenu par un coup de foudre dans la question, et qu'il ait, à sa manière, donné sa boule noire au projet?

XXXV. — A MADAME C. B.....

Paris, 3 juillet 1842.

Vous savez qu'obligé de fuir de Montmorency, en juin 1762, à la suite de l'arrêt du parlement de Paris contre l'*Emile*, Rousseau s'était réfugié en Suisse. Il y resta, d'abord à Motiers dans le Val-de-Travers jusqu'en septembre 1765; puis, en septembre et octobre de la même année, dans l'île de Saint-Pierre au milieu du lac de Bienne. Mais il fut encore chassé de cette île.

Il erra pendant plus d'un mois à Bienne, à Bâle, à Strasbourg, incertain sur le nouveau refuge auquel il recourrait. Ce fut dans cette dernière ville qu'il reçut du philosophe et historien écossais David Hume, l'offre de lui procurer en Angleterre une retraite solitaire et libre, où il pût terminer ses

jours en paix. Sur les conseils de la marquise de Verdelin et de la comtesse de Boufflers, il finit par accepter cette offre le 4 décembre. Le 16, il joignit Hume à Paris, et il partit de Paris pour l'Angleterre, le 3 janvier 1766, avec M. de Luze. Hume lui-même l'accompagnait.

Après avoir séjourné quelques semaines à Londres et Chiswick, il choisit définitivement pour son asile Wootton, près de la ville d'Ashbourn, dans le comté de Derby, à cinquante lieues de Londres. Là il s'établit, vers le 20 mars, dans l'habitation de M. Richard Davenport, qui la lui avait offerte de son propre mouvement. Il y avait pour voisins le comte de Granville, sa fille la comtesse Cowper, sa nièce Mademoiselle Dewes, depuis Madame Port. Il s'y occupa beaucoup de botanique, si bien qu'il se donnait par plaisanterie le titre d'*herboriste de la duchesse de Portland*. Il y commença aussi d'écrire ses *Confessions*.

Mais, dès le 31 mars, il écrivait à M. d'Ivernois que M. Hume, qu'il appelait le 29 mars encore son cher patron, avait toute la mine d'un fourbe, et qu'il ne pouvait s'empêcher de lui croire des intentions sinistres. Le 10 mai, il disait à M. de Malesherbes avoir rompu toute communication avec lui. Le 23 juin, il signifiait par lettre cette rupture à Hume lui-même, et, le 10 juillet, il lui en expliquait longuement les motifs.

Il resta plus longtemps en bonne harmonie avec M. Davenport, le nommant son respectable hôte, le remerciant de toute son âme. Cependant, le 22 décembre, il lui envoya une première lettre de reproches : « C'est pousser trop loin le mystère, lui disait-il, que de refuser constamment de me dire sur quel pied je suis dans votre maison, et si j'y suis de trop ou non. Sans amis, sans connaissances, dans un pays dont j'ignore la langue, je suis entièrement à la merci de vos gens. Il en est à qui mon séjour dans votre maison déplaît beaucoup, et qui feront de leur mieux pour me le rendre désagréable. » Le 30 avril 1767, après une station d'un peu plus de treize mois, la bombe acheva d'éclater, et il prit congé du maître de Wootton dans les termes suivants : « Si vous ignorez ce qui se passe dans votre maison à mon égard depuis Noël, vous avez tort; si vous le savez et que vous le souffriez, vous avez plus grand tort. Mais le tort le moins excusable est d'avoir oublié votre promesse, et d'être allé tranquillement vous établir à Davenport, sans vous embarrasser si l'homme qui vous attendait ici sur votre parole, y était à son aise ou non. En voilà plus qu'il ne faut pour me faire prendre mon parti. Demain je quitte votre maison. Je regretterai souvent la demeure que je quitte; mais je regretterai beaucoup davantage d'avoir eu un hôte si aimable, et de n'en avoir pu faire mon

ami. » Il a ajouté plus tard, ce qui n'aurait rien de bien vraisemblable, qu'il avait été chassé par l'air du pays.

Le 22 mai 1767 il débarque de Douvres à Calais, après, dit-il, bien des aventures bizarres. Il écrivait de là au marquis de Mirabeau qu'il ne voyait pour lui qu'un repos stable, c'était dans l'Etat de Venise, et que, malgré l'immensité du trajet, il était déterminé à le tenter. Cependant il se borna à passer quelques jours dans une maison de campagne de *l'Ami des hommes* à Fleury, près de Paris; et le 21 juin il alla s'installer, pour une année environ, au château de Trye, près de Gisors, chez le prince de Conti, comme *dans un hospice*, c'est son mot. Ne voulant plus conserver le nom de Rousseau sous lequel il avait vécu si malheureux, il y prit le nom de *M. Renou*, le nom de *M. Jacques* qu'il avait d'abord voulu prendre n'ayant pas plu au prince.

Le prince ne fut pas plus heureux que le gentilhomme anglais. Dès les mois d'août et de septembre, il se plaignait à M. de Mirabeau, à son ami Du Peyron, qu'il fallût fuir les maisons des grands, qui n'étaient point les maîtres chez eux, et ne savaient rien de ce qui s'y faisait, — qu'on eût suscité contre lui, dès l'instant de son arrivée, toute la

maison du prince, les prêtres, les paysans, tout le pays, — qu'on les fît les satellites des Anglais pour assouvir la rage d'un Ecossais, et pour l'expulser de sa nouvelle retraite. Enfin, en juin 1768, il adressa à M. de Conti lui-même une lettre d'adieu, ayant la plus grande analogie avec celle qu'il avait adressée, en avril 1767, à M. Davenport. Il y accusait sans exception ceux qui composaient la maison de Monseigneur; et tout en protestant que sa vie et son cœur étaient à Son Altesse sérénissime, il lui demandait de permettre qu'il sortît dès le lendemain de chez elle, ajoutant qu'elle ne devait pas laisser un coquin de son espèce parmi ces honnêtes gens. Il était à Lyon le 18 juin, à Bourgoin le 16 août.

Vous connaissez maintenant les faits principaux, relatifs au séjour en Angleterre de cet ombrageux génie, qui fut presque toujours errant. J'y ai joint sommairement ceux qui avaient précédé et ceux qui suivirent, pour vous mieux faire saisir l'ensemble de cette portion d'une vie qui, tout en attestant la déraison d'un infortuné, a l'intérêt du drame le plus saisissant, et surtout le plus admirablement écrit.

Cela posé, voici mes questions. Existe-t-il encore quelques traces de l'habitation momentanée de

Rousseau à Wootton? Pourrait-on se faire désigner la maison qu'il habita, soit qu'elle ait gardé la même forme, soit qu'elle ait changé d'apparence? En la supposant conservée, au moins en partie, serait-il possible d'en visiter l'intérieur, ou au moins de la voir extérieurement?

Quant à l'époque de mon départ, je ne saurais la fixer d'une manière définitive. Dans tous les cas, il ne faut compter que sur un mois pour la tournée proprement dite. Je ne me dissimule pas que c'est bien peu, et je n'ai pas besoin de vous dire combien je désirerais que ce pût être davantage. Mais vous avez entendu combien de fois, même quand je ne l'avais quitté que pour quelques heures, mon bon vieux père demandait : *Mon fils? où est mon fils?* Vous pouvez juger par là combien de fois ces questions se renouvellent quand je suis absent pour plusieurs semaines, et combien il m'est impossible par conséquent de me séparer d'une si chère existence, à laquelle je suis si nécessaire.

Cela serait très-fâcheux, au point de vue du voyage, s'il s'agissait d'un voyage définitif, qui ne devrait être suivi d'aucun autre. Mais, dans ma pensée, il est loin d'en être ainsi. Ce qui ne pourrait pas être fait cette fois, ne serait qu'ajourné. Je ne tiens nullement à ce que nous voyions beaucoup,

je tiens seulement à ce que nous voyions ensemble, commodément, avec toutes nos aises, en raffinés qui savent vivre et ne cherchent que leur agrément, de manière surtout à ce que vous, chère amie, n'éprouviez pas la moindre fatigue. Nous ne verrions que le Derbyshire que cela serait encore très-bien.

XXXVI. — A M. M. E.....

Paris, 21 juillet 1842.

Je t'avais écrit en octobre 1841, à la suite de ma nomination comme conseiller, que je ne renonçais point à mes chances électorales dans la Gironde. Mais je n'ai reçu, ni de toi, ni de personne, avant les dernières élections générales du 10 juillet 1842, aucune lettre m'indiquant que des chances existassent en ma faveur, soit à La Réole, soit à Bazas, soit dans aucun autre arrondissement. J'ai donc dû me tenir tranquille. Il n'est pas dans mes habitudes de me jeter à la tête des gens.

Je ne te dissimulerai pas d'ailleurs que j'avais un très-médiocre désir de revenir à la députation. Les occupations modérées que me donne ma position actuelle, les loisirs qu'elle me laisse pour les

diverses études vers lesquelles mes goûts me portent; les agréments les plus recherchés de la vie et de la société parisiennes, auxquels je suis profondément initié; les soins constants que je prodigue à mon bon vieux père, non pour le maintenir en excellente santé, car cela n'est nullement nécessaire, mais pour lui faire mener douce et joyeuse existence, ce à quoi je réussis au mieux; enfin, de délicieux voyages à l'étranger exécutés avec toutes les aises qui peuvent en augmenter le charme; tout cela me compose un ensemble de vie dont tu n'as jamais pu te faire une idée complète, mais que tu as dû pourtant entrevoir, et au delà duquel, pour l'harmonie, pour le parfait bien-être je n'imagine rien. Il serait bien difficile, pour ne pas dire impossible, que les affaires, les tracas nombreux inséparables des fonctions de député, ne jetassent pas quelque perturbation dans cette harmonie, quelque dérangement dans ce bonheur.

J'ajoute que les questions habituellement soumises à la Chambre, tendent de plus en plus à se renfermer dans le cercle des intérêts purement matériels. Il n'y a plus, ou il y a très-peu, de ces hautes questions qui donnent lieu à remuer les grands principes du gouvernement représentatif, et à produire les grands effets de la parole. Le droit de visite, l'introduction des bestiaux étrangers,

l'industrie linière, le combat de la canne à sucre et de la betterave, les tronçons de chemins de fer, voilà les questions à l'ordre du jour. *Le Courrier de la Gironde* en particulier ne tient compte que des intérêts vinicoles. Pour être député de Bordeaux, il demande combien de temps on a passé dans le comptoir d'une maison de commerce, combien on possède de journaux de vignes, quel nombre de tonneaux on récolte. A ses yeux, tout se réduit à *voter en vigneron, et non en forgeron*. Autrement on n'est qu'un rêveur, un phraseur à la parole creuse. Je ne nie pas que tout cela ne se rattache à un ordre d'idées très-positif, et d'une utilité pratique incontestable, et je ne blâme aucun de ceux à qui ce terre-à-terre convient de s'y tenir exactement. Mais il ne m'est pas donné de trouver tout cela fort amusant, ni d'y reconnaître rien qui appartienne à un point de vue fort élevé. Je vis, grâce à Dieu, dans une autre sphère d'intelligence, et je m'y trouve trop bien pour être tenté d'en descendre.

XXXVII. — A M. M. E....

Paris, 28 juillet 1842.

La mort du duc d'Orléans, arrivée le 13 de ce mois par l'accident le plus pitoyable, est la plus funeste catastrophe qui pût frapper la dynastie de 1830. C'était un prince qui réunissait tout : beauté, bravoure, haute intelligence, parole facile, aptitude merveilleuse à se plier aux goûts et aux idées de son temps. Dans un pays où le pouvoir royal est si contesté, où l'infernale presse jette son ironie et son amertume sur tout, il était parvenu à se rendre *populaire* dans le vrai sens du mot. Aussi le deuil est universel. Au lieu des garanties que nous offrait pour l'avenir une éducation virile et toute faite, nous voilà en face d'une éducation à faire, d'une minorité plus ou moins longue, et de tous les embarras d'une régence. Je crois la nouvelle royauté

assez bien ancrée pour se tirer de tout cela ; mais enfin il y a là le germe de difficultés sérieuses.

L'archevêque de Paris a publié à ce sujet un mandement plein de réflexions excellentes, qui ne seront pas comprises de la foule moutonnière, mais dont vous saisirez l'importance pratique : « O mort, que tu es terrible quand tu arraches ces grandes existences sur lesquelles repose la paix des empires ! Mais que tu es sage quand tu nous fais apprécier à leur juste valeur le pouvoir, la gloire et la fortune ! Tu ne les anéantis dans le rang suprême que pour nous avertir de ce que peuvent valoir, dans les rangs inférieurs, ces objets de nos ardentes convoitises, cette éternelle cause de nos discordes. Tu nous montres que la vie, avec laquelle disparaissent tous ces biens fragiles, peut être brisée par l'accident le plus commun. Nous savons maintenant ce que vaut la fortune la plus brillante. La société ne serait pas le théâtre des plus cruels déchirements, si tant de personnes ne se persuadaient que la mort n'a aucune révélation à leur faire, aucun conseil à leur donner. C'est là l'erreur qui désole le monde, absorbé par des soins tout matériels, et qui ôte la paix à notre cœur, à nos familles, à la France entière. »

XXXVIII. — A M. N.....

Paris, 20 décembre 1842.

Tu voudrais que je ne visse pas Mademoiselle Mars chez elle. Si elle était une Célimène de vingt-cinq ans, en activité de service au théâtre, peut-être, à un certain point de vue, te comprendrais-je. Mais trouver déplacé qu'un ami de la gloire et du beau aille, à de longs intervalles, porter un hommage qui ne peut avoir rien de suspect aux ruines d'un nom historique dans l'art de la comédie, en vérité cela est d'un puritanisme méticuleux que je n'aurais pas attendu de toi. Arsinoé en personne aurait à peine tant de pruderie. Il te plaît d'emprisonner le magistrat dans un programme de vie qui me serait insupportable, et que je n'accepte nullement. A l'audience je crois avoir fait, pendant dix ans, mes preuves de magistrat sérieux, comme

organe du ministère public. Comme membre de la magistrature assise, je crois les continuer encore, en prêtant l'attention la plus scrupuleuse à la plus petite affaire comme à la plus grande. Mais, hors du palais, je me tiens parfaitement libre d'agir selon mes goûts; de fréquenter, ne t'en déplaise, d'autres sociétés que celles des savants; de me donner d'autres distractions que celles des théâtres royaux, de me permettre un autre genre d'esprit que l'*Esprit des Lois*, et surtout de ne pas jouer au whist. Tu n'oublies qu'une chose : c'est que, dans ton système de m'asservir à toutes les gênes sociales, il aurait fallu, sous peine de m'écarter de la consigne et pour être conséquent jusqu'au bout, me marier, avoir plusieurs enfants, louer une petite maison de campagne à Nanterre, au lieu de courir le pays d'un pied léger dans de lointains voyages, et surtout ne jamais dîner avec mes amis N..... et N..... chez le restaurateur. Tu aurais fort à faire pour m'arracher tous mes bonheurs un à un, au nom d'un décorum étroit et inintelligent, que l'opinion même du monde, moins sévère que toi, ne m'impose point. Ce serait, j'en conviens, une existence très-correcte, très-conforme à l'usage de la plupart de mes collègues; mais aussi très-maigre, très-plate, et, pour tout te dire, très-bête à mes yeux.

XXXIX. — A M. C.....

Paris, 23 décembre 1842.

Vous avez raison d'appeler les hommes de notre siècle petits et faibles; mais alors comment souscrivez-vous au mot de Victor Hugo : *Ce siècle est grand et fort?* (1) Ne voyez-vous pas que c'est là une de ces flatteries banales, un de ces gros mensonges convenus, que messieurs les poëtes jettent à la tête de tout le monde, pour que tout le monde les leur rende en éloges? Quant à moi, je ne me laisse pas séduire par des phrases creuses qui deviennent proverbes à force d'être répétées, mais qui n'en sont pas moins énergiquement démenties par tous les faits. Je ne suis content de mon siècle que pour certains perfectionnements industriels,

(1) Début de ses *Voix intérieures*, 1837. (A.)

dont le bien-vivre matériel profite. Hors de là, je ne vois que décadence morale et intellectuelle ; tellement que, quand on veut donner à son âme les grandes jouissances du beau, il faut tourner le dos à son temps, et se réfugier dans le passé vers de plus heureux âges, qui, grâce à Dieu, ne manquent pas.

XL. — A MADAME C. B....

Paris, 31 janvier 1843.

J'ai assisté à une importante solennité théâtrale. Depuis très-longtemps Mademoiselle Rachel reculait devant le rôle de Phèdre. L'épreuve était d'autant plus effrayante que ceux mêmes qui reconnaissaient à la jeune tragédienne l'ironie et le dédain, lui refusaient, en très-grand nombre, les cordes tendres et passionnées. J'étais de ceux-là; et il peut vous souvenir que, tout en souscrivant à un mérite réel, j'ai toujours dénoncé ce qu'il me paraissait y avoir d'engouement et d'exagération dans cette renommée. Après une semaine entière où elle n'a pas joué pour se livrer sans partage à de dernières préparations, elle a enfin franchi le pas le 21 de ce mois. Et le succès, éclatant, incontestable en fait, a été mérité, j'en conviens. En

cette occasion elle a grandi énormément dans mon estime, et atteint une hauteur dont je n'aurais jamais cru qu'elle pût approcher. Elle avait composé son rôle avec tant de soin que, quand elle est entrée en scène, j'ai cru voir s'avancer une statue antique, la Phèdre d'Euripide en personne, les yeux caves, le teint plombé et comme couvert de farine, les bras ne lui tenant plus au corps, et ayant tant de peine à se soutenir sur ses genoux chancelants, que trois ou quatre femmes n'étaient pas de trop pour porter ce spectre jusqu'à son fauteuil.

En promenant mes regards sur les belles dames qui garnissaient les loges, je me disais combien elles devaient être étonnées d'un amour suivi d'un tel épuisement, elles accoutumées à la galanterie facile et légère, qui presque seule a cours dans nos salons parisiens. L'amour présenté sous l'image de Phèdre ne représente pas davantage le sentiment plus sérieux, plus exceptionnel, qui lie une âme à une âme d'une ardente affection, et qui devient pour toutes deux la source des plus vives ouissances. L'amour de Phèdre est une fièvre brûlante (1), une peste, un choléra bleu, moins justiciable de la morale que de l'hôpital, qui torture sa victime, ne l'abreuve que de larmes et de fiel, et,

(1) C'est la véritable *Folle par amour*. (A.)

même pour l'objet aimé, a tous les traits de la haine. Voyez en effet comment cette possédée parle d'Hippolyte. Sans doute elle lui dit bien en face, dans un instant d'égarement, qu'il est jeune, qu'il a une tête charmante, qu'il traîne tous les cœurs après lui. Mais ailleurs, et quand elle est seule, elle l'appelle *son superbe ennemi*, *cruel*, *insensible*, *insolent*, *ingrat;* elle le voit comme *un monstre effroyable à ses yeux*, comme *un tigre que jamais elle n'aborda sans crainte.* Il ne faut pas moins que la fatalité, que la vengeance d'une déesse aussi implacable que Vénus, pour expliquer l'invasion d'un mal si terrible, qui finit par réduire une pauvre femme à se délivrer de la vie par le poison (1). Racine n'avait pas tort de soutenir aux dévots de son temps qu'en faisant ainsi de l'amour une punition, et en le dépouillant de tous ses côtés séduisants, il avait fait une œuvre morale. Il préludait aux tragédies saintes d'*Esther* et d'*Athalie.*

Quelque oublieux que soit le public, et malgré les différences de détails, il m'a semblé qu'au fameux récit de *Théramène*, quand ce gouverneur racontait à un malheureux roi privé de son fils, ces *chevaux qui ne connaissent plus ni le frein ni la voix*, — ce *char fracassé qui vole en éclats*, — ce

(1) Ou, comme Didon, par le bûcher. (A.)

prince qui tombe embarrassé dans les rênes, — cet *Hippolyte étendu sans forme et sans couleur*, on se rappelait la lamentable catastrophe du 13 juillet 1842, qui a ravi à la France le duc d'Orléans.

Au surplus, l'assemblée était digne et de l'actrice et de la pièce. Les notabilités littéraires y abondaient. J'étais entouré de Cousin, Mignet, Jules Janin, Théophile Gautier, etc.

En sortant de là, j'avais prémédité un raffinement de volupté exquis. J'ai une stalle d'orchestre tous les quinze jours, aux Italiens. Je m'y fis porter à dix heures un quart, et j'arrivai juste pour le commencement du troisième acte de *Linda di Chamouni*. Quitter la mélodie enchanteresse des vers de Racine, pour s'enivrer immédiatement après des sons non moins enchanteurs de Lablache, de Mario et de ce rossignol de Madame Persiani, cela est piquant.

Vous prenez donc en Angleterre, comme on avait pris chez nous, à une certaine époque, l'habitude de l'assassinat périodique. Parce qu'on *a l'âme brisée*, qu'on *est tombé dans la corruption*, et qu'on se croit *persécuté par les torys*, on trouve tout simple de tirer en plein jour, quelquefois sur la reine Victoria, d'autres fois sur le premier minis-

tre, sir Robert Peel, ou sur son secrétaire intime, peu importe. J'ignore ce qui adviendra de celui-ci. Mais si, quand M. Drummond est mort, on laisse la vie sauve à celui qui l'a tué; si l'on imagine encore de le faire passer pour un homme en démence, ou pour un mauvais plaisant qui n'a voulu qu'effrayer et faire parler de lui; s'il en est quitte, après s'être donné l'agrément de rendre son nom célèbre, pour avoir la table et le logement gratis (1) dans une des maisons du gouvernement, j'affirme que ce serait une impunité scandaleuse; et qu'une contagion sanguinaire, à laquelle l'humanité prescrirait de remédier par les moyens les plus énergiques, au lieu d'être combattue serait encouragée.

(1) *L'otium cum copia*, à Bedlam. (A.)

XLI. — A MADAME C. B.....

Paris, 28 février 1843.

Je ne m'étonne pas des réclamations puritaines qu'excite votre riche église du Temple, avec ses vitraux et son plafond illuminé; et, plus vous me dites qu'il est devenu à la mode pour le beau monde d'y aller en pèlerinage tous les dimanches, plus je conçois que la vieille Londres protestante réclame. C'est une première invasion des pompes du catholicisme romain; c'est une tentative indirecte d'hostilité contre la réforme anglicane, un schisme naissant. Mais j'approuve très-fort que vous vous teniez en dehors de ces questions subalternes, qui n'agitent que les esprits médiocres, enfermés dans des sectes exclusives, et plus attentifs qu'à la forme qu'au fond. Il sied à votre raison élevée et à votre esprit étendu de ne pas s'emprisonner d'une ma-

nière mesquine dans tel ou tel dogme local, mais de s'attacher uniquement au Dieu grand et bon qui embrasse le monde entier. Voltaire, dont je n'aime pas la tendance, mais dont je reconnais souvent le bon sens, se moquait à bon droit des sots qui vous reprochent de ne pas penser comme on pense dans la rue Saint-Jacques, et qui croient que les orgues de Saint-Séverin donnent le ton au reste de l'univers. Il s'armait éloquemment de la géographie pour opposer l'univers à la rue Saint-Jacques.

XLII. — A MADAME Q. DE S.

Paris, 5 mars 1843.

J'espérais vous revoir cet hiver, et je vois que votre retour est ajourné encore jusqu'à l'hiver prochain. Si mon amitié était égoïste et exigeante, j'aurais bien quelque droit de murmurer. Je préfère vous dire, parce que c'est ma pensée, que je trouve cette vie de voyages, qui va de Florence à Venise, de Venise à Munich, de Munich à Baden, cette manière de faire successivement connaissance avec les curiosités de tous les pays, avec les beautés de tous les climats, avec l'aristocratie de toutes les populations, la vraie et grande vie. Je l'aimerais par cela seul qu'elle n'est pas vulgaire, qu'elle ne se circonscrit pas dans le cercle où le commun des hommes végète. Mais je l'aime surtout parce qu'à

mes yeux elle est la seule intelligente et complète, la seule qui fasse largement puiser la créature aux sources variées d'instruction et de joie que lui offre son Créateur.

XLIII. — A MADAME C. B.....

Paris, 10 mars 1843.

Vous faites de jolies choses avec votre doctrine de l'aliénation mentale partielle ou monomanie homicide, *des hallucinations morbides, sans cause raisonnable*, dont le meurtre est le paroxysme, et auxquelles vous attribuez l'effet d'affranchir de toute responsabilité pénale. Je reconnais bien là les médecins tels que je les ai toujours vus aux assises, ne voyant que des effets physiques, ne croyant ni au bien ni au mal, durs, insensibles, sans cœur, sans âme, vilaine engeance qui ferait volontiers acquitter tout le monde. Ils étaient bien dignes de faire acquitter ce Mac-Naughten, l'assassin de M. Drummond.

Ce fut aussi la folie de J.-J. Rousseau de s'ima-

giner que tout le monde conspirait contre lui. Tant que ces pauvres diables se bornent à exhaler leurs idées noires en paroles ou sur le papier, il faut les plaindre d'un mal qu'ils ne font qu'à eux-mêmes. On peut même les admirer quelquefois, au point de vue littéraire, quand leurs rêveries sont écrites en beau style, et avec toute l'exaltation poétique d'une riche imagination. Mais s'ils prennent le poignard au lieu de la plume, et s'ils tuent au lieu de gémir, il faut, au nom de l'humanité, les tuer comme des chiens enragés qu'ils sont.

Au reste, je ne suis pas étonné que vos jurés aient prononcé l'absolution, puisque le président de la cour avait pris l'initiative pour les y inviter. Mais il est besoin de toute la sécheresse d'un vieux juge, autre engeance qui, quand elle est exclusivement renfermée dans son métier, n'a pas moins de férocité, de dureté de cœur que les médecins, pour expliquer qu'on puisse, à ce point, être sourd au cri du sang versé. J'aime beaucoup que ce monsieur dise que l'autorité administrative se chargera de mettre Mac-Naughten en lieu de sûreté. Il oublie que M. Drummond a été mis par lui dans un lieu de sûreté beaucoup meilleur et beaucoup plus définitif, qu'on appelle le cercueil. Il est odieux, il est atroce, que, quand il s'est donné cet agrément pour ses menus plaisirs, on le laisse jouir du

soleil du bon Dieu, fût-ce dans une maison d'aliénés, au lieu de le clouer à son tour dans le cercueil, pour lui apprendre si cela est bon, et pour donner une leçon efficace à ceux qui seraient tentés de l'imiter. Je sais bien ce que votre président mériterait. Il mériterait qu'un monomane ruiné, perdu de dettes, mécontent des arrêts de la justice, se croyant opprimé par elle, et il y en a beaucoup, s'attachât à ses pas, et lui tirât à bout portant un bon coup de pistolet qui l'étendit raide mort, avec la certitude d'avoir ensuite un bill d'indemnité en cour d'assises. La punition serait topique ; et ce serait une personnalité piquante, qui n'aurait à mes yeux rien d'exagéré. Si je voulais être très-indulgent, je proposerais Bedlam pour le juge qui acquitte, à bien plus forte raison que pour l'accusé acquitté.

L'exemple de l'impunité du meurtrier a déjà porté ses premiers fruits. Vous avez vu le chancelier de l'Echiquier obligé de faire décerner un mandat d'amener contre un imitateur de Mac-Naughten, qui le poursuit, et qui penserait aussi ne pas faire mal en tuant quelqu'un dont il aurait à se plaindre pour une injustice. Vous en verrez bien d'autres, si l'on n'y met ordre. La position des fonctionnaires publics surtout finira par n'être plus tenable. Dans un temps où une ambition ardente et universelle donne à tous le besoin de jouer un rôle

quelconque dans les affaires publiques, ils seront en butte au fer et au feu de tous les envieux qui, sous le nom d'opposants, convoitent leurs places. Le délire politique fera ce que fit, en d'autres temps, le délire religieux. Les simples particuliers eux-mêmes seront sans cesse menacés par des furieux, qui croiront avoir quelque sujet de les haïr, et, qui, s'autorisant de leur fureur pour se rendre omnipotents, seront investis contre leurs concitoyens plus riches, plus heureux qu'eux mêmes, du droit de vie et de mort.

XLIV. — A MADAME C. B.....

Paris, 20 mars 1843.

Un coup terrible vient de frapper ma famille. Nous avons perdu ma mère, jeudi dernier, 16.

Nous étions trop heureux. Dieu a voulu, dans sa sagesse, nous ramener à la loi commune de l'humanité, et nous faire, comme à tous, notre part de malheur. Je ne murmure point. J'ai porté la coupe à mes lèvres, et je l'ai bue avec le plus de douceur et de tranquillité que j'ai pu.

Je crois vous avoir dit que ma pauvre mère n'était pas sortie de son appartement depuis dix-sept années. Cela ne tenait à aucune infirmité, à aucune disposition morose; mais c'était une habitude prise, et devenue invincible. Sa santé n'en était pas moins excellente, et son humeur très-

gaie. Elle aimait aussi à recevoir du monde, et elle se tenait fort au courant de tous les faits contemporains, littéraires ou politiques. Avec les années, qui sont d'ordinaire une cause d'affaiblissement, son intelligence s'était accrue d'une manière remarquable. Et, sans craindre d'être aveuglé par mon amour de fils, je dirai qu'elle avait une force et une netteté d'esprit des plus rares.

C'est le samedi 18, à midi, que le service funèbre a été célébré à Saint-Germain-l'Auxerrois, notre paroisse. Il l'a été de la manière la plus touchante, par tout un clergé qui nous connaissait. Et les amis de choix que j'y avais invités, se sont montrés, par leur recueillement, dignes de l'entendre.

Tous les jours jusqu'à samedi prochain inclusivement, on dira, à huit heures du matin, dans la même église, une messe pour l'âme de ma chère défunte. Soyez assez bonne pour vous y unir par la pensée; je vous en serai profondément reconnaissant.

XLV. — A M. E.....

Paris, 4 septembre 1844.

Vous vous trompez, quand vous supposez que M. Guizot n'est plus dans mes bonnes grâces, et que je suis injuste envers lui. C'est parce que je suis, et que j'ai toujours été, fidèle aux idées conservatrices, que je n'ai pas oublié sa participation coupable à la coalition de 1838 et 1839 (1). Certes M. Molé n'était pas un révolutionnaire qu'il fallût jeter bas par amour de la France et des principes; c'était simplement un premier ministre, qu'il fallait renverser par amour de sa place. Les députés qui ont vu alors M. Guizot de près, vous raconteraient avec quelle fureur son *noble caractère* s'acharna à cette œuvre de destruction égoïste: vou-

(1) Voir lettre du 6 avril 1838. (A.)

lant le pouvoir pour le pouvoir, et s'embarrassant peu de compromettre, pourvu que sa haine eût satisfaction, et le nom du roi et la monarchie. C'est alors que M. Royer-Collard, par un de ces mots profonds qui lui sont familiers, l'appela *un austère intrigant*. Encore un coup, ne concluez pas de ceci que je fasse la moindre opposition à son ministère; je reconnais au contraire son habileté, et je désire son maintien autant que vous le pouvez faire. Mais je ne m'agenouille ni devant la vertu, ni devant le dévouement de l'homme; il ne vaut pas mieux que ne valent, et que n'ont toujours valu, les hommes politiques. Ce sont, et je reconnais que c'est une nécessité pour eux, des adorateurs du succès n'importe par quels moyens, des serviteurs de l'utile, et non de l'honnête.

Vous me paraissez à peu près aussi candide, quand vous me demandez si M. D..... croyait sincèrement à l'innocence de son client, le jeune E.... D..... Il croyait à deux choses : aux magnifiques honoraires qu'il avait reçus, et à l'augmentation de célébrité que lui vaudrait un acquittement. Que cet acquittement tombe sur un parricide avéré, et même sur tous les parricides présents et futurs, peu lui importe. Ce n'est pas son métier de faire punir les coupables, c'est son métier de faire acquitter tout le monde. Il y a mieux : plus

l'individu est coupable, plus il y a de mérite à le tirer du mauvais pas.

Vous ne comprenez pas ce que le premier président Séguier a dit de si étrange, en reprochant aux avocats de n'avoir pas de conscience, et de tout plaider pour de l'argent. Il a dit ce qu'il y a plus étrange au monde, la vérité, alors qu'il est convenu, de par la politesse, qu'on la doit supprimer, et que la société vit en paix sur cette convention. La grande colère de ces messieurs, leur bâtonnier en tête, et leur refus de la plaidoirie à la 1re chambre, s'expliquent au mieux, précisément parce que la boutade frappait juste. Il n'est possible de rien ajouter, sur ce sujet, à la vieille querelle de Philinte et d'Alceste.

Oui, le président des assises Ferey était convaincu de la non-culpabilité de Donon, comme il l'était, en 1835, de la non-culpabilité de La Roncière. Il a déclaré que, dans le procès de 1835, il s'était toujours reproché de n'avoir pas assez clairement fait pencher la balance en faveur de l'accusé. Il a ajouté qu'il n'avait pas voulu, en 1844, servir d'instrument passif *à un second assassinat judiciaire*, et qu'il s'était avec intention servi de son autorité, dans les derniers mots du résumé, pour détourner les jurés d'une condamnation immi-

nente. On discute beaucoup parmi les magistrats, et indépendamment de toute opinion particulière sur le procès actuel, la question de savoir si le président a le droit d'émettre son avis de la sorte. Les uns prétendent, et c'est le plus grand nombre, que l'impartialité, la neutralité, est son premier devoir. Les autres soutiennent que ce prétendu devoir n'est écrit nulle part dans le Code, que le résumé n'est soumis à aucune règle, et que le pouvoir discrétionnaire a pour unique borne la conscience du juge.

A propos de présidence, je viens d'avoir du 5 au 10 août, celle des assises de la Marne, à Reims. Je n'ai fait que changer de siége, et, après trois ans bientôt consacrés aux causes civiles, je me suis retrouvé, au criminel, sur un terrain de moi bien connu. Cependant c'est un beau poste et une face nouvelle de la vie judiciaire, qu'il est fort utile d'expérimenter. J'étais seulement honteux des honneurs extraordinaires que l'étiquette y attache. Croiriez-vous que, le jour de mon départ, l'archevêque m'a accompagné à pied, au travers de la ville, jusqu'à la malle-poste; et que cinq gendarmes à cheval et le sabre nu, m'ont escorté cent pas au delà des portes, faisant ranger le public qui saluait, ce qui me donnait tout l'air d'un prince traversant la contrée?

Pas plus qu'aux vacances dernières, je ne songe à aucun voyage. Mon père est toujours le charmant vieillard que vous avez vu, gai, accessible à toutes les jouissances, menant une vie que j'ose dire sans pareille à son âge de près de quatre-vingt-huit ans révolus. Mais tout cela n'existe qu'à condition que son cœur puisse s'appuyer sur le mien; et je ne serais pas sans inquiétude, je ne jouirais pleinement de rien en route, si j'étais séparé de lui pour un temps un peu long. Du reste, l'emploi de mes loisirs ne m'est pas difficile, et je n'en trouve jamais assez pour les délicieuses et inépuisables études qui sont à mon ordre du jour.

XLVI. — A M. E.....

Paris, 4 février 1845.

Vous me parliez d'Alceste dans votre dernière lettre, et vous trouviez que j'en prenais un peu le ton. Ce souvenir m'a donné envie de rire quand, le premier jour de la discussion de l'adresse à la Chambre des pairs, j'ai entendu M. Guizot, en réponse à M. Molé, paraître s'approprier quatre vers du *Misanthrope*. Je dis *paraître*, car soyez sûr qu'il n'en fait rien. C'est une citation malheureuse, qui très-probablement lui est venue par hasard à l'esprit dans un moment de trouble; mais, eût-elle été préméditée, elle ne peindrait nullement son vrai caractère. Non, M. Guizot *ne hait pas les hommes;* non, il n'a pas surtout *de haines vigoureuses pour les méchants*. Il sait bien plutôt avoir pour eux des complaisances, garder des mesures avec le vice; il

est Philinte, et non Alceste. Et, afin que vous ne vous mépreniez pas encore sur le sens de mes paroles, je me hâte d'ajouter que je ne le lui reproche pas ; qu'il le faut bien ainsi, puisqu'il est homme politique et ministre dirigeant, obligé à tous les ménagements, à toutes les souplesses, à toutes les roueries qu'exige le besoin de se créer une majorité ; puisque son métier n'est pas *de fuir dans un désert*, mais de quêter des voix dans les couloirs et dans la salle des Conférences.

Je pense, comme vous, que les trappistes d'Entrames vivent sur une idée fausse, et qu'ils marchent dans une route au bout de laquelle est bientôt l'imbécillité. Je le pensais lors de ma visite avec vous à Melleray, en 1824 ; je le pense plus encore vingt ans après. J'ai eu notamment, l'année dernière, plusieurs occasions nouvelles de me confirmer dans ce sentiment par le spectacle d'aberrations analogues. Ayant entrepris une lecture générale, que je termine en ce moment, de tous les principaux écrivains du dix-septième siècle, j'ai lu, de suite, les *Essais de morale* et les *Réflexions sur les Epîtres et Evangiles* de Nicole, — les *Pensées, Fragments et Lettres de Pascal*, publiés pour la première fois, conformément aux manuscrits originaux, par M. Faugère, — et les *Ecrits et Lettres de Jacqueline Pascal*, recueillis par M. Cousin. Voilà, comme

vous le voyez, la quintessence de la doctrine janséniste. Eh bien ! savez-vous quel effet ont produit sur moi ces longues et attentives lectures ? Celui d'augmenter de beaucoup ma répulsion, non pas, ce qu'à Dieu ne plaise, pour la grande et universelle religion que j'adore, mais pour cette religion étroite et minutieuse, qui damnerait tout le monde, et qui, si elle était réellement pratiquée, changerait l'univers en un sombre couvent, ou plutôt en un enfer anticipé. Je trouve, en particulier, les Pensées de Pascal, ou, pour mieux dire, ses Fragments d'une apologie du christianisme, beaucoup trop vantés. Je parle en homme qui met à l'écart ces jugements tout faits, consacrés par le temps, répétés par tous les échos, et devenus inattaquables. Et je dis, pour exprimer mon sentiment avec indépendance, que j'y vois presque uniquement des lambeaux tellement décousus et incomplets qu'ils en deviennent à peu près inintelligibles. Le style même, dont la pureté et la clarté sont si célébrées, me paraît habituellement obscur, incorrect et rocailleux. Comme démonstration, je ne sais rien de plus faible. Nicole, tout collègue qu'il était de Pascal en jansénisme, écrivait au marquis de Sévigné qu'il goûtait assez peu ce livre, et qu'il n'y voyait que des matériaux confus ; je suis tout à fait de cet avis. Malgré tous ses soins d'éditeur, M. Faugère n'a pu créer quelque apparence d'ordre et

de logique, au milieu de ces idées et de ces phrases à peine ébauchées, quoique retournées en cent façons. — Comme art et comme langage, j'aime infiniment mieux Jacqueline. Elle ne m'a pas converti davantage à cette manière lugubre de répudier la vie et l'humanité, et, comme M. Cousin, j'appelle une dévotion aussi outrée *une frénésie*. Mais au moins cela se suit, cela se comprend. C'est, dans son ensemble, un ouvrage de l'intérêt le plus saisissant, comme un roman du genre sévère, comme une grande tragédie catholique. Un détail remarquable par sa noble simplicité, est la relation des obstacles qu'elle rencontra dans sa propre famille pour le payement de sa dot, quand elle voulut faire profession à Port-Royal, sous le nom de sœur Sainte-Euphémie. Blaise ne s'y montre pas si détaché des biens de la terre que dans ses écrits, sans avoir, comme Madame Périer, le prétexte de l'intérêt de ses enfants.

J'ai beaucoup apprécié, comme contraste à ces austérités excessives, les *Mémoires de Fléchier sur les Grands-Jours d'Auvergne*, publiés par le bibliothécaire de Clermont. Les Grands-Jours étaient, sous Louis XIV, des assises extraordinaires, tenues par des membres du parlement de Paris que le roi députait à cet effet. Ce n'est pas ici Fléchier devenu évêque, solennel auteur des *Oraisons funèbres*,

autre livre trop vanté, et psalmodiant toujours sur la même corde. C'est Fléchier, simple prêtre, âgé de trente-trois ans seulement, suivant, comme instituteur, le fils d'un maître des requêtes attaché aux Grands-Jours ; profitant de l'occasion pour tout observer en homme du monde et d'expérience ; disant les choses les plus variées en un exquis langage, mélange de finesse et de naïveté, et si peu prude qu'il ne recule pas devant l'anecdote amoureuse ni même devant le conte gaillard. Quant à l'intérêt historique de cet amusant journal, comme monument des mœurs et des usages judiciaires du temps, il est considérable ; mais il faut avouer qu'il ne tourne guère à la gloire de cette époque.

J'ai aussi beaucoup apprécié un livre dont l'origine et le sujet semblent différer essentiellement, mais qui a pourtant un genre de mérite à peu près pareil, le côté judiciaire des Grands-Jours mis à part. Ce sont les *Mémoires du chevalier de Gramont*, écrits par son beau-frère, l'Ecossais Antoine Hamilton. Gramont était, en France et à la cour d'Angleterre, un digne disciple du très-spirituel, et trop peu lu, Saint-Evremond ; un de ces épicuriens jetés dans le moule d'Aristippe, d'Alcibiade, de Pétrone, de Bolingbroke, du maréchal de Richelieu, de Chesterfield. Hamilton le représente comme *cherchant et portant partout la joie*. La morale peut avoir

quelques réclamations à faire contre cette race d'hommes à peu près perdue sous les ennuyeux débats de nos gouvernements constitutionnels. Mais elle était aimable, elle était gracieuse ; et, sans la justifier dans ses écarts, je regrette fort sa tendance d'esprit et son art d'embellir la vie.

Au bout de toutes ces lectures, et de celles que je projette avec délices pour l'avenir, la vérité qui m'est le plus acquise, et que je voudrais le plus inculquer à tous mes amis, c'est que rien n'est préférable ici-bas à l'étude, au culte de l'intelligence et aux joies sereines dont il est accompagné. Ce que Sénèque appelait *otium traditum litteris, animum ab externis et alienis ad sua reversus, solida et inconcussa securitas*, m'apparaît de plus en plus, à mesure que je reçois les enseignements de l'existence, comme le dernier mot du bonheur terrestre.

Mon père est entré, le 16 novembre 1844, dans sa quatre-vingt-neuvième année. Sa santé et sa gaieté se soutiennent, à un degré qui rend la chose un miracle. Mais, sans nier la part suprême qu'y a la bonté de Dieu, le miracle s'explique par les satisfactions journalières, par les distractions multipliées dont il est entouré. Faire vivre un vieillard par le bien-être, est le charmant problème à la

solution duquel je suis voué, et que je résoudrai, j'espère, en ma faveur d'une manière éclatante, si la Providence ne se lasse pas de me protéger jusqu'au bout.

XLVII. — A MADEMOISELLE M. DE N.....

Paris, 26 juillet 1845.

J'éprouve d'abord le besoin de vous féliciter, ainsi que votre mère, de la manière heureuse dont s'est accompli votre retour en Russie, de votre agréable station à Berlin, auprès de votre oncle l'ambassadeur, et surtout de l'abandon définitif de Mitau comme lieu de séjour.

Ma seconde quinzaine de mai, que je commençais le jour même de votre départ, a été terminée avec beaucoup d'intérêt par l'affaire de Louise Crombach, cette sentimentale geôlière de Saint-Lazare, qui, par une licence poétique un peu trop forte, avait fait évader une belle dame accusée de faux. Le jury a eu le bon sens de comprendre que cette façon irrégulière de vider les prisons ne

pouvait être tolérée. Et nous, nous n'avons pu lui passer à moins de deux ans de pénitence un écart de bon cœur aussi immodéré. Nous avions découvert d'ailleurs que ses motifs n'étaient pas aussi purs qu'elle voulait bien le dire. Il faudra, s'il lui plaît, qu'elle attende d'être reine pour faire grâce.

Dans ma session de juin, j'ai eu une affaire plus intéressante encore, et qui a vivement ému les hautes classes de la société. C'est celle de l'ancien lieutenant-colonel polonais, le comte de Tabasz Krosnowski, accusé d'avoir tiré un coup de pistolet sur son beau-frère, Paul Hervé, en plein boulevard de la Madeleine. J'avais été assailli de demandes de billets, et la foule était considérable. Il a été acquitté à cause du caractère violent et querelleur de ce beau-frère, qui une fois avait voulu *écraser* un portier de couvent, qui une autre fois avait donné des coups de canne à un avoué, et qui s'emportait, même à l'audience, comme un furieux, malgré tous mes efforts pour le rappeler au calme et au respect de la justice.

Le dernier jour de cette dernière session a été donné à la clémence. J'avais abdiqué mes terribles fonctions de président pour remplir les fonctions plus douces de maire et de curé. Un jeune ouvrier avait été traduit devant nous pour avoir enlevé une

fille de quatorze ans; mais, depuis lors, et étant en prison, il s'était déterminé à l'épouser, ce qui rendait la condamnation légalement impossible. Les jurés n'ont donc fait que tenir le poêle; et moi, je n'ai eu qu'à bénir l'union par quelques paroles paternelles. Elles ont été rapportées, tant bien que mal, par les journaux. Mais ce qu'ils n'ont pas dit, et ce qui était le plus piquant de ce petit drame, c'est que, pendant que la mariée était toute joyeuse, toute pimpante, comme une femme au bénéfice de laquelle se jouait la représentation, le marié avait l'air tout penaud, l'oreille basse, comme un homme pris au piége, et passant, bien malgré lui, sous les fourches caudines. Ce n'était pas le mariage forcé de Molière, mais c'était le mariage forcé de la cour d'assises. J'espère toutefois que mes bénédictions judiciaires porteront bonheur au jeune ménage.

Je ne me reposerai pas longtemps de mon trimestre de Paris : je suis nommé pour présider à Versailles, à partir du lundi 18 août. J'ai le projet d'emmener avec moi, dans ma voiture, mon père et ma sœur. Le logement du président est assez vaste pour que nous y trouvions tous place aisément, et ce sera le meilleur moyen de profiter du beau temps et de la proximité.

Deux incidents ont beaucoup fait parler depuis votre départ. X..... I..., récemment appelé à la pairie malgré de nombreuses réclamations, a été surpris dans une intimité, à ce qu'il paraît trop grande, avec la femme de C....., le peintre des ours blancs et des sujets facétieux. Procès-verbal a été prosaïquement dressé, comme s'il eût été le bourgeois le plus obscur, par un commissaire en écharpe. Et, pour arrêter la plainte, Sa Seigneurie a dû subir une verte semonce du chancelier; plus, 50,000 francs d'indemnité au mari, et un exil en Italie, dont on ignore encore la durée. Comme dernier degré de l'amertume, il faut ajouter que, quand C..... a fait cette belle expédition, c'est Lafont, l'acteur des Variétés, qu'il croyait surprendre. Il est comique, à ce sujet, d'entendre les réflexions des salons. *Encore*, dit l'un, *si dans ses fonctions auprès de cette dame, I... avait eu pour collaborateur M. de L.....; mais un histrion du boulevard!* — *Mais aussi*, dit un autre, *qui va-t-il choisir? La femme d'un barbouilleur! Si du moins il avait choisi une femme de pair de France!* — *Après tout*, dit un troisième, *voilà beaucoup de bruit pour rien. Que veut-il donc, ce mari? On lui commandera un tableau, les Filets de Vulcain, et tout sera fini.*

Le plus récent sujet des causeries est la fuite de Mademoiselle Plessy. En congé depuis la fin de mars

pour ses représentations habituelles à Londres, elle était revenue au commencement de juin, et elle avait joué pendant tout ce mois. Tout à coup, le 8 juillet, elle écrit qu'elle est retenue chez elle par une grave maladie, et l'on annonce qu'en réalité elle est partie pour Saint-Pétersbourg, avec lequel, pendant son séjour en Angleterre, elle avait contracté un engagement secret. Quant à moi, je n'ai nullement été étonné de cette incartade. J'ai retrouvé dans mes papiers, à la date du 28 février 1844, une conversation dont il me semble que je vous rapportai quelque chose dans le temps. Elle m'y disait, entre autres choses, que, toute sa vie, son but avait été d'être mariée, et surtout d'avoir un petit enfant pour lui enseigner à lire; que M. F..... B...., l'avocat, lui avait fait une promesse formelle de mariage, et que, si cette promesse n'était pas tenue, le désespoir la saisirait, et elle disparaîtrait de la Comédie-Française. Eh bien, le moment est venu où ses yeux se sont ouverts, où elle a compris ce que depuis longtemps comprenait tout le monde, que M. B..... se moquait d'elle avec ses éternels délais; et elle est partie. On prétend d'ailleurs qu'elle n'est pas partie seule, que son compagnon est un faiseur de vaudevilles nommé Arnould, qui n'est ni beau ni jeune, mais qui a promis de remplir, une fois à Pétersbourg, les conditions du programme, comme

mari et comme père du petit enfant désiré. Si cela est vrai, elle retombe dans une faute dont son expérience aurait dû la garantir. Evidemment son jeu était de se faire épouser avant de passer la barrière. Qui ne sait que, de Paris en Russie, un épouseur a plus que le temps de se refroidir, et qu'un auteur de ces théâtres secondaires est toujours fort enclin, ne fût-ce que par la force de l'habitude, à faire dégénérer l'aventure aux proportions d'un simple vaudeville? Vous serez sur les lieux du dénoûment, et vous pourrez, j'espère, me donner des nouvelles certaines de la belle émigrée, à laquelle je souhaite force prospérités. En attendant, ses cosociétaires l'assignent en *deux cent mille francs* de dommages-intérêts; ce qui, dans un sens, est flatteur pour elle, car ce n'est pas tarifer à bas prix le préjudice causé par sa désertion.

XLVIII. — A M. C.....

Paris, 2 août 1845.

J'apprends avec regret cette invasion de vapeurs, de mélancolie et d'ennui, dont vous vous plaignez, non que j'en sois étonné, car presque tous mes amis et contemporains m'ont exprimé les mêmes plaintes; mais, d'après nos derniers entretiens, je vous croyais au-dessus de ce mal vulgaire. Vous me citez le Dante et Bernardin de Saint-Pierre, à l'appui de la révolution morose qui s'opère à quarante-cinq ans; mais ces autorités, qui ont peut-être raison pour le plus grand nombre, me touchent peu. J'ai dépassé, quant à moi, cet âge fatal, et je puis bien vous jurer que, non-seulement mes idées ne se rembrunissent pas, mais que je ne fus jamais en possession d'un bonheur plus complet, plus ferme, plus inébranlable. Sur moi l'unique effet des années qui s'avancent et

de l'expérience qui les suit, est de me confirmer dans la bonté des doctrines selon lesquelles j'ai gouverné ma vie ; et je marche d'un pas plus joyeux par la certitude, de jour en jour plus grande, d'avoir pris le bon chemin.

X..... I..., chantre de la famille, des enfants,
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . , obligé par son nouveau titre de pair à se légitimer au moins par quelque décorum, est tombé bien bas du haut des sphères éthérées. Etre surpris . . . . . .
. . . en flagrant délit d'adultère, *proh pudor !* Pour moi, je trouve cela tout simple de la part . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

XLIX. — A MADEMOISELLE M. DE N.....

Paris, 30 novembre 1845.

[J'avais reçu d'elle, le 1er novembre, par l'intermédiaire de M. Edouard Wohrmann, une lettre portant sur l'adresse : *A lui-même*, et datée de Moscou, le 16 octobre. Dans cette lettre, elle me disait notamment : « Voyez pour moi, une fois seulement, la supérieure des Carmélites. Informez-vous de la vie de leurs religieuses, et combien de temps il faudrait à une protestante pour se préparer à entrer dans leur couvent. Redevenez curé un instant, vous qui en avez rempli les fonctions dernièrement à la cour d'assises. Je crois me rappeler qu'en entrant aux Carmélites on donnait deux ou trois mille francs au couvent ; dites-moi au juste ce qu'il lui revient. Je vous ai écrit il y a quelques jours (le 30 septembre), et je ne pensais pas vous adresser ce billet aujour-

d'hui. Ne faites aucune conjecture sur le service que je vous demande, ne portez aucun jugement sur moi, Monsieur le Président, et ne sortez pas dans cette circonstance de votre rôle de curé. Vous savez seulement que ma vie n'est pas des plus douces, et qu'on se lasse de tout. — Répondez-moi le plus vite possible. Quant à ce qui concerne le couvent, écrivez-le dans un petit billet à part, et que je puisse soustraire de votre lettre. — Combien je regrette de ne pas pouvoir vous parler dans ce moment ! Il y a tant de choses que l'on dit, et qu'on n'écrit pas ! »

C'est à cette lettre que je répondis, *poste restante*, le 30 novembre, dans les termes suivants :]

Votre lettre particulière du 16 octobre m'a affligé. J'ai besoin de croire que vous avez cédé, en l'écrivant, à quelque chagrin momentané, et que déjà peut-être vous n'êtes plus placée sous la triste impression qui vous l'avait dictée.

Quand elle vous aurait été inspirée par un état habituel, ce serait un étrange remède à une vie que vous dites n'être pas des plus douces, que de se précipiter dans la vie la plus dure, la plus mortifiée qui ait pu être infligée à des créatures humaines par l'esprit de pénitence. Il est pour une jeune fille un moyen plus naturel, plus usité, moins tra-

gique, de se dérober au malheur qu'elle trouverait chez elle ; et ce n'est pas à vingt et un ans, avec un nom et un extérieur tel que le vôtre, qu'il est permis de désespérer de ce moyen-là (1). Mais le remède fût-il bon et fût-il unique, je ne vous transmettrais pas les renseignements que vous demandez. Je n'aime pas, vous le savez, à faire le pédant, mais il est pourtant des choses avec lesquelles on ne badine pas. Si je pouvais l'oublier, vous me le rappelleriez vous-même, en m'honorant du titre de M. le Président et en me priant d'agir comme un curé. Permettez donc au curé, au président, de remontrer, avec tous les ménagements possibles, à votre inexpérience, qu'il n'appartient pas à une demoiselle de votre âge de disposer d'elle-même à l'insu et sans le consentement de ses parents. Or, de toutes les manières de disposer de soi-même, la plus grave assurément est celle qui aboutirait à quitter à la fois son pays, sa famille et sa religion. Pour moi, si je vous prêtais en secret le plus petit commencement d'assistance dans l'exécution d'un pareil projet, je croirais manquer au plus haut degré à tous mes devoirs envers M. votre père et Madame votre mère, et plus encore à l'ancien attachement que j'ai pour eux.

J'ai voulu attendre plusieurs jours avant de vous

(1) Elle est devenue depuis Son Excellence la générale de N... (A.

répondre, afin de laisser à la réflexion le temps de s'interposer. Quand elle vous sera venue en aide, vous comprendrez mes raisons, vous leur rendrez justice, et vous n'y verrez qu'un motif de plus de reconnaître en moi un véritable et un sérieux ami.

L. — A MADAME N.....

Paris, 15 décembre 1845.

Si vous aviez jamais douté de l'excellence de mon caractère, votre dernier voyage vous en aurait donné, je crois, une preuve irrécusable. Vous m'aviez quitté en novembre 1843, pour vous aller promener à travers l'Italie et la Sicile. Vous me revenez en octobre 1845, vous m'octroyez trois ou quatre soirées, et puis vous vous envolez de nouveau, me laissant pour consolation un billet d'adieu où vous me dites : *Au revoir, Dieu sait quand ni où, en Chine peut-être, que sais-je moi !* Assurément, soyez juste, tout autre murmurerait, se lamenterait au moins. Eh bien, moi je n'en fais rien. Je vous accepte telle que vous vous qualifiez vous-même, originale, bizarre, puisqu'il vous plaît de l'être. Instruit par l'expérience de la vie, je ne me plains ni de vous, ni de vos intervalles. Je me loue au

contraire de tout ; et, quand ma fée chérie ne m'accorderait que des minutes, je les bénirais encore. Je comparerais le prix qu'elles ont et le peu que je vaux, et je me tiendrais plus heureux que je ne mérite. Voilà-t-il de l'optimisme ! Et ne vous semble-t-il pas que, lorsqu'un homme fait taire à ce point ce que ses désirs auraient d'insubordonné, pour se soumettre au bon plaisir d'une femme, la générosité de cette femme est intéressée à ne le pas trop maltraiter ? C'est une simple question que je pose, et dont j'abandonne la solution à l'avenir.

Vous voulez que je vous parle de moi, de ce que je fais. C'est vouloir d'éternelles redites, quand il s'agit d'une existence qui, autant que le permet le mouvement des choses humaines, a pour règle l'immutabilité. Je me porte à merveille, je suis heureux au delà de tous mes souhaits, et je partage mon temps entre les soins donnés à mon père qui a entamé depuis un mois sa quatre-vingt-dixième année, l'étude, la cour royale et le monde. Pendant le trimestre de janvier, février et mars 1846, un fardeau plus lourd pèsera sur mes épaules : je présiderai, pour la seconde fois, les assises à Paris. Je vous promets qu'il faut d'infatigables poumons pour cette tâche, et que jamais on n'aurait plus besoin de s'en délasser, en devisant le soir sur un ton plus doux avec une belle amie.

LI. — A M. E.....

Paris, 20 mai 1846.

Le désir de compléter mes travaux approfondis sur la littérature du dix-septième siècle, m'a conduit, de mai 1845 à mai 1846, à faire une connaissance qui datera dans mon existence intellectuelle. Je veux parler des *Mémoires du duc de Saint-Simon* sur les vingt-quatre années qui ont clos le règne de Louis XIV, et sur les huit années de la régence, de 1691 à la fin de 1723.

Saint-Simon n'est pas du tout un historien planant sur l'universalité des âges pour y dessiner à grands traits la physionomie de l'humanité, remontant aux causes suprêmes qui régissent sa marche et la dirigent vers ses fins ; il ne prétend nullement à la philosophie de l'histoire. Il n'est pas même un

théoricien qui, dans une sphère plus bornée, applique à une époque, à un pays, des principes généralisés par lui en forme de systèmes. Il est uniquement, comme l'indique le titre de *mémoires*, l'homme de la pratique, de l'expérience, des événements quotidiens les plus minces comme les plus importants. Le monde tel qu'il est, et surtout la vie politique telle qu'elle était à Versailles, à Marly, à Meudon, voilà ce qu'il sait, ce qu'il a étudié avec la plus curieuse patience, et ce qu'il redit avec l'exactitude la plus scrupuleuse. Il analyse un caractère jusque dans ses derniers replis, il débrouille une intrigue jusqu'à son dernier fil, il développe un plan de conduite jusque dans ses plus menus détails. S'il aspirait à se faire le précepteur de quelqu'un, ce ne serait pas le précepteur du genre humain qu'il voudrait être, mais le précepteur du prince, de l'homme d'Etat et de l'homme de cour.

Saint-Simon n'est pas davantage un auteur par métier, obéissant aux règles immuables de la grammaire, ne s'écartant jamais des lois de la correction. Dans la conclusion qui termine l'ouvrage, il reconnaît lui-même la négligence de son style : « *Je ne fus jamais un sujet académique. Je n'ai pu me défaire d'écrire rapidement, je n'ai pas dû me piquer de savoir bien écrire.* » Outre des locutions d'un néologisme bizarre, il a souvent des phrases intermi-

nables, enchevêtrées d'incises, qui deviennent obscures, et arrivent au galimatias à force d'entortillement. Souvent aussi il répète à satiété la même idée, presque dans les mêmes mots. D'autres fois, il entre dans de longues explications de choses si claires qu'elles ne valent pas la peine d'être expliquées, ni même d'être dites.

Vrai grand seigneur, dernier débris de la vieille aristocratie, il pousse jusqu'à l'affectation ce mépris de tout soin littéraire. A peine daigne-t-il parler des écrivains qui ont immortalisé le siècle. Jamais il ne discute, il ne cite même pas leurs productions ; on dirait qu'elles n'ont de prix que dans le cercle des pédants. Imbu de la fierté héréditaire de l'épée, il comprend ces sublimes génies dans le commun dédain qu'il affiche pour les hommes de plume, et il ne fait pas plus de cas que l'homme de qualité Clitandre de ces *gredins reliés en veau*. Quand un La Bruyère, quand un Boileau cesse de vivre, il note le fait tout crûment (1). Et ces morts qui, pour le public lettré, furent des catastrophes, lui inspirent moins de réflexions que la fin, ou simplement la chute, du plus humble personnage des salons ou des antichambres du roi ou de monseigneur le

(1) Comme Dangeau se croit quitte envers Corneille en inscrivant un soir sur ses tablettes : « Le vieux bonhomme Corneille est mort ; il s'était fait un nom par ses comédies. » (A.)

grand Dauphin. Il parle (1716) de l'exil du jeune Arouet, fils de son notaire, pour des vers fort impudents (1) ; et il se borne à ajouter qu'il ne marquerait pas cette petite bagatelle, si ce même Arouet, sous le nom de Voltaire, n'était devenu *une manière de personnage dans la république des lettres, et même une manière d'important parmi un certain monde.* En 1717, il s'excuse encore de mentionner qu'Arouet fut mis à la Bastille pour des vers très-effrontés. Il l'appelle un fils libertin, *dont son père n'avait jamais pu rien faire*, et dont le libertinage a fait enfin la fortune.

Pendant que j'en suis au point de vue de la critique, je citerai, comme exemples de détails que je trouve trop longs (2), des récits de guerres et de batailles dans les premiers volumes. Je citerai aussi, même en faisant la part des temps et du fanatisme du duc, des généalogies minutieuses remontant aux époques les plus reculées, des descriptions de cérémonial, et d'éternelles disputes sur des questions de préséance, d'étiquette ou de tabouret, traitées avec une chaleur qui ressemble à de l'enfantillage. En août 1718, un messager vient lui apprendre que le Régent a donné sa parole de

(1) Les *J'ai vu*. T. I, p. 155 de mon Voltaire. (A.)

(2) *Je n'ai jamais pu supporter ces minuties de carnage,* dit Voltaire. (A.)

réduire les bâtards légitimés de Louis XIV au rang d'ancienneté de leurs pairies. Dans le transport de sa joie, il trace ces lignes, qu'il faut transcrire comme le sublime, ou plutôt comme le délire, de l'ambition : « Jamais baiser donné à une belle maîtresse ne fut plus doux que celui que j'appuyai sur le gros et vieux visage de ce charmant messager. » Quand la déclaration rédigée en ce sens est lue au lit de justice des Tuileries, il ajoute : « Je triomphais, *je nageais dans ma vengeance*. Tous les mots résonnaient sur mon cœur comme l'archet sur un instrument. J'en étais à craindre la défaillance, je me mourais de joie. » Pendant l'enregistrement, il accable de ses regards le premier président, ami du duc du Maine : « *Je me baignais*, continue-t-il, *dans sa rage*, et je me délectais à le lui faire sentir. »

Ces deux derniers passages m'amènent à un reproche plus sérieux. Trop fréquemment on est choqué des excès où l'entraîne sa puissance de haïr, son ardeur contre ses ennemis. Sous cette inspiration, il oublie, non pas seulement, comme tant d'autres dévots, les préceptes catholiques du pardon des injures et de la charité, mais jusqu'aux convenances du bon goût et au ton de la bonne compagnie. Il appelle le duc du Maine cet *exécrable bâtard*, Madame de Maintenon *une créole publique*. Il con-

fesse au Régent que le plus délicieux jour de sa vie serait celui où il lui serait accordé par la justice divine *d'écraser le duc de Noailles en marmelade, et de lui marcher à deux pieds sur le ventre.*

Mais toutes ces critiques n'empêchent pas que cette œuvre de quarante volumes grandisse en intérêt à mesure qu'on avance. Les endroits touchés de main de maître sont nombreux, et tout le livre atteste un sens pratique des plus fins, une observation très-sagace des mœurs. En fait de langage, Saint-Simon est un indépendant qui me rappelle beaucoup Montaigne par la verve, par la richesse et par l'originalité du coloris. Son expression est chaude, pittoresque, dramatique, et, sans y viser, elle s'élève souvent à une véritable éloquence. Il abonde en anecdotes spirituellement contées, en portraits énergiquement frappés. Pour choisir entre une multitude, je nommerai, dans le genre satirique, les premiers présidents de Harlay et de Mesmes, le duc de Vendôme, le père Tellier, le secrétaire d'Etat Pontchartrain, le cardinal Dubois; dans le sens de l'éloge, l'abbé de la Trappe (Rancé), le duc et la duchesse de Bourgogne, les ducs de Beauvilliers et de Chevreuse; dans un genre mixte, Fénelon et Madame Guyon, le chancelier Daguesseau.

En tête des tableaux les plus saisissants, il convient de placer la peinture de la cour au moment où Monseigneur, fils unique de Louis XIV, mourut presque subitement de la petite vérole à Meudon, en avril 1711. Le trouble, les hésitations des courtisans; les vains efforts de la plupart d'entre eux pour déguiser leur satisfaction; ce cadavre infect, resté dans un tel état de solitude qu'on a peine à trouver quelqu'un pour aller chercher des capucins et leur faire dire des prières auprès du corps; tout cela est tracé dans la plus grande manière de Tacite. Saint-Simon ne s'y fait pas lui-même meilleur qu'il n'est. Il se montre se tenant en garde, comme homme et comme chrétien, contre la joie intérieure qu'il avait, comme courtisan, d'être délivré par cette mort d'une cabale ennemie. Et évidemment la victoire n'était pas demeurée au chrétien, car, la nuit suivante, un bonheur si inespéré l'agite au point de l'empêcher de dormir. *Mais*, dit-il, *de telles insomnies sont douces, et de tels réveils savoureux.*

Une peinture non moins intéressante, et d'un effet plus touchant, est le récit de la double calamité qui, moins d'un an après, en février 1712, enleva à six jours de distance, et, selon toute apparence par le poison, les nouveaux Dauphins, le duc et la duchesse de Bourgogne, dont Saint-Simon

avait salué d'avance l'avénement au trône comme un cri de réparation et de félicité pour les peuples. Force lui fut de reconnaître combien l'avenir échappe à ceux qui le croient le plus certain. Il s'était trop hâté de savourer les conséquences magnifiques qu'il augurait, pour les destinées du pays et pour son élévation personnelle, de la disparition de Monseigneur. Et cette cour, devenue un moment si brillante pour lui, il ne la vit plus que languir dans un vide affreux, au point qu'il se lamentait de cette double mort comme de *l'enterrement de la France*, et qu'il lui fallait se contraindre pour ne pas se retirer tout à fait *et renoncer à jamais à la figure trompeuse du monde*.

On doit mentionner encore le tableau des longues manœuvres du duc du Maine et de Madame de Maintenon, secondés par le chancelier Voysin, trois personnages que Saint-Simon appelle *les deux consuls et leur licteur*, pour arriver au testament du roi, dicté par eux et déposé au Parlement en août 1714, testament dont le but était d'amoindrir d'une façon injurieuse pour lui, et de réduire à l'état de fantôme l'autorité du régent futur, le duc d'Orléans; la lente agonie *de ce Jupiter mourant*, qui avait survécu à presque tous ses fils et petits-fils, et qui s'éteignit enfin à son tour, le 1er septembre 1715; et l'abrogation immédiate du testament de l'impérieux mo-

narque par les magistrats mêmes qu'il en avait rendus dépositaires.

C'est là, de beaucoup, la partie de ce livre qui provoque au plus haut degré l'admiration. L'histoire de la Régence est fort inférieure, soit que le peintre manie moins habilement son pinceau, soit que les faits en eux-mêmes aient moins de couleur.

Maintenant je suis passé à des *Lettres inédites de Rancé*, abbé et réformateur de la Trappe, publiées en 1845 par l'éditeur d'un ouvrage bien différent, *les Grands-Jours* de Fléchier, dont je vous ai parlé avec tant d'éloge dans ma lettre du 4 février 1845.

J'achèverai ensuite quelques parties qui me restent à lire des *OEuvres complètes de Fénelon*. Je ne puis pas me décider à sortir de ce siècle. Bientôt, pourtant, je l'espère, je commencerai enfin ma révision du siècle suivant; ce qui ne m'empêchera pas de continuer mon culte à l'antiquité, et de terminer, comme addition à mes commentaires sur Sénèque, sur Horace et sur Juvénal, un commentaire sur les satires de Perse.

Je sais que tout cela s'écarte prodigieusement des voies du siècle actuel. Mais je sais aussi que cela m'instruit, me rend meilleur, abreuve mon in-

telligence des jouissances les plus exquises. Or je suis assez rêveur pour faire passer mon bien-être avant tout; et je me tiendrais le plus sot de tous les hommes, si je répudiais les sources du bonheur le plus vrai parce que l'époque les répudie.

A vous-même je ne vous écrirais pas ces choses, si je vous considérais comme un sectateur aveugle des idées du jour, comme un amateur exclusif du présent et de l'avenir, faisant fi des vieilleries, et n'attachant de prix qu'à la question des élections et aux tracés de chemin de fer. Mais je vous crois d'étoffe à goûter d'autres travaux, et à penser, en dépit des opinions vulgaires, qu'il est des matières plus propres à élever l'esprit et, dans tous les cas, plus amusantes.

LII. — A M. E.....

Paris, 25 octobre 1846.

Il est un voyage qui, cette année, si je n'étais retenu auprès de mon père, aurait eu la préférence sur tous les autres : c'est le voyage d'Espagne. J'aurais voulu voir ce peuple, que l'on dit si expansif, en fêtes pour le mariage de sa reine et pour le mariage de l'infante dona Luisa avec notre jeune duc de Montpensier. Les prétendus patriotes qui se plaignaient, au nom de notre dignité blessée, de concessions excessives à l'Angleterre, devraient bien maintenant reconnaître que l'on sait lui résister quand il faut. La politique de notre roi, à la fois si fine et si ferme, cette politique dont Talleyrand disait dans son testament que tout son mérite était de l'avoir bien comprise, est complétement mise en évidence. Elle s'est comportée envers MM. les An-

glais comme les gens sages se comportent, pour avoir la paix, avec les taquins et les mauvais caractères. Sur les petites choses, comme l'indemnité Pritchard et autres bêtises dont les journaux opposants, dans leur situation désespérée, ont tâché de faire de grosses affaires, elle s'est montrée facile. Mais quand s'est présentée la question d'une alliance vraiment importante, qui nous donne pied de l'autre côté des Pyrénées, la période des concessions a été close. Et l'on a laissé le pauvre M. Bulwer bouder dans son coin, à quelques lieues de Madrid, avec la petitesse d'un orgueil impuissant, pendant que M. de Montpensier épousait triomphalement la belle princesse aux acclamations universelles. Au point de vue politique, c'est un jeu admirablement joué. Sous un autre aspect, le drame dont nous venons de voir le dénoûment a une couleur chevaleresque qui sent le Henri IV, et qui répand sur une union princière, chose ordinairement si froide, le charme d'un roman d'amour. Quel nom donner à cette stupide et anti-nationale opposition qui ferme ses yeux et son cœur à tout cela; qui, au lieu de se réjouir, de se glorifier d'un acte de virilité qu'elle semblait appeler elle-même, émigre quand il est fait, et se met, contre la France, du côté des journaux de l'Angleterre? Comme ami du pouvoir, je l'en remercie; elle aurait voulu se déconsidérer, se perdre à tout jamais, qu'elle n'eût pas mieux agi.

C'est pour le coup que sa mauvaise foi, son parti pris de tout blâmer, quoi qu'on fasse, sont bien avérés pour les gens même les moins clairvoyants.

Les voyages m'étant interdits, je me suis contenté d'aller, avec mon père, à toutes les courses possibles dans nos environs : à la Croix-de-Berny, le 19 avril; à Chantilly, les 16 et 17 mai; à Satory, les 7 et 14 juin. Du 16 au 20 juin, nous avons visité la campagne de N....., à Offranville, près de Dieppe, et je lui ai fait revoir une de ses très-anciennes connaissances, la mer. Enfin, les 3, 4 et 5 septembre, nous avons, avec ma sœur, parcouru Compiègne, son château, sa forêt, et les célèbres ruines de Pierrefonds. Il est revenu de toutes ces promenades en meilleure santé encore qu'il n'était parti. C'est un prodige dont je ne cesse de rendre grâces à Dieu, d'autant plus que, dans moins d'un mois. nous célébrerons son entrée dans sa quatre-vingt-onzième année.

J'avais terminé, avec Saint-Simon, l'abbé de la Trappe et Fénelon, ma révision des écrivains du dix-septième siècle. J'ai enfin entamé, le 1er août, le siècle suivant, et j'ai commencé par Voltaire, comme celui qui le représente de la façon la plus complète, et qui, par la date de sa naissance (1694), forme comme un lien et une transition en-

tre les deux époques. J'ai médiocrement goûté ses tragédies, genre que je n'ai jamais aimé, et auquel il ne m'a pas converti. J'adore, au contraire, la comédie, mais non pas la sienne, qui est fausse et sans gaieté. La pompe monotone de sa *Henriade* m'a donné beaucoup d'ennui, et sa libertine *Pucelle* m'a répugné. Mais ses épîtres, ses contes en vers, ses poésies mêlées, sont délicieux. Ce qui charme surtout, c'est cette clarté, cette limpidité de langage, cette correction, cette élégance qui ne se démentent jamais. C'est bien la vraie langue française dans ses qualités les plus distinctives.

Dans la partie de mon temps réservée à l'antiquité, j'ai achevé mes travaux sur les quatre satiriques latins par les fragments de Lucilius, le premier de tous dans l'ordre des dates. Ce sont des ténèbres où il est bien plus difficile encore de voir clair qu'au milieu des ténèbres de Perse. Mais on découvre d'assez belles choses, dans ces travaux de mineur, pour ne se pas repentir d'être descendu dans les cavernes où l'on s'y livre. — Vos lectures d'auteurs latins vous ont amené, me dites-vous, à ne croire qu'à demi à notre supériorité sur les anciens. Mes profondes études sur eux, études que je n'ai pas cessé un moment de poursuivre depuis ma sortie du collége, m'ont conduit plus loin encore, et je suis arrivé à nier tout net cette supériorité. La

Bruyère avait raison, quand il commençait ses *Caractères*, en 1687, par avouer que tout était dit, et qu'on ne faisait que glaner après les anciens.

Je n'ai pas lu l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* par M. Thiers. Outre qu'elle n'est pas dans l'ordre chronologique que j'ai adopté pour mes lectures modernes, je ne suis nullement pressé d'aborder cette histoire. Ce qui rentre le plus dans mes goûts et dans la sphère habituelle de mes idées, c'est l'étude de l'homme individuel, des variétés de caractères que la société présente et développe, des incidents ordinaires de la vie pratique. Or, dans les annales du temps que M. Thiers décrit, l'individu, à moins qu'il s'appelle Napoléon, pâlit ou s'efface. Les masses seules, les assemblées délibérantes, les armées ont de l'importance; tout marche au pas et en uniforme; et l'on s'occupe peu à dessiner des portraits, quand on est toujours sur le champ de bataille et dans des descriptions de combats. Sans me refuser aux grandes émotions homériques, je me permets de trouver à la longue que cela n'est pas amusant, et vous savez que je tiens à m'amuser. Et puis, je n'ai nulle sympathie pour Napoléon, avec son despotisme sans pareil, et ses conquêtes conduisant tout droit la France à l'humiliation des deux envahissements de 1814 et de 1815. Or, M. Thiers, pour complaire à la foule qui s'est

mise à adorer l'empereur par terre autant qu'elle le détestait quand il était debout, écrit tout son livre à genoux et l'encens à la main devant le colosse, sans oser jamais prendre la liberté de le juger. Permettez-moi, enfin, de ne pas reconnaître chez M. Thiers *le grand mérite de style* que vous lui trouvez. Son style est clair, facile, mais commun, sans nerf, sans coloris. Vous avouez vous-même *que les principes, que les grandes pensées manquent ;* c'est que l'auteur n'a ni le cœur, ni l'âme, ni l'élévation qui les engendrent, toutes qualités de premier ordre qui lui font défaut. C'est un très-habile homme d'affaires, un parleur inépuisable ; ce n'est pas un écrivain dans le sens sérieux de ce mot, et l'on pourrait même dire qu'il n'aspire point à l'être. L'improvisation est son fait, comme pour la plupart des hommes de nos jours; le style exige un bien autre labeur et une vie bien autrement lettrée. M. Thiers est un écrivain à peu près comme M. Scribe.

LIII. — A MADAME C. B.....

Paris, 4 février 1847.

Dans la quinzaine d'assises que je viens de finir, et après laquelle je respire un peu jusqu'à ce que je rentre en fonctions le 16, j'ai condamné pour une attaque contre le serment, et après une belle lutte de paroles, le journal carliste *la Gazette de France*. J'ai jugé aussi notamment deux affaires d'assassinat très-intéressantes. Dans l'une d'elles il s'agissait d'une jeune fille (Victoire Calin) dont la tête s'était égarée à la suite de chagrins d'amour, et qui, en voulant s'asphyxier elle-même, avait asphyxié son enfant de seize mois. La voix très-touchante de l'héroïne ajoutait beaucoup à l'effet de ce petit drame judiciaire. Elle a été acquittée, ce qui est un excès d'indulgence, mais facile à prévoir de la

part du jury. Il n'a pas le cœur assez cuirassé pour accomplir ce qui serait le devoir du juge, et il oublie l'enfant tué, pour ne voir là qu'une pauvre mère qui pleure. — Le héros de l'autre cause était un garçon coiffeur de vingt ans (Jourdan), qui avait sillonné de coups de rasoir, au milieu d'hypocrites démonstrations de tendresse, une femme publique de trente-six ans, Héloïse Rabault, nouvelle Héloïse de la rue Saint-Paul, dont il voulait tout simplement voler les bijoux. Cet amoureux du genre tragique expiera aux travaux forcés à perpétuité son goût trop vif pour les agrafes et pour les bagues d'or. Ici ce n'était plus la corde des larmes et de la pitié qui était mise en jeu; on nageait dans le dégoûtant, dans l'horrible, on respirait une atmosphère où se mêlaient les parfums du sang et de la débauche. Ma voisine, la princesse de Narischin; son amie, la princesse de Galitzin, et autres grandes dames russes, m'avaient demandé avec instance des billets d'entrée, quoique bien prévenues de ce qui les attendait. Je riais dans ma barbe du contraste qu'elles devaient trouver entre la grossièreté de ces mœurs populaires et les odeurs aristocratiques de leurs salons. Chaque fois qu'arrivaient des détails à faire reculer d'effroi, elles mettaient leur manchon au-devant de leur figure comme pour amortir le coup, en guise de bouclier ou de paratonnerre. « *Quelle merveilleuse netteté de*

langage vous avez eu, Monsieur le Président, » me disait depuis en plaisantant l'une d'elles, « *vous m'avez fait entendre des choses que je n'avais jamais entendues jusque-là ; vous avez perdu mon innocence.* »

LIV. — A MADAME C. B.....

Paris, 5 avril 1847.

J'ai eu, le 27 mars, le pendant de l'affaire Jourdan. Un ouvrier tapissier de vingt-deux ans, Marquis, avait donné quinze coups de couteau à une femme mariée qui avait eu l'imprudence, pendant un voyage de son mari et parce qu'elle s'ennuyait dans sa solitude, de se laisser conduire par lui aux Variétés, et de souper avec lui après le spectacle. La marquise de Clainville de *la Gageure imprévue* n'était guère moins imprudente quand il lui venait l'idée de faire appeler sur le grand chemin le premier passant *qui eût figure humaine, pour lui tenir compagnie;* mais, heureusement pour elle, M. Déticolette était un homme mieux élevé. Le but était de soustraire à la victime une misérable somme de 100 francs en or, petit pécule qu'en partant lui

avait laissé son mari. Cette fois, le jury a eu la fermeté de refuser des circonstances atténuantes, et Marquis a été condamné à mort. Il est vrai de dire que sa figure, que toute son attitude, sentaient la hyène du Jardin des Plantes. Quand je lui ai demandé s'il avait quelque chose à ajouter pour sa défense, il a répondu, en des termes qui prouvent bien jusqu'où peut aller, chez certains ambitieux de bas étage, la vanité, le désir d'être un personnage, ne fût-ce qu'un jour : *Bien que je paraisse sur ces bancs couvert de honte, j'aime mieux être dans la position où je suis devant MM. les jurés, qu'errant et ignoré sur le pavé de Paris.* La *Gazette des Tribunaux*, en donnant une immense publicité à ces débats judiciaires, a beaucoup exalté ce sentiment, et contribue involontairement à beaucoup de crimes par cette manie de célébrité à tout prix.

Nous avions pour garde des sceaux M. Martin du Nord. A la fin de 1846, il a été frappé d'une attaque de paralysie qui l'a enlevé le 12 mars, comme Philippe Dupin fut enlevé au barreau l'an dernier. Il laisse une veuve et quatre enfants pour lesquels la chute est bien subite et bien cruelle du comble des prospérités. Comme s'il n'y avait pas assez d'amertume dans leur coupe, la calomnie s'est chargée d'y mêler ses poisons. On a prétendu que sa maladie avait pour cause la commotion qu'il

avait éprouvée en étant surpris par un commissaire de police dans une maison plus que suspecte. Et, quelque absurde que fût cette histoire, elle n'a pas laissé de trouver créance parmi le gros du public, dont la malignité aime tant à se repaître de tels bruits contre les puissants et les enviés.

Une semaine après, le 20, j'ai fait une perte bien sensible en la personne de l'illustre comédienne, Mademoiselle Mars. Je m'étais de plus en plus lié avec elle dans ces dernières années ; j'y passais bon nombre de mes soirées du dimanche. Ce m'était un ravissement toujours nouveau de retrouver cette voix exquise, cette élégance souveraine, qui m'avaient tant charmé au théâtre. Il me semblait que je prenais des leçons de bonnes manières, de tenue aristocratique, auprès d'un des derniers types, qui bientôt auront tous disparu, de la grande dame française. J'y étais d'ailleurs appelé par une reconnaissance réelle. Dès mon enfance, amateur passionné du spectacle, j'étais heureux de lui payer autant que je le pouvais, par mon hommage, les plaisirs purs qu'elle m'avait donnés. Et je crois qu'elle comprenait bien mon motif, car elle m'accueillait avec une bienveillance extrême. Vous savez enfin qu'elle avait pour moi un mérite, qui n'était pas le moindre, c'était de me rappeler une certaine amie de Montague-Place, dont la bonne

grâce encouragea si bien, en 1838, un timide voyageur abordant en terre étrangère sans en connaître ni la langue, ni les mœurs. Le Dorante des *Fausses confidences* n'avait pas plus peur en se présentant à Araminte, et jamais Araminte ne le rassura avec une plus charitable bonté. — Cette femme qui rendit tant de monde si heureux, n'a vu la mort venir pour elle qu'après de longues souffrances; et un affreux délire s'est assis, plusieurs jours, au chevet de cette existence si digne et si calme. On doit cette justice au public, qu'il ne s'est pas montré ingrat à ses funérailles. On évalue à six mille le nombre des personnes qui ont suivi le convoi. Il y avait là, ainsi que dans la cérémonie religieuse de la Madeleine, faite sans difficulté, une protestation bien éloquente contre le sot préjugé qui poursuit les comédiens.

LV. — A M. N.....

Paris, 15 avril 1847.

Vous voulez rire sans doute quand, à propos des horribles bruits répandus contre M. Martin du Nord, vous dites que Messieurs du palais ne sont pas plus charitables que les autres. La vérité est qu'il n'est pas de pays où l'on ait le cœur aussi sec, aussi dur, où l'intérêt personnel règne d'une manière aussi brutale. Quand Philippe Dupin mourut à Pise, en 1846, on fit bien des oraisons funèbres, on étala bien des pleurs. Mais, au fond, tous les confrères se réjouissaient de voir une grande place vide, dont ils espéraient qu'une part leur reviendrait.

Devès n'a pas été nommé président à la place de feu M. Emérigon. C'est une déception véritable. Elle sera d'autant plus cruelle pour lui qu'il est de na-

ture à sentir très-vivement ces sortes de choses : un de ces hommes qui se renferment dans leur profession, qui y concentrent toutes leurs joies et toutes leurs tristesses, et auxquels toute distraction manque pour y échapper.

Il faut maintenant que je vous parle de moi, car vous me faites des questions, vous m'exprimez des doutes qui me prouvent que vous êtes à cent lieues de comprendre mon caractère, ma vie et ma position.

Ce que vous devriez d'abord vous bien mettre dans la tête, une fois pour toutes, c'est que je suis l'homme le plus heureux que la terre puisse porter, que je nage dans une béatitude inaltérable, et que je n'ai pas un désir qui ne soit exaucé.

Est-il besoin de vous expliquer en détail les éléments de ce bonheur ? Cela ne me sera pas difficile. Comme homme j'ai une santé de fer, à l'abri même des indispositions les plus légères. Je promène mon père, gai et bien portant à quatre-vingt-onze ans, et je ne suis pas sans espoir de le pousser jusqu'au siècle. J'ai parcouru presque toute l'Europe dans des voyages ravissants. Je cultive la philosophie, les lettres, non pas en amateur qui ne cherche qu'à se distraire, mais en amoureux passionné. — Comme être so-

cial, j'ai 30,000 livres de rentes, un bel appartement dans le plus beau panorama de Paris, une bonne voiture traînée par de bons chevaux, telle qu'aucun ministre n'en a de meilleure. Les relations de salons les plus variées et les plus agréables se multiplient pour moi. En spectacles, en fêtes, en plaisirs de toutes les saisons, je me passe toutes mes fantaisies ; l'argent ne me coûte rien. En même temps je suis conseiller dans la première cour royale de France, et l'un des conseillers assurément dont le nom est entouré de la notoriété la plus étendue. Je préside habituellement les assises de Paris, et d'une façon à laquelle vous entendriez tout le monde ici rendre hommage. Il me paraît que c'est là un ensemble dont, sans être trop philosophe ni trop rêveur, on se peut contenter, et une part des biens d'ici-bas, comme on les entend communément, assez large même pour un ambitieux.

Voilà ce que comprennent E..., E..., C..., tous mes amis ; voilà ce que savent les indifférents même, qui me citent comme un modèle de la félicité la plus complète où il soit donné à un mortel de parvenir. Il suffit de me voir, de m'entendre quelques instants dans la conversation familière, pour que ce bien-être, qui déborde chez moi, saute aux yeux de tous. Pourquoi donc seriez-vous le seul à méconnaître l'évidence ?

Vous vous désolez de ce que j'ai, en 1837, déserté la vie politique. Voyez la différence des manières de penser. Je n'ai pas passé un jour depuis cette époque sans me féliciter de n'être plus député. Les devoirs de la députation et les tracas de toutes sortes qui en sont les suites, joints aux travaux de la magistrature, ne m'auraient plus laissé un moment à donner à mon père, aux lettres, à la tranquillité. L'harmonie de ma vie eût été brisée. Or ma vie tire surtout son prix de l'harmonie, de l'équilibre, de la combinaison des jouissances de différents ordres mélangés dans une juste proportion.

Vous dites qu'il me fallait peut-être cela pour devenir tout à fait grave et sérieux. Si par ces mots vous entendez que je serais arrivé à ne jamais rire, à m'envelopper d'une morgue et d'une pédanterie éternelles comme d'un masque pour cacher la bêtise et le vide des idées, je vous déclare que je ne suis nullement jaloux de ce mérite-là. Je n'ignore pas que c'est chose excellente pour l'avancement, et que beaucoup d'ânes solennels n'ont fait leur chemin que par là ; mais l'avancement m'aurait toujours paru acheté trop chèrement à ce prix. Quant à ceux qui ne veulent que la gravité véritable d'un magistrat intelligent dans l'exercice de ses fonctions, je les prierai de lire mon discours de rentrée

de 1840 qui roule précisément sur ce sujet, de venir me voir présider nos assises, et je serai bien surpris s'ils ne sont pas satisfaits.

Vous me parlez de la cour de cassation. Mais, à l'âge que j'ai, je ne serais nullement désireux d'y être. Je ferais là un métier de taupe, de marmotte, de blaireau, se consumant sous terre à des travaux minutieux, ennuyeux, et en même temps considérables. Quelle différence avec ma besogne brillante des assises, livrant carrière à tout le talent de parole qu'un orateur peut posséder, faite à ciel ouvert, au grand jour de la publicité, avec le retentissement des journaux les plus répandus !

Vous devriez aussi, en bonne logique, me reprocher de ne m'être pas marié. Se marier, en effet, c'est faire acte de déférence pour l'usage ; c'est augmenter sa fortune, son aplomb, ses appuis. C'est même une condition à peu près indispensable pour plusieurs choses, par exemple devenir garde des sceaux, procureur général, procureur du roi, de sorte que ne se marier pas c'est tourner le dos à ces dignités. J'ai toujours su cela parfaitement et je le sais encore. Mais je n'en ai pas moins persisté à refuser d'entrer dans cette institution, et je bénis Dieu à mains jointes de m'en être affranchi, parce que mon principe a toujours été de préférer mes

satisfactions individuelles aux calculs de l'ambition vulgaire.

Voilà, je l'espère, des explications complètes. Et je crois que je suis maintenant en droit de vous dire, comme M. de Broglie le disait un jour à la Chambre des députés : *Est-ce clair?*

LVI. — A MADEMOISELLE M. DE N.....

Paris, 3 mai 1847.

Les réunions de ma voisine, la princesse de Narischin, ont été, cette année, plus intéressantes que jamais. Tous les frais en sont faits par la causerie ; pas une table de jeu n'y est dressée. Une comtesse Rostopchin, jeune, jolie, mais surtout très-spirituelle et très-sémillante, est une de celles qui tiennent le dé dans ces conversations. On lui reproche seulement d'en prendre un peu trop le monopole et de ne mettre ni points ni virgules, tant est grande sa volubilité. Une Anglaise plus âgée, mais d'une conservation merveilleuse, Mistress M..., célèbre par sa beauté, par ses ouvrages et par ses aventures (1), était là fort courtisée un de ces soirs. Elle n'est pas

(1) Une adultère émérite, une notabilité de la conversation criminelle. (A.)

jetée dans le moule commun des pâles insulaires qu'on dirait pétries avec du lait, à la taille souple et frêle, aux blonds cheveux en saules pleureurs, aux yeux d'un bleu clair que je compare quelquefois à l'eau du lac des Quatre-Cantons. C'est une beauté brune et sévère, aux traits fortement accusés, qu'on dirait être née sous les feux du Vésuve ou de l'Etna; un de ces extérieurs que l'on prête à la Judith, meurtrière d'Holopherne. Plusieurs personnes qui se livraient tout haut devant elle à ces commentaires et à ces comparaisons, signalaient surtout un cercle noir qui entoure ses yeux, et qui leur donne une expression singulière, presque sinistre. Deux galantins surannés, le préfet de Rambuteau et le vice-amiral Lassusse, surnommé *le Rambuteau des mers*, étaient du nombre. L'un des deux, je ne sais lequel, imagina de lui adresser à ce sujet le madrigal, style Pompadour, que voici: *Madame semble porter le deuil des victimes qu'elle a faites.* — *Je vous prie du moins de croire*, répondit-elle avec assez d'à-propos, *que je ne leur ai jamais coupé la tête.*

A vous, élégante et intrépide écuyère, je ne veux pas laisser ignorer que j'ai changé mon équipage pour le printemps. Je suis si constant par ma nature, et je m'attache tellement par la durée, que je ne m'y suis pas déterminé sans peine. Mais le désir de

mieux voir la campagne m'a d'abord conduit à remplacer mon coupé par une calèche. Une fois entré dans cette voie, je suis passé fatalement d'une infidélité à une autre. Quand je me suis vu une voiture si neuve et si légère, il m'a paru conséquent de mettre à la retraite mes grands chevaux gris, qui faisaient beaucoup d'effet dans les rues, mais auxquels il était arrivé ce qui arrive à toute chose en ce bas monde : c'est qu'à force de servir ils étaient usés, et qu'ils avaient plus d'apparence que de fonds. J'ai voulu aller jusqu'au bout de mon idée, et me jeter dans une réaction complète contre le genre pompeux. Il m'a fallu de petits chevaux bruns, presque noirs, qui ont à peine cinq ans, et qui sont fringants comme la jeunesse. « Ils sont encore un peu bêtes, me disait mon cocher, ils ne savent pas faire grand'chose ; mais nous les formerons. » Je suis presque effrayé de voir combien ont été peu longs mes regrets pour l'attelage qui n'est plus ; mes nouveaux serviteurs ont fait sur-le-champ ma conquête. Dieu me garde de la moindre parole impie, mais, toute assimilation à part, je suis comme un homme qui, longtemps soumis à l'empire d'une altière beauté dans le goût de Judith ou de Mistress M..., abdiquerait l'école imposante pour se réveiller par quelque chose de plus vif, de plus étourdi, de plus coquet.

LVII. — A M. E.....

Paris, 24 août 1847.

Quand vous me demandiez ce que c'était que le procès Teste et Cubières à la Cour des pairs, vous étiez bien loin, je suppose, d'imaginer quel bruit tout cela ferait, et par quelles tragiques péripéties le drame serait assombri. Je ne suis pas des Alcestes qui ont été étonnés et indignés outre mesure, car, vous le savez, j'ai toujours cru très-médiocrement à la vertu dans la politique. Je ne suis pas non plus de ceux qui ont pris texte de là pour diriger une satire contre les mœurs du temps ; car je suis convaincu que des traits de corruption de ce genre, même parmi les classes les plus élevées, se sont renouvelés à toutes les époques et sous tous les régimes. Les Turcaret étaient des Pellapra anticipés, et, alors surtout que les maîtresses de rois

exerçaient des fonctions presque officielles, Dieu sait si les pots-de-vin, perçus par soi-même ou par des intermédiaires, étaient habituels. Sans parler des saturnales du Directoire, ni l'Empire, ni la République malgré son désintéressement si vanté, n'en furent exempts. Mais, ce qu'il y a d'incroyable, c'est tant d'imprudence ou de cynisme chez un ministre dans la manière de se vendre ; c'est la forfaiture s'écrivant dans les registres du Trésor, donnant quittance, mettant la turpitude de Teste père sous le nom transparent de Teste fils ; et cela sous un gouvernement de critique comme le gouvernement représentatif, où l'opposition est toujours si empressée à rechercher et à publier les faits occultes qui attaquent le pouvoir. — Et quelle conduite depuis que l'accusation se produit ! Avant que sa culpabilité ait éclaté avec tant d'évidence, mais alors que, dans le secret de son cœur il le sait parfaitement bien, il écrit au roi pour lui faire le dépôt de ses dignités, *afin de n'être protégé que par son innocence.* Il remercie la Cour d'avoir, par la mise en accusation, donné à cette innocence une occasion de se mieux manifester. Aux débats il réitère les plus énergiques dénégations, faisant ainsi peser sur ses coaccusés une imputation d'escroquerie, et il le fait avec un air de sincérité tel que ses juges même en sont ébranlés. Puis, quand les preuves sont venues plus claires que le jour, à la dernière extrémité il

s'avoue coupable, disant, en vrai style d'avocat, *qu'il n'y a plus place à la contradiction ;* écrivant à sa femme *que la partie est perdue*, comme s'il s'agissait d'un jeu de cartes et d'un coup malheureux ; protestant, ce qui est peu vraisemblable, que c'est l'unique faiblesse qu'il ait eue à se reprocher. Et il ne trouve rien de mieux qu'une tentative de suicide, *parce qu'il a toujours préféré l'honneur à la vie.* Et, tirés à bout portant, deux coups de pistolet lui effleurent à peine la peau, de telle sorte que plusieurs personnes sont conduites à regarder la tentative comme une comédie. Et quand on lui demande qui lui a remis les pistolets, il répond que ce n'est pas son fils, ce qui très-probablement est un autre mensonge, mais que, si c'était lui, *il l'en remercierait comme d'un acte de véritable piété filiale.* Voilà comment, lui ancien ministre de la justice et des cultes, il parle d'un acte que la religion et la morale s'accordent à condamner ; il appelle le fils qui aurait procuré des armes à son père de soixante-sept ans pour se faire sauter la cervelle, un fils pieux. Enfin, si pour distraire son désespoir après n'avoir pas réussi à se tuer il demande un livre à la bibliothèque de la Chambre, ce n'est ni le *Phédon* ni l'*Imitation de Jésus-Christ*, c'est *le comte de Monte-Christo*, le roman de cette c..... d'Alexandre Dumas. — Quelle série d'aberrations, bon Dieu ! Et si les intelligences d'élite, qui avaient place hier encore

dans la première de nos assemblées politiques, dans le premier de nos corps judiciaires, s'égarent à ce point, que pourrons-nous dire, nous autres présidents d'assises, aux coupables vulgaires traduits tous les jours devant nous ?

Ce qu'il y a de plus déplorable au point de vue de l'ordre social, ce sont les conclusions que les classes populaires et l'école démocratique, qui se fait leur organe, ne manquent pas de tirer de pareils scandales. Déjà cet hiver, on nous avait montré, à la Porte-Saint-Martin, un chiffonnier vertueux, une jeune ouvrière pure comme un ange, tandis qu'un baron est un scélérat, et que de jeunes membres du Jockey-Club sont d'horribles débauchés. Jugez de ce que l'on dit, après ce qui vient de se passer dans le monde réel. M. Teste n'est plus que l'âne de la fable, qui paye pour tous, et pour d'autres plus coupables que lui, dont le seul avantage est de n'être pas découverts. Il faut purifier, ou plutôt culbuter toutes ces sommités où trône le vice. C'est dans cette idée qu'au passage des invités du duc de Montpensier à la fête de Vincennes on criait de quelques groupes du faubourg Saint-Antoine : *Le peuple n'a pas de pain, pendant que ces coquins-là s'amusent.* C'est dans le même esprit qu'on avait affiché des placards où l'on lisait (1) : *On demande des ou-*

(1) Six mois avant la révolution de 1848. (A.)

vrières sans ouvrage pour nettoyer une cour et deux chambres. On a beau jeu en effet, quand on veut célébrer comme incorruptible la probité de gens qui ne sont rien, ne peuvent rien, et à qui personne n'a jamais rien offert parce que personne n'a d'intérêt à les corrompre. Pour les juger il faudrait que cette probité eût été mise à l'épreuve. Auquel cas on les trouverait aussi faibles que ceux contre lesquels l'envie plus que la vertu les fait crier si haut, parce que l'humanité est ainsi faite à sa honte, qu'une situation trop élevée corrompt souvent, en exposant à des tentations trop nombreuses et trop fortes.

Sans doute il y a des hommes d'Etat sur lesquels ces tentations n'agissent point, parce que l'argent n'est pas ce qu'ils aiment, qu'ils n'ont pas les goûts, les passions, à la satisfaction desquels l'argent est nécessaire, souvent même parce que leur faiblesse physique ne les comporte pas. Un homme comme M. Guizot par exemple, une nature maigre, jaune, soucieuse, ratatinée, étrangère à tous les côtés riants et gracieux de l'existence, a peu de mérite à ne se pas laisser gagner par des écus. Ce qu'il veut à tout prix, c'est le pouvoir pour l'amour du pouvoir, le plaisir de dominer, d'imposer sa volonté aux autres. Et pour arriver à son but, pour compléter l'austérité calviniste de sa physionomie, il lui sied

bien d'être *l'incorruptible,* comme dans une politique toute différente cela convenait à l'ambitieux Robespierre en son temps. Mais il en est autrement d'une nature impressionnable, expansive, ouverte à toutes les séductions, appelée à tous les plaisirs comme celle de M. Teste. Il suffisait de le voir pour reconnaître un de ces corps vigoureusement charpentés, en qui l'étoffe et l'ardeur surabondent pour jouir largement de la vie. Aussi fut-il toujours joueur, mangeur, ami des femmes ; il avait, me disait la spirituelle Madame Valmore, *le coup de tête du cheval entier.* Qui ne comprend dès lors combien à un tel homme il eût fallu de force, surtout dans ce ministère des travaux publics, où la fièvre des chemins de fer, et tant d'entreprises industrielles dont le pays raffole, donnent tant de millions à remuer. Je ne dis pas ceci, vous l'entendez bien, pour pallier le moins du monde son crime, mais seulement pour l'expliquer.

Je ne m'explique pas celui de ce forcené duc de Choiseul-Praslin, dont tout le monde parle en ce moment. D'abord les habitudes aristocratiques répugnent à ces scènes violentes, qui sentent le peuple, et qui nécessitent un bras et un travail de boucher. Et puis, dans ces maisons opulentes où chacun fait si facilement ménage à part, quel besoin de tuer sa femme pour entretenir des rapports inti-

mes avec une ou plusieurs maîtresses? Au moins quelque prudence aurait-elle dû présider à l'exécution. Mais non, des maladresses inouïes sont accumulées, comme pour se dénoncer soi-même à la justice la moins clairvoyante. En un siècle positif et calculateur, où personne ne croit plus à l'exaltation de l'amour, un grand seigneur en délire joue un nom historique, joue sa tête, ses millions, pour une institutrice d'enfants!

Voilà donc le lot qui était destiné à cette fatale année 1847! Elle devait commencer par la disette, dégrader deux pairs de France pour improbité, et tenir l'échafaud en perspective pour un troisième pair assassin (1). Je tremble d'ajouter qu'elle est loin d'être finie encore.

(1) On a appris le 25 août qu'il était mort, après s'être empoisonné avec de l'arsenic. (A.)

LVIII. — A MADAME F. DE N.....

Paris, 22 septembre 1847.

Si je dépassais la frontière pour compléter la liste des malheurs et des scandales de 1847, je ne saurais omettre cette bohémienne de Lola Montès, naguère sifflée à l'Opéra, réduite à se faire saltimbanque à la Porte-Saint-Martin, et moins célèbre par sa danse que par ses coups de cravache; maintenant devenue Son Excellence la comtesse de Landsffeld, décorée de l'ordre de Marie-Thérèse, et logée dans un palais construit pour elle, par la grâce de S. M. le roi Louis de Bavière. Je ne crois pas qu'on eût vu chose pareille depuis la fille Lange faite par Louis XV comtesse du Barry. Il doit y avoir eu à cette occasion bien des réjouissances et des galas dans le monde des lorettes. On doit, en revanche, être bien affligé et bien humilié dans le monde des rois (1).

(1) Le roi de Bavière a abdiqué en mars 1848. (A.)

LIX. — A MADAME C. B.....

Paris, 3 décembre 1847.

La mort de notre ambassadeur à Naples, le comte Bresson, est une folie plus incroyable encore que l'assassinat de Madame de Praslin. On peut jusqu'à un certain point comprendre que la haine contre une femme grondeuse, emportée, hystérique, à laquelle la loi vous unit pour la vie, égare le bras d'un furieux jusqu'au dernier acte de férocité. Mais qu'un diplomate gorgé de prospérités depuis la révolution de 1830, un confident de son roi, arrivé à cinquante ans à représenter sous le plus beau ciel du monde une tête couronnée, se coupe le cou avec un rasoir pour un petit mécontentement, cela est monstrueux. Le pauvre homme! il appartient, dit-il, au nord plus qu'au midi; c'est Londres qu'il lui aurait fallu. Voilà bien la nature

de cette peste insatiable qu'on appelle l'ambition, jamais contente de ce qu'elle a, toujours malheureuse de ce qui lui manque. Je n'approuve certes ni le suicide de Caton, ni encore moins celui de votre ministre Castlereagh ; mais du moins il y avait là des causes politiques, qui n'étaient pas sans quelque grandiose. Le suicide de M. Bresson n'est que le désespoir d'une vanité toute personnelle, une bouderie d'enfant à qui l'on n'a pas donné le joujou qu'il voulait. Désastre bien pénible que le désastre de la raison dans une carrière qui suppose par-dessus tout de la mesure et du sang-froid ! Catastrophe de plus à enregistrer dans les pages sinistres de 1847 ! (1)

(1) 1847 a fini par la mort de Madame Adélaïde, sœur du roi. (A.)

LX. — A MADEMOISELLE M. DE N.....

Paris, 8 avril 1848.

Vous m'exprimez votre chagrin d'être obligée de renoncer au voyage de Paris, que vous projetiez pour le mois d'août prochain. Pour diminuer vos regrets et les miens, je dois vous dire que vous n'auriez plus retrouvé le Paris que vous aviez connu de 1843 à 1845. Gresset écrivait dans sa comédie du *Méchant*, représentée en 1747, il y a par conséquent juste un siècle :

> Tout ce qu'on est forcé d'y voir et d'endurer,
> Passe bien l'agrément qu'on peut y rencontrer.

Ces deux vers seraient aujourd'hui tout à fait de circonstance (1). Je ne veux pas désespérer de

(1) On a écrit au-dessus de la barrière d'Enfer : *Entrée de Paris.* (A.)

l'avenir, mais pour le moment, autant il était impossible de s'ennuyer ici, autant s'y amuser est un tour de force, que je trouve moyen de réaliser, mais qui a tout le mérite de la difficulté vaincue. Comment en serait-il autrement? Les réunions mondaines ont été complétement supprimées. Les agitations de la politique et de la rue ont tué les causeries des salons; et l'on ne sait que se chamailler, presque à coups de poing, dans des clubs, en attendant qu'on se chamaille à l'Assemblée nationale. Les théâtres, sauf quelques théâtres populaires du boulevard, sont à peu près abandonnés. Le Jardin d'Hiver, seul lieu qui conservait un aspect riant et des senteurs embaumées, est menacé de faillite. Enfin, il faut bien le dire, la démocratie peut avoir des vertus, mais elle n'est pas attrayante à l'œil. Avec ses blouses, ses pipes et ses haillons, elle a fait perdre aux Champs-Elysées, aux Tuileries, à nos plus beaux quartiers, cet air de fête, de luxe et d'élégance, qui en faisait des endroits de prédilection et de délices pour l'univers entier. Les jolies femmes ne font plus leurs frais, personne ne les distingue; et vous vous promèneriez dans cette foule compacte qui déborde de tous les côtés, que bien peu de regards vous rendraient hommage, ou même vous apercevraient. C'est de la réforme, puisqu'on l'a tant et si sottement voulu; mais de la réforme qui enlaidit et qui attriste tout, de la ré-

forme qui substitue au peuple le plus aimable et le plus spirituel une horde de sauvages, une invasion de barbares. Ce serait à faire saigner le cœur de douleur et d'humiliation, si la résignation aux faits accomplis et irréparables ne prenait pas le dessus.

LXI. — A M. E.....

Paris, 10 avril 1848.

Dans ma lettre du 24 août 1847, je vous esquissais le tableau, bien incomplet encore, des misères et des scandales qui s'étaient accumulés sur l'année 1847, comme si elle eût été une année maudite. J'étais loin de penser que le dénoûment fût si voisin et si terrible. Quand on voit des intelligences que l'on croyait si habiles et si fermes (le roi Louis-Philippe, les ministres Guizot et Duchâtel), montrer tout à coup tant d'impuissance pour le gouvernement ; une royauté (1) que l'on croyait si forte par elle-même et par ses rejetons (les quatre fils du roi) s'écrouler en quelques heures sans être même défendue (2), alors qu'elle comptait dix-huit ans

(1) « Et vous me la chassez pour un maigre sujet. » — *Les Femmes savantes.* (A.)

(2) Et sans se défendre! (A.)

d'existence; tous les calculs humains sont confondus, et l'on est tenté de se borner à accepter, quels qu'ils soient, les décrets de la Providence.

Vous n'aviez que trop raison de remarquer dans votre réponse combien notre horizon politique et moral s'était rembruni, et de vous demander, à propos des affaires de Suisse et d'Italie et de nos banquets réformistes, ce que tout cela deviendrait. Il semblait que vous eussiez un pressentiment de ce que nous réservait la révolution républicaine du 24 février 1848. Vous me citiez aussi la prédiction de lady Stanhope à M. de Lamartine dans son voyage en Orient, lorsque, de la forme de son coude-pied, elle concluait qu'il agirait puissamment sur les destinées de son pays. Il faut reconnaître que la prédiction s'est bien réalisée. Son livre des *Girondins*, ou, pour mieux dire, son dithyrambe en l'honneur de 93, doit être placé en première ligne parmi ceux qui ont enflammé les passions révolutionnaires, non-seulement en France, mais dans toute l'Europe. Ses derniers discours à la Chambre des députés, celui notamment où il rappelait le serment du Jeu de paume, étaient plus propres encore à pousser les masses à une nouvelle insurrection. Aussi était-il désigné d'avance comme membre du gouvernement provisoire et comme ministre des affaires étrangères. Le voilà maintenant occupé à

endormir la révolution après l'avoir déchaînée, à modérer, autant qu'il le peut, cette effervescence populaire qu'il a tant concouru à exciter. *D'incendiaire il s'est fait paratonnerre*, est un mot par lequel on a résumé cette double phase de sa vie. Espérons qu'avec l'aide de Dieu et de l'Assemblée nationale constituante du 4 mai, il réussira, et qu'après l'affreuse crise financière où nous sommes plongés, un pays aussi puissant, aussi intelligent que la France ne s'éteindra pas dans la ruine et dans le suicide.

Nous étions, dans notre rue de Rivoli, aux premières loges pour voir l'invasion des Tuileries. Cela ne nous a fait courir cependant aucune espèce de danger personnel. Mon père, avec ses yeux de quatre-vingt-douze ans dont j'avais soin d'entretenir les illusions, n'apercevait là qu'une fête, des pétards, des feux de joie. Ma sœur a été, et est encore, plus émue, plus inquiète; mais sa santé n'en a point été atteinte.

Quant à moi je suis resté, grâce à ma philosophie qui ne s'est pas démentie au jour de l'épreuve, calme et gai comme de coutume. Les événements m'ont surpris dans mon trimestre de présidence des assises. Je n'ai pas cessé même au milieu des barricades et des hommes armés, de me rendre chaque

matin à mon poste. Pendant quelques audiences, la garde nationale seule faisait la police, et amenait les accusés au pied de la cour. Jamais nous n'avons eu d'auditoire plus respectueux, plus recueilli; j'en étais relevé à mes propres yeux, il me semblait être un pontife officiant à l'autel.

Je viens de finir le trimestre par le jugement de vingt-quatre accusés de dévastations et d'incendies, commis les 25 et 26 février au chemin de fer de Nanterre. Le jury a montré là une sage fermeté, distinguant très-bien les faits que l'entraînement d'une révolution excuse, et ceux qui restent toujours inexcusables, parce qu'ils constituent une atteinte à la propriété particulière. En général, et pour toutes les natures d'accusations, il s'est montré dans ces derniers temps fort sévère. La majorité, maintenant exigée, de plus de huit voix, n'a fait qu'ajouter à cette sévérité. Il a très-sensément compris que, quand la société était ainsi remuée jusque dans ses fondements, c'était pour les bons citoyens le moment de se porter du côté de l'ordre et de la répression.

III

1848

—

LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER

—

LOUIS-PHILIPPE EN FUITE POUR L'EXIL

—

LES DESTINÉES

LE ROI LOUIS-PHILIPPE

JUGEANT LUI-MÊME LE 24 FÉVRIER

—

ÉPISODE SIGNIFICATIF

POUR SERVIR D'ÉPILOGUE

Le roi Louis-Philippe, après avoir quitté les Tuileries le 24 février, à deux heures moins quelques minutes, gagna Saint-Cloud, où deux omnibus, loués par le général Dumas, le reçurent lui et sa famille et le transportèrent à Trianon. Là, on prit un repos forcé, pendant que le général allait chercher à Versailles deux berlines pour pousser en toute hâte la fuite vers Dreux. Durant cette pénible attente, le roi, en proie aux amères pensées qui l'assaillaient,

se promena seul, à l'écart, devant le palais. Un des serviteurs, ayant eu alors à lui porter un renseignement, le vit appuyé contre un arbre, se prenant le front avec ses mains crispées, et l'entendit murmurer avec angoisse :

« *Pire... pire que Charles X!.. cent fois pire que Charles X!!...* (1) »

Nous ne voudrions pas sortir du cadre actuel ni empiéter sur ce que l'avenir nous réserve... Mais est-il possible de se défendre ici d'un simple et lugubre rapprochement ? La France, au bout de quelques mois, pour se remettre de la secousse du 24 février, va se donner à un nouveau sauveur. Ce sauveur acclamé la récompensera en la sauvant, trois ans plus tard, par un coup de force, et bientôt, bon gré mal gré, il se fera saluer *imperator*... Puis, au bout de dix-huit nouvelles années de règne, — ce ne sera pas une révolution cette fois, mais, hélas ! un *effondrement* sans pareil !... Et le sauveur pourra se dire à bon droit, ou, à son défaut, la France entière lui criera :

« *Pire que Louis Philippe, pire que Charles X, pire que Napoléon !... Oui, mille fois pire ! !...* »

Il a fallu, en effet, deux coalitions et deux invasions pour fracasser le trône de l'empereur Napoléon ; une insurrection de trois jours pour briser celui du roi Charles X ; une émeute de trois heures pour emporter celui du roi Louis-Philippe. — Celui du sauveur de décembre disparaîtra en trois quarts d'heure, écrasé sous le poids des désastres inouïs dont il aura accablé la France elle-même !...

(1) Témoignage recueilli et vérifié par feu Emile Deschamps, qui habitait Versailles.

RÉVOLUTION DE FÉVRIER

—

JOURNAL D'UN OFFICIER DE CAVALERIE

DE SERVICE AU CHATEAU DES TUILERIES

La catastrophe du 24 février 1848 est l'épilogue de la royauté de Juillet. On va en trouver une image *ad vivum*, une photographie pour ainsi dire, dans le Journal d'un officier de cavalerie qui fut de service au château des Tuileries pendant la quinzaine qui précéda la journée du 24. Ce Journal, tenu heure par heure, et que nous imprimons sur une copie scrupuleusement exacte, fait sans contredit le plus grand honneur au caractère de cet officier, à son sang-froid, à sa fidélité au devoir dans des circonstances si difficiles. Rarement les personnes, auxquelles

leur situation donna un rôle de témoin ou d'acteur, même secondaire, dans ces moments de tourmente suprême qui s'appellent des révolutions populaires, ont su observer hommes et choses avec autant de netteté et de suite, rarement elles ont rendu compte de leurs observations avec autant d'impartialité. La physionomie du tableau est complète en soi et ne laisse rien à désirer, pour tout ce que l'auteur a été à même de voir ou de faire. Quelques détails, quelques épisodes restent seulement à éclaircir ou à achever par des témoignages particuliers. En somme, une lettre, même postérieure de peu de jours aux événements, et fût-elle aussi bien informée, aussi sagace que celle ci-dessus reproduite sur la révolution de 1830, n'eût pas valu pour la bourrasque de 1848, ce simple document littéral : elle ne jetterait point, sur la débâcle mémorable du 24 février, une lumière aussi vive, aussi entière, que cette sorte d'*instantané* historique.

MERCREDI, 9 FÉVRIER 1848.

Les journaux sont remplis de détails sur la révolution de Sicile, et de toutes sortes de manifestations italiennes, à propos de la constitution que le roi de Naples a octroyée à ses sujets. L'avenir est noir de ce côté. A l'intérieur, chez nous, les attaques de l'opposition contre le ministère et contre le gouvernement sont furieuses. Elle cherche à remuer les basses

classes, et à les précipiter sur celles qui possèdent quelque chose... Tout cela me paraît bien grave, et peut finir d'une façon brutale.

Le soir de ce même jour, j'étais de service au Château. L'amiral Hernoux, causant avec le roi et quelques députés, a exprimé la crainte que des discours comme celui que M. Ledru-Rollin et quelques autres ont prononcés aujourd'hui, lesquels tendent à intimider la majorité, ne parviennent à détacher d'elle certains députés conservateurs. Le roi lui a répondu que cela était possible; qu'il pourrait bien y en avoir une quinzaine capables de se laisser dominer, mais que le gouvernement n'en aurait pas moins, encore, la majorité, et que c'était l'essentiel. « D'ailleurs, a-t-il ajouté, tous ces gens-là sont des fiers-à-bras qui veulent intimider le gouvernement; ils crient, ils s'enivrent de l'encens que leurs propres journaux leur mettent sous le nez. Mais, quand ils verront qu'ils n'intimident personne, ils se calmeront. »

En attendant, les séances de la Chambre sont très-agitées par la discussion de l'Adresse au roi.

VENDREDI, 11 FÉVRIER.

La séance a été encore aujourd'hui extrêmement vive, et s'est prolongée très-tard. Enfin, l'amendement en faveur des banquets a été rejeté avec

43 voix de majorité. Cela reprendra demain de plus belle. De bien graves événements sont sur nos têtes, suspendus à un fil... Sera-t-il assez fort pour les porter ? C'est ce que nous verrons bientôt.

SAMEDI, 12 FÉVRIER.

Reille est venu apporter des nouvelles de l'opposition. On dit qu'ils organisent leur banquet réformiste pour lundi, malgré les mesures prises pour l'empêcher ; qu'ils comptent protester contre ces empêchements de l'autorité, et porter leurs réclamations devant les tribunaux. Ils sont d'une violence dont rien n'approche, dans leurs discours et dans leurs journaux. *Le National* a signifié au président de la Chambre, au nom de l'opposition, qu'il n'ait plus à engager les députés qui lui appartiennent à venir chez lui, parce qu'ils ne le considèrent plus comme le président de la Chambre, mais comme le président d'une faction. Le même journal a déclaré que les susdits députés ne remettraient plus les pieds chez le roi.

LUNDI, 14 FÉVRIER.

Je suis de service. A neuf heures du soir, le roi reçoit la députation de l'Adresse. Après la lecture de ces malheureuses lignes (qui ont coûté tant de

temps et de si rudes débats !) le roi répond en peu de mots, mais avec émotion, au paragraphe qui parle de son dévouement au pays et de celui de ses fils, même au moment de la perte cruelle qu'ils viennent de faire. Toute la députation répond à ces paroles, dites avec âme, par des cris « *Vive le roi !* » répétés avec enthousiasme.

VENDREDI, 18 FÉVRIER.

On s'attend à des événements graves pour l'époque du banquet, qui, d'après les journaux, paraît devoir être ajournée du dimanche au mercredi. L'inquiétude est générale, il y a une grande fermentation. Je ne serais pas étonné que tout cela devînt extrêmement grave, et dépassât même le caractère de l'émeute. Il y aura, de plus qu'en 1830, énergie et bravoure du côté du gouvernement.

SAMEDI, 19 FÉVRIER.

De tous côtés j'entends parler de la gravité des circonstances où nous nous trouvons. Chez les gens sages, désintéressés et indépendants, il y a autant de mauvaise humeur contre l'opposition qui organise une révolution, tout en la redoutant, que contre le gouvernement, qui, disent-ils, fournit les prétextes à ces attaques, en ne voulant rien céder.

DIMANCHE, 20 FÉVRIER.

J'ai passé une heure à fondre des balles et à charger mes pistolets. J'ai vu un certain colonel de la garde nationale qui me dit d'un air goguenard : « Eh bien ! votre roi fait bien des bêtises ! » Puis, il ajoute, d'un ton doctoral, « que le gouvernement se met en grand danger, en résistant à l'opinion. » Je lui réponds « que je ne nie pas que la situation ne soit grave, et le ministère sérieusement menacé. » J'ajoute « que je vais plus loin que lui, que je crois la dynastie même en danger. » — « Mais rappelez-vous bien ceci, lui dis-je ; vous touchez là à une arme trop lourde pour votre main. Quand vous aurez frappé le ministère, le roi peut-être, vous ne pourrez plus en soutenir le poids. Et c'est alors sur vos têtes qu'elle retombera écrasante ! Vous remuez les passions populaires ! Mais songez donc que vous, bourgeoisie, vous tous qui possédez quelque chose, vous êtes, aux yeux du peuple, ce que la noblesse était pour la nation en 1789, l'objet de son envie, de sa convoitise, et, par suite, de sa haine. En un mot, c'est la guerre des pauvres contre les riches que vous allez commencer. » Il n'a pu se défendre de trouver qu'il y avait du vrai dans ce que je lui disais. Ces gens-là sont aveugles ; ils ont besoin que l'on grossisse les objets pour les leur faire apercevoir.

Je suis allé au Château savoir des nouvelles. Le général Boyer m'a demandé si j'étais bien armé et bien monté. Nous avons ordre de nous rendre tous au Château mardi, en habits noirs, à dix heures du matin; d'envoyer, devant, nos uniformes, et de nous munir d'un cheval en cas de besoin.

LUNDI, 21 FÉVRIER.

Le commissaire du Château nous a dit qu'il paraissait arrêté qu'on ferait des sommations pour dissoudre la réunion ; qu'on les laisserait faire s'ils refusaient, quitte à poursuivre les chefs judiciairement. Il y a toujours grande inquiétude dans la population, surtout dans la bourgeoisie, où les gens sages reprochent à l'opposition l'imprudence criminelle avec laquelle elle joue la tranquillité du pays.

MARDI, 22 FÉVRIER.

A *une heure*, j'apprends qu'il y a des émeutes. Je vais voir ce qui se passe. Il y a de très-nombreux rassemblements, beaucoup de gamins, beaucoup de blouses, beaucoup de cris; quelques pierres jetées; pas d'armes. On a essayé quelques barricades, que la troupe a enlevées sans qu'on les défendît... Seulement, la populace les occupait de nouveau aussitôt qu'elles étaient abandonnées. J'ai

parcouru les Champs-Elysées, les boulevards : partout foule. Aux Champs-Elysées, des gamins jettent des pierres à la garde municipale à cheval et à des chasseurs, qui les chargent pour les éloigner et s'arrêtent, au lieu de nettoyer une bonne fois le terrain. C'est une partie de barres que la troupe a le tort de jouer et qui a pour résultat de la fatiguer, de la dégoûter et d'enhardir les gamins, car il n'y a pas autre chose en mouvement... On crie : *Vive la ligne! A bas la garde municipale!* J'ai rendu compte au duc de Nemours et au duc de Montpensier de ce que j'ai vu. Je suis resté au salon de service jusqu'à minuit. Le soir, les gamins, qui sont restés maîtres des Champs-Elysées, ont mis en tas toutes les chaises des loueurs et y ont mis le feu. Il y a parmi eux des meneurs; j'en ai aperçu et entendu plusieurs qui se plaignaient de manque de direction.

Tout cela est mauvais!

MERCREDI, 23 FÉVRIER.

Temps inégal ; pluie très-forte par moments, entremêlée de coups de soleil. — A *sept heures du matin*, je vais prendre Aymé, mon voisin et mon camarade comme officier d'ordonnance du roi. Nous nous rendons à pied de la rue Pigalle aux Tuileries, sans rien rencontrer de bien remarqua-

ble. Là, nous apprenons qu'il y a beaucoup de monde dans les rues, du côté de la porte Saint-Denis. Un peu plus tard, on apprend qu'il y a eu des barricades et qu'elles ont été enlevées, les uns disent *avec*, les autres *sans* coups de fusil.

Nous déjeunons tous au Château. A *midi*, mon tour de marcher étant arrivé, le général Dumas, aide de camp de service, m'a dit d'aller chez le ministre de l'intérieur, M. Duchâtel, lui dire « que les masses populaires devenaient menaçantes de tous côtés; que les troupes commençaient à se fatiguer; que la population était très-mauvaise; qu'on avait fait observer au roi que ce contact pouvait affaiblir l'esprit de la troupe; qu'en conséquence le roi regardait le moment d'agir comme arrivé; qu'il soumettait au jugement de M. Duchâtel ces faits et ces observations. » Je suis allé d'abord à l'état-major général de la garde nationale, chez le général Jacqueminot, où le ministre de l'intérieur n'était plus. Je l'ai trouvé au ministère. M. Duchâtel, après avoir écouté la communication que j'étais chargé de lui faire, m'a dit « qu'il approuvait les idées du roi; qu'il était tellement de son avis, qu'il y avait une demi-heure qu'il avait donné des ordres dans ce sens, et qu'il allait se rendre immédiatement à l'état-major général de la garde nationale pour en hâter l'exécution. »

Je suis venu directement rendre cette réponse au

roi, qui m'a dit : « Vous allez retourner auprès de M. Duchâtel; vous lui direz que l'infanterie est fatiguée; qu'elle est insuffisante; que les hommes qui la composent sont jeunes, et qu'il faut les ménager; qu'on en demande de tous côtés, même chez les ambassadeurs; qu'il serait urgent, pour la soulager, d'en faire venir des garnisons environnantes par les voies de fer, principalement par celle du Nord, sans cependant dégarnir Lille; qu'on pourrait en prendre encore sur le chemin d'Orléans, mais qu'il fallait le faire avec précaution, pour ne pas jeter d'inquiétude dans les populations de ce côté, et en même temps ne pas dégarnir les points importants, tels que Rouen, Lille, etc. » Le roi a ajouté : « Le ministre sait aussi bien que moi les manifestations de la 3e légion, qui a crié *Vive la réforme!* et qui, chose bien plus grave encore, a rédigé une pétition en faveur de la réforme, que le général Friant, qu'elle avait prié de me la faire parvenir, a refusé de recevoir, en leur disant que leur premier devoir était de faire respecter l'ordre public; que, plus tard, s'ils le voulaient, ils présenteraient leur pétition, qui serait reçue alors que le calme serait rétabli. » Le roi m'a dit de lui rapporter la réponse de M. Duchâtel.

Je suis allé à l'état-major général, où j'ai attendu le ministre de l'intérieur, qui est arrivé peu après moi. Après m'avoir écouté, il m'a dit : « Cela va

causer de l'inquiétude, de faire venir ainsi des troupes. Au reste, je vais me consulter avec le ministre de la guerre, et je ferai savoir au roi la mesure que nous prendrons. » — Je suis retourné rendre compte au roi, que j'ai trouvé dans un petit salon du fond, au rez-de-chaussée, sur le jardin, avec la duchesse d'Orléans, la reine, le duc de Montpensier. Il paraît qu'on s'est un peu battu à la pointe Saint-Eustache et sur divers points de Paris. Il y a eu quelques hommes de tués de part et d'autre. Un capitaine de cuirassiers a été, dit-on, assassiné par un gamin. — Le général d'Houdetot m'a emmené avec lui à la Chambre. Au bout d'un instant, il m'a dit : « Allez auprès du roi; vous lui direz que l'attitude de la Chambre est bonne (cela voulait dire : pas mauvaise), malgré les nouvelles exagérées, en bien comme en mal, qu'on y apporte de tous côtés; la discussion est insignifiante, on ne l'écoute pas. » Avant de me laisser partir, il m'a conduit sur la place du Palais-Bourbon, où se trouvait un bataillon de la 10e légion qui avait bonne attitude. Le colonel de cette légion a dit au général qu'il pouvait compter sur tout son monde, excepté sur son 4e bataillon, qui lui a dit qu'il ne demandait pas mieux que de marcher, mais qu'il fallait qu'on renvoyât le ministère. Le colonel (M. Lemercier) leur a répondu : « Nous parlerons politique plus tard ! Par le flanc... droit ! » Mais il a déclaré « ne pas

pouvoir compter sur ce bataillon. » Je suis revenu au Château par la place Louis XV, où il n'y avait rien, et j'ai été rendre compte au roi.

Un quart d'heure après, j'étais sur le quai du Louvre, à fumer un cigare avec mon ami Aymé, lorsqu'une colonne de douze à quinze cents individus est arrivée, descendant les quais dans la direction du cours de la Seine. Elle était précédée par cinq élèves de l'Ecole polytechnique, à figures très-jeunes, dont un sergent-major. Cent cinquante gardes nationaux environ, armés de leurs sabres seulement, les suivaient, se donnant le bras par dix ou douze de front. Cette tête de colonne était suivie par des individus portant casquettes et chapeaux ronds, dont quelques-uns, assez bien mis, marchant dans le même ordre. Ils ont passé silencieusement devant le Château en longeant le quai devant le jardin. Je les ai accompagnés jusqu'à la place Louis XV, où ils ont enfilé le pont de la Concorde. Arrêtée devant la Chambre des députés par la 10e légion, toute cette masse a reculé. On l'a immédiatement fait suivre par quelques détachements de cavalerie et d'infanterie.

Une chose assez remarquable, c'est que, dans le premier moment, quelques huées étant parties de cette colonne, contre des ordonnances de cuirassiers et de garde municipale qui passaient, des individus, généralement bien mis, ont fait : *Chut!*

chut ! et ont imposé le silence, avec autorité, de divers points de la colonne. Le général Dumas m'a mené encore chez le roi pour rendre compte de ce que je venais de voir. — Une heure après ceci, au moment où j'étais en train d'écrire ces notes, et lorsque je croyais la volonté de ne pas se laisser intimider aussi ferme que possible, j'entends, dans le salon de service, le général Dumas qui élève la voix... Je lève la tête, et je l'aperçois en conversation des plus animées avec le chef de bataillon de garde nationale (8e légion) de service au Château. Cet officier (c'est M. Galand, employé de la maison Gouin) dit « qu'il est dévoué au roi; qu'il se fera tuer pour le défendre, s'il le faut, et quoi qu'il arrive; mais que le ministère est en exécration partout, et qu'il y a urgence qu'il soit changé. » Le général Dumas lui répond alors d'un ton élevé : « Eh bien ! commandant, si le ministère était dissous, que ferait la garde nationale ? — Elle ferait immédiatement tout rentrer dans l'ordre ! — Eh bien ! alors, Monsieur, ajoute le général Dumas, courez, dites à la garde nationale que le ministère donne sa démission. Arrêtez toute manifestation, et faites que tout rentre dans l'ordre ! » Tout le monde s'est regardé ; les bras m'en sont tombés. C'était bien vrai. M. Guizot s'est, dit-on, présenté chez le roi, lui apportant sa démission, puisque la garde nationale, sur laquelle il avait cru pouvoir compter, se décla-

rait contre le ministère. Comme le roi insistait pour le garder, il aurait ajouté : « Sire, ce n'est aujourd'hui qu'une émeute, demain ce serait une révolution. » Tout le monde a appris cette nouvelle avec douleur et avec une véritable inquiétude, non par affection pour le ministère, mais parce que c'est un précédent terrible que celui d'un changement de ministère arraché par l'émeute. Quel ministère, maintenant, pourra se soutenir ? Tout cela ne s'arrêtera pas là, je le crains bien. Dieu veuille que ce ne soit pas là le premier acte d'une pièce qui pourrait bien devenir une tragédie ! C'est une étrange faute à la bourgeoisie, qui ne voit pas que c'est le commencement de la guerre de ceux qui n'ont rien contre ceux qui possèdent, contre les riches !

Je suis allé par ordre du général Dumas conter tous ces tristes événements au pauvre général Athalin, que j'ai trouvé dans son lit, et toujours perclus. Il m'a exprimé le chagrin qu'il éprouve de cette démission inopportune...

En revenant du Palais-Royal, j'ai trouvé des groupes très-nombreux, au centre desquels on discute. Ailleurs, foule, où l'on crie : *Vive le roi! Vive la garde nationale! Guizot à la potence!*

Nous avons dîné tous avec le roi... Tous les rapports qui arrivent annoncent que la population est toujours extrêmement nombreuse dans les rues ; qu'elle fait illuminer ; qu'elle crie : *Vive le roi!* et

chante *la Marseillaise*, *Jamais l'Anglais*, et tout ce qui lui passe par la tête, en fait de chants patriotiques ou autres. Du côté du ministère des affaires étrangères, on crie : *A bas Guizot! Il faut le brûler! Il faut qu'il paye tout le mal qu'il a fait!* et autres gentillesses pareilles, accompagnées de vociférations proférées par des gens qui brandissent des torches, et dont le nombre est, dit-on, de plusieurs milliers.

A *neuf heures*, je redescends au salon de service, où l'on cause des événements de la journée et des détails que chacun a vus. C'est du côté de la place du Châtelet que le chef de bataillon Saint-Hilaire a été tué. Voilà un pauvre garçon qui a servi pendant dix ans en Afrique, où il a exposé sa vie tous les jours, et qui vient se faire assassiner dans une émeute, à Paris, par un gamin de dix ans, tirant un pistolet de dessous sa blouse, et s'en allant ensuite sans qu'on pensât seulement à donner une tape à un meurtrier de cet âge. Triste chose!... Il est impossible de prévoir comment tout cela va tourner!

11 *heures du soir*. — La population est un peu moins nombreuse dans les rues, mais très-exaltée. Elle a attaqué, en masse compacte, le ministère des affaires étrangères, où elle a été repoussée, avec perte de quelques hommes. Il y a eu là, un malentendu fatal. Des pelotons de la ligne ont tiré les uns sur les autres. Le duc de Montpensier m'a envoyé auprès du duc de Nemours, pour éclaircir

une question de vivres pour le 3e cuirassiers qui n'a pas reçu de distributions. — Quand j'ai rapporté la réponse au prince, la duchesse d'Orléans et la reine m'ont dit qu'elles aussi, voulaient être assurées que les troupes ne manquaient de rien. — Je suis ressorti un instant après, je suis allé dans la rue Saint-Honoré où quelques hommes ont été touchés ou tués, en attaquant la Chancellerie et le ministère de la justice, par la place Vendôme et la rue Neuve-du-Luxembourg. — Les soldats qui étaient échelonnés dans cette dernière rue jusqu'au boulevard étaient aussi exaspérés. En revenant sur mes pas jusqu'à la rue de Richelieu, j'ai trouvé des gens qui faisaient, silencieusement, une barricade, à l'entrée de la rue de l'Echelle. J'ai appris qu'on venait d'en élever dans toute la longueur de la rue de Richelieu, dans la rue Vivienne, dans la rue Sainte-Anne, et dans toutes les communications de ce quartier... j'ai été en rendre compte au duc de Nemours, que j'ai été chercher à l'état-major de la garde nationale, où je l'ai trouvé ferme, calme, précis dans sa manière d'interroger et de donner des ordres. Il est bon à voir dans ces circonstances-là. — Il y a du mérite, car les événements prennent une tournure grave... Le bourdon de Notre-Dame se fait entendre... J'ai une profonde compassion pour la pauvre reine et pour toute cette pauvre famille si tendre et si unie.

Minuit et demi. — Il y a des barricades partout. Cela va assez mal. On se bat dans beaucoup d'endroits...

JEUDI, 24 FÉVRIER.

Le temps a été très-mauvais toute la nuit... Il a plu assez fort et par rafales...

Je ne me suis ni couché ni même déshabillé... J'ai à peine dormi deux heures, en trois ou quatre séances... A *minuit*, je suis monté dans la chambre que je partage avec Braye et Aymé. J'ai trouvé ce dernier qui se mettait en uniforme. J'ai pensé que, dans un moment comme celui-ci, je pourrais être plus utile comme cela qu'en habit bourgeois, et j'ai mis ma pelisse et mon sabre. En descendant au salon de service j'ai aperçu M. Guizot et M. Duchâtel, qui se promenaient en causant. Le premier, un instant après, parlait avec le général Dumas qui lui faisait des compliments de condoléance. Il était sans cravate, et dans la tenue de quelqu'un qui va se coucher...

Vers *une heure du matin*, le maréchal Bugeaud est arrivé, et s'est mis en uniforme dans le salon de stuc. Il est nommé commandant en chef de la force armée, et des gardes nationales. Il est allé, immédiatement, prendre possession de l'état-major de la garde nationale, où le général Jacqueminot

lui a cédé la place. Le duc de Nemours, dit-on, s'est retiré aussi.

Vers *deux heures du matin*, M. Thiers est arrivé aux Tuileries. Un instant après, le duc de Montpensier est entré au salon de service, demandant un officier de bonne volonté. Je me suis présenté. Il m'a dit : « Monsieur, ayez la bonté de conduire M. Thiers à l'état-major. » En arrivant à la garde nationale, où je n'ai plus vu le duc de Nemours, j'ai annoncé M. Thiers au maréchal Bugeaud, qui lui a dit qu'il était bien aise de le voir là. Il lui a annoncé qu'il venait de faire une proclamation à l'armée, dans laquelle il déclarait la formation d'un nouveau ministère que, lui, M. Thiers, était chargé d'organiser. Il a ajouté qu'il l'engageait à courir chez ses amis, *non pas demain*, mais, *tout de suite;* à les engager à faire cesser tout ceci, et à persuader à la garde nationale de prêter son concours au gouvernement. Il a ajouté : « Il serait, sans doute, très-malheureux qu'elle ne voulût pas marcher, ou qu'elle voulût marcher contre nous. Mais, s'il en était ainsi, dites-lui bien que ce ne serait pas une raison pour me faire jeter ma langue au chat ! » Je suis retourné au salon de service où j'ai inutilement essayé de dormir sur un canapé.

Le maréchal Bugeaud paraissait plein de résolution et d'énergie. Il professait la guerre des rues, tout en donnant ses ordres sur ce ton déclamatoire

qui lui est habituel, et il n'avait pas l'air de douter du succès. Il faisait des proclamations aux soldats, dans lesquelles il leur disait qu'ils savaient qu'ils pouvaient compter sur lui, et qu'il ne leur ferait pas défaut, etc.

J'ai été, une ou deux fois dans la nuit, employé par le général Dumas à des missions peu importantes, telles que de faire faire et de surveiller des distributions de vin, de pain, de vivres de toute espèce, fournies par le Château, à des troupes qui n'en avaient pas encore eu régulièrement.

A six heures du matin, le général Dumas me donne, à ma grande contrariété, l'ordre de me remettre en bourgeois. Quand je redescends au salon de service, il me remet une dépêche très-importante, me dit-il, que je dois aller remettre à M. Thiers en personne. — J'y vais, à pied, par la rue de l'Echelle, la rue Sainte-Anne et la rue de Grammont. Dans la seconde de ces rues, je rencontre quelques hommes isolés, qui commençaient à dépaver sans enthousiasme aucun, et que les voisins regardaient faire, avec assez d'indifférence, sans oser s'y opposer ou les aider. Il y avait, dans les rues, beaucoup de gardes nationaux qui circulaient l'air affairé et fort soucieux. — *A sept heures et quart* environ, j'arrive place Saint-Georges, chez M. Thiers, que je trouve en train de s'habiller. Il y avait déjà beaucoup de monde chez lui ; entre autres M. Odilon

Barrot. — M. Thiers, après avoir ouvert la lettre, que je lui remets, me prie d'attendre un instant et de l'accompagner au Château, pour lui en faciliter l'accès. Pendant que j'étais là, arrive le général de Lamoricière. Je lui dis qu'il y a très-mauvaise humeur contre lui au Château, parce qu'il n'est pas venu offrir ses services, comme quantité d'autres officiers généraux. Il me répond qu'il a écrit, il y a quatre jours, pour se mettre à la disposition du roi, si on avait besoin de lui ; qu'on ne lui a rien répondu, qu'il est resté chez lui, attendant. — Il sort, un instant après, avec M. Odilon Barrot et M. Thiers que j'accompagne. — Arrivés à la rue de Provence, M. Thiers me dit : « Allez devant, et dites au maréchal Bugeaud et au prince que je vais à la mairie pour pousser la garde nationale à intervenir, et que je serai, dans un instant, à l'état-major. » — En descendant la rue Neuve-Saint-Georges, un monsieur que je ne connais pas, serre la main à M. Thiers et lui dit : « Surtout, débarrassez-vous immédiatement du Bugeaud !... »

En retraversant les rues par lesquelles j'étais venu trois quarts d'heure auparavant, je trouve partout des barricades formidables, formant de chaque carrefour une place d'armes. — Avant d'arriver à la rue Saint-Honoré, à l'entrée de la rue des Frondeurs, de ce côté, j'en trouve une qui

monte jusqu'au premier étage des maisons, et qui m'empêche absolument de passer. Chose curieuse : il n'y avait personne derrière elles pour les défendre ; mais il y avait une certaine exaltation chez quelques individus qui circulaient, en petit nombre, dans le quartier. Je suis obligé de gagner le passage Saint-Roch, les communications étant absolument fermées avec la rue Saint-Honoré, du côté de la rue de Richelieu et de celui de la butte des Moulins. J'arrive enfin, avec grand'peine, à l'état-major général. — En haut de l'escalier, que je trouve encombré de monde, j'aperçois, sur les premières marches, un monsieur en paletot, discutant, avec beaucoup d'animation, avec le maréchal Bugeaud, au milieu d'un groupe compacte d'officiers d'état-major de la garde nationale et de l'armée (1).

(1) Ce monsieur qui, le 24 février, discutait avec tant d'action avec le maréchal Bugeaud, sur l'escalier de l'état-major, j'ai su qu'il s'appelait Fauvel-Delbarre. Il arrivait du boulevard, du côté de la porte Saint-Denis, où il était parvenu par ses représentations à décider le général Bedeau à suspendre l'opération militaire dont il était chargé (savoir de faire une pointe jusqu'à la Bastille, en nettoyant les boulevards, et de se lier avec Vincennes par le faubourg Saint-Antoine, si les communications étaient interceptées). Il était également parvenu à se faire charger, par le général Bedeau, de demander de nouveaux ordres au maréchal Bugeaud, basés sur la situation de ce quartier, dont la population (à ce que prétendait ledit M. Fauvel-Delbarre), ne montrait un sentiment hostile que parce qu'elle n'était pas suffisamment instruite de ce qui se passait, et parce qu'au lieu de faire distribuer les proclamations qui annonçaient la formation d'un nouveau ministère, sous l'influence de MM. Thiers et O. Barrot, on avait répandu, *par erreur*, celles qui conféraient au maréchal Bugeaud le commandement des troupes et de l'armée (imprimées dans la nuit), et qui (au dire du même personnage) avaient produit le plus mauvais effet, et semblaient une menace à la population de recommencer les

« Monsieur le maréchal, disait-il, si la troupe tire un coup de fusil maintenant, tout est perdu ; toute médiation devient impossible, et Paris est noyé dans le sang ! — Mais, répondait le maréchal, vous ne pouvez cependant pas exiger que la troupe laisse tirer sur elle sans riposter ! — Monsieur le maréchal, ripostait l'homme au paletot, il vaut mieux qu'il y ait quelques soldats de tués, que de provoquer un conflit que rien ne pourra plus arrêter, et qui amènera des malheurs terribles et dont vous serez responsable. — Eh bien ! soit, dit le maréchal, en se tournant vers un officier, *faites donner l'ordre que la troupe ne réponde pas, quand bien même on tirerait sur elle !...* » — En entendant cet ordre, je restai stupéfait, et me retirai fort triste, après avoir annoncé au maréchal l'arrivée de M. Thiers, qui me suivait à quelques minutes d'intervalle...

Je retournai au Château ; je montai à notre chambre quitter bien vite mon habit bourgeois, et me remettre en uniforme, pour me tenir prêt à tout événement. En arrivant au salon de service, je trouvai grand mouvement. Le salon de stuc était ouvert. MM. Thiers, Odilon Barrot, Crémieux, etc., étaient là, s'agitant avec une quantité d'autres

affaires de la rue Transnonain. — *N. B.* Ces détails m'ont été fournis depuis par M. Nougarède de Fayet, qui en a recueilli de fort curieux et en grand nombre).

habits noirs que je ne connaissais pas. Le roi était au milieu d'eux... on allait, on venait, on discutait, on ne paraissait pas pouvoir s'entendre... — Au bout d'un instant, le général de Lamoricière, qui était aussi en bourgeois, traversa le salon de service, discutant très-vivement avec M. Crémieux, qui le suivait à grand'peine... Ils sortirent ensemble. Rien ne paraissait se décider dans le salon de stuc. Il se disait qu'on perdait inutilement un temps précieux ! — Le général Dumas demande un officier d'ordonnance en uniforme. Je me présente. Il m'emmène avec lui dans le jardin des Tuileries. Il faisait du vent, une pluie fine et très-froide. Nous visitons les portes du côté de la Seine. Le général me laisse près de la grille du Pont-Royal, avec une demi-compagnie d'infanterie, et ordre d'agir suivant les circonstances. — Il parcourt les autres portes du jardin, du côté de la rue de Rivoli et de la place Louis XV, afin de s'assurer si l'on est en sûreté pour le Château de ces côtés-là. — Je vois revenir, de la Chambre des députés, la colonne de gardes nationaux et de peuple que j'ai vue s'y porter ce matin. — Pendant ce temps j'entends de nombreuses acclamations sur la place du Carrousel. Le calme et la sécurité se trouvant momentanément rétablis sur le quai de la Seine, je rentre aux Tuileries. Je trouve le salon de service désert. Le roi passe en revue une partie de la 1re légion de la

garde nationale et les troupes stationnées sur la place du Carrousel. Je rejoins, à moitié de la revue des troupes, le groupe des officiers d'ordonnance qui marchaient devant le roi. Il paraît que, dans la garde nationale, on a crié : *Vive le roi !* mais en même temps : *Vive la réforme !* Au moment où le roi achevait de passer devant les troupes qui se trouvaient dans le Carrousel, et qui criaient : *Vive le roi !* avec enthousiasme, et, au moment où nous allions entrer dans la cour des Tuileries, où se trouvaient le reste des troupes et la garde nationale à cheval, arrive le général de Lamoricière, à cheval, vêtu, tant bien que mal, avec un uniforme de général de la garde nationale, emprunté à droite et à gauche pièce par pièce, et avec un pantalon bourgeois et des guêtres... Il me dit : « Prenez garde ! laissez-moi passer ; où est le roi ?... où va-t-il ?... » Je le lui montre, — et j'apprends, en même temps, qu'il (Lamoricière) vient d'être nommé commandant des gardes nationales de la Seine. — Je ne sais pas ce qui se dit entre lui et le roi, qui achève sa revue par la garde nationale à cheval, laquelle témoigne un chaleureux dévouement à sa personne.

On commençait, dès la fin de la revue, à entendre très-distinctement, dans la direction du Palais-Royal, le bruit d'une fusillade qui s'y était vivement engagée. Cette fusillade, qui paraissait

également allumée sur les quais, se rapprochait de moment en moment. Il y avait une grande agitation dans le cabinet du roi, et dans le salon de stuc, où tout le monde se trouvait. Le salon de service, naguère encombré, était vide. Beaucoup de monde était rassemblé devant les marches qui se trouvent à la sortie de la petite antichambre du cabinet du roi, donnant sur la cour des Tuileries. Sur ce perron se trouvaient les princes, leurs aides de camp; des aides de camp du roi, des députés, des pairs de France, des officiers de garde nationale de service..... M. Paganel, capitaine commandant l'escadron de garde nationale à cheval de service (lui à cheval). — Tout le monde paraissait fort agité. Le roi parut et se retira deux ou trois fois. M. Vatout était près de lui... Au milieu des conversations, qui se croisaient confusément, j'entendis en cet instant, pour la première fois (et sans que cela me parût le moins du monde motivé par les circonstances, qui ne me semblaient nullement désespérées...), j'entendis prononcer le mot fatal d'*abdication!*

Le maréchal Gérard (en bourgeois), qui avait accepté une mission pacificatrice près de la garde nationale et des insurgés, revenait, en ce moment, demander des garanties écrites, quelque chose, enfin, qu'on pût montrer à la foule, qui ne voulait pas se payer de paroles..... Au lieu des garanties qu'il

demandait, on lui remit une *abdication*, que le roi venait de rédiger lui-même et de signer, en faveur du comte de Paris, avec la régence de la duchesse d'Orléans.

En ce moment, un petit lieutenant de grenadiers de la garde nationale, orné d'une grande barbe rouge, et enfoui sous un énorme bonnet à poil aussi haut que lui, courut au perron, criant : « Il ne faut pas que le roi abdique!... S'il abdique, tout est perdu sans ressource!... Il ne faut pas que le roi abdique!... » — On parut hésiter un instant. Le maréchal Gérard, qui tenait le fatal papier, me parut au moment de le rendre... Je vis des mains qui se tendaient vers lui... puis, cette hésitation cessa..... Le maréchal partit pour publier cette résolution terrible et inattendue.

Cette abdication fut, pour moi, un coup de foudre. Elle arriva sans transition aucune. Une demi-heure avant, le roi était encore salué par les acclamations de la garde nationale et de l'armée... Il paraît que ce malheureux petit lieutenant de garde nationale, si laid et si ridicule, a fait l'office de la goutte d'eau qui fait déborder le vase, et qu'un instant avant de dire : « Si le roi abdique, tout est perdu... il ne faut pas que le roi abdique, » il était venu crier, comme un énergumène : « Il faut que le roi abdique, ou tout est perdu!... »

On dit que le duc de Montpensier est, de tous

les membres de la famille, celui qui a été le plus impressionné, et que c'est lui qui a le plus vivement poussé le roi à abdiquer...

Le maréchal Bugeaud, un instant après, monte à cheval... plusieurs officiers l'entourent et essayent de l'empêcher de partir, mais, lui, persiste avec énergie. Je n'ai pu entendre ce qu'il disait, mais il m'a semblé qu'il voulait tenter un dernier effort, et qu'il devait dire qu'il voulait se faire tuer, ou réussir.

Un instant avant l'abdication, les coups de fusil se rapprochaient énormément; je pensai que le Carrousel et les Tuileries allaient être le théâtre d'une bataille décisive, je courus à mon cheval, que mon domestique tenait devant le salon de service. Je l'enfourchai rapidement, et je vins me placer devant ce malheureux perron, où se passa, sous mes yeux, la scène que je viens d'écrire... Peu de minutes après cet événement, le duc de Nemours, qui m'avait paru très-agité, pendant que tout cela se passait, monta à cheval. Il était presque seul; je vins me placer à côté de lui et me mettre à sa disposition. Ses officiers, le colonel Borel, Courtois d'Hurbal, Reille, étaient allés porter des ordres. Les coups de fusil me parurent se faire entendre tout à fait aux abords du Carrousel.

Les troupes furent alors repliées : l'artillerie et l'infanterie, dans la cour des Tuileries. La cava-

lerie évacua aussi le Carrousel, et se porta sur la place Louis XV, par le quai, laissant cette première place entièrement libre.

Le duc de Nemours était calme; il donnait ses ordres avec sang-froid. Aussitôt que les insurgés virent le Carrousel abandonné, ils l'envahirent de toutes parts, non sans précautions cependant, mais en se glissant le long des maisons et derrière tous les obstacles que présentait l'architecture du Louvre et de l'état-major de la garde nationale.

Quelques compagnies de garde nationale, tambours en tête et en assez bon ordre, s'avancèrent le long de ce dernier bâtiment et de la Liste civile, jusqu'à la grille des Tuileries.

Le général Magnan était venu se mettre, à cheval, à côté du prince, et se plaçait entre lui et le feu des insurgés. J'en fis autant. Le général Boyer venait d'aller à pied, très-bravement, à la grille, devant l'arc de triomphe, la fermer à clef, sous le nez et à quatre pas des insurgés embusqués derrière ce monument. M. Princeteau, officier d'ordonnance du roi, vint rallier le prince en ce moment. Tout à coup on entendit crier : *Vive le roi!* au guichet de la rue de l'Echelle. Quelques officiers vinrent dire au prince : « Monseigneur, c'est de la garde nationale de la 1re légion; voulez-vous qu'on lui ouvre le guichet? — Non ! répond le prince. — Mais, Monseigneur, c'est la bonne garde natio-

nale... Elle crie : *Vive le roi !* — Eh bien ! alors, ouvrez si vous voulez !... » A peine lui a-t-on livré passage, que voilà un peloton d'une trentaine de gardes nationaux qui se précipitent au-devant du duc de Nemours en vociférant, s'écriant que c'est une infamie ! qu'on avait promis qu'on ne tirerait pas, et qu'on venait de tirer sur eux ! (Effectivement on tirait en ce moment, mais c'étaient les insurgés qui tiraient sur nous, et pas un coup de fusil n'y avait répondu de notre côté.) — En ce moment, j'aperçus un gamin de quatorze ans, à l'air abruti (il venait d'entrer avec ce malencontreux peloton), coiffé d'un casque de garde municipal et armé d'un long pistolet de luxe volé chez un armurier. Ce hideux et stupide enfant se tenait sous la tête du cheval du prince, regardant toute cette scène d'un air étonné... J'éprouvai un serrement de cœur, me rappelant à l'instant le meurtre du commandant Saint-Hilaire, assassiné sur la place du Châtelet par un enfant dont personne ne se méfiait. Je jetai mon cheval entre le prince et lui, le montrant aux gardes nationaux et aux officiers qui étaient là. Les gardes nationaux ouvrirent leurs rangs, derrière lesquels ils le firent passer. Je joignis alors mes instances à celles du colonel Borel et des autres officiers pour représenter au duc de Nemours que sa place n'était pas là ; qu'il ne pouvait pas continuer à discuter avec des gens armés,

exaspérés, qui ne s'entendaient pas entre eux et ne savaient ce qu'ils voulaient. Nous nous mîmes entre eux et lui, et le forçâmes en quelque sorte à reprendre le commandement des troupes, ce qu'il fit, comme précédemment, avec beaucoup de sang-froid et de précision.

Il commença à prendre ses dispositions pour effectuer, au travers du pavillon de l'Horloge et par le quai, la retraite des troupes qui étaient dans la cour des Tuileries. Au moment où il venait de faire donner l'ordre de commencer ce mouvement (après avoir contremandé un autre ordre donné un instant avant à quelques compagnies, de s'embusquer derrière le petit mur d'appui qui sert de support à la grille qui sépare la cour des Tuileries du Carrousel)... à ce moment où le prince venait de donner l'ordre de commencer la retraite, et où cet ordre s'exécutait, on vient le prévenir que la duchesse d'Orléans, qu'il croyait partie avec le roi, était encore au pavillon Marsan. — Rompant tout à coup l'enveloppe un peu glacée dont il est habituellement revêtu, le pauvre duc de Nemours laissa voir à découvert l'homme de cœur et d'affection : il entra dans une espèce de fureur et de désespoir à la fois, causés par l'inquiétude que lui donnait la princesse, qu'il avait été au moment d'abandonner sans le vouloir. Il renvoya auprès de la duchesse d'Orléans le duc d'Elchingen, qui était venu lui donner

cette nouvelle, avec ordre de la faire partir le plus vite possible... (Rien encore ne nous avait appris officiellement le départ du roi, et pour moi c'est par l'évacuation des troupes que je l'appris.)

Ce fut avec une extrême anxiété que le prince attendit qu'on vînt lui dire que la princesse était partie... Il me donna ordre de prendre la batterie d'artillerie qui se trouvait dans la cour du Château, de l'emmener dans le jardin par la grille du Pont-Royal, et de la faire mettre en batterie sur le Château, en arrière du premier bassin, pour protéger la retraite dans le cas où les insurgés envahiraient le palais avant l'évacuation complète... Après avoir accompli ma mission, non sans quelque peine (le guichet et une partie de la cour étant déjà envahis par des voitures du train des équipages qui apportaient des vivres)... après donc avoir établi la batterie dans la position indiquée, je reviens auprès du prince (au travers du pavillon de l'Horloge, dont les marches étaient garnies de terre) lui rendre compte dans la cour des Tuileries, où je le trouve surveillant la retraite et donnant des ordres avec un grand calme, sous les balles, qui commençaient à arriver assez serrées sur le Château... Nous passâmes de nouveau sous le pavillon de l'Horloge, avec les dernières compagnies, et traversâmes le jardin doucement et sans trouble aucun.

Arrivés à la grille du Pont-Tournant, nous traversâmes une très-grande foule en dedans du jardin et sur la place Louis XV. Nous fîmes halte un instant. Toute cette foule était curieuse, mais généralement calme et même presque bienveillante. Elle accueillit très-bien quelques mots que le duc de Nemours leur dit pour les engager à s'écarter pour faciliter le passage des troupes et éviter les accidents.

Le prince se dirigea du côté de la rue Royale d'abord, où il y avait quelques bataillons d'infanterie... Il trouva là le général d'Arbouville à pied, qui, aux gestes que je lui vis faire, me parut peu disposé à accepter le commandement qu'il lui donna. Vers le milieu de la place, en face de l'avenue de l'Etoile, près de l'asphalte de l'Obélisque, il trouva le général Rulhières à cheval, et me chargea d'aller lui dire qu'il avait, comme plus ancien, le commandement de toutes les troupes qui se trouvaient sur la place Louis XV, au nombre d'environ 2,500 à 3,000 hommes de toutes armes, infanterie, artillerie, garde municipale, cuirassiers et dragons...

En ce moment, le prince, qui croyait Madame la duchesse d'Orléans sur la route de Saint-Cloud, avec le roi, apprit qu'au lieu de cela elle était à la Chambre des députés avec ses enfants... Son angoisse de tout à l'heure se renouvela... Malgré les instances de tous les officiers qui l'entouraient et qui le conjuraient de rester à la tête des troupes, il

s'écria : « Non! non!... ma place est à côté de la duchesse d'Orléans, du comte de Paris. Il faut que je me rende près d'eux!... » Il fit quelques recommandations au général Rulhières, et partit au grand trot pour la Chambre... En arrivant là, il trouva quelques centaines d'hommes d'infanterie, dont il donna le commandement au général Bedeau, sous les ordres du général Rulhières (1). — Nous n'étions plus que quatre auprès du prince lorsqu'il mit pied à terre : le colonel Borel de Brétizel, Reille, Courtois d'Hurbal et moi. — En arrivant dans la salle en rotonde qui précède la salle des Pas-Perdus, le prince me donna l'ordre de remonter à cheval et d'aller dire au général Rulhières « de faire tout au monde pour couvrir la Chambre des députés, du côté de la Seine et de la place du Palais-Bourbon, et de protéger *à tout prix* et *par tous les moyens possibles* la liberté de la discussion jusqu'à la fin de la séance, en arrêtant les bandes armées qui voudraient se porter sur la Chambre. » — Je quittai un peu à contre-cœur le prince, qui allait entrer dans la salle, où je pensais qu'allaient se passer des événements importants. Néanmoins, je courus à mon cheval, et j'allai au galop porter les ordres pressants du prince au général Rulhières.

(1) Depuis, le général Bedeau m'a affirmé que le prince lui avait donné le commandement de la cavalerie qui était sur le quai, du côté de la place Louis XV, et qu'il ne se croyait pas sous les ordres du général Rulhières.

Après les avoir écoutés, ce général, que je trouvai à la tête des troupes réunies sur la place Louis XV, me prit par le bras et, m'amenant à hauteur de l'Obélisque, devant le Pont-Tournant, il me montra le Château, puis me dit : « Regardez ! Vous voyez que les Tuileries sont envahies par le peuple. — Oui, mon général. — Voilà, ajouta-t-il, des bandes qui descendent dans le jardin... Pareille chose va avoir lieu du côté du quai... Retournez auprès du duc de Nemours; vous lui direz que si dans un quart d'heure ou vingt minutes la duchesse d'Orléans et le comte de Paris ne sont pas hors de la Chambre, je ne réponds plus de rien... » Je retournai rapidement à la Chambre. Je pénétrai à grand'peine jusqu'à la grille, au milieu de la foule compacte qui se pressait devant elle (foule non encore armée). Le faible poste de garde nationale en défendait l'entrée avec énergie... J'entre enfin dans la Chambre même, malgré une opposition assez vive de la part des huissiers et des garçons de salle... Je trouve le prince debout à côté de la pauvre et noble duchesse d'Orléans, qui était assise au pied de la tribune, tenant dans ses bras le pauvre petit comte de Paris, qui avait l'air effrayé d'un petit oiseau qu'on va égorger, bouleversé par le sinistre spectacle qu'il avait sous les yeux et par les violentes interpellations qui se croisaient sur sa tête des différentes parties de la salle.

Absorbé par l'importance de la mission dont j'étais chargé, je ne fis pas attention à la discussion. Mais je n'oublierai jamais le spectacle qui venait de me frapper... La princesse avait une attitude calme, digne et résolue ; et, malgré la pâleur de ses traits, elle ne paraissait ni effrayée, ni découragée. Elle était entourée des officiers de sa maison, qui se pressaient autour d'elle dans l'hémicycle, où se trouvaient un assez grand nombre de députés, et où s'étaient aussi faufilés quelques gardes nationaux.

Le duc de Nemours me donna l'ordre de faire partir le général Boyer (qui était resté devant le péristyle de la Chambre, avec deux voitures royales destinées à emmener la duchesse d'Orléans, après la séance) pour Saint-Cloud, afin de lui venir rendre compte de ce que le roi comptait faire, et de la position dans laquelle il se trouvait là-bas... Il me dit ensuite, après avoir entendu la réponse du général Rulhières, de retourner au galop auprès de lui, et de lui réitérer l'ordre « de défendre la Chambre *à tout prix*... de faire *tout au monde* pour la couvrir de tous les côtés, et pour protéger la liberté de la discussion jusqu'à la fin... que le salut du pays en dépendait, et qu'il fallait qu'*à tout prix* la discussion arrivât jusqu'à sa fin. » — Au moment où je partais, le prince me rappela et me dit : « Prévenez le général Bedeau de l'ordre que vous portez. » — En sortant, et au moment où je

monte à cheval, je trouve le général Bedeau près des voitures de la princesse, et je lui transmets l'ordre du prince. Il me répond que les troupes qui sont là ne sont pas sous ses ordres. Je trouve aussi le général Boyer qui part pour Saint-Cloud, dans une des deux voitures royales.

Je retourne encore une fois au galop sur la place Louis XV, auprès du général Rulhières, que je trouve, toujours à cheval, devant l'asphalte du côté du pont. Après m'avoir écouté, il me dit, avec une espèce de colère : « Cette fois-ci, ce n'est pas au duc de Nemours que vous porterez ma réponse... mais à la duchesse d'Orléans elle-même... Vous lui direz que, si dans dix minutes, un quart d'heure au plus, elle n'est pas sortie de la Chambre, je ne réponds plus de rien !... »

Quand je veux rentrer dans la Chambre pour rapporter cette réponse, j'éprouve une difficulté extrême..... — La première fois que j'étais entré dans le palais, apportant la première réponse du général Rulhières, pendant que je luttais avec la foule pour arriver jusqu'à la porte de la grille, j'avais entendu proclamer la régence par quelques députés sur les degrés du péristyle, et cette proclamation avait été accueillie favorablement par la *foule*. — Je finis enfin, cette seconde fois, par pénétrer aussi, bien qu'avec beaucoup plus de peine, dans les couloirs, encombrés eux-mêmes. Ce n'est

qu'avec de grands efforts, et à l'aide d'indications obtenues avec peine que j'arrive dans la salle; mais cette fois par le haut... La princesse avait été enlevée de la place qu'elle occupait dans l'hémicycle déjà envahi, et placée aux siéges les plus élevés du centre, occupés habituellement par les députés... Je l'aperçus bientôt, accompagnée d'une ou deux dames coiffées, comme elle, de chapeaux de crêpe noir; mais il y avait encore huit ou dix places entre elle et la porte par laquelle je venais de pénétrer... Reconnaissant bientôt l'impossibilité de franchir cet espace et d'arriver jusqu'à elle, je priai le duc d'Elchingen, le colonel de Montguyon ou M. de Saint-Aignan (je ne sais plus lequel), de lui faire parvenir la réponse du général Rulhières. Je cherchai à apercevoir et à rejoindre le duc de Nemours, mais sans succès, bien qu'on m'assurât qu'il était près de la princesse. Ne pouvant absolument pas le rejoindre, et craignant de me trouver bloqué dans un coin par la foule, je me décidai à sortir, ce à quoi je ne parvins qu'avec la plus grande difficulté..... Je me dirigeai vers la voiture destinée à emmener la duchesse d'Orléans, pensant que ce serait là le point de réunion infaillible, et celui où aurait lieu, probablement, un grave effort, si l'on voulait s'opposer à son départ... Je remonte à cheval, et je viens me placer près du carrosse, ou je retrouve le général Bedeau, ainsi que le colonel Borel et Prin-

ceteau, qui étaient également à cheval près de la grille.

Il y avait, en ce moment, une colonne d'infanterie d'un bataillon et demi, arrêtée sur le quai, devant l'hôtel de la Présidence. Quelques compagnies, tête d'une colonne d'infanterie assez importante, stationnaient à l'entrée de la rue de Bourgogne. J'étais là depuis quelques minutes, lorsque nous entendons le tambour du côté du quai d'Orsay... C'était une colonne d'insurgés qui arrivait du Château, et qui était précédée par une espèce de grisette à cheval, portant un drapeau, coiffée d'un bonnet rouge, criant à tue-tête : *A bas Guizot!* et tenant de mauvais propos contre le roi. Cependant elle ajoutait, en riant, que « ce n'était pas lui qui était le plus mauvais, mais que Guizot était un gueux, et qu'il fallait le pendre sans miséricorde. » Cette foule armée se répand au milieu de celle, déjà très-nombreuse, qui stationnait devant la Chambre, et s'y dissout presque complétement sans augmenter d'une manière sensible ses mauvaises dispositions.

Cependant quelques-uns de ces hommes nous prennent à partie, disant « qu'il faut qu'on éloigne la troupe, que cela irrite le peuple et prouve qu'on se méfie de lui..... que si on lui montrait de la confiance, non-seulement il se conduirait bien, mais qu'il serait, au contraire, le premier à protéger la

duchesse d'Orléans. » — Néanmoins, la voiture qui doit l'emmener a été envahie, sur le siége, derrière et devant, par des hommes et des gamins armés..... Vingt minutes environ après l'arrivée de la dernière bande armée, une autre, plus considérable, apparaît sur le quai d'Orsay, et s'avance tambour battant, et se mêlant à la foule toujours croissante qui encombre les abords de la Chambre ; elle parvient à forcer la grille des députés, qui jusque-là avait été énergiquement défendue par le petit poste de la garde nationale, et pénètre sur le grand escalier du péristyle et dans la cour d'entrée. Cette cohue armée et vociférante, d'abord indécise, se promène un instant de droite à gauche, ne sachant trop ce qu'elle voulait faire ; mais bientôt quelques individus, parmi lesquels se trouvent des gardes nationaux en uniforme, attaquent une des grandes portes vitrées à coups de crosse de fusil, la jettent en dedans et pénètrent dans la Chambre.

Quelques minutes après, des hommes du peuple et des gens en habit noir viennent proclamer la *République*, sur ces mêmes degrés où, peu de minutes avant, j'avais entendu proclamer légalement la régence !

Un quart d'heure plus tard, un valet de pied sortait de la Chambre, à la faveur de son habit de deuil, et venait nous dire que « tout était fini ; que nous n'avions plus rien à faire là ; que Madame la

duchesse d'Orléans et le duc de Nemours venaient d'être enlevés de la Chambre ; qu'on les avait fait passer par une fenêtre, dans le jardin et dans l'hôtel du Président de la Chambre, d'où ils avaient pu gagner une retraite sûre, et que nous n'avions plus qu'à nous en aller. » — On assurait que deux coups de fusil avaient été tirés, des tribunes, sur le comte de Paris et sur la duchesse d'Orléans. — Les troupes qui étaient devant l'hôtel du Président, et quelques pelotons du 10ᵉ dragons qui étaient venus se placer sur le même quai, le dos à la rivière, s'en vont dans la direction de Saint-Cloud (par les ordres du général Bedeau, à ce qu'il me semble). Le général Bedeau veut renvoyer à leurs casernes les détachements placés sur le quai, à l'entrée de la rue de Bourgogne, mais, pressés de toutes parts, par la foule armée qui crie : *Vive la ligne!* ils sont rompus et désarmés au moment où ils mettaient les fusils sur l'épaule pour s'en aller. — Nous demandâmes alors au général Bedeau ce qu'il voulait faire. Il nous répondit qu'il allait rentrer chez lui. Toutes les troupes étaient parties ou désarmées. Les douze ou quinze dragons qui tenaient nos chevaux, un instant auparavant, venaient de se voir enlever leurs armes. Les canonniers qui étaient sur le pont, laissaient piller leurs caissons, ne pouvant lutter seuls contre l'immense populace armée qui nous entourait. Nous tinmes conseil. J'émis l'avis de

partir pour Saint-Cloud, où je croyais que le roi s'était arrêté, et devait rallier les troupes. Le colonel Borel nous dit qu'il allait, lui, rentrer chez lui. Je demandai à Princeteau s'il voulait que nous partissions tous les deux. Il me répondit : « Mais, qu'irons-nous faire à Saint-Cloud? Voilà le colonel de Brétizel, l'aide de camp du prince, qui vous dit qu'il rentre chez lui. Si lui, qui a l'oreille du duc de Nemours, agit ainsi, c'est qu'il sait qu'on n'a besoin, ni de lui, ni de nous, et qu'il pense que nous serions plus nuisibles qu'utiles... » Cette raison me paraissant concluante, je me décidai aussi à rentrer chez moi. Il était temps de prendre un parti ; nous étions au milieu d'une immense foule, en grande partie armée, enivrée de son succès et de la facilité avec laquelle elle l'avait obtenu. Bien que peu violente, elle avait désarmé tous les soldats autour de nous, et la fantaisie pouvait lui prendre, d'une minute à l'autre, de nous traiter comme eux... Je traversai, au pas, la place Louis XV, où les troupes que commandait naguère le général Rulhières étaient remplacées par une foule assez compacte... J'arrivai, sans encombre, chez un de mes cousins qui demeure dans une des maisons faisant pendant au ministère de la marine ; j'y déposai mon cheval et j'y échangeai mon uniforme contre des habits bourgeois. Puis j'allai chez le général Bedeau, rue Richepanse, lui demander des nouvelles, savoir ce

qu'il y avait à faire, et me mettre à sa disposition en cas de besoin. Il ne put me rien dire. J'appris chez lui que le général de Lamoricière avait été grièvement blessé. — On disait même d'abord qu'il avait été tué... Je courus aussitôt chez lui, rue du Bac. — En passant devant le Château, je le vis envahi par la populace... C'était un spectacle navrant. On jetait tout par les fenêtres. Une énorme colonne de curieux, formée sur huit ou dix de front, entrait cependant, avec une espèce d'ordre, pour visiter les Tuileries, pendant que, dans d'autres endroits, une foule déguenillée et effrénée pillait, brûlait, ou jetait par les fenêtres tout ce qui lui tombait sous la main.

En arrivant chez le général de Lamoricière, j'appris qu'il était dans son lit avec la fièvre ; qu'on venait de lui mettre les sangsues, et que bien qu'il eût été violemment contusionné et qu'il eût eu les deux bras percés de coups de baïonnette, sa vie n'était cependant pas en danger. Rassuré un peu de ce côté, je retournai chez le général Bedeau, que je ne trouvai pas, non plus que quelques autres personnes de la maison du roi.

Vers *quatre heures* seulement j'appris par Aymé, officier d'ordonnance du roi, qui revenait de Saint-Cloud, où il avait rejoint le roi, que la famille royale était dispersée ; que le roi était reparti de Saint-Cloud peu d'instants après y être arrivé,

et, très à l'improviste, laissant toute sa maison derrière lui... qu'on *croyait* qu'il s'était dirigé sur Dreux. — Le soir, j'allai chez le général Gourgaud, lui répéter ce que j'avais dit au général Bedeau : que je venais me mettre à la disposition de la famille royale ou de ses délégués, si je pouvais être bon à quelque chose. Il me répondit qu'il n'en savait pas plus que moi à cet égard. Il me proposa, ainsi qu'au commandant Chapotin, son aide de camp, ancien officier d'ordonnance du roi, de nous en aller demander des instructions au colonel Borel de Brétizel, l'aide de camp du duc de Nemours, qui seul, pensait-il, était à même de savoir les intentions qu'on pouvait avoir à notre égard.

Il était *onze heures du soir ;* nous eûmes beaucoup de peine à pénétrer jusqu'à lui. Il nous dit qu'il était chargé de dire à tous les officiers qui avaient été attachés aux membres de la famille royale, qu'on nous rendait notre parole et notre liberté, et que, tout ce qu'elle désirait, c'était que toutes les personnes qui lui avaient appartenu se ralliassent franchement au premier gouvernement qui parviendrait à s'établir et promettrait au pays existence, ordre et sécurité.

RELATION D'UN OFFICIER D'ARTILLERIE

DE SERVICE AUX TUILERIES

Depuis le 22 je n'ai pas quitté les Tuileries, la place du Carrousel et les bureaux de l'état-major général de la garde nationale (occupés aujourd'hui par le ministère de la maison de l'empereur). On a fait de ces bureaux le centre des opérations, le point sur lequel les rapports des chefs de corps et de service viennent se centraliser. De là partent tous les ordres pendant que l'émeute gronde dans Paris. Deux batteries d'artillerie se tiennent au Carrousel, attelées et prêtes à marcher. Les autres troupes stationnent sur les places et dans les carrefours. Leurs chefs, n'ayant pas carte blanche pour agir avec vigueur, demandent de toutes parts, dès que leur position devient critique, des instructions au quartier général. Alors on leur en expédie de plus ou moins tardives par un officier d'état-major désigné à tour de rôle, escorté d'un seul cavalier d'ordonnance. Ce service est périlleux. Dans le parcours, l'officier se trouve arrêté par divers obstacles; il est injurié et quelquefois maltraité. J'en ai vu un revenir sans épaulettes, n'ayant dû son salut qu'à des gardes nationaux accourus à son secours. Péril inutilement affronté d'ailleurs; — presque toujours, quand l'officier d'état-major arrive à destination, l'ordre dont il est porteur n'a plus d'op-

portunité, n'est plus applicable, car les choses ont eu grandement le temps de changer de face depuis que les instructions ont été demandées à l'état-major général. La révolution peut donc marcher à l'aise devant des troupes manquant d'une direction supérieure énergique, restant bivaquées, fatiguées et presque inactives sur le pavé de Paris.

Cependant le roi, resté aux Tuileries, vient de temps en temps à l'une des fenêtres du palais pour observer ce qui se passe au dehors. Il est à cette fenêtre dans l'après-midi du 23 février, au moment où je viens informer le prince que la colonne du général Garraube n'a pas rencontré d'opposition sérieuse dans la mission qu'elle avait à remplir. « Y a-t-il eu effusion de sang? me demande vivement le roi. — Je ne le crois pas, Sire, car il en serait question dans la dépêche du général. — Eh bien! venez avec moi. »

Et je passe, sur l'invitation du roi, dans une pièce voisine, où se tenait la reine, visiblement émue. « Colonel, veuillez répéter à la reine ce que vous venez de me dire. » Après m'avoir laissé parler, il ajouta : « Tu le vois, mon amie, tu as tort de t'inquiéter; ce n'est rien, absolument rien. » Le roi me fait inviter à dîner pour le même jour.

A ce dîner, le dernier qu'il doit faire aux Tuileries, Louis-Philippe ne semble pas inquiet; il croit

triompher facilement de l'émeute, comptant pour cela beaucoup trop sur le dévouement de la garde nationale parisienne. Personne n'ose le désabuser. Les convives, en grand nombre, sont soucieux, et leur appétit s'en ressent. On vient m'offrir du jambon. Je refuse, pour accepter ensuite, sur l'insistance du valet, qui me dit : « C'est Sa Majesté qui l'a coupé!... » Il paraît que Louis-Philippe ne laisse à personne le soin de découper le jambon servi sur sa table; il le taille en belles tranches minces avec une rare dextérité.

On passe dans le salon pour prendre le café, et les conversations particulières s'engagent à voix basse. Inutile d'en dire le sujet. On déplore généralement la sécurité du roi dans une crise aussi grave. Un chef de bataillon de la garde nationale, ancien militaire de l'Empire, nous déclare bien nettement que Sa Majesté ne trouvera aucun appui dans la garde nationale, dont la grande majorité se prononce pour la réforme. Nous l'invitons à en avertir, sinon le roi, du moins l'un des princes présents à la soirée, ce qu'il fait immédiatement.

Je passe au quartier général cette nuit du 23 au 24 février, nuit si féconde en graves incidents. Il n'arrive que des rapports très-alarmants. Tout le monde, fatigué, mécontent, succombe de sommeil, lorsque, vers deux heures du matin, on annonce que le maréchal Bugeaud prend, par ordre du roi,

le commandement des gardes nationales et des troupes. Chacun se lève et s'écrie : « Bravo ! nous allons en finir ! »

Après s'être arrêté peu de temps au Carrousel, le maréchal ne tarde pas à monter. Il s'assied au bureau, et, s'adressant au général Tiburce Sébastiani, commandant la 1re division militaire, il lui demande quelques détails sur la répartition de l'armée dans Paris. « Je ne veux pas, dit-il, d'une dissémination par petits paquets. Il me faut trois fortes colonnes agissant vigoureusement, balayant partout l'émeute, sans attendre qu'on les attaque : la première dans le quartier du Panthéon; la deuxième vers l'Hôtel-de-Ville; la troisième le long des boulevards intérieurs. Quel est le général qui commande au Panthéon? — C'est le général Renault (l'Africain). — Il faut l'y laisser... La colonne des boulevards sera sous les ordres du général Bedeau... Général Sébastiani, voulez-vous le commandement de la colonne de l'Hôtel-de-Ville? — A vos ordres, Monsieur le maréchal. »

Plusieurs officiers qui ont fait la guerre en Algérie accourent offrir leurs services. Parmi eux se trouve le général Saint-Arnaud, à qui est immédiatement confié le commandement d'une petite colonne d'infanterie, sans matériel d'artillerie, dirigée vers le boulevard en passant par la rue de Richelieu.

Le maréchal a, dès son entrée, posé sur le bureau sa montre (une ancienne montre de famille) : « Il est deux heures, dit-il en la consultant ; il faut attaquer partout à quatre heures du matin, sans attendre l'agression des émeutiers. »

Dans la nuit se présentent les princes et plusieurs personnages politiques, entre autres M. Thiers. Après s'être entretenu à mi-voix avec lui, et au moment où M. Thiers s'éloignait, le maréchal ajoute à voix haute : « *Vous le formerez!* » On croit comprendre que ces mots concernent M. Odilon Barrot, chargé avec M. Thiers de la formation d'un nouveau cabinet.

Le 24, à la pointe du jour, le maréchal Bugeaud descend au Carrousel pour reconnaître la position des troupes ; il prescrit quelques modifications pour la défense des abords des Tuileries. L'artillerie qui était au Carrousel entre dans la cour, afin que la place reste libre pour mettre l'infanterie dans un ordre de bataille qui lui permette de bien « jouir de tout son feu. » (*Sic.*) Il ordonne de délivrer aux soldats un certain nombre de balles libres, en outre des paquets de cartouches dont ils sont nantis, pour qu'ils puissent au besoin glisser deux balles au lieu d'une sur la charge du fusil.

On annonce une députation de notables habitants du quartier Saint-Martin, où était arrivée la

colonne Bedeau, qui se disposait à enlever une grande et formidable barricade. L'un d'eux, très-ému, prend la parole au nom de tous. Voici à peu près ses paroles : « Monsieur le maréchal, nous venons vous supplier de retirer vos troupes, afin d'éviter une grande effusion de sang. Nous avons l'intime conviction que si le peuple savait que MM. Thiers et Odilon Barrot sont appelés à former un nouveau ministère, tout rentrerait dans le calme. La garde nationale seule suffirait pour maintenir l'ordre. — C'est votre idée, répond assez brusquement le maréchal ; mais qui me garantira ce retour à la tranquillité? — Il est vrai que je suis trop peu de chose pour obtenir votre confiance ; mais j'ai des amis qui répondront de ce que j'avance, et qui ont l'honneur d'être connus de vous. » Plusieurs noms sont alors cités ; je n'ai retenu que celui de M. Lestiboudois.

La députation ne s'est pas encore éloignée quand le duc de Nemours entre et vient parler à l'oreille du maréchal. Celui-ci se retourne du côté des officiers qui sont dans le bureau, il les invite à prendre des plumes et leur dicte un ordre laconique à envoyer sur les points occupés, et d'après lequel toutes les troupes devaient se retirer sur le Carrousel, laissant à la garde nationale le soin d'assurer le service. En même temps, des avis manuscrits sont confiés à des commissaires de police pour les placarder dans Paris, afin d'informer que le roi, usant

de sa prérogative constitutionnelle, avait chargé MM. Thiers et Barrot de composer un nouveau cabinet, et qu'il avait donné au maréchal duc d'Isly le commandement en chef de la garde nationale et des troupes.

Selon les ordres expédiés, les troupes abandonnant leurs positions, se replient sur le Carrousel, à l'exception de celles que les insurgés tiennent bloquées dans leurs casernes ou dans leurs corps de garde. Suivi de ses fils les ducs de Nemours et de Montpensier, du maréchal Bugeaud et d'un nombreux état-major, le roi monte à cheval pour passer la revue des troupes, ainsi que des gardes nationaux. Il est accueilli par des cris nombreux de *Vive le roi!* partant de l'armée. Mais la majorité de la garde nationale, sur laquelle il comptait tant, lui crie : *Vive la réforme!*

Cependant les choses ne tournaient point au calme, comme l'avait avancé l'envoyé du quartier Saint-Martin. Au contraire, l'insurrection n'étant plus endiguée, déborde menaçante, suivant de près nos troupes et convergeant vers les Tuileries. Sa tête de colonne arrive contre le quartier général, même avant la fin de la revue des troupes. Déjà les insurgés entouraient le perron qu'ils allaient gravir ; l'un d'eux, prêt à faire usage de son arme chargée, avait pénétré dans le vestibule, au moment où je venais d'y descendre avec un chef d'escadron d'état-

major. Il nous est facile de désarmer cet homme et de l'enfermer dans une pièce voisine, tandis que le maréchal, ayant aperçu de loin l'apparition des premiers insurgés, se lance au trot sur eux et leur fait une allocution énergique qui, pour le moment, les détourne de leur projet.

De nouveau, la fusillade se fait entendre dans les environs, et particulièrement du côté du Palais-Royal. Les circonstances s'aggravant à chaque seconde, bien des personnes marquantes dans les Chambres, dans la magistrature et dans l'armée accourent aux Tuileries pour entourer le roi qui, désabusé, abdique en faveur de son petit-fils.

Dans la cour du palais, le maréchal Bugeaud était resté à cheval, escorté de son état-major et de plusieurs officiers. Un lieutenant des grenadiers de la garde nationale, très-reconnaissable à son bonnet à poil, s'était joint à eux. La fusillade devenant de plus en plus vive et commençant à gagner le Carrousel, on voulut annoncer au plus tôt l'abdication du roi aux insurgés du Palais-Royal. Le maréchal Bugeaud avait résolu de se porter lui-même sur ce point, lorsque le lieutenant de la garde nationale lui dit : « N'y allez pas, Monsieur le maréchal, n'y allez pas, je vous en conjure, il pourrait en résulter un grand malheur. On vous estime comme guerrier, mais votre nom est impopulaire. Il nous faudrait

quelqu'un comme le maréchal Gérard, ayant la confiance du peuple. »

On alla chercher le maréchal Gérard qui se trouvait dans ce moment auprès du roi ; il se rendit de suite au vœu exprimé. Il était en habit de ville. On lui choisit un cheval très-doux parmi les montures des officiers présents dans la cour. Puis il se dirigea vers le Palais-Royal en passant sur le Carrousel. A quelques pas en avant, deux officiers de l'état-major de la garde nationale agitaient leurs chapeaux, faisant signe de respecter le maréchal que les balles auraient pu atteindre dans son trajet.

Sa mission n'eut pas de succès. Les insurgés exigèrent l'abdication écrite. Le général Lamoricière la leur porta (?) écrite et signée par le roi. Ils la prirent et la gardèrent, mais n'en continuèrent pas moins leur feu. Le général fut blessé, le capitaine du génie Riffault, officier d'ordonnance du duc de Montpensier, qui faisait momentanément dans cette triste mission les fonctions d'aide de camp du général, fut grièvement atteint par deux balles.

Ma présence n'ayant plus d'utilité au quartier général, qui avait été abandonné, je me dirige vers le Château pour prendre de nouveaux ordres, lorsque je rencontre le commandant F... qui me dit : « C'est inutile. On se prépare à partir. » Me joignant alors aux batteries qui ont pris position dans la cour,

je monte le cheval d'un brigadier qui va s'asseoir sur un caisson, et j'attends. On voit d'ailleurs que la situation devient de plus en plus critique. En proie à la plus grande émotion, le général Dumas, aide de camp de Louis-Philippe, se présente dans la cour et nous crie : « Pour Dieu, Messieurs, sauvez le roi ! »

Presque au même moment, un palefrenier à la livrée royale traverse au galop le Carrousel ; il a quitté les écuries du roi pour se diriger sur la grille du palais, lorsque son cheval est tué raide d'un coup de fusil. L'infortuné, qu'on croyait perdu, vient à bout de se relever, et il court à la grille ; mais il n'a pas fait quatre pas qu'un autre coup de feu l'étend raide mort près de sa monture.

Nous demeurons les témoins passifs de cet assassinat. Il nous est ordonné de ne pas tirer, et même de mettre de côté les écouvillons. Nous ne devons également partir que lorsqu'il n'y aura plus de troupes aux Tuileries ni sur le quai. Le mouvement s'opère, en effet, dès que les troupes du quai se sont repliées vers la place de la Concorde, et dès que la garde d'honneur du palais a définitivement quitté son poste en passant sous le pavillon de l'Horloge et par le jardin.

Nous nous mettons alors en devoir de regagner la caserne de l'Ecole militaire en passant par la rue

du Bac. A peine la colonne est-elle à l'entrée de cette rue qu'un nouvel ordre du général Gourgaud fait faire demi-tour pour rentrer dans la cour des Tuileries et s'y remettre en batterie. Le mouvement est rapidement exécuté, et la pièce arrivée la première en ligne (un obusier de 15 centimètres), chargée promptement à mitraille, va faire feu quand paraît le général Gourgaud s'écriant : « Ne tirez pas ! » Par le fait, cette mise en batterie n'est qu'un moyen d'en imposer aux insurgés, de les tenir à distance du Château pour retarder l'envahissement. Le roi, sa famille et sa suite auront le temps de gagner du terrain. Probablement encore dans le même but, on quitte la cour pour entrer dans le jardin, en passant par le quai et par la grille, et on se met en bataille en avant de la pièce d'eau la plus rapprochée du palais.

Une demi-heure après on rompt en colonne par section, et on gagne la place de la Concorde par la grande allée du jardin. Longtemps encore, on stationne sur cette place. Apprenant que la duchesse d'Orléans est à la Chambre des députés, et croyant la régence sur le point d'être proclamée, on laisse un large intervalle entre les deux files de voitures pour faciliter la rentrée de la duchesse au Palais. Cette précaution ne sert qu'à laisser un large passage aux insurgés qui se dirigent vers le Palais-Bourbon. Plusieurs portent à la pointe de leurs baïonnettes des lambeaux d'uniforme et des objets

d'équipement de la garde municipale. Beaucoup d'entre eux s'arrêtent à considérer nos pièces. Un homme de quarante à cinquante ans, en casquette et capote bleue, qui paraît exercer un certain ascendant sur ses camarades, m'interpelle en ces termes : « Ah ! vous vouliez nous saler. — Si on l'avait voulu, on aurait eu beau jeu tout à l'heure, aux Tuileries. — C'est une boîte à balles que vous avez dans cet obusier ?... — Eh bien ! cela prouve qu'on ne l'a pas tirée. — Oh ! c'est que je suis du métier, moi... Vous parlez à un ancien artilleur. — Dans quel régiment ? — Dans celui du colonel Bonnafos, à Strasbourg, en 1824. — Nous y étions ensemble alors... »

Un quart d'heure après mon homme, tout entier à ses souvenirs de garnison, paraissait avoir oublié ce que le début de sa conversation pouvait avoir d'hostile. J'en profitai pour lui dire : « Maintenant que le roi est parti, je vous engage à faire rentrer vos camarades chez eux. » Et j'eus la satisfaction de voir le groupe qu'il dirigeait s'éloigner par le quai, sans suivre ceux qui se portaient du côté de la Chambre.

La place de la Concorde est, il est vrai, couverte de troupes de toutes armes. Le pont est bordé des deux côtés par une double rangée de soldats, mais personne n'a la consigne de s'opposer au passage des insurgés. Pendant ce temps des régiments d'in-

fanterie passent sur la place, et regagnent leurs casernes la crosse en l'air. Comme les batteries avec lesquelles je marche ne sont pas placées sous mes ordres, je profite d'un de ces régiments qui se rend à Vincennes pour cheminer en sécurité jusqu'au pont des Saints-Pères. Quai du Louvre, je vois les insurgés traîner comme un trophée une pièce de campagne, conquête facile qui leur a sans doute été abandonnée par une de nos colonnes. Sur le pont des Saints-Pères, mon sabre est demandé par un jeune homme de bonne mine qu'un pareil spectacle a sans doute mis en goût. Je refuse énergiquement. Les curieux s'attroupent déjà, lorsqu'un officier vêtu en bourgeois (le commandant M....., professeur à l'Ecole d'état-major), vient passer son bras sous le mien en disant : « Mon cher, permettez-moi de vous enlever à cette vilaine conversation. »

Et nous nous éloignons aux cris de : *Vive l'artillerie !* qu'on pousse comme celui de : *Vive la ligne!* à tout propos et sans trop savoir pourquoi, puisque son désarmement paraît être à l'ordre du jour.

RELATION D'UN OFFICIER D'ÉTAT-MAJOR

DE LA GARDE NATIONALE SUR LE DÉPART DU ROI

En ma qualité de chef d'escadron attaché à l'état-major général de la garde nationale de Paris, j'étais à mon poste le 24 février, dès sept heures du matin, comme les jours précédents. Déjà le duc de Nemours, le maréchal Bugeaud, le général de Lamoricière, étaient à l'état-major, chez le général Jacqueminot, indisposé.

La place du Carrousel était occupée militairement par des dragons, des cuirassiers, un fort piquet de gardes nationaux à cheval, un ou deux bataillons de la garde nationale, quelques détachements de troupes à pied et quelques pièces d'artillerie. Le ciel répandait sur Paris un jour sombre; le temps était un peu froid; les alentours du Château, mais plus particulièrement la rue de Richelieu, étaient hérissés de barricades. Cet ensemble offrait à l'œil un aspect imposant, effrayant même, et bien fait pour attrister l'âme.

A neuf heures le maréchal Bugeaud parut sur la place. Nous l'entourâmes; il nous dit : « Mes amis, mes camarades, tout est terminé. L'ordre vient d'être expédié aux troupes de ne pas combattre, et d'annoncer que la police de Paris est confiée au

patriotisme de la garde nationale. S'il y a du retard dans l'exécution, ce ne pourra être que par les difficultés que les officiers de l'état-major éprouveront à circuler dans Paris. »

Vers les neuf heures et demie, après avoir passé en revue les deux bataillons de la garde nationale, le maréchal Bugeaud mit pied à terre sur la place. J'étais à pied et placé à sa droite, quand un capitaine de l'état-major de la garde nationale vint lui rendre compte, au nom du général qui commandait à la Bourse, je crois, de ce qui se passait sur ce point. Le maréchal, jugeant qu'il était utile qu'il s'y rendît, demanda son cheval; mais les officiers qui l'entouraient s'y opposèrent avec instance. « Pourquoi, dit-il, parce qu'on ne m'aime pas? » On garda un respectueux silence. Il ajouta : « Quand il s'agit de sauver son pays de l'anarchie, on ne doit pas hésiter à monter à cheval. » Je crus alors devoir lui faire part de ce dont j'avais été témoin le matin, à la mairie du IIe arrondissement; je lui dis qu'on s'y informait avec anxiété du nom du personnage investi du commandement supérieur des forces militaires, et que son nom avait été accueilli par plusieurs avec une défaveur non équivoque. Il persista néanmoins à vouloir monter à cheval; mais on le supplia tellement de n'en rien faire, qu'il fut obligé de céder; ne pouvant vaincre cette résistance, toute de dévouement pour sa personne, il se décida à

aller en faire part au roi ou au duc de Nemours.

Peu de temps après, le maréchal Gérard, en bourgeois, monta à cheval et se dirigea du côté de la rue de Rohan. Le roi, en grande tenue, accompagné des princes, passa en revue, sur la place, à dix heures et demie environ, la garde nationale et les autres troupes qui y stationnaient. Il est exact de dire qu'il fut accueilli avec enthousiasme aux cris de : « Vive le roi » ; peu de cris de : « Vive la réforme » se firent entendre. Le roi paraissait manifester la ferme volonté de se montrer dans Paris ; on parvint à l'en détourner, et assurément on fit bien ! Il était impossible de circuler dans les rues : de nombreuses et formidables barricades, vigoureusement défendues, s'y opposaient; le roi eût exposé inutilement sa vie en persistant dans son projet.

Le général de Lamoricière, qui venait d'être investi du commandement en chef de la garde nationale, instruit qu'une colonne de 250 à 300 individus, qu'on disait armés jusqu'aux dents, arrivait par la rue Richelieu pour pénétrer sur la place, monta bien vite à cheval et se porta au galop au-devant de cette colonne ; je le suivis. Pendant la lutte, qui dura un quart d'heure au moins, nous fûmes joints par les chefs d'escadron Morisseaux, de Lagalisserie, de l'état-major de la garde nationale, le lieutenant Tanier, du 7ᵉ hussards (en per-

mission), qui contribuèrent, pour leur part, à contenir énergiquement cette troupe armée, dont le but était, à n'en pas douter, de s'emparer d'abord de l'état-major, où quatre à cinq mille armes étaient emmagasinées, et de marcher ensuite sur le Château. Enfin, après avoir couru bien des dangers, le général parvint à amener la colonne devant l'état-major, lui adressa une chaleureuse allocution, et obtint des individus qui la composaient, en leur annonçant que le ministère était changé, qu'ils renonceraient à tout projet hostile.

Ils exécutaient assez paisiblement leur retraite, lorsque tout à coup une forte fusillade, se faisant entendre dans la direction du Palais-Royal, les attira vers ce lieu ; ils y coururent pour prendre part au combat. Le général de Lamoricière les y suivit, et pour mettre fin à ce drame épouvantable, il se jeta dans la mêlée, où il fut légèrement blessé, et son cheval tué.

Ayant eu, en résistant, le pied droit fortement froissé contre la borne placée au coin de la rue de Rivoli et de celle de Rohan, je fus obligé, à mon grand regret, de quitter le général, pour me remettre de la vive douleur que je ressentais.

Il était à peu près midi quand la nouvelle de l'abdication du roi commença à s'ébruiter, mais il n'y avait encore rien d'officiel. Dès ce moment, tout

sur la place prit une physionomie lugubre, et il devenait urgent de fixer la garde nationale et la troupe sur les devoirs qu'elles avaient à remplir en cette triste occurrence. Malgré la douleur que j'éprouvais à la jambe, je remontai à cheval ; n'ayant aucune mission à remplir dans ce moment critique, je me mis à parcourir la place. Ce fut alors que j'aperçus dans la cour des Tuileries le duc de Nemours sur le perron du pavillon de la reine ; je courus à lui pour m'informer si la nouvelle de l'abdication était vraie ou fausse. Le prince était très-ému ; le général Dumas était à sa droite, dans le même état d'agitation. Sur ma demande : « Monseigneur, que faut-il annoncer ? » le duc de Nemours envoya le général Dumas prendre les ordres du roi. Quelques minutes après, le général descendit et me dit à haute voix : « Commandant, annoncez que le roi signe en ce moment son abdication en faveur du comte de Paris, avec la régence de la duchesse d'Orléans. »

En partant pour transmettre cette triste nouvelle, je fus frappé d'étonnement de voir la cour des Tuileries entièrement dégarnie de troupes. Sur la place, il n'y avait plus que de la cavalerie qui n'aurait pu défendre la famille royale dans ses appartements. J'appelai un adjudant du palais et je me plaignis vivement de cette imprévoyance. Je lui ordonnai d'aller chercher des troupes immédiatement. (Il n'était que temps, car le bruit de la fusillade qui se

rapprochait faisait craindre l'envahissement prochain qui, en effet, eut lieu bientôt après.) Il courut du côté du Louvre, et peu d'instants après il arriva avec une trentaine de gardes municipaux à pied, commandés par un officier du corps. En les voyant ainsi venir au pas de course, on eût dit qu'ils craignaient de ne pas arriver assez à temps pour se faire tuer ; ils étaient seuls pour combattre. Je les fis mettre en bataille devant le perron de la Reine, et je passai sur le quai des Tuileries, pour répandre la nouvelle de l'abdication.

Autant que je puis me le rappeler, il n'y avait de troupes, sur les quais qui bordent les deux rives de la Seine, que depuis le pont des Arts jusqu'au delà de la place de la Concorde. Arrivé à la hauteur de la grille qui fait face au Pont-Royal, je vis des gardes nationaux à cheval, dont plusieurs m'étaient connus, sortir du jardin et venir à moi pour me questionner sur ce qui se passait. Je leur appris l'abdication du roi. Cette nouvelle les terrifia profondément. Ils prenaient le parti de s'en aller ; mais comme il y avait danger pour eux de traverser la place, puis de s'engager dans les rues, je crus devoir leur recommander de ne pas se retirer isolément et de prendre les quais. Pendant que je m'entretenais avec eux, ma vue découvrit dans le jardin un groupe noir qui paraissait descendre du Château et se diriger vers la première pièce d'eau : je me hâtai d'aller le reconnaître.

C'étaient le roi et la reine, suivis d'une partie de leur famille et de plusieurs personnes de distinction, tous en bourgeois, à l'exception du duc de Montpensier et du général Dumas, qui portaient l'habit militaire. Je revins au galop sur les quais ; j'appelai à moi les gardes nationaux à cheval que je venais de quitter et leur dis : « Mes camarades, c'est la famille royale ; il faut l'entourer et la défendre, coûte que coûte. » J'entre avec eux dans le jardin. Au même instant, des gardes nationaux à cheval, qui étaient restés au pied du grand escalier, entre les deux jardins, et dont j'ignorais la présence dans cet endroit, furent bien vite placés autour du groupe royal par les soins du chef d'escadron Savalette et des capitaines Jeanne de la Roche et Latry, et je formai aussitôt une avant-garde.

Je dois dire, avant d'aller plus loin dans le récit des faits, que dans ce moment rien au dehors du Château ne transpirait sur le départ du roi ; et cela est si vrai, que beaucoup de gardes nationaux à cheval, de piquet dans le jardin, venaient de le quitter, et que les gardes nationaux qui stationnaient à la grille de l'Obélisque, n'étaient point prévenus ; car, sans cela, l'officier aurait pris ses dispositions pour éloigner les groupes et tout préparer pour assurer le passage de la famille royale.

Une fois entré dans le jardin avec les gardes nationaux que je venais d'appeler à mon aide, ne re-

cevant d'ordre de personne, et me doutant néanmoins que c'était par la grille du pont de la Concorde qu'on voulait sortir, je partis au galop pour la faire ouvrir et m'assurer des dispositions de la garde nationale et des groupes qui stationnaient sur la place. Arrivé au milieu des gardes nationaux, ils se pressèrent autour de moi. Je leur dis : « Mes camarades, c'est la famille royale qui va passer au milieu de vous ; je compte que vous la protégerez, que vous la défendrez, comme je compte sur votre patriotisme... » Le lieutenant Proux, qui les commandait, me dit en me serrant la main : « Commandant, fiez-vous à nous. » Ensuite il forma deux haies avec sa troupe. Je fus alors au milieu des groupes, qui grossissaient et qui paraissaient animés. Après quelques paroles prononcées avec émotion et chaleur, j'obtins d'eux la promesse du silence et du respect.

Ainsi, toujours sans ordres et sans instructions, je me hâtai de retourner vers le cortége royal, croyant le trouver encore dans le jardin ; mes appréhensions furent grandes quand je le vis hors des grilles et déjà engagé derrière la haie de gauche de la garde nationale. Craignant que cette conduite ne fût interprétée par les gardes nationaux comme un sentiment de défiance, sentiment dangereux dans un pareil moment, et surtout en présence des groupes, je revins bien vite me placer devant le roi et la reine, et d'une voix haute et ferme, mais cependant respectueuse, je priai Leurs

Majestés de passer au milieu de la garde nationale, ce qu'elles firent aussitôt, en retournant sur leurs pas et en parcourant les deux haies. La garde nationale présenta les armes et cria « Vive le roi! » Cette manifestation fit un heureux effet sur les groupes. Je suppliai encore le roi et la reine de passer sans crainte au milieu du peuple, ce qu'ils firent avec la plus grande confiance. Au même instant, un petit coupé bourgeois bleu foncé, attelé d'un bel et bon cheval noir, qui stationnait, avec un cabriolet, à gauche du Pont-Tournant, approcha vivement du roi. Aussitôt des groupes se pressèrent autour de la voiture. Ce mouvement fit naître soudainement des craintes. Les gardes nationaux se hâtèrent de dégager la voiture. Pour moi, je poussai brusquement mon cheval derrière le roi et la reine pour éloigner les groupes. Heureusement, l'apparition du général Regnaud de Saint-Jean d'Angely, qui fut bientôt auprès de la voiture, avec le colonel Reibell, à la tête de deux escadrons de son régiment (2e de cuirassiers), et que suivaient deux officiers supérieurs de la place, MM. de Lavaucoupet et Anselme, vint imposer à la foule. Il y avait aussi des cuirassiers du 7e régiment. Le roi monta le premier, prit la place de gauche; la reine prit ensuite celle de droite. Les deux fils du duc de Nemours furent placés dans la voiture du roi par les soins du colonel Desperay de Neuilly, du 3e chasseurs, qui avait porté un de ces enfants depuis le Château. Le capitaine Basire, de l'état-

major, en tenue militaire, et qui avait suivi la famille royale depuis le Château, sauta sur la partie gauche du siége; le garde du Château Suppli, en tenue militaire, s'élança sur la partie droite, et sur un signe la voiture fut enlevée au galop. Le colonel de Montalivet, indisposé, monté sur un cheval de cuirassier; les capitaines Jeanne de la Roche et Latry; les officiers Ampert, Contour, et les gardes nationaux Molinet, Barthélemy, Wacrenier, Ferdinand Bosquet, Aguado, Desgranges, Aubert, Bleu, Keller, Dufour et autres, vinrent se joindre à nous et formèrent la grande escorte. Le général Regnaud de Saint-Jean d'Angely se plaça à la portière de gauche, où je me mis aussi, et le colonel Reibell à la portière de droite. Pendant le trajet, qui fut parcouru au grand trot allongé, la reine nous honora souvent de signes bienveillants de haute satisfaction. Nous arrivâmes au château de Saint-Cloud à une heure trois quarts environ; le roi et la reine descendirent de leur coupé, ainsi que la duchesse de Nemours, le duc de Montpensier, le général de Rumigny, le général Dumas, etc., qui se trouvaient dans les deux autres petites voitures.

Le roi et la reine, en nous pressant affectueusement les mains, nous chargèrent, le commandant Savalette et moi, de remercier pour eux la garde nationale. Le duc de Montpensier me serra dans ses bras; il paraissait en proie à de grands tourments; il ne savait ce qu'était devenue la duchesse sa

femme. Leurs Majestés montèrent dans leurs appartements. Pendant ce temps on distribua à l'escorte un peu de pain et de vin. Le roi était très-affecté et abattu; sa démarche était pénible; il paraissait absorbé en d'amères pensées. La reine, malgré la douleur qui brisait son âme, était sublime de noblesse dans ce moment solennel; on voyait des larmes couler lentement sur son visage, demeuré calme. La duchesse de Nemours, les traits altérés et inondés de larmes, était anéantie, accablée sous le poids d'une cruelle anxiété, car le duc de Nemours était resté près de la duchesse d'Orléans.

Pendant que nous nous rendions à Saint-Cloud, le peuple s'était emparé des Tuileries. Ce qui nous le fit croire fut une immense colonne de fumée qui semblait, de la cour du château de Saint-Cloud, planer sur les Tuileries, et nous donnait à penser que les événements de Paris se succédaient avec la rapidité de l'éclair. Craignant pour la sûreté de la famille royale, il fut convenu entre nous que nous conseillerions son prompt départ de Saint-Cloud. En effet, il n'y avait pas de troupes à pied pour la défendre dans ses appartements, en cas de surprise. La cavalerie qui avait formé l'escorte n'aurait pas pu abandonner ses chevaux pour résister à une attaque dans le château. Il y avait donc tout à craindre à une si faible distance de Paris. Je montais pour exprimer nos vœux, lorsque je rencontrai le général de Rumigny, qui se chargea de les por-

ter immédiatement au roi et à la reine. Peu de minutes après, le duc de Montpensier descendit et donna à haute voix l'ordre d'amener sans délai toutes les voitures et tous les chevaux disponibles.

En attendant les voitures, qui arrivèrent promptement, le roi fit dire au colonel de Montalivet de se rendre auprès de lui. On me fit demander mon nom, et on m'invita à monter. Arrivé dans les appartements, je fus chargé par la reine d'une lettre à l'adresse de M. de Latour, au Palais-Royal, chargé des commandements du duc de Montpensier. Cette lettre concernait la duchesse sa femme. Les voitures arrivèrent, et la famille royale partit en nous laissant dans une profonde consternation. La comtesse Dolomieu et une autre dame s'adressèrent à nous, tout éplorées de ne pouvoir suivre la reine, car les voitures manquaient ; nous ne pouvions leur en procurer ; je leur conseillai de ne rentrer à Paris que le lendemain. Toute l'escorte se remit en route pour Paris. Nous cheminions, lorsque le général Boyer, aide de camp du roi, passa auprès de nous, suivant la même direction, accompagné seulement des officiers supérieurs Lavaucoupet et Anselme. Je le joignis. Il allait à la recherche du duc de Nemours. Ne le rencontrant pas, nous nous séparâmes à la hauteur du pont des Invalides. Pour rentrer chez moi, j'avais encore bien du chemin à faire et des difficultés à vaincre, exposé à chaque pas aux défiances du peuple par mon uniforme

d'état-major et mon cheval en partie couvert de boue. J'y parvins cependant, après de pénibles efforts. Après avoir quitté mon uniforme, je descendis au Palais-Royal, pour remettre la lettre dont j'étais chargé. Je le trouvai envahi par le peuple et une partie ravagée par les flammes. Il me fallut attendre au lendemain, où, après bien des recherches, j'appris très-tard, dans les boutiques entr'ouvertes, l'adresse de M. de Latour, à qui je remis la lettre de la reine contre son reçu.

Je déclare, en terminant, que tous ces détails, dont je pris note quelques jours après, sont de la plus absolue exactitude. Je n'ai songé à les rédiger pour le public, qu'afin que l'histoire de ces événements ne demeurât pas tronquée sur l'autorité d'un illustre écrivain (Lamartine), dont le livre, tombé par hasard sous mes yeux, m'a étonné par les nombreuses erreurs que j'y ai rencontrées dès le début (1). Pour dire ce que j'ai vu, j'ai été obligé de parler de mes faits et gestes, dont sans doute on n'avait que faire. Mais comment apporter autrement son témoignage à l'histoire? Tel était mon objet, telle est mon excuse.

(1) Voir t. I, p. 148.

LES 22 ET 23 FÉVRIER 1848

D'APRÈS LES RÉCITS DE M. GUIZOT

Le dernier volume des Mémoires de M. Guizot, publié en 1867, embrasse la période 1840-1848; il est consacré à l'apologie du dernier cabinet de la royauté de 1830, et l'histoire de la chute de ce cabinet, à la date du 23 février 1848, occupe les cinquante dernières pages du dernier chapitre. On y trouve la révélation de faits nouveaux au sujet du renvoi tardif des ministres du 29 octobre, qui, après avoir aidé le pauvre monarque de Juillet à se suicider, laissaient à leurs successeurs (si tant est qu'ils pussent en avoir) le soin d'assister à ses funérailles. Il faut tirer de ce récit et mettre en relief deux points principaux : 1° un entretien avec le roi; 2° le congé *in extremis* donné au ministère le 23 février.

I. — LE 22 FÉVRIER. — L'ATTITUDE DU ROI ET DE LA REINE

RÉCIT DE M. GUIZOT. — OBSERVATION D'UN POLITIQUE ANGLAIS

Avant la session qui allait s'ouvrir et dont M. Guizot pressentait les difficultés, il voulut son-

der le roi et le mettre, dit-il, à l'aise vis-à-vis du cabinet. « Que le roi, lui dis-je un jour, ait la bonté d'y penser sérieusement : la situation est grave et peut provoquer des résolutions graves ; on a réussi à donner à cette question de la réforme électorale et parlementaire une importance qu'en soi elle n'a pas, mais qui, dans l'état des esprits, est devenue réelle ; il n'est pas impossible que le roi soit obligé de faire à cet égard quelque concession. — Que me dites-vous là? s'écria-t-il avec un mouvement de vive impatience ; voulez-vous, vous aussi, m'abandonner, moi et la politique que nous avons soutenue ensemble? — Non, Sire ; personne n'est plus convaincu que moi de la bonté de cette politique, et plus décidé à lui rester fidèle ; mais, le roi le sait par sa propre expérience, il y a dans le gouvernement constitutionnel des moments difficiles, des désagréments à subir, des défilés à passer. C'est sur le roi lui-même, je le reconnais, non sur ses ministres, que pèsent les situations de ce genre ; les ministres qui n'y conviennent pas peuvent et doivent se retirer ; le roi reste et doit rester. Si la question qui agite en ce moment le pays plaçait le roi dans une nécessité semblable, il y aurait pour lui plus de déplaisir que de danger ; il trouverait dans les rangs de l'opposition des conseillers qui lui sont sincèrement attachés, et qui accompliraient probablement ces réformes dans une mesure conciliable avec la sûreté de la monarchie. Et si cette mesure était dépassée, si les nouveaux conseillers du roi ne con-

tenaient pas le mouvement après l'avoir satisfait, si la politique d'ordre et de paix était sérieusement compromise, le roi ne tarderait pas à retrouver, pour la relever, l'appui du pays. — Qui me le garantira? Qui sait où peut me mener la pente où l'on veut que je me place? On est près de tomber quand on commence à descendre; avec votre cabinet, je suis à l'abri des mauvais pas. — Pas autant que je le voudrais, Sire; le cabinet est bien attaqué, il l'est non-seulement dans la Chambre, dans le public ardent et bruyant, il l'est quelquefois auprès du roi lui-même, dans sa cour, plus haut peut-être. — C'est vrai, et je m'en désole; ils ont même inquiété et troublé un moment mon excellente reine; mais, soyez tranquille, je l'ai bien raffermie; elle tient à vous autant que moi. — J'en suis bien heureux, Sire, et bien reconnaissant; mais tout cela fait pour le cabinet une situation bien tendue. S'il doit en résulter une crise ministérielle, il vaut mieux, infiniment mieux que la question soit résolue avant la réunion des Chambres et leurs débats. Aujourd'hui le roi peut changer son cabinet par prudence; la lutte une fois engagée, il ne le changerait plus que par nécessité. — C'est précisément là ma raison pour vous garder aujourd'hui! s'écria le roi. Vous savez bien, mon cher ministre, que je suis parfaitement résolu à ne pas sortir du régime constitutionnel et à en accepter les nécessités, même déplaisantes; mais aujourd'hui il n'y a point de nécessité constitutionnelle; vous

avez toujours eu la majorité ; à qui céderais-je en changeant aujourd'hui mes ministres? Ce ne serait pas aux Chambres, ni au vœu clair et régulier du pays, ce serait à des manifestations sans autre autorité que le goût de ceux qui s'y livrent, et à un bruit au fond duquel il y a évidemment de mauvais desseins. Non, mon cher ministre, si le régime constitutionnel veut que je me sépare de vous, j'obéirai à mon devoir constitutionnel; mais je ne ferai pas ce sacrifice d'avance et par complaisance pour des idées que je n'approuve pas. Restez avec moi, défendez jusqu'au bout la politique que tous deux nous croyons bonne. Si on nous oblige à en sortir, que ceux qui nous y obligeront en aient seuls la responsabilité. — Je n'hésite pas, Sire ; j'ai cru de mon devoir d'appeler toute l'attention du roi sur la gravité de la situation. Le cabinet aimerait mille fois mieux se retirer que de compromettre le roi, mais il ne l'abandonnera point. »

M. Guizot ajoute « qu'il n'y a, dans cet entretien, pas une idée, pas un mouvement, pas une parole qui ne soient restés gravés dans sa mémoire et qu'il ne reproduise avec une scrupuleuse fidélité. »

Observation. — Un Anglais qui connaît les choses de France aussi bien que celles de son propre pays, appelait ce passage des Mémoires de M. Guizot « le dialogue des suicidés sans le savoir. » — « On fait volontiers, ajoutait-il, le *mea culpa* de son prochain, et il faut convenir que cette confession, faite ici au compte de Louis-Philippe, inculpe et

condamne lourdement ce vieux roi. Mais si M. Guizot croit par là s'être blanchi lui-même, certes il s'abuse fort. Si lui voyait clair à ce point dans la situation du pays, devait-il se contenter d'une telle remontrance et laisser le roi persister dans l'aveuglement, s'en rendre même complice en cédant sans trop se faire prier? Est-ce donc ainsi qu'eût agi un premier ministre anglais, un Robert Peel ou tout autre homme d'Etat digne de ce nom? Eût-il attendu qu'il fût *trop tard* pour arrêter une ligue, légitime en principe, et devenue menaçante, même en dehors des Communes et du pays légal? Non pas! M. Guizot a perdu le roi, en le laissant se perdre; il l'y a aidé, et il a précipité la France dans la révolution et l'imprévu. Ce n'était pas la peine de si bien sentir les périls, de si bien professer, de si bien prévoir! Dans un pays comme le vôtre, il y avait bien plus de danger encore qu'il n'y en eût eu chez nous à ajourner d'année en année cette question de réforme électorale et parlementaire, et à la faire ainsi dégénérer en question de banquets plus ou moins licites. En vérité, ne hausse-t-on pas les épaules, quand on songe à tout cela aujourd'hui? C'était un jeu mesquin et hypocrite, qui ne pouvait qu'être funeste tôt ou tard. On prétendait remplir les devoirs du gouvernement constitutionnel, tandis qu'en réalité il était faussé dans son essence même. Quelle pitoyable politique que ce *conservatisme* doctrinaire qui consistait à venir à tout propos et à satiété redire textuellement, avec un pédantisme solennel : « Toutes les politiques vous promettront le progrès; la mienne seule vous le donnera! » Le beau progrès! Vous ne pouviez pas même obtenir une petite réforme pour étendre à certaines capacités notoires le droit de suffrage et restreindre le fonctionarisme de votre parlement. En administration, vous ne pouviez pas même obtenir soit, par exemple, les coupures de billets de la Banque de France inférieures à 500 francs, soit l'introduction des

timbres-poste, dont nous jouissions déjà avec tant d'avantage! Il est évident que tout cela lassait, *ennuyait*, dégoûtait votre pays. Une surprise qui était, on l'a bien senti, dans la force des choses, a suffi alors pour vous jeter inévitablement dans un cataclysme et dans le suffrage universel, préconisé depuis dix ans par la *Gazette de France* et par le pontife des légitimistes, de Genoude... M. Guizot et le vieux Louis-Philippe se sont entr'aidés pour se suicider, cela est incontestable et acquis à l'histoire. Vous allez voir comment les choses se passent différemment chez nous. Quand le moment sera venu d'effectuer un progrès électoral, je parierais mille livres sterling que cette grosse affaire, bien plus grosse pour nous encore, se débattra et se résoudra loyalement, pacifiquement. Peut-être même n'est-ce pas les whigs, mais bien les torys, qui auront l'honneur de la solution. Voilà comme on gouverne et voilà aussi comme on règne! »

Il est à remarquer que l'événement a donné raison à notre Anglais. On se rappelle que Robert Peel, en recevant les nouvelles de la révolution de Février, alla serrer la main de Richard Cobden et lui dit : « Nous avons, vous et moi, Monsieur, assuré notre pays contre une semblable convulsion. Félicitez-vous d'avoir pesé sur moi par votre ligue (celle des céréales, *corn-league*) et de m'avoir poussé à opérer une réforme utile, nécessaire; et moi, je me félicite de vous avoir cédé à temps et d'avoir fait voter la réforme (*corn-law*) (1). » — Nous avons entendu Richard Cobden raconter lui-même ce fait, qui avait eu lieu le 26 février à la Chambre des Communes.

(1) Robert Peel avait déjà précédemment prononcé cette parole qu'on a retenue : « Je veux la réforme, parce que je ne veux pas la révolution. »

II. — LE 23 FÉVRIER. — RENVOI DU MINISTÈRE PAR LE ROI

—

RÉCIT DE M. GUIZOT. — NOTES MANUSCRITES D'UN LECTEUR ET RAPPROCHEMENTS

Nous arrivons au 22 février. Le banquet était interdit. Vingt-deux mandats d'arrestation contre des meneurs républicains étaient lancés. Sur l'avis du préfet de police G. Delessert et des deux généraux commandants de la garde nationale et des troupes de Paris, avis approuvé par le roi, on contremande le déploiement de forces prescrit pour le lendemain dans les divers quartiers de la ville, selon le système de mesures défensives combiné par le maréchal Gérard. On croyait avoir doublé le cap des tempêtes. Cependant quelques personnes, parmi lesquelles le colonel de Chabaud-Latour, naguère officier d'ordonnance du duc d'Orléans, alors un des aides de camp du jeune comte de Paris, vinrent voir M. Guizot et appelèrent, dit-il, avec instance toute sa sollicitude sur le péril de la situation, péril mal défini, inconnu, mais réel. M. Guizot ajoute qu'on était prêt à tout, qu'on avait sous la main des forces au moins égales à celles qui avaient suffi à réprimer les diverses insurrections tentées de 1830 à 1840 (trente et un mille hommes environ, dont plus de cinq mille de cavalerie), et qu'on était bien décidé à les déployer, le cas échéant.

Cependant le roi se montrait rassuré, enchanté. Il se félicitait et félicitait ses ministres sur leur habileté : « Quand je pense, s'écriait-il, que beaucoup de nos amis voulaient qu'on cédât!... » L'agitation persistante qui lui était signalée ne l'inquiétait pas. Des désordres commencèrent dans la journée, la fermentation augmenta pendant la nuit et s'aggrava encore dans la matinée du 23. Des détachements des 2e, 3e, 7e et 10e légions de la garde nationale se mirent en mouvement dans plusieurs quartiers en criant : « Vive la réforme! » et leur influence fut bientôt contagieuse, provoquant chez les uns l'action, chez les autres l'abstention. Dans les meilleures compagnies de la 3e légion, notamment dans celle que commandait le fils d'un banquier-député, ami de M. Guizot, François Delessert, les conservateurs ne se rendirent pas à l'appel. Laissons maintenant la parole à M. Guizot, qui va continuer les confessions du roi et de la reine :

« J'étais à la Chambre des députés, raconte-t-il, avec la plupart des membres du cabinet; M. Duchâtel seul y manquait. On annonçait des interpellations sur les incidents du jour. Je fus averti que, hors de la Chambre, M. Duchâtel me demandait. En y venant, il avait passé par les Tuileries. Je montai dans sa voiture, et nous retournâmes ensemble au palais. Je reproduis son récit de l'entretien qu'il venait en hâte m'en rapporter : « Le roi, me dit-il, me demanda aussitôt où nous en étions. Je lui répondis que l'affaire était plus sérieuse que

la veille et l'horizon plus chargé, mais qu'avec de l'énergie dans la résistance on s'en tirerait. Il me répondit que c'était aussi son sentiment; il ajouta qu'on lui donnait de tous côtés le conseil de terminer la crise en changeant le cabinet, mais qu'il ne voulait pas s'y prêter. « Le roi sait bien, lui dis-je, que, pour ma part, je ne tiens pas à garder le pouvoir, et que je ne ferais pas un grand sacrifice en y renonçant; mais les concessions arrachées par la violence à tous les pouvoirs légaux ne sont pas un moyen de salut : une première défaite en amènerait bientôt une nouvelle ; il n'y a pas eu loin, dans la Révolution, du 20 juin au 10 août, et aujourd'hui les choses marchent plus vite que dans ce temps-là; les événements vont à la vapeur, comme les voyageurs. »

« Je n'avais pas en ce moment, ajouta M. Duchâtel, l'idée que le changement du cabinet fût entré dans l'esprit du roi. Y avait-il déjà songé sérieusement, ou bien la résolution de se soumettre à une concession qui lui coûtait beaucoup, lui vint-elle soudainement, sous la pression d'une émotion vive? Je ne pourrais trancher la question, mais j'incline à croire qu'il se décida brusquement, emporté par cette espèce de trouble que produit le passage d'une sécurité complète à l'apparition subite d'un grand péril. « Je crois, comme vous, me dit le roi, qu'il faut tenir bon; mais causez un moment avec la reine; elle est très-effrayée. Je désire que vous lui parliez. » Il l'appela...

« Elle entra dans le cabinet du roi, me dit M. Duchâtel, suivie du duc de Montpensier. Elle était agitée et sous l'empire d'une vive excitation. « Monsieur Duchâtel, me dit-elle, je connais le dévouement de M. Guizot pour le roi et pour la France ; s'il le consulte, il ne restera pas un instant de plus au pouvoir. — Madame, lui répondis-je, un peu ému de cette sortie si vive, M. Guizot, comme tous ses collègues, est prêt à se dévouer pour le roi jusqu'à la dernière goutte de son sang ; mais il n'a pas la prétention de s'imposer au roi malgré lui. Le roi est maître de donner ou de retirer sa confiance, selon qu'il le juge convenable pour les intérêts de la couronne. — Ne dis pas des choses pareilles, ma chère amie, dit le roi ; si M. Guizot le savait!... — Je ne demande pas mieux qu'il le sache, répliqua la reine ; je le lui dirai à lui-même, je l'estime assez pour cela ; il est homme d'honneur et me comprendra. » J'ajoutai alors que je ne devais pas cacher au roi qu'il me serait impossible de ne pas communiquer à M. Guizot tout ce que je venais d'entendre ; c'était un élément important de la situation ; je ne pouvais lui en dérober la connaissance, ni comme collègue, ni comme ami... Le roi était devenu sombre et soucieux. « Il y aurait peut-être lieu, me dit-il, de convoquer sur-le-champ le conseil. — Je crois, lui répondis-je, qu'il y aurait peut-être des inconvénients à une convocation subite du conseil ; la Chambre est assemblée et ne peut pas rester sans ministres. Le roi ferait mieux,

ce me semble, de causer avec M. Guizot. — Vous avez raison, me dit-il; allez trouver M. Guizot sans perdre un instant, et amenez-le-moi (1). »

« En nous rendant ensemble aux Tuileries, nous causâmes, à cœur ouvert, M. Duchâtel et moi, de la situation; et, sans la moindre discussion, nous fûmes tous deux du même sentiment sur la conduite que nous avions à tenir. En ce qui nous concernait, nous étions et nous devions nous montrer décidés à maintenir jusqu'au bout la politique que nous avions pratiquée et que nous persistions à croire la seule bonne ; mais si, dans l'intérêt de la couronne dont il était juge, le roi croyait devoir changer le ministère, il ne nous convenait d'opposer ni résistance, ni plainte. Dans l'état général du pays, et à plus forte raison dans la crise du jour, ce n'était pas trop, c'était à peine assez, on le voyait bien, de l'accord des grands pouvoirs de l'Etat pour faire prévaloir leur politique commune contre ses divers adversaires. Si cet accord cessait, n'importe de quel côté, la défense serait trop faible pour l'attaque. Le roi ne pouvait se passer du concours de la majorité des Chambres, et la majorité des Chambres n'était ni assez forte, ni assez liée, ni assez expérimentée pour se passer de l'appui du roi. Si nous prétendions, en ce moment, imposer au roi

(1) Il est évident qu'en tout ceci M. Duchâtel n'aura pas dû prendre le change. Il aura bien compris que c'était là une de ces scènes bien connues de la comédie bourgeoise, où un mari qui s'est mis ou qu'on a placé dans l'embarras prie sa femme de prendre certaines initiatives, d'assumer certaines responsabilités. (*Notes manuscrites d'un lecteur.*)

chancelant le maintien du cabinet ébranlé, nous ne lui assurerions pas les avantages d'une résistance énergique, car il n'accepterait pas ou ne soutiendrait pas les mesures qu'elle exigerait, et nous ne réussirions même pas à prolonger longtemps notre faible situation, car le roi ne persévérerait pas avec nous jusqu'au terme de la crise. C'était, pour nous-mêmes, la seule conduite sensée et digne, et envers la royauté notre devoir impérieux de la laisser choisir librement dans son hésitation, sans aggraver les conditions des deux conduites entre lesquelles elle avait à se prononcer.

« Nous entrâmes vers deux heures et demie dans le cabinet du roi. La reine, M. le duc de Nemours et M. le duc de Montpensier y étaient réunis. Le roi exposa la situation, s'appesantit sur la gravité des circonstances, parla beaucoup de son désir, qui était très-sincère, de garder le ministère, du regret qu'il éprouvait à être obligé de se séparer de nous, ajoutant qu'il aimerait mieux abdiquer. « Tu ne peux pas dire cela, mon ami, dit la reine ; tu te dois à la France ; tu ne t'appartiens pas (1). — C'est vrai, dit le roi ; je suis plus malheureux que les ministres ; je ne puis pas donner ma démission. » Ce préambule couvrait évidemment une résolution arrêtée ; pour ceux qui connaissaient les allures de l'esprit du roi, le doute n'était pas possible. Je l'avais écouté en silence ; je pris la parole : « C'est

(1) Contre-partie de la scène précédente. (*Note manuscrite.*)

à Votre Majesté, dis-je, à prononcer : le cabinet est prêt, ou à défendre jusqu'au bout le roi et la politique conservatrice qui est la nôtre, ou à accepter sans plainte le parti que le roi prendrait d'appeler d'autres hommes au pouvoir. Il n'y a point d'illusion à se faire, Sire ; une telle question est résolue par cela seul que, dans un tel moment, elle est posée. Aujourd'hui plus que jamais le cabinet, pour soutenir la lutte avec chance de succès, a besoin de l'appui décidé du roi. Dès qu'on saurait dans le public, comme cela serait inévitable, que le roi hésite, le cabinet perdrait toute force morale et serait hors d'état d'accomplir sa tâche. » — Le roi, sur ces paroles, laissa de côté toute hésitation, toute précaution de langage, et considérant la question comme tranchée : « C'est avec un bien amer regret, nous dit-il, que je me sépare de vous ; mais la nécessité et le salut de la monarchie exigent ce sacrifice. Ma volonté cède ; je vais perdre beaucoup de terrain ; il me faudra du temps pour le regagner. » La reine et le duc de Montpensier ajoutèrent des paroles dans le même sens. Le duc de Montpensier me dit qu'il fallait que sa conviction fût bien profonde pour qu'elle l'emportât sur la reconnaissance qu'il me devait. Après ces témoignages d'estime et de regret, le roi dit qu'il songeait à M. Molé et nous demanda ce que nous en pensions. Nous n'avions à faire et nous ne fîmes aucune objection. « Je vais donc le faire appeler, » reprit le roi. Puis il nous fit ses adieux, ainsi que la famille

royale, en nous embrassant avec larmes : « Vous serez toujours les amis du roi, dit la reine ; vous le soutiendrez. — Nous ne ferons que de la résistance au petit pied et sur le second plan, me dit le duc de Nemours ; mais sur ce terrain, nous comptons retrouver votre appui. » Le roi était triste et troublé ; la gravité de la résolution qu'il venait de prendre semblait grandir à ses yeux. Il sentait surtout combien il allait perdre en Europe, et quel coup en recevrait sa considération. Nous sortîmes du cabinet. M. Duchâtel était le dernier près de la porte, le roi lui tendit la main une dernière fois : « Vous êtes plus heureux que moi, vous autres, » lui dit-il, et il prononça à voix basse quelques mots que j'entendis imparfaitement, et où se révélait à quel point sa résolution lui était amère.

« Nous retournâmes sur-le-champ à la Chambre des députés ; on nous y attendait dans une agitation immobile ; il était question d'interpellations, de pétitions. Je montai à la tribune. « Je crois, dis-je, qu'il ne serait ni conforme à l'intérêt public, ni à propos pour la Chambre d'entrer, en ce moment, dans aucun semblable débat. Le roi vient de faire appeler M. le comte Molé pour le charger de former un nouveau cabinet. Tant que le cabinet actuel sera chargé des affaires, il maintiendra ou rétablira l'ordre, et fera respecter les lois selon sa conscience, comme il l'a fait jusqu'à présent. » M. Odilon Barrot demanda aussitôt la parole. Il eut quelque peine à la prendre au milieu du tumulte qui s'éleva dans

la Chambre ; il voulait parler de la fixation de l'ordre du jour pour la séance du lendemain, séance dans laquelle la proposition d'accusation du ministère devait être renvoyée à l'examen des bureaux : « J'avais cru, dit-il, que la conséquence naturelle, inévitable même, de la réserve que M. le président du conseil montrait sur les interpellations qui lui étaient adressées, à raison de la gravité des circonstances et de la situation spéciale du cabinet, j'avais cru, dis-je, que la conséquence inévitable, naturelle, était l'ajournement de l'ordre du jour indiqué, c'est-à-dire l'ajournement de la discussion sur la proposition que j'ai déposée hier sur le bureau. Je suis à cet égard parfaitement subordonné aux convenances de la Chambre et du ministère lui-même. »

M. Dupin prit vivement la parole (pour appuyer cet ajournement, en faisant valoir le besoin d'apaisement. M. Guizot insista, ne voulant pas que l'accusation proposée contre le cabinet restât ainsi en suspens après que l'opposition avait atteint son but. M. Dupin persista dans sa demande d'ajournement. La majorité vint fermement en aide à M. Guizot et la proposition d'accusation fut maintenue à l'ordre du jour.

« A l'annonce de la chute du cabinet, poursuit M. Guizot, l'émotion, je devrais dire l'irritation, avait été profonde dans la majorité (1) ; elle y voyait

(1) Tellement profonde que lorsque M. Guizot fut descendu de la tribune et revenu à son banc, un député de la majorité (entre autres), un magistrat, se précipita vers lui et lui adressa cette apostrophe

sa propre chute et celle de la politique qu'elle soutenait courageusement depuis dix-sept ans. Plus clairvoyants encore et plus expérimentés dans les crises révolutionnaires quelques-uns de ses membres pressentirent immédiatement dans celle-ci bien plus que la chute du cabinet : un de mes amis particuliers, M. Muret de Bord, qui s'était vivement prononcé en ces dernières circonstances, était assis à côté de l'ancien et habile directeur général des domaines, M. Calmon, qui en entendant ma déclaration lui dit en lui frappant sur l'épaule : « Citoyen Muret de Bord, dites à la citoyenne Muret de Bord de préparer ses paquets ; la République ne vous aimera pas (1). » Dans l'opposition même les esprits élevés étaient soucieux : « Je désirais vivement la chute du cabinet, dit à M. Duchâtel M. Jules de Lasteyrie ; mais j'aurais mieux aimé vous voir rester dix ans de plus que sortir par cette porte. » Au même instant, M. de Rémusat, ami et camarade de collége de M. Dumon,

véhémente : « C'est une infamie, Monsieur, c'est une lâcheté de se retirer ainsi en face de l'émeute ! » On croyait alors que la retraite du ministre était spontanée, volontaire ; on ignorait qu'il avait été congédié par le roi. Ces révélations ont vengé depuis lors M. Guizot ; il le croit du moins. Mais qu'est-ce à dire?... Un autre magistrat-député, mieux avisé encore, avait donné un exemple qui, s'il eût été suivi par quelques autres, aurait eu sans nul doute une grande influence sur les événements. C'est M. le président de Belleyme, qui, se détachant courageusement de la majorité, avait voté contre le ministère. (*Notes manuscrites.*)

(1) Fort joli et fort bien pronostiqué, mais un peu tard ! Il eut mieux valu être moins spirituel, mais plus sage, en votant avec le président de Belleyme contre le ministère, pour le faire tomber un peu plus tôt et constitutionnellement. M. Calmon était de ces députés-fonctionnaires qui ne goûtaient pas, et pour cause, la réforme parlementaire. (*Notes manuscrites.*)

vint s'asseoir près de lui au banc des ministres : « Je sais, dit-il, que ta sortie du ministère ne te contrarie pas beaucoup ; je puis donc venir causer avec toi. Si j'entre dans le nouveau ministère, j'espère que nous causerons souvent ensemble, et que nous pourrons nous entendre. — Je ne demande pas mieux, lui répondit M. Dumon ; pourvu que la Chambre ne soit pas dissoute et que les réformes ne soient pas excessives, je ne ferai pas d'opposition. — C'eût été bien facile, reprit M. de Rémusat, si nous étions arrivés par un mouvement de Chambre ; mais qui peut mesurer les conséquences d'un mouvement de rue ? » (1)

« A quatre heures et demie, le cabinet se réunit aux Tuileries. De plusieurs côtés le bruit de l'irritation de la majorité parlementaire était arrivé au roi ; il en était visiblement troublé. Il essaya d'alléger un peu, pour lui-même, la résolution qu'il venait de prendre en donnant à entendre que j'avais, ainsi que M. Duchâtel, partagé son avis. Je rétablis en termes positifs ce que je lui avais dit dans notre première entrevue. « Nous étions décidés et prêts, lui dis-je, à soutenir jusqu'au bout la politique d'ordre et de résistance légale que nous trouvons la seule bonne ; mais le roi s'était montré disposé à penser qu'il devait changer son ministère. Poser une telle question, dans un tel moment, c'était la

(1) Si un mouvement de Chambre n'avait pu être effectué à temps, à qui donc la faute, si ce n'est à la majorité des fonctionnaires-députés, et à ceux qui la tenaient dans leur main? (*Note manuscrite.*)

résoudre. » Le roi n'insista pas. MM. Hébert, de Salvandy et Jayr exprimèrent leur désapprobation de sa résolution. Nous sortîmes des Tuileries pour ne plus nous occuper, en attendant la formation d'un nouveau cabinet, que de défendre partout l'ordre toujours violemment attaqué. La nouvelle de la chute du ministère n'avait point fait cesser la lutte ; elle continuait sans que nulle part l'insurrection triomphât ou cédât. L'événement tombait de plus en plus entre les mains des républicains fanatiques résolus à le pousser jusqu'à une révolution. Nous allions d'heure en heure, M. Duchâtel et moi, rendre compte au roi de l'état des choses. Vers six heures, il nous témoigna le désir de donner le commandement général dans Paris au maréchal Bugeaud. Nous fîmes sur-le-champ, auprès des généraux Jacqueminot et Tiburce Sébastiani, une démarche pour les en prévenir ; puis le roi préféra attendre l'avis du cabinet qu'il travaillait à former. Il n'avançait guère dans son travail ; M. Molé discutait, négociait, cherchait des alliés efficaces. Vers huit heures, M. Jayr, qui avait quelques signatures de travaux publics à demander au roi, retourna aux Tuileries ; il le trouva seul, agité et taciturne. En lui soumettant son travail administratif, M. Jayr lui représenta la nécessité de reconstituer promptement le pouvoir politique et le commandement militaire, l'un et l'autre ébranlés et flottants au milieu d'une crise aussi obstinée que violente. Le roi signait et l'écoutait en silence ; puis tout à coup :

« Et quand je pense, dit-il, que cette résolution a été prise et exécutée en un quart d'heure ! » M. Jayr se retira sans autre réponse.

« Personne n'ignore l'événement (je ne décide pas s'il faut dire fortuit ou criminel) qui éclata à neuf heures du soir, sur le boulevard, devant l'hôtel des Affaires étrangères. Une bande d'insurgés, armés de piques, de pistolets, de bâtons, portant des signes de luttes récentes, et partie d'abord de la place de la Bastille, s'était avancée le long des boulevards, grossie dans sa route par des passants et des curieux ; après plusieurs démonstrations bruyantes, entre autres devant le bureau du *National*, elle arrivait près du ministère des Affaires étrangères, plus d'une fois menacé depuis le commencement de l'insurrection. Un bataillon d'infanterie de ligne en couvrait les approches. Au milieu de la pression désordonnée qu'exerçait la foule et de la résistance immobile que lui opposait la troupe, un coup de feu partit ; selon les uns, des rangs de la troupe même, et par un accident du fusil d'un soldat ; selon les autres, le coup fut tiré du sein de la foule, sur la troupe, et par un des insurgés. Quoi qu'il en soit, la troupe se croyant attaquée, fit feu ; beaucoup de personnes tombèrent, les unes frappées à mort, les autres blessées, d'autres renversées et foulées aux pieds. Un désordre immense, mêlé d'effroi et de colère, éclata sur le théâtre et tout à l'entour de l'événement ; la passion a de soudains et puissants instincts au service de sa cause ;

quelques-uns des insurgés relevèrent des cadavres (seize, dit-on), les placèrent sur un chariot qui se trouvait là, et ce cortége funèbre se promena jusqu'à une heure du matin, sur les boulevards, devant les bureaux du *National* et de la *Réforme*, dans tout le centre de la ville, au milieu des cris : *Vengeance ! Aux armes ! Aux barricades !* provoquant partout un nouvel et plus ardent élan d'insurrection et de lutte. La nuit se passa à exploiter ainsi ce malheur ou ce crime, pour transformer l'émeute en révolution.

« J'étais au ministère de l'Intérieur quand la nouvelle de ce fatal incident y arriva. Plusieurs de mes collègues et de nos amis y étaient réunis. De leur avis unanime, je me rendis sur-le-champ aux Tuileries, avec M. Dumon, pour insister auprès du roi sur l'urgence de la nomination du maréchal Bugeaud au commandement de toutes les forces militaires. Il en reconnut la nécessité ; mais il ne savait pas encore quel cabinet il parviendrait à former. Je le quittai sans qu'il y eût rien de décidé. Entre minuit et une heure, il m'envoya chercher et me dit qu'à la fin de la soirée, M. Molé était venu lui annoncer qu'il n'avait pu réussir à former un cabinet : « Je fais appeler M. Thiers, ajouta-t-il ; mais, en attendant, la lutte devient de plus en plus grave ; il y faut sur-le-champ un chef-militaire, d'une capacité et d'une autorité éprouvées, et qui puisse porter le fardeau jusqu'à l'installation d'un nouveau ministère. Je vous demande la nomination immé-

diate du maréchal Bugeaud au commandement de la garde nationale et de l'armée. M. Thiers ne voudrait peut-être pas le nommer lui-même ; mais il l'acceptera, je n'en doute pas, s'il le trouve nommé et installé. C'est au nom du salut de la monarchie que je fais appel au dévouement de mes anciens ministres. — Le roi sait, lui dis-je, que nous sommes tout prêts à accomplir son désir. » Il envoya chercher M. Duchâtel et le général Trezel dont la signature était nécessaire pour cette nomination. Ils arrivèrent et donnèrent sur-le-champ au roi leur assentiment et leur concours. Le maréchal Bugeaud arriva aussi. Le duc de Nemours, le duc de Montpensier et M. de Montalivet étaient présents. Les deux ordonnances signées, le duc de Nemours, M. Duchâtel et moi, nous accompagnâmes le maréchal Bugeaud pour l'installer à l'état-major. Il s'arrêta sur la place du Carrousel pour visiter les troupes qui y étaient réunies. Nous lui demandâmes ce qu'il pensait de la journée du lendemain : « Il est un peu tard, nous dit-il ; mais je n'ai jamais été battu et je ne commencerai pas demain. Qu'on me laisse faire et tirer le canon, il y aura du sang répandu ; mais demain soir la force sera du côté de la loi, et les factieux auront reçu leur compte. »

« Ce fut là le dernier acte du cabinet et ma dernière entrevue avec le maréchal Bugeaud. Je ne retournai aux Tuileries le lendemain 24 février, vers huit heures du matin, que pour prendre définitivement congé du roi, que je ne revis plus qu'à Clare-

mont. Ce qu'on a dit de prétendus conseils qu'il m'aurait demandés et que je lui aurais donnés, à ce moment, sur ses rapports avec son nouveau cabinet et les concessions qu'il devait lui faire, est dénué de tout fondement. Il se borna à m'annoncer que MM. Thiers et Odilon Barrot avaient accepté le ministère, et moi à lui témoigner ma satisfaction qu'au moins la crise ministérielle fût terminée... »

Rapprochements. — Plaçons ici, en regard du récit de M. Guizot, celui qu'a publié en 1851 M. de Groiseilliez, après une consciencieuse recherche de la vérité. Ce rapprochement a son importance :

« On vient d'apprendre que la garde nationale se prononce pour les réformes. « Eh bien! Monsieur Guizot, dit le roi, rompant enfin le silence, que comptez-vous faire? — Sire, répliqua le ministre, un peu embarrassé, et après un moment de réflexion, je ne vous dirai pas *ce que je puis faire*... je vous dirai seulement *ce que je ne puis pas faire*. — Expliquez-vous, Monsieur, reprit le roi fort surpris de ces paroles. — Sire, continua M. Guizot, je ne puis accorder la réforme... je ne puis faire tirer sur la garde nationale... — Alors, s'écria Louis-Philippe, péniblement affecté, en quoi pouvez-vous m'être utile? S'il en est ainsi, je n'ai plus besoin de vous... Je vais faire appeler M. Molé... » Cette conversation, comme on le pense bien, a été plus longue; je n'en ai rapporté que les traits principaux, ceux qui m'ont été fournis par des personnes dignes de foi; d'où il résulterait que M. Guizot n'a pas précisément donné sa démission, et que Louis-Philippe ne l'a pas précisément demandée. Le portefeuille du ministre est pour ainsi dire tombé machinalement aux pieds du souverain, qui l'a laissé par terre. Voilà pourquoi les confi-

dents du souverain accusent M. Guizot d'avoir abandonné son maître, tandis que le ministre et ses amis se plaignent d'avoir été repoussés par le souverain. En effet, le reproche est grave à l'adresse de l'un comme de l'autre. Louis-Philippe, se séparant de son premier ministre, commettait un acte de faiblesse; M. Guizot, abandonnant le roi dans un moment si critique, faisait pis encore, il commettait une lâcheté ! Tous deux par une rupture inopportune et pusillanime, soit que l'initiative vînt de celui-ci ou de celui-là, donnaient raison aux balles de l'insurrection, désavouaient la gloire du gouvernement de Juillet, infligeaient un blâme honteux à leur politique... Et cependant M. Guizot, d'après son caractère connu, n'était pas homme à renier ses actes et à se retirer volontairement devant le danger; mais Louis-Philippe pouvait bien croire que le danger se dissiperait dès que le ministre aurait disparu... M. Guizot, en quittant le roi, se rendit à la Chambre, où il annonça la dissolution de son ministère. Quelques amis vinrent à lui, tout surpris et tout contristés de sa brusque retraite en présence d'événements si graves. « *Telle est la volonté du roi,* » leur dit-il sans autre commentaire. Le plus grand nombre battit des mains, tant l'intelligence d'une situation politique est rare en France ! Les conservateurs eux-mêmes, sachant que M. Molé avait été appelé en haut lieu, se firent illusion à tel point qu'ils crurent ce nom suffisant pour ramener la tranquillité dans les carrefours de la ville. Ils ne voyaient pour eux qu'un changement d'idole; ils restaient les grands prêtres de ses autels. »

(*Histoire de la chute de Louis-Philippe*, ch. 14.)

Il importe encore davantage de mettre à côté du récit de M. Guizot quelques lignes d'un écrit tout récent, composé à Twickenham, par M. Aug. Trognon, avec les souvenirs mêmes de la reine Marie-Amélie, et sous sa dictée, pour ainsi dire :

« Tous les récits qu'elle entendait lui montraient la fermentation populaire croissant de moment en moment. Le ministère était sorti victorieux de la discussion de l'Adresse ; mais il se sentait isolé et impuissant dans sa victoire. Les promoteurs du grand banquet réformiste le bravaient, et annonçaient la résolution de résister par la force, si la force était employée contre eux. Ce qui était plus grave que tout le reste, le cri de *Vive la réforme!* cri de guerre contre le gouvernement, se faisait entendre dans la plupart des légions de la garde nationale. « Les choses vont mal, disait la reine à une personne qui avait toute sa confiance : je m'attends au pis. Je voulais vous envoyer à Bruxelles avec mes diamants et des papiers; mais le roi n'a pas voulu. » Il n'eût pas voulu non plus se séparer de son ministère, *il s'y résigna malheureusement trop tard*. Trop tard, mot terrible, qui revient fatalement dans l'histoire de toutes les révolutions accomplies par l'élan emporté des multitudes!

« Je n'étais pas aux Tuileries le 24 février, mais je n'ai vu personne qui s'y soit trouvé et à qui l'attitude de la reine, dans cette journée, n'ait laissé un profond sentiment d'admiration. La grandeur de son âme se mit naturellement au niveau de la grandeur du péril : elle était préparée à tout, à la fois calme et exaltée, plus que jamais digne et imposante au milieu de l'étrange confusion qui régnait... »

(*Vie de Marie-Amélie*, 1872.)

Observation. — En présence de ce témoignage, on ne s'explique guère comment la reine a pu avoir le rôle qu'on lui voit jouer dans le récit de M. Guizot, et comment elle aurait eu l'initiative du renvoi, trop tardif pour être efficace (M. Trognon lui-même le déclare), du ministère du 29 octobre. M. Trognon dit avoir eu sous les yeux « l'histoire de ces huit jours racontée par le roi Louis-

Philippe lui-même avec la plus minutieuse exactitude ; » mais il ajoute « que son récit, plein de détails intéressants, n'ayant pas été destiné à la publicité, il n'a pu se permettre d'en emprunter que ce qui était strictement nécessaire au sien (1). »

Il semble que si le récit inédit du roi était conforme à celui de M. Guizot, il eût paru « strictement nécessaire » à M. Trognon d'indiquer la part prise par la reine dans le brusque renvoi du ministère, le 23 février.

(1) *Nota Bene.*—Dans l'opuscule de M. Ed. Lemoine (*Abdication du roi Louis-Philippe racontée par lui-même*, nov. 1849), le roi s'exprime ainsi : « Je n'avais qu'un parti à prendre : imiter l'exemple *de mes ministres qui avaient abdiqué.* »

L'ABDICATION DE LOUIS-PHILIPPE

Personne n'ignore qu'au plus fort de l'insurrection, M. Emile de Girardin, député démissionnaire (1) et rédacteur en chef de la *Presse*, vint aux Tuileries conseiller au roi Louis-Philippe d'abdiquer en faveur de son petit-fils et de nommer la duchesse d'Orléans régente.

Il était environ huit heures du matin, lorsque, le 24 février, M. de Girardin arrive aux Tuileries, après avoir franchi barricades sur barricades. Il demande à parler au roi. Le général de Rumigny l'engage à s'adresser d'abord à M. Thiers, qui est à l'état-major du Carrousel avec MM. Barrot, de Rémusat, Duvergier de Hauranne et Lamoricière.

M. de Girardin s'y rend et s'efforce de leur faire comprendre que la situation est plus grave qu'ils ne le pensent.

De l'état-major on revient aux Tuileries : une proclamation est rédigée en toute hâte ; mais où la faire imprimer ? Il y a bien là de l'artillerie, mais il n'y a pas d'imprimerie ; mieux vaudrait en ce mo-

(1) Il avait envoyé sa démission le 14 février, en disant :

« Entre la majorité intolérante et la minorité inconséquente, il n'y a pas de place pour qui ne comprend pas :

« Le pouvoir sans l'initiative et le progrès ;

« L'opposition sans la vigueur et la logique.

« Je donne ma démission. J'attendrai les élections générales. »

ment une casse et une presse que dix caissons et dix canons. M. Thiers conjure M. Merruau et M. de Girardin de faire composer et tirer en toute hâte, aux imprimeries du *Constitutionnel* et de la *Presse*, la proclamation qui vient d'être rédigée, et qui annonce la formation du ministère Thiers-Barrot-Duvergier-Rémusat, et la dissolution de la Chambre.

Au moment où M. de Girardin sort des Tuileries, MM. Guizot, de Broglie et d'Haussonville y arrivent à pied; ils n'y sont pas reçus.

Les secondes sont des heures!

Des Tuileries à la rue Montmartre, pour traverser trente barricades, il faut plus de trente minutes!

La proclamation de M. Thiers est composée et tirée. Vainement essaye-t-on de la placarder; elle est huée et aussitôt déchirée.

M. de Girardin, jugeant par ce fait de la gravité de la situation, prend sur lui de faire composer la proclamation suivante :

Abdication du roi;
Régence de la duchesse d'Orléans;
Dissolution de la Chambre;
Amnistie générale.

Sans attendre qu'elle soit tirée, M. de Girardin retourne en toute hâte à l'état-major du Carrousel, où il instruit le maréchal Bugeaud de ce qui se passe; puis de là court aux Tuileries, où il n'est introduit dans le cabinet du roi qu'après plusieurs minutes perdues encore dans le salon qui précède.

Le roi est étendu dans un grand fauteuil placé près d'une fenêtre. MM. Thiers et de Rémusat sont présents; ils se tiennent debout appuyés près de la cheminée.

— Qu'y a-t-il, Monsieur de Girardin ? lui demanda le roi.

— Il y a, Sire, que l'on vous a fait perdre un temps précieux, et que, si le parti le plus énergique n'est pas immédiatement adopté, dans une demi-heure il n'y aura plus de royauté en France.

M. de Girardin sent aussitôt tous les regards darder sur lui; on doute, on paraît chercher s'il n'a pas perdu la raison en s'exprimant ainsi. Il aperçoit, à côté de M. Thiers, M. Merruau, rédacteur en chef du *Constitutionnel*.

— Interrogez, reprend-il vivement, interrogez M. Merruau sur l'accueil qu'a reçu la proclamation qui vient d'être imprimée au *Constitutionnel* et à la *Presse;* demandez-lui si on a permis qu'elle fût placardée...

Le récit de M. de Girardin est confirmé par M. Merruau. Après un moment de silence et d'abattement, la voix du roi se fait entendre pour dire :

— Que faire ?

M. de Girardin répond :

— Abdiquer, Sire !

— Abdiquer !

— Oui, sans hésiter, et en conférant la régence à Madame la duchesse d'Orléans; car M. le duc de Nemours ne serait pas accepté...

Le roi se lève et dit :

— Messieurs, voulez-vous que je monte à cheval?

— Non, Sire, lui répond-on.

M. le duc de Montpensier s'approche du roi et le presse d'abdiquer.

Le roi dit : — J'abdique!

La régence de Madame la duchesse d'Orléans est acceptée.

Le bruit des décharges de coups de fusil se fait plus distinctement entendre.

Déjà l'on peut prévoir que les Tuileries ne tarderont pas à être attaquées.

— Partez, partez, Monsieur de Girardin!

M. de Girardin part, sans autre garantie que la parole du roi.

Au coin de la rue Richelieu et de la rue Saint-Honoré il est arrêté par les nombreux gardiens de la barricade.

Il leur annonce l'abdication du roi, la régence de la duchesse d'Orléans, la dissolution de la Chambre, l'amnistie générale.

On ne veut pas y croire. — Est-ce imprimé? est le premier mot qui s'échappe de toutes les bouches. — Non. — Est-ce écrit? — Non. — Quelles garanties nous en donnez-vous? — Ma parole. — Qui êtes-vous? — Emile de Girardin. — Le député qui a donné sa démission? — Oui. — Cela nous suffit. Passez, passez!

Des acclamations se font entendre : « Le roi a abdiqué! La Chambre est dissoute!... »

M. de Girardin passe et arrive à la place du Palais-Royal, où les feux se croisent entre le poste du Château-d'Eau et le peuple, retranché derrière les colonnes et la grille du Palais. Vainement M. de Girardin essaye de faire cesser le feu.

Le général Lamoricière arrive à cheval; il n'est pas plus heureux dans les efforts qu'il fait, il l'est moins encore, car il est blessé au bras.

Après bien du temps perdu ainsi en exhortations étouffées par le sifflement des balles, M. de Girardin retourne aux Tuileries, où il ne retrouve plus ni roi, ni princes, ni ministres, dans le cabinet où il les avait laissés.

Où étaient-ils? Que s'était-il passé? M. de Girardin l'ignorait. Interrogé par la foule qui entre et n'en sait rien non plus, il ne peut que répondre :

Le roi a abdiqué; — la duchesse d'Orléans est régente; — la Chambre est dissoute; — une amnistie est proclamée.

— Est-ce bien vrai? — Oui. — Ecrivez-le et signez-le.

M. de Girardin s'assied à une table, et là, il écrit ou signe plus de cinq cents bulletins de l'abdication (1)...

(1) A la biographie de M. Emile de Girardin, dans *les Contemporains* de Mirecourt, se trouve joint le *fac-simile* des quatre lignes de la proclamation formulée plus haut. On a mis en tête : « *Ecrit le 24 février 1848, à 11 heures du matin, au palais des Tuileries.* »

Observation. — On lit ce qui suit dans les notes d'un publiciste :

« L'abdication jaillit de la circonstance; elle fut, après la retraite du ministère Guizot, après les ministères Thiers et Barrot, le prochain degré où devaient monter la crue et le débordement révolutionnaires. La première personne qui en parla aux Tuileries ne fut point M. Emile de Girardin. Lorsque M. de Girardin arriva, il y avait une demi-heure que cette concession extrême avait été demandée par un journaliste de courage et de conscience, qui se croyait autorisé par les hommes du *National* à présenter l'abdication comme la dernière limite de leurs exigences. Vainement des hommes d'une intrépidité d'esprit et de cœur imployable, le maréchal Bugeaud, à ce que raconte M. de Lamartine (1), et, au dernier moment, M. Piscatory, s'efforcèrent-ils d'arrêter le roi : Louis-Philippe crut que son abdication avertirait et rallierait la garde nationale autour de son petit-fils. »

L'ACTE D'ABDICATION DU ROI LOUIS-PHILIPPE

REPRODUIT POUR LA PREMIÈRE FOIS EN *fac-simile*, D'APRÈS L'ORIGINAL AUTOGRAPHE.

Le texte de cette pièce historique était connu depuis longtemps. Il fut publié plus ou moins exactement, par les journaux de 1848 et 1849. Le recueil bien connu et fort curieux, entrepris en 1863 par le *Figaro*, sous ce titre : l'Autographe, en a donné, ou plutôt a cru en donner, un *fac-simile* à la page 3 de son premier numéro (5 décembre 1863). Ce

(1) Mais cette assertion est erronée, le maréchal Bugeaud n'était pas présent à ce moment-là.

prétendu *fac-simile*, qui n'était, comme on va le voir, qu'une imitation assez lourde et faite à main-levée, parut accompagné de la légende que voici :

Le 24 février, place du Palais-Royal, des insurgés, sous le commandement de Lagrange, assiégeaient le poste du Château-d'Eau.

Lamoricière arrive à cheval, en criant :

— Cessez le feu ! Voici l'abdication du roi.

— Voyons, fait Lagrange.

Et il ajoute presque immédiatement :

— Allez dire à Louis-Philippe que dans deux heures nous serons aux Tuileries.

Et il mit l'abdication dans sa poche.

La lutte recommence. Lamoricière, blessé, est forcé de battre en retraite, et Lagrange dit à M. G...., un des combattants :

— Cette pièce est importante, prends-la, citoyen ; si je suis tué, tu la remettras à ma sœur.

C'est le *fac-simile* de ce curieux autographe que nous donnons ici. On remarquera combien, pour un vieillard, l'écriture est ferme et hardie ; mais l'émotion ne perd pas ses droits, elle se trahit par trois fautes d'orthographe.

Un simple coup d'œil jeté sur la reproduction donnée, en 1863, par l'*Autographe* et sur celle que l'on verra ici, permet de juger quelle est la vraie, quelle est celle dont chaque trait de plume porte l'empreinte de la vie. Il faut, d'ailleurs, que nous fassions connaître les circonstances singulières auxquelles nous avons dû de pouvoir constater et rectifier l'erreur de l'*Autographe*.

D'après la légende que nous venons de trans-

crire, le citoyen Charles Lagrange, après s'être emparé de l'acte d'abdication de Louis-Philippe, l'aurait remis au citoyen G...., un des combattants. Cela paraît au moins douteux, car Lagrange était encore en possession de cette pièce historique, il y a quelques années; il ne s'en est dessaisi qu'à son lit de mort, et c'est ainsi qu'elle a fini par prendre place tout récemment aux Archives de l'Etat. La lettre ministérielle et la note détaillée qu'on va lire expliquent les vicissitudes qu'a subies ce document, avant de faire partie d'un dossier officiel (1).

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

A Monsieur le directeur des Archives nationales.

Paris, le 25 septembre 1872.

Monsieur le Directeur, je vous autorise à recevoir des mains de M. Martin-Paschoud, pasteur de l'Eglise Réformée de Paris, un document d'une haute importance historique, dont il se trouve détenteur par suite de circonstances qu'il a pu déjà vous faire connaître, et dont la place est aux Archives nationales. Il s'agit de l'acte authentique d'abdication du roi Louis-Philippe. M. Martin m'a exprimé le désir d'en faire le dépôt aux Archives.

Le ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts,

JULES SIMON.

(1) L'acte d'abdication est sur une feuille double de papier vergé, portant la marque de la papeterie de RIVES (Isère), dont le nom se lit, d'un côté dans la pâte, au-dessous du lion couronné, avec la légende PRO PATRIA [ET] LIBERTATE; de l'autre est le nom : VANDERLEY.
Le format est celui du papier écolier.

J'abdique cette Couronne
que la voix nationale m'avait
appellée à porter, en faveur
de mon petit fils le Comte de
Paris. Puisse-t-il réussir
dans la grande tâche qui lui
échoit aujourd'hui

Louis Philippe

24 Fev.r 1848.

NOTE CONSTATANT LE DÉPÔT

(26 septembre 1872)

La pièce originale contenant l'abdication du roi Louis-Philippe fut confiée, presque immédiatement après qu'elle eut été écrite, au général de Lamoricière, qui sortit des Tuileries, l'ayant à la main, avec l'intention de la porter à l'Hôtel-de-Ville. En traversant la place du Palais-Royal il agita ce papier, dont il proclamait le contenu, invitant le rassemblement formé alors sur cette place à se disperser. L'un de ceux qui étaient à la tête de l'émeute, Charles Lagrange, depuis représentant à l'Assemblée constituante de 1848, s'élança à la tête du cheval du général, arracha l'acte d'abdication de ses mains, et, aux cris de *Vive la République!* poussa la foule à pénétrer dans les Tuileries. Peu d'instants après cette invasion, le roi Louis-Philippe prenait la fuite. Charles Lagrange conserva la pièce dont il s'était emparé ; mais, la regardant comme la propriété de la famille d'Orléans, il se proposa, à la première occasion, de la lui faire parvenir. Les événements du 2 décembre 1852 amenèrent l'exil de Charles Lagrange, sans qu'il eût pu mettre son projet à exécution. Par ses dernières volontés, il chargea M. le pasteur Martin-Paschoud, qu'il avait jadis connu à Lyon et dans lequel il mettait toute sa confiance, de transmettre à la famille du roi Louis-Philippe la pièce restée entre ses mains.

M. Martin-Paschoud, une fois en possession de l'acte d'abdication de Louis-Philippe, après la mort de Lagrange, s'enquit près du comte de Paris des intentions de la famille d'Orléans à l'égard de cette pièce. Le prince lui ayant affirmé que ni lui ni les siens n'entendaient la réclamer et qu'il la regardait comme appartenant à l'Etat, M. Martin-Paschoud la présenta à M. Jules Simon, après en avoir fait constater l'authenticité par M. Charles de Rémusat,

ministre des affaires étrangères, et en présence duquel le roi Louis-Philippe avait écrit son abdication. Le ministre de l'instruction publique décida que la pièce serait déposée aux Archives nationales, et M. Martin-Paschoud l'a remise entre les mains du directeur général, le 26 septembre 1872, avec la lettre de M. Jules Simon autorisant cet établissement à en accepter le dépôt.

Il faut relever dans cette note deux points erronés :

1° Le général de Lamoricière n'est pas sorti des Tuileries l'abdication du roi à la main, et ce n'est pas à ce général que Lagrange prit ce papier.

2° Ce n'est pas après l'invasion des Tuileries, mais *avant* cette invasion, au moment même où elle allait avoir lieu, que le roi a pris la fuite.

LES DESTINÉES

—

La curée n'a pas manqué à la Révolution du 24 Février ; c'est sans doute le poëte qui a cette fois manqué à la curée.

Mais l'auteur de *la Canne de jonc* a écrit, sur la période que l'on vient d'envisager et sur la catastrophe finale, huit vers qui sont le « mot de la fin, » et qui méritent d'être retenus :

Ulysse avait connu les hommes et les villes,
Sondé le lac de sang des révolutions,
Des saints et des héros les cœurs faux et serviles,
Et le sable mouvant des constitutions...
. . . . . .
Et pourtant, un matin, des royales demeures,
Comme un autre *en trois jours,* il tombait *en trois heures !*

(Alfred de Vigny. *Les Destinées.*)

APPENDICE

I. — Jugement de Chateaubriand sur la Restauration.

Combien il eût été facile de s'emparer de l'esprit de cette jeunesse !... La Restauration s'est contentée de lui donner des représentations théâtrales des anciens jours, des imitations du passé qui ne sont plus le passé... Dans une lutte misérable d'ambitions vulgaires, on a laissé le monde s'arranger sans guide. Les débris du dix-huitième siècle, qui flottent épars dans le dix-neuvième, sont au moment de s'abîmer : encore quelques années, et la société religieuse, philosophique et politique appartiendra à des fils étrangers aux mœurs de leurs aïeux. Les semences des idées nouvelles ont levé partout; ce serait en vain qu'on les voudrait détruire : on pouvait cultiver la plante naissante, la dégager de son venin, lui faire porter un fruit salutaire, il n'est donné à personne de l'arracher.

(Chateaubriand. Préface de 1826 à l'*Essai sur les Révolutions*.)

II. — Jugement d'Augustin Thierry sur la Révolution de 1830.

La Révolution de 1830 a fixé le sens des Révolutions antérieures. Merveilleuse par sa rapidité, et plus encore parce qu'elle n'a pas un seul instant dépassé son but, elle a attaché *sans retour* notre ordre social au grand mouvement de 1789. Aujourd'hui tout dérive de là : le principe de la Constitution, la source du Pouvoir, la Souveraineté,

les couleurs du Drapeau national. La fusion des anciennes classes et des anciens partis a repris son cours; elle se poursuit sous nos yeux, et se précipite par la lutte même de ces partis nés d'hier, qui ont remplacé, en la fractionnant de mille manières, la profonde et fatale division du pays en deux camps : celui de la vieille France et celui de la France nouvelle. De tous les pouvoirs antérieurs à notre grande Révolution, un seul subsiste : la royauté rajeunie et confirmée par l'adoption populaire. Si l'on regarde ce fait comme l'œuvre de la seule raison politique, on se trompe ; il a de plus sa raison historique. Notre histoire témoignait auprès de nous, société renouvelée, en faveur de la Royauté, car son développement durant dix siècles a marché de front avec celui du tiers-état ; la Révolution a voulu et n'a pu l'abolir, elle n'a pu que lui faire subir une interruption de douze ans, si l'on compte jusqu'à l'Empire, et de huit ans, si l'on s'arrête au Consulat à vie, sorte d'ébauche du pouvoir royal. Elle durera sans doute, liée invariablement aux garanties de nos libertés politiques, mais c'est à des conditions expresses ; la Révolution des Trois Jours a inscrit, en regard du vœu national, le fameux *Sinon, non,* des Cortès aragonaises.

Cette Révolution, que l'avenir jugera dans ses conséquences sociales, a fait faire un pas au développement logique de notre histoire ; elle a rendu à la première Révolution et à l'Empire la place qui leur était contestée parmi les grands faits légitimes, et, en terminant les années de la Restauration, elle a commencé pour celle-ci l'ère du jugement historique.

(Augustin Thierry. Introduction aux *Récits des temps mérovingiens,* chap. V.)

(1) « .... *Hos hacemos a nuestro rey, con tanto que guardareis nuestros fueros,* sino, no. » (Formule d'intronisation des anciens rois d'Aragon.)

III. — Testament du duc d'Orléans, en date du 9 avril 1840. Extrait du testament.

Cet important document fut publié par le journal l'*Événement*, dans son numéro du 19 mai 1849, d'après une copie faite sur l'original qui avait été pris aux Tuileries le 24 février 1848. C'est d'après cette publication que nous le reproduisons :

TESTAMENT.

Si le devoir sacré que je vais remplir doit être le dernier d'une carrière sans éclat, mais sans tache, je suis certain que toute ma famille ne verra dans l'expression de mes derniers vœux qu'une manière de plus de lui témoigner l'affection et la reconnaissance dont je suis pénétré, en fournissant à tous les miens, lorsque je ne serai plus au milieu d'eux, le moyen de réaliser quelques-unes des pensées que j'aurais emportées avec moi. Mais, avant d'indiquer ces vœux, que je ne consigne peut-être pas ici dans une forme légale, sachant qu'entre nous cette précaution est inutile, j'éprouve le besoin de faire agréer ma respectueuse reconnaissance au roi, qui a toujours été si bon pour moi, à la reine à qui je dois tant, et à ma tante, qui m'a toujours traité comme un fils.

Quoique je sois certain que ma famille, dont je connais l'union indissoluble, fera pour moi ce que j'aurais fait en pareil cas pour chacun de ses membres, et se regardera comme associée intimement à toute mon affection pour ma chère Hélène, cependant j'ose croire qu'en recommandant de nouveau au roi, à la reine, à mon frère Nemours, à ma tante et à tous mes frères et sœurs, celle qui m'a rendu si heureux, j'établirai encore un lien de plus entre *elle* et ma famille, dont je me flatte qu'elle partagera en tous points les destinées.

J'ai la confiance que lors même que les devoirs, vis-

à-vis les enfants que je lui ai laissés, ne l'enchaîneraient plus au sort de ma famille, le souvenir de celui qui l'a aimée plus que tout au monde l'associerait à toutes les chances diverses de notre avenir et à la cause que nous servons. Hélène connaît mes idées ardentes et absolues à cet égard, et sait ce que j'aurais à souffrir de la savoir dans un autre camp que celui où sont mes sympathies, où furent mes devoirs. C'est cette confiance, si pleinement justifiée jusqu'à présent par le noble caractère, l'esprit élevé et les facultés de dévouement d'Hélène, qui me font désirer qu'elle demeure, sans contestation, exclusivement chargée de l'éducation de nos enfants.

Mais je me hâte d'ajouter que, si par malheur, l'autorité du roi ne pouvait veiller sur mon fils aîné jusqu'à sa majorité, Hélène devrait empêcher que son nom ne fût prononcé pour la régence, et désavouer hautement toute tentative qui se couvrirait de ce dangereux prétexte pour enlever la régence à mon frère Nemours, ou, à son défaut, à l'aîné de mes frères.

En laissant, comme c'est son devoir et son intérêt, tous les soins du gouvernement à des mains viriles et habituées à manier l'épée, Hélène se dévouerait tout entière à l'éducation de nos enfants, comme elle s'est dévouée à moi.

C'est une grande et difficile tâche que de préparer le comte de Paris à la destinée qui l'attend ; car personne ne peut savoir dès à présent, ce que sera cet enfant *lorsqu'il s'agira de reconstruire sur de nouvelles bases une société qui ne repose aujourd'hui que sur des débris mutilés et mal assortis de ses organisations précédentes.* Mais, que le comte de Paris soit un de ces instruments brisés avant qu'ils n'aient servi, ou qu'il devienne l'un de ces ouvriers de cette régénération sociale qu'on n'entrevoit encore qu'à travers de grands obstacles, et peut-être des flots de sang; qu'il soit roi, ou qu'il demeure défenseur inconnu et obscur d'une cause à laquelle nous appartenons tous, il faut

qu'il soit, avant tout, un homme de son temps et de la nation ; qu'il soit catholique et serviteur passionné, exclusif, de la France et de la Révolution.

Je suis certain que tout en restant personnellement fidèle à ses convictions religieuses, Hélène élèvera scrupuleusement nos enfants dans la religion de leur père, dans cette religion qui fut de tous les temps celle que la France a professée et défendue, et dont le principe est si parfaitement d'accord avec les idées sociales nouvelles, au triomphe desquelles mon fils doit se consacrer.

Sans vouloir ni pouvoir tracer d'avance un plan d'éducation pour mon fils, j'indiquerai ici quelques points principaux dans la route qu'il suivra. Je tiens à ce qu'il commence de bonne heure l'étude des langues étrangères, et plus tard celle de l'histoire, qu'il faudra lui faire sérieusement approfondir.

Les talents d'agrément ne devront l'occuper que très-accessoirement, surtout pendant qu'il partagera l'éducation publique de ses contemporains. J'espère que d'ici là une réforme sérieuse de l'enseignement universitaire l'aura mis plus en harmonie avec les besoins de la société. Mais, quoi qu'il en soit, je demande formellement que mon fils soit soumis à cette épreuve de l'instruction publique, qui peut seule, dans un siècle où il n'y a pas d'autre hiérarchie possible que celle de l'intelligence et de l'énergie, assurer en lui le développement complet de ces deux facultés. Je désire même, sans vouloir faire entrer mon fils à l'Ecole polytechnique, qu'il subisse l'examen public d'admission à cette école. Lorsqu'il commencera sa carrière et ses travaux militaires, que ses premiers services soient dans l'infanterie, dans cette arme nationale des Français, depuis tant de siècles, et dans les rangs de laquelle le peuple tout entier devra entrer, le jour où l'on tentera d'exécuter contre la France, contre les idées et la dynastie, la sentence depuis longtemps rendue contre ces illustres contumaces.

Mais ce que je recommande surtout à ma chère Hélène, ce pour quoi j'ose compter aussi beaucoup sur la reine, c'est la direction morale à donner à l'éducation de mon fils, ce sont les impressions qu'il ne trouvera ni dans les livres, ni dans les leçons de ses maîtres, ce que l'on ne saurait lui donner de trop bonne heure.

Hélène sait que ma foi politique m'est encore plus chère que mon drapeau religieux; mes convictions étant, après mes affections, ce que j'ai de plus cher au monde, je tiens à les léguer à mon fils, non par le sot orgueil de me croire infaillible, mais par un sentiment profond et raisonné de fidélité; c'est, d'ailleurs, le seul héritage que je puisse laisser à mon fils, n'ayant à lui transmettre ni fortune, ni un nom que je me sois fait, ni une épée dont je me sois servi. Mais je lui léguerai mieux que cela; je lui laisserai ce qui doit le plus tenter une âme élevée : de grands devoirs à remplir et d'immenses obstacles à surmonter pour les accomplir.

En lui léguant la défense d'un pays et d'un principe menacé, je dois lui léguer en même temps la foi dans leur bon droit et leur triomphe final. Que ces pensées et ce dévouement, morts en moi sans avoir été appliqués, germent dans le cœur de mon fils; que, dans son affection pour la France, il sache toujours être son complice et jamais son gardien; qu'il ne pense à ses aïeux que pour sentir combien la grandeur de la race ajoute encore à l'étendue de ses devoirs. Qu'il n'apprenne qu'il n'est de la première famille du monde, que pour être fier et digne de tenir un jour dans ses mains les destinées de la cause la plus belle qui, depuis le christianisme, ait été plaidée devant le genre humain; qu'il soit l'apôtre de cette cause, et, au besoin, son martyr.

Voilà ce qu'Hélène répétera encore à mon second fils, si c'est un fils auquel elle doit donner bientôt le jour; s'il en est ainsi, sans exprimer un vœu arrêté, je dois dire que

j'ai quelquefois songé à donner à cet enfant le nom de *Robert-Philippe*, et à prier le roi de lui accorder le titre de prince d'Alger. Si, au contraire, je devenais père d'une fille, je désire qu'elle porte les noms de *Marie-Amélie-Auguste-Hélène*, et que le jour de sa naissance elle reçoive le Livre d'Heures que j'ai fait faire, et auquel il n'y aurait qu'à ajouter les armes dans les écussons.

J'arrive maintenant à la disposition de ce qui m'appartient. Je n'ai ni dettes, ni économies; ne possédant que ma dotation qui est viagère, je n'ai pas de fortune à laisser à mes enfants; les seules choses dont je puis disposer sont des objets mobiliers; je laisserai tous mes tableaux, armes et objets d'art au comte de Paris, sauf les exceptions indiquées dans cet écrit. Si, après avoir liquidé mes comptes, il se trouvait quelques louis dans ma caisse, je désire que cette somme, quelle qu'elle soit, soit employée à acheter une rente à Hélène. Je sais qu'elle tiendra compte, non de la valeur, mais de l'intention. S'il devenait nécessaire de vendre une partie de mes chevaux et de mes voitures, le produit de cette rente serait également ajouté au capital que je voudrais laisser à ma chère Hélène.

Quant au haras de Meudon, dont le roi m'avait donné la jouissance, il serait désirable que cet établissement vraiment beau et utile, pût être conservé ; et la meilleure manière me paraîtrait être que le roi, en prenant la moyenne des dépenses des six dernières années, affectât une subvention annuelle à l'entretien du haras, en en confiant la gestion à mon frère Nemours; il s'y entend fort bien, administre avec beaucoup d'ordre, et je lui conseillerai de garder, comme directeur du haras, M. de Cambis, qui a toutes les traditions, et qui s'est occupé avec soin de cet établissement, qu'on ne peut pas laisser périr. Comme j'y ai fait de grandes dépenses, que j'ai renouvelé la presque totalité des animaux, peut-être serait-il juste que la nouvelle administration payât, à ma succession, une somme

pour la plus-value; cette somme serait, comme tout ce que j'aurais d'argent comptant, ajoutée au capital que je voudrais laisser à Hélène.

L'état de ma fortune ne me permettant pas de faire des pensions aux personnes qui m'ont été attachées, je ne saurais trop les recommander au roi, à la reine et à toute ma famille, pour que leur avenir ne souffre pas de mon absence d'au milieu d'eux. Je compte, d'ailleurs, qu'Hélène fera tout ce qui dépendra d'elle pour en conserver le plus possible autour de mon fils; il ne peut avoir d'amis plus éprouvés que les officiers qui m'ont été attachés, et M. de Boismilon, qui m'a élevé. Quoique je désire qu'un souvenir de moi, au choix d'Hélène, soit laissé à chacun d'eux, c'est-à-dire au général Baudrand, au colonel Gérard, à MM. de Montguyon, de Chabaud la Tour, d'Elchingen, Bertin de Vaux, Munster, Pasquier, de Cambis, Boismilon, je recommande cependant particulièrement à ma famille MM. de Chabaud la Tour et d'Elchingen, comme étant parmi les hommes auxquels je tiens à exprimer ici ma reconnaissance, ceux avec lesquels je suis le plus étroitement lié.

Je ne puis, du reste, indiquer ce qu'il y a à faire pour chacun d'eux; mais je m'en rapporte entièrement au cœur de tous les miens pour récompenser des dévouements dont chacun de nous a pu apprécier la sécurité et la constance.

Je recommande Holder et Elcoyer qui m'ont servi fidèlement en toutes circonstances, et Holder surtout, avec un courageux attachement.

Si je n'avais pas écrit aussi à la hâte cette note, que je n'aurai pas le temps de recopier, j'aurais dû, avant de parler de qui que ce soit, dire que, n'ayant rien à laisser au roi et à la reine, je les prie de choisir dans tout ce qui m'aura appartenu, sans exception, même des objets auxquels j'aurais donné une autre destination, le souvenir de moi qui leur plaira le mieux; je désire qu'ils veuillent bien le garder.

Quant à tous les autres membres de ma famille, à qui j'éprouve le besoin de léguer un gage quelconque de mon dévouement sans bornes pour eux, je charge Hélène de désigner dans ce qui m'aura appartenu, ce qui pourra le mieux convenir à chacun d'eux, et je ne les nommerai ici que pour leur dire adieu du fond de mon cœur, et leur répéter encore combien leur destinée m'est chère. Je commence par Nemours, parce qu'il sera le chef de la jeune famille; je l'ai aimé encore plus que l'on aime un frère : c'est avec la confiance que m'inspire son loyal caractère, que je le vois chargé d'un avenir aussi grand que celui qui s'ouvre devant lui, et je sais qu'il justifiera la devise :

Uno avulso, non deficit alter.

Je remercie encore ma tante de toutes ses bontés et de son affection pour moi, et je ne doute pas qu'elle ne les reporte sur mes enfants.

Je dis adieu à ma sœur Louise, qui a toujours été une amie si tendre et si pure pour moi, et je lègue à son fils Philippe, mon filleul, le petit monument que m'a sculpté Triqueti.

A ma sœur Clémentine, si digne d'être heureuse, et qui retrouvera dans mes frères l'appui qu'elle eut en moi.

A mon frère Joinville, à qui je recommande de l'aplomb, de l'esprit de travail et de suite, aux nobles qualités qui me l'ont rendu si cher.

A mon frère Aumale, qui, s'il développe par des travaux sérieux et élevés tout ce dont il a le germe en lui, pourra rendre de bien grands services à la France.

A mon frère Montpensier, qui doit aussi se rendre utile au service commun de la famille.

A mon beau-frère le duc de Wurtemberg, que j'aime pour le bonheur qu'il a donné à ma sœur Marie (et, à cette occasion, je dirai que je tiens à la continuation de la pen-

sion que je faisais à mon neveu Philippe de Wurtemberg; je le demande à Hélène).

Je dis adieu à l'excellente grande-duchesse, que j'aime beaucoup, et je laisse à Hélène le soin de dire si j'ai répondu à la confiance qu'elle m'a témoignée en me donnant sa fille. Je demande à toute la famille, si la grande-duchesse voulait s'établir en France, de l'adopter comme un des nôtres.

Si la princesse Victoire est au milieu de la famille, comme je le souhaite pour le bonheur de mon frère chéri, je lui dis aussi adieu, et je désire que le premier enfant de cette union que j'ai tant désirée, reçoive d'Hélène une marque de l'affection que je lui aurais portée.

Je recommande à tous mes frères et sœurs de tout sacrifier mutuellement à la conservation de l'union étroite qui règne entre nous, et que j'aurais tant cherché à maintenir; que tout soit commun entre eux, bourse, pensées, émotions de tout genre; qu'ils ne soient que les membres d'un même corps, animé par une seule âme! Que leur principe soit : « Tous pour un, un pour tous », et qu'ils ne songent plus désormais à moi que pour remplacer ce que la famille aura perdu de force, en ajoutant à leur valeur individuelle par leur travail et leur honorable conduite.

Après les membres de ma famille que je viens de nommer, les personnes qui ont contribué au mariage qui fait le bonheur de ma vie.

Je ne sais si je dois prononcer ici le nom du roi, à qui je suis personnellement attaché? Hélène jugera ce qui sera convenable. Mais je nommerai MM. le prince de Wittgenstein, de Schilden, de Rantzau, Madame de Banswitz, de Bautengs, M. Fleuris, qui a entamé la négociation; le comte Bresson, que je regarde comme un ami éclairé; le duc de Broglie, qui a pris part aussi à cette affaire, et le comte Molé, qui l'a conclue. Comme c'est lui qui m'a marié, qui a reçu mon fils aîné à sa naissance, *comme il a*

rattaché à mon mariage LE GRAND ACTE DE L'AMNISTIE, CE PREMIER PAS VERS LA FUSION DE TOUS LES FRANÇAIS PAR L'OUBLI DU PASSÉ, ET UN INTÉRÊT COMMUN DANS L'AVENIR, je veux lui léguer un témoignage spécial de mes sentiments, et je le prie d'accepter les deux tableaux de Mignon de mon ami Scheffer, et qui sont, parmi ceux de ma galerie, ceux que j'aime le mieux.

Je désire qu'Hélène donne un souvenir de moi à Madame Scheffer, à MM. Guilhem, Leroy, Bocher; à M. et à Madame de Flahaut, au duc de Coigny, à M. Asseline, qui m'a rendu de grands et réels services, et qui sera à mon fils, et à Madame d'Audenarde, qui, depuis onze ans, a été pour moi une amie vraie, et qui m'a toujours donné les meilleurs conseils.

Si, dans cet écrit rédigé à la hâte, j'oubliais quelques personnes auxquelles j'eusse voulu laisser un souvenir, Hélène, qui connaît toutes mes relations d'amitié, suppléerait à cette omission.

Je serais bien aise que le maréchal Soult, qui a toujours été si bon pour moi, et que les maréchaux Clausel et Valée, sous les ordres desquels j'ai eu le bonheur de servir, voulussent bien accepter un souvenir de moi.

Je joins à cette note une lettre cachetée pour Nemours; elle lui sera remise avec un coffre-fort qu'Holder connaît, et avec toutes les enveloppes cachetées qui pourraient se trouver dans mes affaires.

Je désire que toutes les notes et mémoires que j'ai rédigés soient, autant que possible, détruits et brûlés. Enfin, puisqu'il faut arriver à dire un mot de moi, je désire que mon enterrement ait lieu sans pompe.

J'ai évité pendant ma vie, autant que j'ai pu, les comédies, et je ne voudrais pas ennuyer le monde après ma mort, ni surtout faire servir mon cadavre à une mascarade posthume, dont le résultat serait de faire bâiller les indifférents et amuser les curieux.

Mes vrais amis sauront bien où me trouver.

La dernière ligne de cet écrit sera pour demander pardon aux personnes que j'aurais pu offenser; pour dire encore adieu à ma famille, à laquelle je lègue mon esprit d'union, trésor précieux qui les mènera bien loin, s'ils savent s'en servir; pour exprimer mes vœux ardents pour le triomphe de la cause française dans le monde.

Mon dernier mot sera pour mes enfants et ma chère Hélène.

FERDINAND-PHILIPPE D'ORLÉANS.

Toulon (Var), 9 avril 1840.

Le testament de la duchesse Hélène d'Orléans, écrit à Eisenach, le 1er janvier 1855, a été publié en 1859. Le passage qui suit fait allusion au testament de son mari.

Je recommande à mes fils de ne jamais oublier que la crainte de Dieu est le commencement de toute sagesse, qu'elle est un guide et une lumière dans la prospérité et un appui dans l'infortune. Qu'ils restent fidèles aussi à leur foi politique. Qu'ils la servent, soit par leur constance dans l'adversité et dans l'exil, soit par leur fermeté et leur patriotisme dévoués, lorsque les événements les rendront à leur pays. Que la France, rendue à sa dignité et à sa liberté, que la France constitutionnelle, puisse compter sur eux pour défendre son honneur, sa grandeur et ses intérêts, et qu'elle retrouve en eux la sagesse de leur aïeul et les qualités chevaleresques de leur père. Ils se souviendront toujours des principes politiques qui ont fait la gloire de leur maison, que leur aïeul a fidèlement servis sur le trône et que leur père (son testament en fait foi) avait adoptés avec ardeur. Ses dernières directions ont été la règle de leur éducation.

IV. — Un grand scandale politico-financier, en août 1840.

A l'occasion de la question d'Orient, éclata alors un scandale de bourse, qui était en même temps un grand scandale politique. Il fut étouffé, comme on va le voir, Nous extrayons ce qui suit d'une intéressante notice publiée en 1874, par Ch. Farjon, sur feu Paillard de Villeneuve, rédacteur en chef de la *Gazette des Tribunaux :*

« La France était menacée d'une guerre avec l'Angleterre, et le bruit mensonger du commencement des hostilités, dans le Levant, avait favorisé les plus coupables spéculations. Paillard de Villeneuve se fait l'organe de l'opinion indignée, et il vient en même temps apporter la lumière sur la question qui la préoccupe, l'*Agiotage*.

« Voici l'article qu'il publie le 23 août 1840 :

L'opinion publique s'est vivement émue des scandales dont la Bourse est le théâtre. Ceux-là seuls restent impassibles et calmes dont le devoir est de prévenir et de réprimer de semblables méfaits. Le gouvernement se tait, au bruit des nouvelles frauduleuses qui viennent en aide au honteux tripotage des spéculateurs ; le ministère public se tait, quand il voit le délit, quand il en peut connaître les auteurs, quand la loi pénale est violée au grand jour, quand les coupables font pour ainsi dire eux-mêmes trophée de leurs prouesses.

Il n'y a pas là seulement une scandaleuse impunité qui compromet la morale publique et fait douter de la justice, il y a aussi peut-être matière à graves recherches sur les causes d'une telle indifférence, et il serait à craindre pour ceux qui tiennent en leurs mains l'action du pouvoir, que l'opinion publique en arrivât à commenter trop longtemps la tolérance dont ils couvrent les friponneries de l'agiotage.

Nous ne voulons pas, quant à nous, revenir sur les faits

qui, depuis quelques semaines, ont si violemment agité la Bourse. Nous n'insisterons pas sur ce qu'il y a eu de grave, surtout dans la crise de jeudi dernier, sur l'incompréhensible silence du ministère, qui a permis que la nouvelle d'un commencement d'hostilités dans le Levant se répandît, se fortifiât, restât une journée tout entière sur le tapis vert de la Bourse, tandis qu'il avait entre les mains depuis la veille une nouvelle contraire; qui, le soir, dans les journaux qu'il fait payer au budget, a cru devoir fermer encore la main aux vérités qu'il tenait, et qu'il a permis seulement à un organe privilégié du lendemain de faire tardivement connaître. Nous ne répéterons pas — ce que tout le monde dit — quels sont les instigateurs de ces coupables manœuvres, — quels sont ceux qui en profitent, — à quelles relations de politique et de famille ils les doivent, — quel est celui qui, des mains d'un seul agent de change, a reçu, ces jours derniers, 1 million 164,000 fr. de différence.

Sur tout cela, nous n'apprendrons rien à personne, pas plus à l'opinion publique qui en gémit, qu'à l'autorité qui est chargée de sévir. Nous voulons seulement, en regard de ces scandales, placer le texte de la loi. A défaut de l'action judiciaire, qui reste inactive, nous voulons que l'opinion publique prononce, qu'elle sache de quels noms, de quelles peines devraient être flétris les coupables qui se jouent impunément de la fortune publique...

« Ce ferme et énergique langage contraint le pouvoir de saisir la justice. Le gérant de la *Gazette des Tribunaux* est appelé devant le juge d'instruction avec le syndic des agents de change. Il s'agit de déposer, comme témoin, sur les faits qui ont pu motiver l'article du 23 août. Paillard de Villeneuve dit à ce sujet, dans le numéro du 27 :

La position de témoins qui nous est faite par l'autorité judiciaire nous interdit toute observation sur la marche qu'on a cru devoir faire prendre à l'instruction. Nous de-

vons dire seulement que notre article n'avait besoin d'aucun commentaire.

Nous avons rempli un devoir en appelant la sollicitude du ministère public sur un délit flagrant. Maintenant que la justice est saisie, c'est à elle, non à nous, qu'il appartient d'accomplir sa mission.

« Mais les choses ne se passent pas ainsi. Le juge d'instruction veut que le représentant du journal lui nomme les personnes que l'article a pu avoir en vue, tandis que le gérant prétend que c'est au ministère public de rechercher les noms qui sont dans la bouche de tout le monde. Le juge d'instruction insiste. Le gérant est menacé d'une poursuite personnelle. Il prend peur, et le rédacteur de l'article doit se montrer. Paillard de Villeneuve comparaît devant le magistrat. Il ne s'entend pas davantage avec lui et refuse de signer, comme ne traduisant pas sa pensée, le procès-verbal où le juge vient d'écrire sa déposition : « La *Gazette des Tribunaux*, dit fièrement Paillard de Villeneuve, ne s'abaisse pas aux personnalités, elle parle au nom de l'intérêt public, et c'est pour venger la morale outragée qu'elle a fait entendre sa protestation contre l'inertie du pouvoir. A vous d'agir : le scandale est public et vous saurez à quoi vous en tenir sur les noms des coupables, pour peu que vous vous mettiez en souci de les trouver. L'arrêté de germinal an XI vous donne le droit de compulser les carnets des agents de change. Commencez par là, et ne faites pas dévier votre action en la dirigeant contre un journal qui n'a été qu'un écho de l'opinion et qui n'a pas à redouter vos poursuites. »

« Sur l'invitation du juge, Paillard de Villeneuve écrit lui-même sa déposition dans le sens des paroles qui précèdent. Le journal ne fut pas poursuivi, *mais personne non plus*. Les carnets avaient-ils été interrogés? on ne saurait le dire. »

V. — La mort du duc d'Orléans. — Opinion du baron Bunsen sur la dynastie d'Orléans.

Qu'elle est profondément gravée dans mon souvenir cette matinée du 14 juillet 1842, lendemain du jour où avait eu lieu la mort subite du duc d'Orléans! Au moment où j'entrais dans la bibliothèque de Bunsen, il s'écria d'une

voix prophétique et avec un accent pénétré : « *Mene, Mene, Tekel, Upharsim!* C'en est fait de la dynastie d'Orléans ! »

(A.-P. STANLEY, doyen de Westminster. Préface de l'ouvrage du baron Bunsen : *Dieu dans l'Histoire.* Londres, 1868.)

VI. — **Opinion du conseiller intime du roi des Belges, Léopold Ier, sur la marche du gouvernement de Louis-Philippe.**

Un jour, dans un dîner intime, à Munich (c'était plusieurs années avant la Révolution de Février, dans l'hiver de 1844-45), nous parlions du gouvernement de Louis-Philippe et du sans-gêne avec lequel ses ministres faussaient la Constitution, et de la probabilité que cela conduirait à une nouvelle révolution. — « J'ai grande confiance dans les populations, dit le baron Stockmar; elles apprennent toujours à discerner, sinon tout de suite, du moins après un certain temps, ceux qui veulent se conduire honnêtement avec elles et ceux qui ne songent qu'à les leurrer par des faux semblants. Pour ce qui me concerne, je m'en tiens à notre vieux dicton : *l'honnêteté est la meilleure politique.* C'est toujours en ce sens que j'ai donné mon avis au roi Léopold, toutes les fois qu'il me l'a demandé. »

(*German Year-Book for Politics and Literature.* VIII, p. 315. Par le prof. K.-F. NEUMANN, de Munich.)

VII. — Opinion de l'ambassadeur d'Angleterre Normanby sur l'état des esprits en France, en 1847.

Pendant le cours du mois de juillet 1847, une foule de circonstances avaient fortifié, malgré moi, dans mon esprit, la conviction que nous étions à la veille d'une grande convulsion en France. J'avais recueilli et noté chaque jour des renseignements dont le nombre augmentait sans cesse. Par le résumé qui suit de mes opinions, sept mois avant l'événement, on pourra voir que si la Révolution de Février sembla, en général, pour le monde, survenir à l'improviste, et si le public, en Angleterre, put à peine la croire possible avant qu'elle eût éclaté, cette funeste explosion ne me prit pas tout à fait au dépourvu.

(Le marquis de NORMANBY : *Une année de révolution, d'après un journal tenu à Paris en* 1848.)

VIII. — Opinion du prince de Joinville sur l'état des choses en France, en novembre 1847.

Plusieurs journaux publièrent inexactement la lettre suivante, prise aux Tuileries après le 24 février. M. Taschereau la donna complète et rectifiée dans sa *Revue rétrospective* (n° 31, page 181). Il suffit d'en reproduire ici quelques extraits :

Le Prince de Joinville à son frère le duc de Nemours.

La Spezzia, 7 novembre 1847.

A bord du *Souverain*.

Je t'écris ce mot parce que je suis troublé par tous les événements que je vois s'accumuler de tous côtés. Je commence à m'alarmer sérieusement... *Le roi est inflexi-*

ble, il n'écoute plus que son avis ; il faut que sa volonté l'emporte sur tout... Il me paraît difficile que cette année, à la Chambre, le débat ne vienne pas sur *cette situation anormale,* qui a *effacé la fiction constitutionnelle, et a mis le roi en cause sur toutes les questions. Il n'y a plus de ministres ; leur responsabilité est nulle, tout remonte au roi.* Le roi est arrivé à un âge auquel on n'accepte plus les observations : il est habitué à gouverner ; il aime à montrer que c'est lui qui gouverne. Son immense expérience, son courage et toutes ses grandes qualités font qu'il affronte le danger audacieusement, mais le danger n'en existe pas moins...

Notre situation n'est pas bonne. A l'intérieur, l'état de nos finances, après dix-sept ans de paix, n'est pas brillant ; à l'extérieur, où nous aurions pu chercher quelques-unes de ces satisfactions d'amour-propre si chères à notre pays, et avec lesquelles on détourne son attention de maux plus sérieux, nous ne brillons pas non plus.

L'avénement de Palmerston, en éveillant les défiances passionnées du roi, nous a fait faire la campagne espagnole et nous a revêtus d'une déplorable réputation de mauvaise foi. Séparés de l'Angleterre au moment où les affaires d'Italie arrivaient, nous n'avons pu y prendre une part active qui aurait séduit notre pays et été d'accord avec des principes que nous ne pouvons abandonner, car c'est par eux que nous sommes. Nous n'avons pas osé nous tourner contre l'Autriche, de peur de voir l'Angleterre reconstituer immédiatement contre nous une nouvelle Sainte-Alliance. Nous arrivons devant les Chambres avec une détestable situation intérieure, et, à l'extérieur, une situation qui n'est pas meilleure. *Tout cela est l'œuvre du roi seul,* le résultat de la vieillesse d'un roi qui veut gouverner, mais à qui les forces manquent pour prendre une résolution virile. Le pis est que je ne vois pas de remède... J'avais espéré que l'Italie nous fournirait ce déri-

vatif. Nous ne pouvons plus maintenant faire autre chose ici que de nous en aller, parce que, en restant, nous serions forcément conduits à faire cause commune avec le parti rétrograde, ce qui serait, en France, d'un effet désastreux. *Ces malheureux mariages espagnols ! Nous n'avons pas encore épuisé le réservoir d'amertume qu'ils contiennent.*

Je me résume. En France, les finances délabrées ; au dehors, placés entre une amende honorable à Palmerston au sujet de l'Espagne, ou cause commune avec l'Autriche, pour faire le gendarme en Suisse et lutter en Italie contre nos principes et nos alliés naturels. Tout cela rapporté au roi, au roi seul, *qui a faussé nos institutions constitutionnelles...*

F. D'O.

P. S. — ..... Les mariages espagnols sont mon cauchemar.

IX. — Opinion et dispositions de M. Thiers en janvier 1848. Note d'un agent secret adressée à M. Guizot.

M. Taschereau a publié, dans la *Revue rétrospective* (n° 3, page 39), les curieux renseignements qu'on va lire. Le 21 janvier 1848, M. Guizot était instruit par un de ses informateurs particuliers que, quelques jours auparavant, M. Thiers, dans un entretien familier et intime, s'était exprimé en ces termes :

Le pays marche à pas de géant à une catastrophe qui éclatera, ou avant la mort du roi, si ce prince avait une vieillesse longue, ou quelque temps après la mort du roi. Il y aura guerre civile, révision de la Charte, et peut-être changement de personne en haut lieu. Le pays ne supportera pas une régence, à moins qu'on ne fasse quelque chose de grand pour relever la nation. Le roi Louis-Philippe n'a rien fondé. Il laisse à sa famille la tâche la

plus ardue pour son maintien. Si Napoléon II vivait encore, il remplacerait sur le trône le roi actuel. Pour mon compte, je suis dégoûté de tout et ne veux rien. L'Europe trouvera encore cette nation sur son chemin. Jusqu'à la mort du roi, il n'y a rien à faire. Il faut que Guizot reste; seulement il faut l'empêcher de donner suite à son rapprochement avec les puissances continentales. Nous devons lui imposer la politique qu'il doit suivre à l'étranger, lui faire peur de la Chambre et du pays. C'est pour cela que je monterai à la tribune et que je le combattrai à outrance, aussi bien pour la question d'Italie que pour la question Suisse.

X. — Opinion de M. de Tocqueville en janvier 1848.

Entre tous les discours qui furent alors prononcés, il nous suffira d'en rappeler un seul, celui que fit entendre M. de Tocqueville à la Chambre des députés, le 27 janvier 1848. Nous nous bornons à en citer ce passage :

... Pour la première fois peut-être depuis seize ans, le sentiment, l'instinct de l'instabilité, ce sentiment précurseur des révolutions, qui souvent les annonce, qui quelquefois les fait naître, existe à un degré très-grave dans le pays...

Je suis convaincu que la maladie est générale et profonde. Cette maladie qu'il faut guérir à tout prix, et qui, croyez-le bien, nous enlèvera tous,—tous, entendez-vous bien? — si nous y prenons garde, c'est l'état dans lequel se trouvent l'esprit public, les mœurs publiques. Voilà où est la maladie; c'est sur ce point que je veux appeler votre attention. Je crois que les mœurs publiques, l'esprit public sont dans un état dangereux; je crois, de plus, que le gouvernement a contribué et contribue de la manière la plus grave à accroître le péril...

C'est dans cette séance et ce même discours que M. de Tocqueville fit honte à M. Guizot, ministre des affaires étrangères, des faits graves que la discussion avait mis à la charge de ce ministre, et que celui-ci avait qualifiés de *petits faits*, mot demeuré célèbre.

XI. — Démarche de plusieurs notables de la Municipalité parisienne auprès du Préfet de la Seine et du Préfet de police, les 19 et 20 février 1848.

« M. Gabriel Delessert ne laissa rien ignorer au roi et à ses ministres sur la gravité des circonstances, dit M. Tripier (1). Si le gouvernement est tombé, *la faute n'en est pas au préfet de police*, qui prévint à plusieurs reprises les ministres et le roi des périls dont ils étaient menacés, et qui leur offrit même les moyens de les conjurer. La faute doit incomber tout entière au conseil des ministres, qui *ne sut pas dominer le roi*, et au roi qui *voulut, contrairement aux institutions constitutionnelles, ne point écouter son conseil*. Cette opinion n'est pas seulement la nôtre, elle est celle de beaucoup de fonctionnaires qui ont été placés, comme nous, pour voir marcher les événements; elle est aussi celle du prince de Joinville, qui, quatre mois avant la révolution, écrivait comme un prophète à son frère le duc de Nemours : « Il n'y a plus de ministres, leur responsabilité est nulle, tout remonte au roi... qui est arrivé à un âge auquel on n'accepte plus les observations... et qui fausse nos institutions constitutionnelles... Il m'est impossible de ne pas regarder dans l'avenir, et il m'effraye un peu. »

« Quant à ce que nous venons d'avancer au sujet de la connaissance que M. Gabriel Delessert avait des événements, et de l'envoi de ses informations quotidiennes au roi et aux ministres, la preuve écrite se trouve dans les dossiers des Archives politiques de la préfecture de police; elle est aussi

(1) *M. Gabriel Delessert*, par J. Tripier Le Franc, ancien secrétaire de M. Delessert, préfet de police, etc. Paris Dentu, 1849. Gr. in-8, de 438 pages.

dans les extraits des rapports que M. Gabriel Delessert adressait chaque soir au roi, et que le pillage des Tuileries a livrés à la curiosité publique. »

Suivent ces extraits de rapports, du 12 au 22 février 1848, publiés dans le n° 5 de la *Revue rétrospective* (page 77). On ne voit pas, dans l'extrait du 20 février, que M. Delessert ait rendu compte au roi des faits graves qu'on va trouver relatés dans la lettre inédite que nous publions. Elle est écrite par M. Lanquetin, notable négociant de Paris et membre important de l'ancien conseil municipal, à M. Husson, son ancien collègue, qui était, en 1848, colonel de la 6e légion de la garde nationale.

A Monsieur Husson, etc.

Lafeuge, par Magny (S.-et-O.), 18 déc. 1861.

Mon cher ancien collègue,

Je suis informé par mon neveu des sentiments affectueux que vous voulez bien me conserver et du désir que vous auriez de savoir quels souvenirs peuvent me rester de notre démarche avec M. Lahure auprès de M. le Préfet de police, à la veille de la Révolution de Février. J'avais espéré aller en causer avec vous dans le courant de ce mois; mais mon absence d'ici étant devenue difficile, pour différentes raisons, avant les premiers jours de janvier, je prends le parti de vous dire par ce mot ce dont je me souviens.

Très-inquiets de l'issue que devait avoir la lutte engagée alors entre le gouvernement de Juillet et l'Opposition, nous profitâmes de la réception du Préfet de la Seine, du samedi qui précéda les événements [19 *février*], pour proposer à ce magistrat de réunir, dès le lendemain, le corps municipal et de faire connaître au roi Louis-Philippe que nous désirions être *autorisés* à aller l'informer de l'irritation des esprits et du danger imminent d'une effroyable révolu-

tion, si le gouvernement n'avait immédiatement recours à de sérieuses mesures de conciliation.

M. de Rambuteau ne se dissimulant pas tout ce qu'une pareille démarche aurait eu d'insolite dans toute autre circonstance, venait cependant de nous dire qu'il allait s'occuper des moyens de préparer cette démarche, lorsque survint M. Moreau (de la Seine), qui était député et maire d'un arrondissement de Paris.

Quand nous parlâmes à M. Moreau de la réunion du lendemain [*dimanche*, 20 *février*], à laquelle il devait être convoqué, en qualité de maire, et que nous lui en eûmes expliqué le but, il se montra très-opposé à ce projet et courut au Préfet lui dire que c'était insensé, que d'ailleurs il n'obtiendrait pas que la députation du corps municipal fût reçue par le roi, que cette démarche serait très-compromettante pour le Préfet et n'aurait pas d'autres résultats, etc., etc.

M. de Rambuteau, fort perplexe, se retrancha alors derrière cette opposition et nous dit que, dès l'instant où il y avait dissidence entre nous sur l'opportunité et l'utilité de la démarche, il ne pouvait que s'abstenir.

Ce fut alors que, bien persuadés de l'ignorance où on laissait le roi sur le véritable état des esprits et sur la gravité du danger qui menaçait la société non moins que la royauté, nous crûmes, notre respectable collègue Lahure, vous et moi, que le roi pourrait être éclairé par M. Delessert, qui était Préfet de police et en qui il avait une extrême confiance.

Nous résolûmes alors d'aller ensemble trouver ce magistrat, pour savoir jusqu'à quel point il était exactement instruit de l'effervescence menaçante qui se manifestait de toutes parts et l'engager à user de son influence sur l'esprit du roi, pour le presser d'ordonner à son gouvernement les mesures les plus promptes et les plus efficaces pour conjurer une révolution.

M. Delessert, sachant le but de notre démarche, nous dit *d'abord :* « Je ne puis dans ce moment vous voir et vous entendre, en votre qualité de membres du conseil municipal, mais je vous reçois avec plaisir comme simples citoyens et suis prêt à vous entendre. »

Nous répondîmes que les circonstances étaient trop graves pour nous laisser arrêter par ce qu'il pouvait y avoir de blessant pour nous dans sa réflexion ; — que le sentiment qui nous guidait dominait toutes les susceptibilités et que nous venions, n'importe en quelle qualité, lui dire ce qu'il pouvait encore ignorer de la vérité sur l'état des choses et la disposition des esprits, dans l'espérance que cette vérité tout entière ne manquerait pas d'arriver par lui jusqu'au roi qui se berçait peut-être encore de fatales illusions.

Alors M. Lahure fit un sombre tableau de ce qui se passait dans les quartiers environnant les Tuileries. Vous fîtes connaître ensuite à quel degré général et effrayant en était arrivée la fermentation des esprits dans les quartiers du centre et de l'est, et je complétai le récit en signalant ce qui se passait de plus redoutable encore dans les réunions des ouvriers et de la populace, dans les environs de l'Hôtel-de-Ville, dans les faubourgs Saint-Antoine, Saint-Marceau, et du côté gauche de la place Maubert.

M. Delessert nous dit : « Le tableau de la situation n'est heureusement pas aussi chargé que vous le faites. Les informations de la police ne peuvent pas être moins complètes que les vôtres, et je peux vous rassurer en vous disant que, quel que soit le mal, l'effervescence et les mauvais desseins, le gouvernement est parfaitement, *parfaitement* en mesure de dominer la situation. » — « La meilleure mesure, reprit M. Lahure, serait celle qui réconcilierait le gouvernement avec la garde nationale. Tant que cette réconciliation ne sera pas franchement opérée,

je ne serai pas tranquille, et je crains bien, Monsieur le Préfet, que, si nous nous exagérons le danger, vous ne vous le dissimuliez trop. Il est très-grand. » — « Quel qu'il soit, reprit le Préfet, je le répète, tout est prévu. Nous sommes *parfaitement, parfaitement en mesure.* » Et comme je fis un signe d'incrédulité très-vif et très-marqué, M. Delessert se leva en disant : « Oui, Monsieur Lanquetin, *parfaitement en mesure,* vous pouvez le dire à ceux qui vous effrayent. » — « Ce qui est effrayant, Monsieur le Préfet, répliquai-je alors, c'est que vous vous croyez bien informé et que vous l'êtes mal, c'est que malheureusement *vous vous trompez,* et *vous trompez le roi!* »

Voilà, mon cher ancien collègue, ce que mes souvenirs me rappellent de notre démarche et de celle que nous voulions faire en corps aux Tuileries. En y ajoutant les vôtres, vous arriverez à les compléter, et il vous sera facile de les écrire d'une manière plus concise. Je vous en laisse e soin et vous serre affectueusement la main.

Votre vieux collègue,
LANQUETIN.

P. S. Je vous écris cette lettre, mon cher ancien collègue, encore très-faible, à la suite d'une indisposition qui m'a tenu dix jours au lit et à la diète. J'aurais mis le tout au net, mais je me sens un peu de fatigue et j'ai pensé que vous me pardonneriez de vous l'envoyer brut, plutôt que d'en retarder le départ. Indulgence donc.

L.

OBSERVATION. — On ne trouve dans le livre de M. Tripier Le Franc, qui entre pourtant dans beaucoup de détails, aucune mention de la démarche faite auprès de M. Delessert par MM. Lanquetin, Lahure et Husson, laquelle démarche eut pourtant une signification si marquée. Quand on sait à quel point la vérité était mal accueillie en haut lieu et combien on

était attentif à ne la faire connaître que lorsqu'elle ne risquait pas de déplaire, on se demande si cette démarche fut effectivement portée à la connaissance de Louis-Philippe. En tout cas, il eût convenu que le préfet de police commençât par ne pas s'en montrer contrarié et irrité, et que son attitude ne lui attirât pas les paroles plus que sévères prononcées par M. Lanquetin.

S'il est vrai que l'on ait laissé ignorer au roi l'avis que trois notables citoyens avaient voulu lui faire parvenir, M. Tripier Le Franc a plus raison encore qu'il ne croit, lorsqu'il écrit (page 359), en parlant du moment où, les événements s'étant précipités, on se trouva en présence de l'affreuse vérité : « Le « roi connaît enfin la *véritable situation* de Paris ; il commence « à comprendre le sort qui lui est réservé. »

XII. — Impressions de la duchesse de Nemours, avant le 24 février.

On a dit que la Révolution de Février avait été une surprise pour tout le monde. Cela n'est pas même vrai de ceux pour qui toute illusion à cet égard eût été naturelle. Voici ce que je puis attester.

Avant d'être l'éloquent professeur au Collége de France et le brillant rédacteur des *Débats* que chacun sait, Hippolyte Rigault avait été le précepteur d'un des petits-fils de Louis-Philippe : ce qui ne l'empêchait pas de dîner tous les quinze jours, le samedi, avec d'anciens camarades de l'Ecole Normale, tous d'opinions assez différentes de la sienne, et qui ne se faisaient pas faute de le taquiner, à charge de revanche.

Le dernier dîner auquel il ait assisté eut lieu le *samedi* qui précéda la révolution. Elle n'eut son dénoûment que le *jeudi* suivant ; mais on sait que le banquet, qui en fut la cause ou l'occasion, devait avoir lieu le *mardi*.

Cette fois, notre dîner avait été assez froid; on avait parlé de ce qui se préparait, mais sur un ton plus sérieux qu'à l'ordinaire. Rigault paraissait très-soucieux, et nous sentions bien que le ton habituel de nos interminables discussions lui eût cette fois été pénible. Après le dîner, nous allâmes passer le reste de la soirée dans sa chambre, aux Tuileries. Cette chambre, à l'entresol, près du guichet de la rue de Rivoli, donnait sur la cour, fort sombre, fort triste ce soir-là. Le temps était doux, et il tombait un peu de pluie.

— Ah ça ! dit Rigault, en faisant comme un effort pour rentrer dans nos habitudes de plaisanterie réciproque, j'espère que, quand vous entrerez ici, mardi, vous ferez respecter au moins mes livres.

— Sois tranquille, lui répondîmes-nous, nous y veillerons.

Le fait est qu'aucun de nous ne s'attendait à des événements aussi graves que ceux qui se préparaient, et que le seul qui parût y croire, sans le dire, était celui qui les redoutait.

Rigault me fit un signe et m'attira vers la fenêtre, qui était ouverte : « Tu te figures sans doute, me dit-il, que tout le monde est ici bien tranquille, qu'on s'aveugle sur la gravité des circonstances : eh bien ! ce matin, la duchesse m'a fait appeler; je l'ai trouvée toute en larmes : « Est-il donc vrai, Monsieur Rigault, m'a-t-elle dit, qu'il nous va falloir quitter la France ?... » — J'ai tâché de la rassurer; mais je ne crois pas y avoir réussi. »

Certaines pièces, que j'ai lues dans le temps, m'ont prouvé que ces inquiétudes étaient assez générales dans la famille royale : le seul dont la sécurité fût complète était apparemment le roi...

E. D.

TABLE DES MATIÈRES

—

Avant-propos. — De nos Révolutions, et de la part de nos Gouvernements dans nos Révolutions v

I

1830. La Révolution de Juillet.

Le général Lafayette et le roi Charles X. Rapprochement caractéristique, servant de préambule 3
Lettre écrite le 10 août 1830, par l'historien Bazin, à Michaud, de l'Académie française, sur les Trois Jours. 5
Charles X en route pour l'exil. — Lettre écrite par un Anglais, témoin de l'arrivée de la famille royale à Cowes, dans l'île de Wight. 28
La Curée, d'Auguste Barbier, publiée le 22 sept. 1830. 51

II

1830-1848. La Royauté de Juillet.

Lettres familières d'un magistrat, écrites de juillet 1830 à février 1848 61
I. A M. E. (26 *août* 1830.) Le duc d'Orléans et la République. La Chambre des députés avait-elle qualité pour trancher les questions? Agitation qui suit l'avénement de Louis-Philippe au trône. Le roi ne s'efforce pas assez de la calmer et se compromet. L'auteur n'est point un héros de juillet, mais il est l'homme des faits accomplis et comprend qu'on se dévoue. . . 63
II. A M. E. (12 *juillet* 1831.) La France est centre-gauche. Le suffrage universel et l'hérédité de la pairie à l'ordre du jour. Les rois s'en vont. Que de-

vient le goût? *Hernani.* Le baroque. Royer-Collard et Dupin aîné : quel contraste! Deux suicides à la Werther. M. Sautelet. Le comte de Sébastiani. Mauguin. La liberté politique et la liberté morale. . 69

III. A M. N. (7 *sept.* 1831.) La presse en cour d'assises : faiblesse des jurés; acquittements. Mauvais effet de ces procès qu'on devrait éviter. Casimir Périer et le maréchal Soult ont commis une faute. Il faut suivre la maxime : *salutem ex inimicis.* Cousin et Jouffroy. Royer-Collard et Guizot. La politique envahit tout, et c'est une calamité. 74

IV. A M. N. (10 *déc.* 1831.) La situation. Le ministère du 13 mars a un système, une volonté, une majorité. La résistance au parti révolutionnaire fait honneur à la classe moyenne, ou bourgeoisie, issue de 89. La République, Napoléon II, Henri V, ont perdu leur crédit. Les journaux seuls entretiennent une agitation factice, sans laquelle ils seraient perdus. C'est une façon de paraître en avoir peur, en leur intentant des procès. M. de Chateaubriand et M. de Martignac : contraste. 78

V. A M. E. (29 *mai* 1832.) Le choléra n'a pas tué Casimir Périer : c'est l'opposition, ce sont les interpellateurs, c'est Mauguin, qui l'ont tué. L'homme d'Etat se bronze ou se brise. Ce que les hommes d'Etat nous ont fait de Casimir Périer. Mort trop tôt pour la France, peut-être est-il mort à temps pour lui-même. Mort prématurée des hommes illustres de ce temps-ci : Napoléon, Foy, Canning, Martignac, Cuvier. Le ministère anglais de lord Grey et le duc de Wellington. La réforme en Angleterre, sous peine de révolution. 81

VI. A M. E. (16 *fév.* 1833.) L'insurrection des 5 et 6 juin 1832 et *la République*, MM. le duc de Broglie, Guizot, Thiers. Les *doctrinaires* à l'œuvre. Lassitude du pays. Le marquis de Dreux-Brézé et la loi sur l'état de siége. Un souvenir de Benjamin Constant et de M. de Martignac. La duchesse de Berry et M. de Chateaubriand. *Le Roi s'amuse.* Pourquoi, quand on est Victor Hugo, se moquer du public? Notre magistrat ne goûte pas l'école romantique. 86

VII. A M. N. (8 *juillet* 1834.) Bon résultat des élections pour le renouvellement quinquennal de la Chambre

des députés. La République est hors de camp. Un discours de Royer-Collard. On a trop peur des journaux : ils n'ont d'influence qu'autant qu'ils sont les échos des opinions dominantes. *Les Paroles d'un Croyant.* Langue admirable de Lamennais 90

VIII. A M. N. (27 *mars* 1835.) Le ministère du 11 octobre 1832 a été confirmé par la nouvelle Chambre. C'est à lui de ne pas s'affaiblir en face de la coterie importante du tiers-parti. Le procès des accusés d'avril et la Chambre des pairs. *Chatterton.* 94

IX. A M. N. (30 *nov.* 1835.) Affaires criminelles : Lacenaire et La Roncière. Drames de cours d'assises. Affaire David. Rien de tout cela ne trouble le sommeil du magistrat : bien au contraire. Affaires politiques : M. de Kergorlay. La République est à bout. Le jury frappe impitoyablement, depuis les lois de Septembre. L'ennemi s'en relèvera-t-il? *Don Juan d'Autriche.* 97

X. A M. E. (15 *avril* 1836.) Lamartine et ses adorateurs. Sa poésie dans *Jocelyn* et son incursion dans la politique ne satisfont pas notre magistrat. Le poëte nuit au député, le député au poëte. Le bâtonnier Philippe Dupin, digne élève de son frère Dupin l'aîné : grossièreté de leur esprit. Le président de la Chambre est surtout un charlatan, parvenu à une renommée fabuleuse à force d'être mensongère. Il est triste de voir que la Chambre lui est stupidement asservie, au point d'en oublier ses droits et sa dignité. 102

XI. A M. C. (9 *déc.* 1836.) L'esprit de destruction, sous les beaux noms de *réforme* et de *progrès.* Anarchie des opinions individuelles. Retour à la foi : MM. Deguerry, Lacordaire, de Ravignan. L'impiété est passée de mode. Catholicisme et protestantisme. Nos révolutions ont-elles rattaché la France à la religion immuable? 105

XII. A M. N. (9 *janv.* 1837.) Notre état social. L'époque sait-elle elle-même ce qu'elle veut et ce qu'elle fait. Le progrès dont elle se vante est une chimère ; elle ne semble pas en marche vers un avenir meilleur. Tout est trouble, contradiction, charlatanisme. Réception de M. Guizot à l'Académie française. Son discours peu satisfaisant, peu digne de lui, trop adroit et imprudent tout à la fois. M. Thiers et M. Guizot.

Appréhensions au sujet du premier. Son esprit le préservera-t-il ? 107
XIII. A M. N. (3 *juin* 1837.) Le gouvernement de Juillet est vraiment né coiffé. Avec lui le médecin *Tant-pis* a tort et le médecin *Tant-mieux* a raison. La République annoncée pour 1833, puis pour 1835, n'est qu'un vain fantôme. Croyez-en M. Guizot : « l'opinion du pays, du *pays légal,* condamne l'opposition. » N'en croyez pas les journaux : ce sont eux, eux seuls, qui empêchent d'avoir confiance. Les élections prochaines donneront le même démenti que les dernières, et il n'y aura point, quoi que vous en disiez, de catastrophe. L'amnistie, acte de bonne politique. Le mariage du duc d'Orléans. L'auteur veut être optimiste. 111
XIV. A Mme X.-M. (18 *août* 1837.) Excursion de notre magistrat dans la région de la galanterie. Il explique sa répulsion pour le mariage. Un sermon, pour raffermir la foi chancelante de son amie 117
XV. A M. E. (6 *avril* 1838.) Exempt d'ambition, il ne s'était pas à l'avance rendu éligible. Il a été élu député de La Réole. Mais, à la vérification des pouvoirs, des radicaux, tels que Michel de Bourges et Salverte, ont fait décider par le bureau que son élection n'était pas valide. Il a donné sa démission, avant tout rapport, et s'en console gaiement. Il l'a échappé belle! Les intrigues de la nouvelle Chambre, les honteuses coalitions, sont bien faites pour lui ôter tout regret. Une lecture de M. de Talleyrand à l'Institut. Une dissertation religieuse de M. Guizot. Jugement favorable sur le premier, critique sévère du second. 120
XVI. A M. B. C. (29 *mai* 1838.) Physionomie de la Chambre. Ce qui s'y passe l'a remis en goût de devenir député : le voilà en règle. Ne se devait-il pas d'ailleurs à ses électeurs?. 130
XVII. A Mme C. B. (1er *nov.* 1838.) Mlle Mars à son déclin. Mlle Rachel à ses débuts. Appréciations. *Cinna* et *Andromaque.* La tragédie et la vie moderne. Louis-Philippe et sa famille à une représentation du Théâtre-Français. Le comte Fr. Bresson. 134
XVIII. A Mme C. B. (10 *nov.* 1838.) De Roméo à Juliette. Amour filial de Roméo 141
XIX. A Mme C. B. (24 *nov.* 1838.) Autre madrigal. . . 144

XX. A Mme C. B. (30 *déc.* 1838.) Débuts de Pauline Garcia (Mme Viardot). 146
XXI. A M. C. (1er *mars* 1839.) Autant il regretta peu la députation, en y renonçant, comme à un fardeau, autant il se réjouit de sa promotion au poste d'avocat général. L'une lui eût enlevé ses loisirs, l'autre les accroit. Comment on doit prendre femme. 147
XXII. A Mme C. B. (18 *mai* 1839.) L'émeute des 12 et 13 mai. Le Salon : *Faust et Marguerite*, d'Ary Scheffer. L'Exposition des produits de l'industrie, aux Champs-Elysées. Poésie et prose 150
XXIII. A Mme C. B. (21 *oct.* 1839.) Métaphysiciens et poëtes. Fichte et Mme Desbordes-Valmore. Les gens de théâtre et la vérité. 152
XXIV. A Mme C. B. (9 *janvier* 1840.) Maladie de Mlle Rachel. Hésitation de Mlle Mars. 154
XXV. A M. E. (9 *mars* 1840.) Vieilles maximes qui doivent diriger l'éducation d'un enfant. Misères de ce siècle aveugle. Son mal incurable procède de 1789. Bienfaits de l'éducation domestique. En quoi elle doit consister avant tout. 156
XXVI. A Mme C. B. (30 *mars* 1840.) *Faublas* en cour d'assises. 160
XXVII. A M. C. (12 *janv.* 1841.) Procès de presse. Les conséquences de la coalition de 1838-39. Lamennais 162
XXVIII. A Mme C. B. (7 *mars* 1841.) Notre magistrat complimenté et sanctifié. Opinion sur Lamennais . . 165
XXIX. A M. N. (27 *oct.* 1841.) Acquittement de *la France*, dans la fameuse affaire des lettres du Roi, et ses conséquences pour notre magistrat 168
XXX. A M. M. E. (*Même époque.*) Cens électoral et députation. 175
XXXI. A Mme C. B. (30 *oct.* 1841.) Séparation et projets de voyage. 177
XXXII. A LA MÊME. (12 *fév.* 1842.) Les procès de presse et les acquittements continuent. On avise au moyen d'*améliorer* le personnel du jury. Les condamnations reparaissent. La vie d'un conseiller. 179
XXXIII. A LA MÊME. (27 *avril* 1842.) Considérations philosophiques 184
XXXIV. A LA MÊME (11 *mai* 1842.) Le terrible accident du 8 mai, au Chemin de fer de Versailles (R. G.) . . 187

XXXV. A LA MÊME. (3 *juillet* 1842.) J.-J. Rousseau, après la condamnation de l'*Emile*. Souvenir de son séjour à Wooton. Un voyage de raffinés. 188
XXXVI. A M. M. E. (21 *juillet* 1842.) Où en sont les chances électorales, et qu'est la députation elle-même, auprès de la félicité dont jouit un conseiller philosophe? 195
XXXVII. AU MÊME (28 *juillet* 1842.) La mort du duc d'Orléans. 198
XXXVIII. A M. N. (20 *déc.* 1842.) Un magistrat chez Mlle Mars. Le décorum étroit et la vie libre. 200
XXXIX. A M. C. (23 *déc.* 1842.) *Ce siècle est grand et fort!...* Non, il est petit et faible. 202
XL. A Mme C. B. (31 *janv.* 1843.) Mlle Rachel dans *Phèdre*. Son immense succès. L'amour de Phèdre et la galanterie parisienne. Une soirée de sybarite. L'assassinat périodique. 204
XLI. A LA MÊME (28 *fév.* 1843.) Au sujet des tendances puséistes de l'Eglise du Temple à Londres. 209
XLII. A Mme Q. DE S. (5 *mars* 1843.) La vraie et grande vie. 211
XLIII. A Mme C. B. (10 *mars* 1843.) L'aliénation mentale partielle. Dangers de cette doctrine. 213
XLIV. A LA MÊME. (20 *mars* 1843.) Mort de la mère de notre auteur 217
XLV. A M. E. (1 *sept.* 1844.) M. Guizot. Son acharnement contre M. Molé, dans la coalition de 1838-39. M. D. et l'affaire E. D. Le premier président Séguier et la vérité. 219
XLVI. A M. E. (4 *fév.* 1845.) Guizot-Philinte. Lectures sérieuses et réflexions. Rien de préférable ici-bas à l'étude. 224
XLVII. A Mlle M. DE N. (26 *juillet* 1845.) L'affaire Louise Crombach. L'affaire du comte de Tabasz-Krosnowski. Le mariage forcé en cour d'assises. Le flagrant délit d'adultère de X..... I... La fuite de Mlle Plessy en Russie. 231
XLVIII. A M. C. (2 *août* 1845.) Invasion d'ennui. Encore X..... I.... 237
XLIX. A Mlle M. DE N. (30 *nov.* 1845.) Situation délicate. Conseils d'ami. 239
L. A Mme N. (15 *déc.* 1845.) Philosophie et optimisme. 243

LI. A M. E. (20 *mai* 1846.) Mémoires du duc de Saint-Simon. Lettres inédites de l'abbé de Rancé. Œuvres de Fénelon. Sénèque, Horace, Juvénal et Perse. . . 245
LII. Au même (25 *oct.* 1845.) Les mariages espagnols. Œuvres de Voltaire. M. Thiers, historien et écrivain. 255
LIII. A Mme C. B. (4 *fév.* 1847.) Procès de presse et procès criminel. 261
LIV. A la même (5 *avril* 1847.) L'affaire Marquis. Mort du garde des sceaux Martin (du Nord). Bruits à ce sujet. Mort de Mlle Mars 264
LV. A M. N. (15 *avril* 1847.) Rapprochement entre la mort de Martin du Nord et celle de Philippe Dupin. L'auteur se déclare très-satisfait de son sort. Ajoutez qu'il ne s'est pas marié. Est-ce clair? 268
LVI. A Mlle M. de N. (3 *mai* 1847.) Réunions de la princesse Narischin. Deux galantins : M. de Rambuteau et l'amiral Lassusse. Changement d'équipage. . . . 274
LVII. A M. E. (24 *aout* 1847.) Le procès Teste, Cubières et Pellapra. Comédies jouées par le premier. Scandales et démoralisation. La fête donnée à Vincennes par le duc de Montpensier. Guizot et Teste. L'assassinat de la duchesse de Choiseul-Praslin. Le lot de l'année 1847. 277
LVIII. A Mme F. de N. (22 *sept.* 1847.) Lola Montès, devenue duchesse de Landsfeld, etc. 284
LIX. A Mme C. B. (3 *déc.* 1847.) Le suicide du comte Bresson, ambassadeur à Naples. 285
LX. A Mlle M. de N. (8 *avril* 1848.) Le 24 Février est arrivé. Paris n'est plus Paris! Lamentation 287
LXI. A M. N. (10 *avril* 1848.) Le dénoûment du règne de Louis-Philippe. Pensées qu'il suggère. Le coude-pied de Lamartine et la prophétie de lady Stanhope. Ses *Girondins* et ses derniers discours. Imperturbable philosophie et *self*-contentement de l'auteur. La justice et le jury après le 24 Février 290

III

1848. La Révolution de Février.

Le roi Louis-Philippe jugeant lui-même le 24 Février. Episode significatif, pour servir d'épilogue . . 297
Journal d'un officier de cavalerie, de service au Châ-

teau des Tuileries (9-24 février) 299
Relation d'un officier d'artillerie, de service aux Tuileries (22-24 février) 342
Relation d'un officier d'état-major de la garde nationale sur le départ du roi. 355
Les 22 et 23 Février 1848, d'après les récits de M. Guizot. 368
I. Le 22 Février. — L'attitude du roi et de la reine. 368
II. Le 23 Février. Renvoi du ministère par le roi. . . 373
L'abdication du roi Louis-Philippe. 393
L'acte d'abdication, reproduit pour la première fois en *fac-simile* d'après l'original autographe. 398
Les Destinées, d'Alfred de Vigny. 403

APPENDICE

I. Jugement de Chateaubriand sur la Restauration. . . 405
II. Jugement d'Augustin Thierry sur la Révolution de 1830 405
III. Testament du duc d'Orléans, en date du 9 avril 1840. 407
IV. Un grand scandale politico-financier, en août 1840. 417
V. La mort du duc d'Orléans (13 juillet 1842). — Opinion du baron Bunsen sur la dynastie d'Orléans. . . 419
VI. Opinion d'un conseiller intime du roi Léopold Ier, sur la marche du gouvernement de Louis-Philippe. . 420
VII. Opinion de l'ambassadeur d'Angleterre Normanby sur l'état des esprits en France, en 1847 . . . 421
VIII. Opinion du prince de Joinville sur l'état des choses en France, en novembre 1847. 421
IX. Opinion et dispositions de M. Thiers, en janvier 1848. — Note d'un agent secret, adressée à M. Guizot. . . 423
X. Opinion de M. de Tocqueville, en janvier 1848 . . . 424
XI. Démarche de plusieurs notables de la municipalité parisienne auprès du préfet de la Seine et du préfet de police, les 19 et 20 février 1848. 425
XII. Impressions de la duchesse de Nemours, avant le 24 Février 430

FIN

7051. — Paris. Typ. de Ch. Meyrueis, 13, rue Cujas. — 1875.

NOTRE HISTOIRE PAR LES DOCUMENTS

Que deviendrait la réalité des faits, s'il ne subsistait pas de témoignages rendus en présence des événements? Que deviendrait l'histoire, si l'histoire contemporaine était proscrite?

(Ch. de Rémusat.

En préparation :

Révolution de 1830. — Royauté de Juillet. — 24 Février 1848. (2e vol.)

Deuxième République. — Deux-Décembre. — Second Empire.

Guerre. — Quatre-Septembre 1870. — Siége de Paris.

Dix-huit mars 1871. — la Commune... etc.

Et, pour paraître plus tard :

La Seconde Restauration. — Les Cent-Jours et 1815. — La première Restauration et 1814. — La chute du premier Empire, etc., *en remontant le cours des événements jusqu'à* 1789

N. B. — *Dans l'intérêt de la vérité, tout lecteur ayant connaissance de quelque* Document, Mémoire, Témoignage authentique, *concernant ces diverses phases de notre histoire contemporaine, est instamment prié d'en donner signalement ou communication à* M. A.-J. De Marnay. — (*Adresser* à la Librairie *et* aux soins de l'Editeur *du présent volume.*)

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE :

Alger et la Colonisation. *Chronique d'il y a trente ans.* — Par feu le général d'artillerie P***. — Un volume in-16. Prix : 2 fr. 50 c. (*Très-curieux document-boutade.*)

Documents sur les événements de 1870-71.

Littérature officielle sous la Commune. — Trochu et Palikao. — Bazaine et Changarnier (Lettres, Discours, etc.). — Les Manifestes du comte de Chambord et la presse parisienne. — L'Armée de Versailles (Dépêches militaires, Rapport de Mac-Mahon). — La Crise constitutionnelle en aout 1871. — Messages de M. Thiers. — Situation industrielle et commerciale de Paris en octobre 1871. — Le Dossier de la Commune devant les Conseils de guerre. — Déposition de M. Thiers (!) sur le 18 mars.

Volumes in-18 . . . . . Prix : de 1 à 3 francs

7051. — Paris. Typ. de Ch. Meyrueis, 13, rue Cujas. — 1875.